CAHIER SPÉCIAL
Ecrire contre la haine



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16537 – 7,50 F
SAMEDI 28 MARS 1998
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

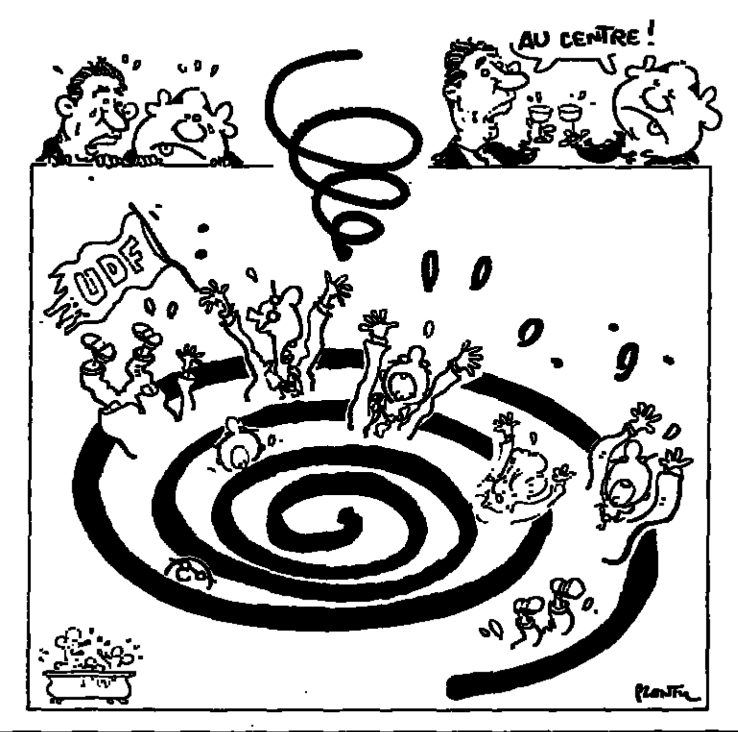
Des écrivains contre le Front national

● Trente et un romanciers et poètes réagissent dans « Le Monde » au séisme politique provoqué par l'extrême droite ● Raymond Barre pour la création d'un « parti du centre »
● Le PS contre toute alliance centriste ● Radicaux de gauche et de droite se rapprochent

ILS SONT *écrivains, romanciers* ou poètes. Trente et un hommes et femmes qui, d'ordinaire, ne participent pas au débat public. Au lendemain du séisme politique provoqué par le piège tendu à la droite républicaine par le Front national, *Le Monde leur a demandé de réagir* comme ils l'entendaient à ce singulier air du temps où revient la haine.

Notre cahier spécial rassemble les réponses de Christine Angot, Lothar Baier, Boris Belay, Mehdi Belhaj Kassem, Emmanuelle Bernheim, Chritian Bobin, François Bon, Marie Darrieussecq, Florence Delay, Philippe Djian, Annie Ernaux, Jean-Hubert Gailliot, Edouard Glissant, Patrick Grainville, Jean-Claude Izzo, Alexandre Jardin, J. M. G. Le Clézio, Antonio Lobo Antunes, Jean-Pierre Milovanoff, Patrick Modiano, Marie Ndiaye, Dominique Noguez, Marc Petit, Marcelin Pleynet, Alina Reyes, Jean-Marc Roberts, Denis Roche, Jacques Roubaud, Manuel Vazquez Montalban, Antoine Volodine et Stéphane Zagdanski. Sollicités sans *exclusive esthétique ou de notoriété*, ils ont répondu selon leur inclination, entre émotion et commentaire, provocation et réflexion, voire invective et injure. La règle du jeu était évidemment le respect de leur liberté. *« Où la folie rôde »* : *c'est à l'enseigne de Rimbaud, cité* par Marcelin Pleynet, que nous avons réuni ces textes. Le poème que nous a offert Edouard Glissant résume l'espérance dont ils sont porteurs : *« Pour les humanités qui sont l'énergie de la Terre, et qui ne ravagent pas alentour. »*

Dans les partis politiques, François Léotard tente d'enrayer la création d'un *« parti du centre »* annoncée par François Bayrou et soutenue par Raymond Barre. Les socialistes écartent toute alliance au centre. Radicaux de gauche et de droite veulent créer une formation commune. La gauche appelle à manifester, samedi, contre le FN.



Lire notre cahier spécial, nos informations pages 6 à 8 et un point de vue page 13

200 000 emplois nouveaux au premier semestre 1998 selon l'Insee

DANS une « note de conjoncture » publiée vendredi 27 mars, l'Insee révise ses prévisions économiques. Les créations nettes d'emplois seraient plus nombreuses que prévu, atteignant 200 000 au cours du premier semestre de 1998. Le taux de chômage baisserait aussi plus fortement qu'annoncé, tombant à 11,8 % de la population active en juin (12,6 % en juin 1997). En revanche, l'institut ne modifie pas son diagnostic sur la croissance : celle-ci resterait sur une pente de 3 % l'an au premier semestre. Cette estimation prend en compte les effets de la crise asiatique. Dévoilées également vendredi, les dernières statistiques douanières font apparaître une érosion des exportations françaises vers la Corée du Sud, l'Indonésie, la Thaïlande et Hongkong.

Lire page 8

■ Remaniement ministériel

Lionel Jospin devait procéder à la nomination de Claude Bartolone au poste de ministre délégué à la ville et désigner un(e) secrétaire d'Etat chargé(e) de la formation professionnelle. p. 32

■ Le tueur en série et la génétique

L'arrestation de l'homme suspecté d'être le tueur en série de l'Est parisien pose la question de la création d'un fichier d'empreintes génétiques. p. 9 et la chronique de Pierre Georges p. 32

■ Les extrémistes serbes au pouvoir

La crise du Kosovo se poursuit. L'entrée massive des nationalistes dans le gouvernement de Belgrade inquiète. p. 2

■ Vie monastique



Depuis 900 ans, les Cisterciens s'imposent une vie monastique radicale. Reportage chez les moines qui veulent « voler plus haut ». p. 12

■ Eltsine pathétique

Le président russe a accumulé les gaffes, jeudi, en recevant Jacques Chirac et Helmut Kohl pour un sommet destiné à symboliser l'importance du rôle de la Russie en Europe. p. 3

■ La réforme sociale de Tony Blair

Le chef du gouvernement britannique a présenté, jeudi son plan de refonte des allocations sociales. p. 3

■ Le cryptage sur la Toile

Les échanges de données faiblement cryptées sur Internet seront libres. Pour le cryptage fort, un tiers de confiance détiendra les clés secrètes. p. 23 et notre éditorial p. 15

■ Services publics à la française

M. Jospin réaffirme la spécificité française tout en voulant une modernisation du service public. p. 17

■ La formule 1 sans « Oncle Ken »

Ken Tyrrell n'assistera pas au deuxième Grand Prix de la saison, dimanche au Brésil : il a cédé sa célèbre écurie à British American Tobacco. p. 24

L'Analyseur, cambrioleur informatique, devient un héros d'Internet

« L'ANALYSEUR », alias Ehud Tannenbaum, pourrait bien devenir le porte-drapeau d'une nouvelle génération de pirates informatiques. A dix-huit ans, ce justicier du cyberespace dispose d'un impressionnant tableau de chasse. Dans un entretien accordé au magazine israélien *Walla !, il déclare avoir violé* 1 000 ordinateurs (serveurs) et 120 000 des différents comptes qu'ils contiennent. *« Je ne détruis jamais rien*, précise-t-il, *le challenge réside dans l'intrusion. »*

Parmi ses trophées, on trouve le laboratoire des plasmas du Massachusetts Institute of Technology (MIT), le Centre des sous-marins de la Navy, l'US Air Force, la NASA, de nombreuses universités américaines et des cibles israéliennes comme la Knesset, le Parlement de l'Etat hébreu. Mais c'est en pénétrant dans les ordinateurs du Pentagone avec deux émules américains mineurs – dont l'un se fait appeler Makaveli sur Internet – que l'Analyseur a déclenché la contre-attaque. Le 25 février, le département de la défense américain déclarait par la voix de John Hamre avoir détecté *« une série d'intrusions systématiques et de puissance modérée dans les systèmes informatiques non classés "secret défense" »*. Il s'agissait d'ordinateurs contenant des informations telles que les feuilles de paie du personnel du Pentagone.

Le 18 mars, Ehud Tannenbaum est arrêté chez lui par la police israélienne, à laquelle les Etats-Unis ont fourni des preuves de sa culpabilité. *Le jeune homme est assigné à résidence.* Le lendemain, le premier ministre Benyamin Nétanyahou officialise la légende de l'Analyseur en parlant de quelqu'un de *« sacrément fort mais également très dangereux »*.

La télévision et les journaux dépeignent le jeune homme comme un adolescent au sourire *insolent, avec d'épais sourcils. Il habite chez ses* parents à Hod Hasharon, une banlieue de Tel Aviv. Ses professeurs le décrivent comme un élève brillant en mathématiques qui a obtenu son diplôme l'an dernier avec d'excellentes notes, malgré le handicap d'une dyslexie. Il a commencé ses activités de piratage sur Internet à l'âge de quinze ans grâce à l'ordinateur que ses parents lui ont offert pour son anniversaire.

Après avoir collaboré de bonne grâce avec les autorités, Ehud Tannenbaum a brusquement changé d'attitude le 23 mars. Son avocat, Amnon Zichroni, déclare que son client avait d'abord cru que les autorités considéreraient son acte comme une *« erreur de jeunesse »*. Mais son cas semble plus sérieux. L'Analyseur risque en effet de multiples attaques en justice. Son avocat espère qu'il ne sera poursuivi qu'au *titre de la loi israélienne de 1995 sur les intrusions* dans les systèmes informatiques, qui prévoit une peine de une à trois années d'emprisonnement. Pendant ce temps, plusieurs pirates solidaires pénètrent dans des sites protégés pour protester contre l'arrestation de leur nouveau héros.

Pour sa défense, le *jeune homme a déclaré* sur Internet : *« Il faut comprendre que mes actions répondent à toutes sortes de besoins comme la lutte contre le racisme et la pédophilie. »* Pour violer les ordinateurs, il s'introduit par des failles classiques déjà identifiées par les autorités américaines. Mieux, une fois dans la place, il ferme lui-même toutes les issues qui pourraient permettre à d'autres de suivre les mêmes voies. En préservant ainsi l'exclusivité de ses exploits, il rend un service gratuit à ses victimes.

Michel Alberganti

Les « veilleurs » de l'entreprise

*« **PRÉVOIR** l'imprévisible »* : tel est le principe de l'intelligence économique. Pour une entreprise, *il s'agit de ne pas se laisser* surprendre par les concurrents, d'acquérir les meilleurs savoir-faire du secteur afin de gagner des parts de marché ou... de ne pas en perdre. Longtemps assimilée à de l'espionnage industriel, cette pratique s'installe avec difficulté en France. Elle bouleverse la conception traditionnelle de l'entreprise en imposant le travail en commun, la circulation rapide de l'information. Seuls quelques groupes en France y consacrent des moyens suffisants. La menace est pourtant claire : en Asie ou aux Etats-Unis, nombre de sociétés ont intégré l'intelligence économique dans leurs stratégies.

Lire page 18

POINT DE VUE

La réforme, la morale et l'intérêt

par Yves Mény

L'ALLIANCE contre nature d'une partie de la droite avec le Front national a suscité un sursaut moral non seulement à gauche mais aussi au sein de la droite gaulliste et, plus généralement, républicaine. Cette forte réaction contre la seconde corruption de la République – une dérive encore plus *insidieuse que la première* puisqu'elle touche aux valeurs et principes fondamentaux – est à la fois salutaire et utile : elle a permis de s'interroger *sur un certain nombre de* dysfonctionnements de notre système démocratique.

Mais oublions un instant la morale qui produit de bons sentiments, mais pas toujours de bonnes politiques, pour tenir, à ceux qui nous gouvernent, un discours plus prosaïque et plus utilitariste, celui de l'intérêt.

Si les élites politiques persistent à reporter à demain les réformes qui s'imposent, si elles continuent de répéter, comme à l'opéra, *« Marchons, marchons »* en faisant du sur-place, si elles se refusent à dépasser les stricts intérêts personnels et conjoncturels, rien ne pourra arrêter la vague protestataire et populiste sous ses aspects multiformes : vote d'extrême droite, bien sûr, mais aussi listes minoritaires de toutes sortes, abstention, etc.

Un minimum de hauteur de vue et de coopération est à espérer tant du président que du gouvernement, même si les *premières mesures de la partition* ne sont pas à la dimension de l'enjeu. Tout semble se passer comme si le problème se réduisait à une compétition entre les *deux têtes de l'exécutif* et dans un style inattendu : le chef de l'Etat a présenté un programme de premier ministre et le premier ministre réagit un peu à la manière d'un chef de l'opposition qui ne saurait accepter de compromis avec l'adversaire.

Lire la suite page 13

Yves Mény, professeur de science politique, est directeur du Centre Robert-Schuman de l'Institut universitaire européen de Florence.

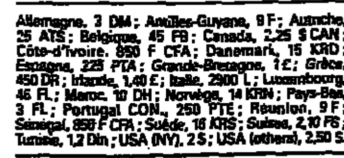
Mémoire de photographe



GILLES PERESS

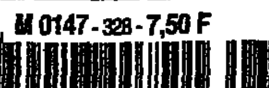
PEUT-ON rendre compte de l'horreur des crimes contre l'humanité à travers un travail photographique présenté comme œuvre d'art ? C'est le débat que pose l'exposition de La Villette sur « Le travail de mémoire ». *Au cœur de la* réflexion, les terribles images des charniers de Bosnie et du Rwanda, rapportées par le photographe de l'agence Magnum, Gilles Peress.

Lire page 27



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 328 - 7,50 F



INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 28 MARS 1998

BALKANS Les ultranationalistes du Parti radical contrôleront quinze ministères dans le nouveau gouvernement de coalition de la République de Serbie, et leur chef, Vojislav Seselj, a été nommé vice-premier ministre. Cette entrée massive des radicaux a surpris la presse et les observateurs à Belgrade. M. Seselj a déclaré qu'il n'était pas question de négocier avec les Albanais poour tenter de régler la crise du Kosovo. ● EN MACÉDOINE, voisine du Kosovo, les tensions sont vives entre la minorité albanaise qui représente près d'un tiers de la population et réclame davantage de droits, et la majorité slave de cette ex-République (deux millions d'habitants) de la Fédération yougoslave. ● KIRO GLIGOROV, le président macédonien, estime dans un entretien accordé au *Monde* qu'une aggravation du conflit au Kosovo ne doit pas être exclue.

Les ultranationalistes entrent en force au gouvernement serbe

Le chef du Parti radical, Vojislav Seselj, a été nommé vice-premier ministre de la coalition au pouvoir à Belgrade. Il a immédiatement déclaré qu'il était hors de question de négocier avec les Albanais du Kosovo

BELGRADE
de notre envoyé spécial

La crise du Kosovo entre dans une phase de tractations, médiations et négociations diverses, sur fond de bras de fer entre Belgrade et la communauté internationale. Une situation compliquée par l'entrée au gouvernement serbe du Parti radical serbe (SRS, extrême droite nationaliste) dirigé par Vojislav Seselj, qui s'est prononcé, jeudi 26 mars dans un entretien au quotidien *Danas*, contre toute *« négociation »* avec les Albanais, qui représentent 90 % de la population de la province.

L'émissaire américain, Richard Gelbard, qui a fait, jeudi, un court voyage à Belgrade et Pristina (chef-lieu du Kosovo), a déploré *« l'absence persistante d'un dialogue réel »* et exigé que Belgrade retire au plus vite les forces de police spéciales du Kosovo. *« Les Etats-Unis,* a précisé M. Gelbard, *estiment qu'il y a eu un bon début de la part des responsables albanais »*, en faisant référence à la formation à Pristina d'une équipe de conseillers chargée de préparer une plate-forme de négociations.

De leur côté, les autorités serbes ont confirmé, par la voie du ministre des affaires étrangères de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Zivadin Jovanovic, que l'envoyé spécial de l'Union européenne, Felipe Gonzalez, était le bienvenu. A une nuance près toutefois, il n'a nullement mentionné le Kosovo. *« Car pour Belgrade,* assure un diplomate, *il est toujours hors de question d'internationaliser le problème du Kosovo. »*

Mais c'est surtout l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement serbe qui retient l'attention des médias et des observateurs à Belgrade. La participation, aux côtés des socialistes de Slobodan Milosevic, du Parti radical serbe avec quinze ministres dont son chef, Vojislav Seselj (vice-premier ministre), inquiète en particulier la timide presse d'opposition. *« Le* Titanic *reprend la mer ! »* titrait ainsi, jeudi, l'agence indépendante BETA dans sa lettre d'information hebdomadaire. La photo de Vojislav Seselj est aussi barrée par un *« Titanik »* à la « une », jeudi, de l'hebdomadaire *Vreme*.

« Les références au paquebot, et au film qui sort en ce moment sur les écrans de Belgrade, s'expliquent par l'immense risque de naufrage et de catastrophe que fait courir au pays cette entrée au gouvernement d'un parti extrémiste et nationaliste », explique le directeur de l'agence, Radomir Diklic, pour qui la coalition socialiste et radicale *« rouge-noire »* est *« avant tout destinée à permettre à Slobodan Milosevic de se maintenir à tout prix au pouvoir, et de préparer un retour des sanctions grâce à un gouvernement nationaliste fort ». « N'oublions pas,* ajoute-t-il, *que Vojislav Seselj et son parti ont beaucoup de sympathisants dans les rangs de la police et de l'armée. »*



Pour d'autres observateurs, l'entrée des radicaux au gouvernement ne signifie pas forcément une radicalisation du régime. *« Cette participation,* affirme ainsi un diplomate, *peut servir éventuellement à Slobodan Milosevic pour préparer le pays à d'éventuelles sanctions internationales et à un repli sur lui-même, mais, aussi et surtout, elle peut lui permettre de faire accepter à la population un éventuel accord sur le Kosovo en évitant que les ultranationalistes puissent, de l'extérieur du gouvernement, canaliser à leur profit le mécontentement qu'un accord suscitera. »*

« PIED DE NEZ »

La forte participation des radicaux dans le nouveau gouvernement de la République de Serbie a surpris les principaux médias. Depuis les élections législatives de septembre, et la courte victoire des socialistes, des tractations avaient été engagées avec le Mouvement du renouveau serbe dirigé par Vuk Draskovic, mais elles n'ont pas abouti. Ce dernier faisait partie en 1996-1997 de la coalition d'opposition « Ensemble » avant de la faire éclater, à l'automne 1997, et de provoquer le départ de Zoran Djindjic, éphémère maire d'opposition de Belgrade.

Vojislav Seselj et ses radicaux apparaissent donc à présent comme les grands vainqueurs de ces tractations. Leur participation assure au Parti socialiste une majorité plus que confortable à l'Assemblée (105 sièges pour les socialistes et la gauche, et 82 pour les radicaux, sur les 250 sièges qu'elle comporte). Et leur entrée au gouvernement de Serbie permet au président Slobodan Milosevic de faire un nouveau « pied de nez » à la communauté internationale.

« Après voir multiplié les mises en garde à l'adresse des capitales étrangères sur le thème "si vous ne m'aidez pas vous aurez bientôt en face de vous Vojislav Seselj", explique Radomir Diklic, *c'est lui-même qui le fait rentrer au gouvernement. »* Le président du Parti démocrate, Zoran Djindjic, estime pour sa part que ce cabinet *« souligne une volonté de resserrer les rangs face à l'étranger »*.

Une affirmation que semblent confirmer les déclarations de Mira Markovic, l'épouse de Slobodan Milosevic et présidente de la Gauche unie yougoslave (JUL), alliée aux socialistes. Dans un entretien publié, jeudi, par le quotidien « officiel » *Politika*, Mme Markovic explique que *« les forces du mal qui, en 1991, ont fait éclater l'ex-Yougoslavie, s'apprêtent aujourd'hui à se dresser sur la voie du renouveau et de la réforme (...) Comme en 1991, on assiste à une mobilisation* [étrangère] *visant à exercer des pressions sur la Yougoslavie »*.

Pour l'épouse du président, *« l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale doivent être résolument défendues face à ceux qui la menacent de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur ». « Les alliés des pressions extérieures sur la Yougoslavie doivent être, comme dans tout autre pays libre et indépendant, traités comme ses plus grands ennemis »*, dit Mme Markovic. Ces *« alliés »* seraient *« dans les médias prétendument indépendants et certaines maisons d'édition, dans le visage de certains dirigeants de partis politiques à droite, ou chez des carriéristes installés à gauche, et parmi les intellectuels et les jeunes corrompus ou manipulés »*.

Denis Hautin-Guiraut

Slaves et Albanais de Macédoine se regardent en « chiens de faïence »

TETOVO (Macédoine)
de notre envoyé spécial

Plus aucun drapeau ne flotte sur les mairies de Gostivar et de Tetovo. Le fameux « aigle à deux têtes » des Albanais, majoritaires dans ces deux villes de Macédoine, a été arraché par la police macédonienne en juillet 1997. Depuis, les deux municipalités refusent de hisser « le soleil macédonien » et les commnautés slave et albanaise se regardent en chiens de faïence, suspendues à l'évolution de la situation dans le Kosovo voisin.

REPORTAGE
Ils sont suspendus à l'évolution de la situation dans la province voisine

Lourdement condamnés, respectivement à sept et deux ans et demi de prison, les maires de Gostivar et Tetovo, membres du Parti démocratique albanais, comptent les jours qui les séparent de leur incarcération. Ils ont été jugés pour *« incitation à la haine ethnique, politique et religieuse »* pour avoir hissé les couleurs albanaises. *« C'est le drapeau de notre peuple, divisé entre la Macédoine, la Serbie et l'Albanie. Ce ne sont pas seulement les couleurs de Tirana »*, feint de croire Rusi Osmani, le jeune maire de Gostivar. Il rappelle que du temps de la Yougoslavie socialiste cette pratique était autorisée. *« Aucun Etat n'accepterait cela »*, réplique le président Kiro Gligorov. L'incompréhension entre les deux parties est totale. Le dialogue est bloqué.

Indépendante depuis 1991, la Macédoine, cherche à se construire une identité mais cumule les handicaps. Ce petit pays de deux millions d'habitants, quasiment désarmé, compte 23 % d'Albanais selon le gouvernement (35 % selon la plupart des observateurs) concentrés dans l'ouest du pays, voisin de l'Albanie et du Kosovo. Les Albanais sont musulmans pour la plupart alors que les Slavo-Macédoniens sont chrétiens orthodoxes. Les contentieux avec les voisins sont légion. La Bulgarie reconnaît l'Etat macédonien mais pas la langue ni la nation ; la Grèce conteste le nom de l'Etat ; l'Albanie est soupçonnée d'attiser le sécessionnisme en Macédoine.

STATU QUO INTENABLE

Comment, dans ce contexte, traiter sereinement de la question albanaise ? Le gouvernement social-démocrate, héritier de l'ancien Parti communiste, hésite. Comme l'illustre la façon dont il a réagi à l'acte de défiance des maires de Tetovo et Gostivar. Dans un premier temps il a utilisé aveuglément la force, tuant trois Albanais, dont deux par balles. Des dizaines d'autres ont été passés à tabac par la police. Une commission parlementaire a ensuite enterré le dossier sur les violences policières.

L'explosion de violence au Kosovo a changé la donne. Les Albanais de Macédoine, dont nombre d'entre eux ont de la famille au Kosovo, ont les nerfs à fleur de peau. Le gouvernement l'a senti. La sévérité des juges à l'égard des deux maires a beau être approuvée par la majorité de la population slavo-macédonienne, souvent albanophobe, les autorités de Skopje ont reporté leur incarcération, initialement prévue pour le 20 mars, à une date inconnue.

Les arguments du président Gligorov, selon lesquels le niveau de vie des Albanais de Macédoine est meilleur ici qu'à Tirana et Pristina, qu'ils disposent de cinq ministres au gouvernement, ne satisfont pas la communauté albanaise. *« La Constitution est unitaire alors que nous sommes un pays multi-ethnique »*, dénonce Alajdin Demiri, le maire de Tetovo. *« A la différence du Kosovo, nous ne voulons pas l'indépendance mais plus d'autonomie. Nous sommes Macédoniens »*, ajoute Rusi Osmani. *« Le problème est que la confiance entre les deux communautés n'existe plus »*, résume Kim Mehmeti, directeur du Centre pour la coopération multiculturelle. Les Slaves soupçonnent les Albanais de séparatisme. Les seconds accusent les premiers de ségrégation, se glosent de leurs cinq ministres alors qu'ils occupent moins de 2 % des emplois publics. Ils soulignent également le manque d'infrastructures dans les villes où ils sont majoritaires. La liste des inégalités est longue.

Nul ne sait comment sortir de l'impasse. L'approche des élections législatives de l'automne risque de radicaliser les discours. *« Le gouvernement entretient l'idée d'un péril albanais pour dissimuler les problèmes sociaux et économiques »*, regrette M. Mehmeti. De l'autre côté, les principales formations politiques albanaises – le Parti de la démocratie et celui de la Prospérité – revendiquent le changement de la Constitution pour transformer la Macédoine en Etat multi-ethnique. Elles réclament également la légalité de l'université clandestine en albanais de Tetovo. Autant de points inacceptables pour l'actuelle majorité social-démocrate.

Le *statu quo* paraît intenable. En Macédoine, les Albanais se sentent comme des oiseaux en cage. Mal aimés au sein de leur propre Etat, les jeunes ne peuvent plus aller étudier à Pristina, Sarajevo ou Zagreb comme le faisaient leurs parents au temps de la Yougoslavie de Tito. Reste l'expatriation, souvent synonyme de petits boulots en Allemagne ou en Suisse. *« La Macédoine se détruit lentement de l'intérieur »*, observe M. Mehmeti.

C. Ct

Kiro Gligorov, président de la Macédoine

« Les affrontements au Kosovo sont une affaire internationale »

SKOPJE
de notre envoyé spécial

« Une forte communauté albanaise vit en Macédoine, à la frontière avec le Kosovo ; la crise dans cette province serbe a-t-elle des répercussions sur votre pays ?

– Une aggravation des affrontements pourrait entraîner un afflux de réfugiés cherchant à sauver leur vie. Il existe une convention internationale permettant aux personnes menacées par une catastrophe ou une guerre de franchir les frontières, et nous la respecterons. Mais l'arrivée de 100 000 ou 200 000 réfugiés en Macédoine serait un fardeau économique que nous ne pourrions pas supporter. De plus, sur le plan politique, si ces réfugiés demeuraient dans la partie ouest de notre territoire, le rapport démographique dans la région en serait modifié.

» Il est impossible de fermer hermétiquement les frontières montagneuses de la Macédoine avec la Serbie et l'Albanie pour des raisons pratiques et humanitaires. Nous étudions donc l'établissement d'un corridor reliant au travers de la Macédoine le Kosovo à l'Albanie. Ce n'est pas une chose simple à réaliser.

» Autre danger : si des policiers serbes décident de franchir la frontière avec la Macédoine à la poursuite d'Albanais, une partie des Balkans serait déstabilisée. A mes yeux, il est nécessaire de prolonger le mandat de la mission de prévention des forces des Nations unies en Macédoine. Ce serait la meilleure solution et la plus facile.

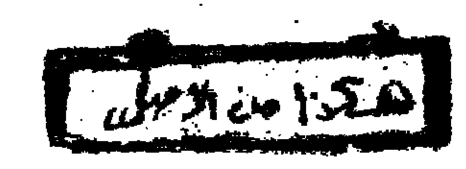
– Les Albanais de Macédoine revendiquent, eux aussi, davantage d'autonomie ; ne craignez-vous pas que votre pays devienne également le théâtre d'affrontements entre la minorité albanaise et la majorité slave ?

– La situation des Albanais de Macédoine, où ils ne sont majoritaires que dans quelques villes, est très différente de celle du Kosovo, où ils constituent l'essentiel de la population. Il existe une très grande solidarité entre les communautés des deux pays mais je ne pense pas qu'il y ait un risque de dérive violente chez nous. Les Albanais sont ici davantage préoccupés par le niveau de vie de leurs familles que par la création d'une *« grande Albanie »*, peu attrayante actuellement en raison de l'instabilité qui règne tant en Albanie qu'au Kosovo.

– Comment voyez-vous l'évolution de la crise du Kosovo ?

– La situation peut dégénérer, cela dépend des acteurs en présence. Si la Ligue démocratique du Kosovo d'Ibrahim Rugova pouvait dialoguer avec des interlocuteurs serbes modérés, il n'y aurait pas de raison d'avoir peur d'une guerre. Il faut deux parties raisonnables pour une discussion. Ce n'est pas le cas actuellement. Il faut encourager le dialogue car les solutions extrémistes, d'un côté comme de l'autre, pourraient aboutir à un conflit plus large. Les affrontements armés entre les forces serbes et les combattants pour la libération du Kosovo ne sont pas une affaire intérieure serbe, mais internationale.

Propos recueillis par Christophe Châtelot



M. Eltsine, M. Chirac et M. Kohl affirment le rôle de la Russie en Europe

Un sommet tripartite s'est tenu près de Moscou

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Réunis dans une résidence de campagne au sud de Moscou pour un premier sommet tripartite *« informel »*, le président russe Boris Eltsine, son homologue français Jacques Chirac et le chancelier allemand Helmut Kohl ont affirmé le rôle de la Russie en Europe.

Pour M. Eltsine, qui avait lancé l'idée d'une telle rencontre en octobre 1997, lors du sommet du Conseil de l'Europe à Strasbourg, il s'agit du lancement d'une *« grande troïka européenne »* qui aurait *« une résonance dans le monde »*. *« Vous avez devant vos yeux la Grande Europe »*, a déclaré avec emphase le président russe lors de la conférence de presse, *« l'Europe, avec la Russie, est une structure plus grande, il n'y en a pas de plus grande dans le monde, tout le monde doit s'en souvenir ! »*

Se gardant, de leur côté, de qualifier de *« troïka »* un rapprochement trilatéral qui suscite d'ores et déjà des réticences ailleurs en Europe, notamment en Pologne, les dirigeants français et allemand ont accordé à l'événement une portée plus symbolique. *« Les jeux diplomatiques pervers qui historiquement ont marqué les relations entre la Russie, l'Allemagne et la France ne sont plus d'actualité »*, a déclaré M. Chirac, tandis que M. Kohl décrivait le sommet comme *« un acte d'amitié tout simplement »*, visant à *« montrer que l'avenir de l'Union européenne et de l'Europe passera toujours par une relation étroite avec la Russie »*.

Répondant à un journaliste de la télévision d'Etat russe ORT qui demandait la réaction de la France et de l'Allemagne face aux *« violations des droits de l'homme »* dont souffrirait la minorité russophone de Lettonie, M. Kohl a fait la déclaration suivante, reprise par la suite en bonne place dans les journaux télévisés du soir russes : *« Je rappelle qu'aucun pays ne peut adhérer à l'Union européenne s'il n'a pas réglé ses problèmes frontaliers, ou s'il viole le droit des minorités. »* Approuvé par M. Chirac, le chancelier allemand a en outre condamné la tenue à Riga, la capitale lettone, d'un rassemblement commémorant une légion lettone pro-nazie. Moscou s'oppose à toute entrée des Pays baltes dans l'OTAN et voit d'un mauvais œil l'élargissement de l'Union européenne vers cette région. A l'issue du sommet, le porte-parole de M. Eltsine, Sergueï Iastrjemski, a par ailleurs déclaré à l'agence Interfax que le président Chirac avait *« laissé entendre »* lors des entretiens que les Etats baltes *« ne rejoindraient pas l'OTAN »*.

Autre « point » marqué par les autorités russes, qui tenaient à ce que ce genre de rencontres devienne régulier, un deuxième sommet tripartite a été annoncé : il aura lieu en 1999 en France, probablement en mai, a annoncé M. Chirac. Et cela pour assurer un suivi, aussi, des projets *« concrets »* de coopération trilatérale évoqués jeudi, notamment celui de construire une autoroute, doublée d'un train à grande vitesse « Londres-Paris-Berlin-Varsovie-Moscou-Ekaterinbourg », la ville de Boris Eltsine.

Natalie Nougayrède

Le président a choisi Sergueï Kirienko pour premier ministre

Boris Eltsine a demandé à la Douma, vendredi 27 mars, de confirmer Sergueï Kirienko comme premier ministre, un poste qu'il occupait depuis lundi *« par intérim »*. Le président russe a menacé la Douma (Chambre basse) de dissolution en cas de refus, comme le prévoit la Constitution. M. Eltsine a précisé que M. Kirienko est certes *« jeune »*, mais qu'il s'agit d'un *« technocrate, d'un spécialiste du commandement, non lié aux partis et mouvements mais sachant dialoguer avec tous »*.

M. Eltsine a ajouté que le remaniement s'accompagnera d'une *« réduction de moitié »* de l'appareil du gouvernement et de la présidence. Tout en qualifiant de *« provocation »* l'annonce-choc faite, la veille, par le vice-ministre des finances, Alexeï Koudrine, un proche d'Anatoli Tchoubaïs, d'une suppression de 200 000 emplois dans le secteur public pour soulager le budget. – *(Corresp.)*

Un tsar pathétique

MOSCOU
de notre correspondante

Un vieux « tsar» qui confond séance de photos au début des entretiens et conférence de presse, qui déchaîne la confusion par un lapsus et se fait rabrouer, comme un petit garçon, par le chancelier allemand : la rencontre de Boris Eltsine avec ses *« amis »* Helmut et Jacques donna leur lot de « gaffes », désormais habituel. Mais elle fut particulièrement pathétique car le président russe a surtout parlé cette fois-ci de *« grandeur »*, de *« puissance »* et même d'un rôle messianique, encore une fois, de la Russie...

On lui fit certes un mauvais procès en traduisant par « hégémonisme » un terme proche – *« guéguémon »* – que Lénine a beaucoup utilisé au sens de *« force motrice »*, du prolétariat russe bien entendu. *« L'Europe, avec la Russie qui en fait maintenant partie, est... un guéguémon »*, prononça, difficilement, le président.

LES « RATÉS » DE LA « TROÏKA »

« Maintenant, il n'y a plus d'organisme plus puissant dans le monde », ajouta-t-il, en réponse, d'ailleurs, à une question qui portait sur autre chose. Mais il souligna ensuite le rôle de la Russie dans la lutte contre l'hégémonisme, précisément, sous-entendu américain. Evoquant le *« monde multipolaire du XXI[e] siècle »*, cher aussi au président Chirac qui voit dans la Russie *« un pôle oriental de l'Europe »*, Boris Eltsine a renchéri en soulignant que c'est *« justement d'ici »*, de cette *« troïka qui s'est constituée »* à Moscou, que cette multipolarité *« s'étendra au monde entier »*...

Le symbole de cette vision messianique fut le cadeau imaginé par le Kremlin pour ses hôtes : un plateau et trois tasses russes, en argent et or, dotées d'une clé unique. La cérémonie de l'offre de ce cadeau étrange, en apothéose de la conférence de presse, provoqua d'autres cafouillages. Boris Eltsine a eu du mal à dévisser la clé. *« On y arrivera, Helmut »*, lança-t-il, toujours de bonne humeur. *« J'y arriverai, j'ai dit ! »*, gronda-t-il ensuite en repoussant son porte-parole Sergueï Iastrjembski, venu à la rescousse. Devait-il y avoir au départ trois plâteaux et donc trois clés ? En tout cas, un seul fut offert et Boris Eltsine garda la clé avec un plaisir visible. Jacques Chirac commenta en souriant qu'il *« ne faudrait pas voir là un signe d'hégémonisme »*... Helmut Kohl fut plus direct : *« Tu es un réformateur, un homme d'avenir, donc l'impérialisme appartient au passé »*, dit-il à son *« ami »*. *« D'accord »*, répondit ce dernier...

Plus tard, alors que les télévisions russes s'attachaient à mettre en avant le *« succès »* remporté lors du sommet par la Russie sur le dossier balte, des journalistes de presse écrite ont rendu compte, avec amertume, des *« ratés »* de cette *« troïka »*. Pour couvrir l'humiliation infligée une nouvelle fois, non par *« l'Occident »*, mais par le spectacle offert par leur président.

Sophie Shihab

Le gouvernement britannique lance une réforme ambitieuse de l'Etat providence

Tony Blair veut mettre fin au « piège de la pauvreté »

Le premier ministre britannique a lancé officiellement l'un des projets qui lui tiennent le plus à cœur, celui de la réforme de l'Etat providence britannique. Les grandes lignes de ce programme ont été présentées, jeudi 26 mars, aux Communes, par son secrétaire d'Etat à la réforme sociale, Frank Field. Il prévoit notamment de sortir du *« piège de la pauvreté »* en incitant les défavorisés à travailler.

LONDRES
de notre correspondant

En présentant son plan de refonte de l'Etat providence, jeudi 26 mars, Tony Blair a lancé la réforme la plus fondamentale de sa première législature, au cœur de cette *« troisième voie »* pour laquelle il a plaidé en début de semaine à Paris devant les députés français. Il sait que c'est là qu'il sera jugé par ses électeurs. Attendu par les uns comme la modernisation inéluctable d'un système datant des années 40, craint par beaucoup d'autres comme l'annonce d'un durcissement des critères d'allocations sociales, ce plan est l'œuvre de l'un des proches du premier ministre, le secrétaire d'Etat à la réforme sociale, Frank Field, connu pour son sens moral et sa détermination à lutter contre les fraudeurs.

Frank Field avait été chargé de *« penser l'impensable »*. Plusieurs chiffres résument l'effort à faire pour venir en aide à des millions de Britanniques, laissés-pour-compte du boom économique, qui ne peuvent, ou ne veulent, se remettre au travail. Le nombre de familles où personne n'a d'emploi est passé depuis l'arrivée au pouvoir de M[me] Thatcher en 1979 de 10 à 20 % du total des familles, sans que cela apparaisse dans les statistiques du chômage. 3 millions d'enfants vivent dans ces foyers défavorisés. 1,5 million de retraités vivent du RMI ; les pensions versées par la sécurité sociale sont inférieures à 70 livres (700 F) par semaine. La fraude à la « sécu » coûte 4 milliards de livres par an : il y a vingt millions de numéros d'immatriculation de plus qu'il n'y a de Britanniques. Et le nombre de gens qui perçoivent l'allocation d'invalidité a triplé en vingt ans, passant à 1,75 million.

« SOCIÉTÉ DU BIEN »

Le plan du gouvernement pour les vingt prochaines années *« est fondé sur les deux piliers que sont travail et sécurité : du travail pour ceux qui peuvent travailler, une sécurité pour ceux qui ne le peuvent pas »*. Dans cette *« Société du Bien »* que veut établir Frank Field – cette *« Nouvelle Jérusalem »* chère aux puritains anglais – les gens doivent être liés à l'Etat par un *« nouveau contrat social »* avec des droits, mais surtout des *« devoirs »* réciproques. Le principal devoir de l'Etat est de lutter contre la pauvreté, celui du citoyen de travailler pour gagner son pain. C'est la traduction sociale du plan de remise au travail des chômeurs lancé par M. Blair et couché dans le budget présenté la semaine dernière par le chancelier de l'Echiquier : tout doit être fait pour remettre le pied à l'étrier des défavorisés qui, de leur côté, n'auront plus le droit de rester oisifs. Il faut *« tirer les gens de la pauvreté et de la dépendance pour les conduire vers la dignité et l'indépendance »*.

Cette politique s'articule autour de trois grandes idées. D'abord tout faire pour l'emploi, en particulier en aidant matériellement ceux qui accepteront un travail afin qu'ils ne se retrouvent pas plus pauvres après avoir perdu leurs allocations ; ce que l'on appelle le *« piège de la pauvreté »*. Frank Field voit dans l'inflation des indemnisations pour handicapés un moyen détourné utilisé par les tories pour faire baisser les chiffres du chômage et affirme que les deux-tiers des demandes d'indemnisation ne sont pas fondées. Ces mesures concernent également les mères célibataires ou les handicapés, qui ont également le droit à la *« dignité »* par le travail. Cela a fait bondir leurs représentants, qui ont récemment manifesté contre une atteinte à leurs droits.

REFONTE DES PENSIONS

La refonte des pensions inquiète aussi les retraités, dont un millier protestaient, jeudi, devant les Communes. Certes la retraite de base est insuffisante, mais le contribuable ne veut plus voir sa part augmenter. Le gouvernement propose la création d'une seconde pension – qu'il souhaite obligatoire – dite « retraite participative », gérée en partenariat entre secteurs public et privé. Mais, dans un pays où les compagnies d'assurances ont floué plusieurs millions de titulaires de retraites privées d'environ 10 milliards de livres, il lui faudra fournir des garanties.

La troisième idée est que l'aide sociale doit être mieux gérée pour tenir compte de ressources budgétaires qui ne sont pas inépuisables. Priorité aux pauvres, aux handicapés, aux enfants, aux communautés défavorisées... et à la lutte contre la fraude. La gestion des assurances sociales doit être simplifiée et rendue moins coûteuse. De distributeurs de chèques, les fonctionnaires doivent se transformer en assistants sociaux qui se dévoueront pour aider leurs administrés à trouver un travail et la possibilité de développer leurs talents.

Le côté visionnaire et moralisateur, mais aussi le sens pratique du Labour blairiste apparaissent à chaque page de cette refonte de l'Etat providence qui a pour objet de *« briser le moule de l'assistance sociale »* traditionnelle. Les dépenses doivent être ciblées au maximum et il n'y aura pas beaucoup d'argent disponible. Il reviendra aux Britanniques de prendre le destin de leur famille en mains. Mais cela suffira-t-il pour trouver un emploi aux quatre millions de personnes qui en sont dépourvues ?

Patrice de Beer

La tuerie de l'Arkansas laisse l'Amérique perplexe

WASHINGTON
de notre correspondant

Par quel cheminement psychologique, quelle confusion entre le bien et le mal, deux jeunes garçons décident-ils de se procurer un véritable arsenal pour ouvrir le feu sur leurs camarades de classe ? Au lendemain de la tuerie de Jonesboro, dont le bilan est de cinq morts (quatre écolières âgées de onze et douze ans et un professeur) et une dizaine de blessés, les Américains ont entrepris, jeudi 26 mars, un exercice d'introspection nationale, qui passe inévitablement par ce constat : l'Amérique est malade de sa passion pour les armes à feu et de la violence.

Alors que les visages enfantins de Mitchell Johnson, treize ans, et Andrew Golden, onze ans, apparaissent en première page des journaux, psychologues et psychiatres, sociologues et criminologistes, éditorialistes et responsables politiques s'expriment, sans apporter de véritable réponse à la question que chacun se pose : pourquoi ? Vingt-sept balles ont été retrouvées dans les corps des morts et des blessés, à l'issue d'un carnage froid, presque professionnel. Pourquoi à Jonesboro, bourgade rurale, tranquille et prospère, du Sud, où les armes à feu tiennent, certes, une grande place, mais qui n'est pas une zone de forte criminalité.

MALADE DES ARMES

L'aîné des deux enfants, Mitchell Johnson, vit avec sa mère, divorcée. C'est un garçon réputé combatif, que ses camarades ont décrit comme ulcéré par les rebuffades des « filles » et qui, il y a quelques jours, aurait lancé cet avertissement : *« Tous ceux qui me haïssent, tous ceux que je n'aime pas, vont mourir ! »* Le père du plus jeune, Andrew Golden, est le chef de la Jonesboro Practical Pistol Shooters, une association de passionnés d'armes à feu. Dès son plus jeune âge, Andrew a été entraîné au tir, une activité qui n'a rien d'inhabituel dans l'Amérique rurale, où les gamins accompagnent leur père à la chasse.

Mardi, les deux garçons ont pris une dizaine d'armes au domicile du grand-père d'Andrew, et ils ont emprunté le van familial pour se rendre à la Westside Middle School. Là, ils ont ouvert le feu, comme au stand... Le 29 avril, ils passeront en jugement. D'ici là, la justice aura décidé ce qu'il convient de faire. Selon les lois de l'Arkansas, leur âge ne permet pas de les juger comme des adultes, et ils ne pourront rester en prison que jusqu'à dix-huit ans. L'Attorney général (ministre de la justice), Janet Reno, a cependant souligné qu'une étude est en cours pour savoir si le plus âgé pourrait être traduit devant un tribunal pour adultes.

L'émotion retombera, et il y a fort à craindre que ce drame ne conduise pas à réduire l'arsenal de plus de 200 millions d'armes individuelles possédées par les Américains. La National Rifle Association (NRA), puissant lobby des armes qui dispose d'appuis au Congrès et finance largement le Parti républicain en période électorale, y veillera. En juin 1997, M. Clinton a dû se résoudre à utiliser un décret présidentiel pour passer outre l'opposition du Congrès et imposer différentes mesures – pourtant symboliques – contre la vente d'armes à feu aux mineurs. Pourtant, nul ne conteste que la société américaine est malade des armes à feu et que l'épidémie gagne. Même s'il est faux de brosser le portrait d'écoles américaines gangrenées par la violence.

Selon plusieurs études récentes, les arrestations d'adolescents coupables d'homicide ont diminué de 30 % entre 1994 et 1996. 43 % des écoles américaines ne connaissent aucune forme de criminalité, 57 % font état d'incidents violents ou de vandalisme et, parmi ces dernières, 10 % seulement ont fait l'expérience d'une criminalité grave (viol, homicide). Il est vrai aussi que la criminalité dans son ensemble a nettement décru dans les villes américaines.

Cette tendance globale à la baisse concerne toutefois principalement les formes les plus bénignes de criminalité. La violence, en revanche, gagne en milieu rural. En cinq mois, quatre communes rurales – toutes situées dans le Sud – ont connu des tueries juvéniles comparables à celle de Jonesboro. Dans la plupart des cas, les écoles étaient dépourvues de ces détecteurs de métal qui se sont multipliés dans les établissements scolaires des villes.

Enfin, si la criminalité américaine est en baisse, le bilan global n'a rien d'exemplaire : le taux de mortalité par armes à feu parmi les jeunes Américains de moins de quinze ans est douze fois supérieur à celui de vingt-cinq autres pays industrialisés. Le taux d'homicides aux Etats-Unis est vingt fois plus élevé qu'en Grande-Bretagne et dix fois plus qu'en France et en Allemagne.

Que faire ? Rendre les parents responsables des actes de violence de leurs enfants mineurs ? Exhorter Hollywood à l'autodiscipline ? Convaincre les législateurs de voter des lois interdisant la vente d'armes aux adolescents (en Arkansas, un enfant de onze ans peut posséder un fusil, en toute légalité) ? Bien sûr... *« Nous glorifions la violence, et en même temps nous disons à nos enfants, par des mots ou par nos actions, que nous avons le droit de décider qui doit vivre ou mourir »*, écrit Terry Garvey, lecteur du quotidien *USA Today*.

Laurent Zecchini





Bill Clinton veut que l'Afrique du Sud soit le premier partenaire de Washington sur le continent

Nelson Mandela souhaite préserver l'Afrique d'une tutelle américaine

Le président américain a été accueilli, jeudi 26 mars, en Afrique du Sud, par Nelson Mandela. *Les deux chefs d'Etat devaient avoir des entretiens vendredi.* En dépit de nombreux sujets de friction, M. Clinton a souhaité marquer son *attachement aux relations bilatérales en faisant* de l'Afrique du Sud, où un président américain se rend pour la première *fois, l'étape la plus longue de sa tournée africaine.*

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le président Bill Clinton a commencé sa visite en Afrique du Sud, jeudi 26 mars, en exprimant la volonté de faire de ce pays le *partenaire privilégié de la nouvelle* politique africaine des Etats-Unis. *« Il faut accentuer notre coopération pour construire ensemble un continent africain où la démocratie grandit et l'économie se renforce »*, a affirmé le président américain dans un discours devant le Parlement sud-africain. Lors de sa brève allocution, M. Clinton a souligné que les Etats-Unis souhaitaient *« un véritable partenariat basé sur le respect et des avantages mutuels »*.

Pretoria constitue l'allié idéal pour une Amérique soucieuse de développer sa présence économique en Afrique, tout en s'affirmant comme le défenseur des réformes démocratiques. Géant économique sur le continent, l'Afrique du Sud produit un tiers de ses richesses. Elle tisse la toile de ses investissements et de ses exportations à travers toute l'Afrique. La démocratie multiraciale est aussi devenue une puissance politique régionale. Elle s'est fait le chantre d'une « renaissance » africaine basée sur le développement et la stabilité. Economiquement, les Etats-Unis se sont rapprochés de l'Afrique du Sud en augmentant leurs exportations et leurs investissements depuis la levée des sanctions contre le régime d'apartheid. Washington représente un des tout premiers partenaires économiques de Pretoria, qui, de son côté, constitue la destination principale des capitaux américains sur le continent. Les Etats-Unis ont encore récemment fait un geste de bonne volonté en levant l'embargo sur le commerce des armes, contentieux hérité des années d'apartheid.

Ces efforts de rapprochement n'empêchent pas Pretoria de continuer à manifester une ferme volonté d'indépendance. Le vice-président Thabo Mbeki ne s'est ainsi pas privé d'émettre des réserves sur le texte de loi américain destiné à développer les relations économiques avec le continent africain. Dans un entretien accordé à *Politique internationale* et repris jeudi par la presse sud-africaine, le successeur désigné de M. Mandela critique la logique de libéralisme commercial prônée par Washington. Il l'estime inadaptée et préjudiciable aux pays pauvres qui dépendent de l'aide étrangère.

UN DOSSIER SENSIBLE

Dans ce domaine, le président Mandela s'est montré particulièrement virulent à l'égard des Etats-Unis, en décembre, lors de la conférence de son parti, le Congrès national africain (ANC). Il a accusé les organisations opérant en Afrique du Sud grâce à l'aide américaine de *« promouvoir leur propre agenda politique dans* [notre] *pays »*. Le chef de l'Etat s'est toujours montré soucieux d'affranchir son pays et le continent de la tutelle des grandes nations occidentales. M. Mandela s'est opposé à la proposition américaine d'une force d'interposition africaine, estimant que l'initiative en revenait aux pays africains ou aux Nations unies. Toujours prompt à dénoncer le « diktat » des grandes puissances, le président Mandela a pris l'habitude de défier le géant américain. Il met ainsi un point d'honneur à entretenir des relations privilégiées avec Cuba ou la Libye, bêtes noires des Etats-Unis, au nom de la fidélité à ces pays qui ont soutenu l'ANC dans la lutte contre l'apartheid. En octobre 1997, il s'était rendu en Libye contre l'avis des Américains.

« Il ne peut y avoir un Etat qui s'arroge le rôle de gendarme du monde. Si d'autres pays se laissent dicter leur conduite, l'Afrique du Sud ne le tolérera jamais », avait alors déclaré le président Mandela dans un accès de colère. Depuis, la tension est retombée et il est peu probable que M. Clinton se risque à rouvrir ce dossier sensible. Du point de vue américain, sa visite constitue avant tout l'occasion de resserrer les liens avec un allié africain aussi incontournable que difficile à manier.

Frédéric Chambon

Neuf morts dans un camp d'immigrés en Malaisie

BANGKOK. Huit immigrés et un policier ont été tués, jeudi 26 mars, au cours d'une émeute dans un camp de détention en Malaisie. De violents incidents ont éclaté dans quatre centres où sont regroupés des immigrés illégaux, pour la plupart originaires d'Atjeh (nord de Sumatra), avant d'être déportés. Kuala-Lumpur a décidé de rapatrier les travailleurs immigrés illégaux, dont le nombre est supérieur à un million en Malaisie. Entre-temps, le contrôle du détroit de Malacca a été renforcé pour prévenir l'arrivée de milliers d'Indonésiens qui fuient la crise dans leur propre pays. En février, 322 embarcations, avec près de quatre mille personnes à bord, ont ainsi été interceptées. – *(Corresp.)*

Le Bundestag entérine l'élargissement de l'OTAN à l'Est

BONN. Les députés du Bundestag ont entériné, jeudi 26 mars à une large majorité, l'élargissement de l'OTAN à la Pologne, la République tchèque et la Hongrie. 554 députés se sont prononcés pour, 37 contre et 30 se sont abstenus. La plupart des autres pays de l'OTAN, comme la France et les États-Unis, n'ont pas encore ratifié ce protocole d'adhésion qui ouvre la voie aux négociations d'élargissement qui doivent s'achever en 1999.

La majorité des députés du parti écologiste des Verts s'est cependant abstenue ou prononcée contre l'élargissement de l'OTAN, au nom d'une conception de la sécurité européenne incluant la Russie. Le vote des écologistes était attendu avec intérêt, car ils comptent nouer une alliance avec l'opposition sociale-démocrate (SPD) pour former une majorité gouvernementale si le SPD arrive en tête aux élections générales de septembre. – *(AFP.)*

La Mauritanie va recevoir une aide financière massive

PARIS. La Mauritanie va recevoir près de 430 millions de dollars au cours des trois années (1998-2001) des bailleurs de fonds internationaux, sous forme de prêts à bas taux d'intérêt, a annoncé, jeudi 26 mars, la Banque mondiale. *« La réforme soutenue, mise en place par la Mauritanie au niveau économique et social, mérite l'appui continu de la communauté internationale »*, a affirmé le représentant de la Banque mondiale, Hasan Tuly, qui présidait le groupe consultatif des bailleurs de fonds, réuni à Paris sous l'égide de la banque. Les crédits mis à la disposition de la Mauritanie sont très importants à l'échelle du pays. Ils sont équivalents à la moitié du produit national brut (PNB) annuel.

Pays dirigé depuis le coup d'Etat de 1984 par le colonel Ould Taya, la Mauritanie – dont près de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté – tolère encore l'esclavage, selon certaines organisations non gouvernementales, alors qu'officiellement sa pratique a été abolie en 1981.

Washington réserve son jugement sur le plan de relance japonais

WASHINGTON. Les Etats-Unis se sont dits *« encouragés »* par le programme de relance économique dévoilé, jeudi 26 mars, par le Japon (*Le Monde* du 27 mars), mais ils réservent pour l'instant leur jugement en attendant de prendre connaissance des détails de ce plan, selon des responsables de l'administration américaine. *« Nous apprécions le fait que le Japon comprenne la nécessité de stimuler son économie, mais la question de savoir si ce programme est suffisant reste ouverte »*, a déclaré la représentante américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky. *« Nous sommes encouragés par ce que nous avons entendu, mais les détails sont importants* (...) *et nous les étudierons de près »*, a déclaré pour sa part le secrétaire adjoint au Trésor, Larry Summers.

Le Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir au Japon a adopté, jeudi, les grandes lignes d'un plan de relance de 124 milliards de dollars, le plus grand de l'histoire du pays, pour stimuler une économie au bord de la récession. – *(AFP.)*

Juifs et catholiques ont débattu de la Shoah au Vatican

VATICAN. Pour la première fois, la session annuelle du Comité de liaison judéo-catholique s'est tenue, du lundi 23 au jeudi 26 mars, au Vatican. Le rabbin israélien, Geoffrey Wigoder, a *« salué »* le document récent du Vatican sur la Shoah, tout en regrettant les *« équivoques »* sur le rôle de Pie XII, ou sur *« le lien entre la longue histoire de l'antijudaïsme chrétien et l'indifférence généralisée, voire la collaboration, durant la Shoah »*. Selon le communiqué final, des participants ont exprimé *« les plus vives réserves »* sur la partie historique de ce document.

Président de la commission de dialogue avec les juifs, le cardinal Cassidy a estimé que, *« si des questions subsistent »*, les historiens pourront *« rechercher des éclaircissements supplémentaires »*. La délégation juive y voit un droit d'accès aux archives du Vatican. Mais le Père Pierre Blet, dernier survivant des quatre historiens jésuites qui ont étudié le rôle de Pie XII, a toujours déclaré que les archives n'apporteraient rien de plus que ce qui a déjà été publié. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le Sénat** a approuvé l'octroi de 17,9 milliards de dollars supplémentaires au Fonds monétaire international (FMI), jeudi 26 mars, par 84 voix contre 16. Ce financement doit contribuer à faire face aux crises en Asie. Réclamé par le président Bill Clinton, il doit encore être approuvé à la Chambre des représentants, dominée par les républicains comme le Sénat, mais où son approbation sera plus difficile. – *(AFP.)*

■ **TADJIKISTAN : des affrontements armés** entre un groupe d'opposants tadjiks islamistes et les forces de l'ordre à Kofarnikhon (à l'est de Douchanbé, la capitale) ont fait, mardi 24 mars, au moins 48 morts et plus de 40 blessés, ont indiqué des sources locales. Par ailleurs, plus de cent soldats gouvernementaux, pris en otage mardi, étaient toujours retenus jeudi par les opposants. Après plusieurs années de guerre civile, un cessez-le-feu est en place depuis juin 1997 au Tadjikistan, marqué par des incidents sporadiques. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : l'émissaire américain** chargé du Proche-Orient, Dennis Ross, arrivé jeudi 26 mars en Israël, devait rencontrer, vendredi matin, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et s'entretenir dans la soirée à Ramallah, en Cisjordanie, avec le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Quelques heures avant l'arrivée de M. Ross, M. Nétanyahou a réaffirmé qu'il ne se laisserait pas imposer par les Etats-Unis des concessions contraires à l'idée qu'Israël se fait de ses intérêts, notamment en matière de sécurité. – *(Reuters.)*

Les manifestations d'étudiants se poursuivent en Indonésie

L'armée pourrait bientôt se retrouver en position d'arbitre

Tandis que les négociations se poursuivent entre Djakarta et le FMI pour trouver une issue à la crise économique, l'agitation estudiantine, émaillée de violences, continue sur les campus d'Indonésie, prenant un tour politique. Peu organisée, l'opposition attend son heure et un basculement de l'armée.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Si la politique indonésienne tient du théâtre d'ombres, le premier acte s'est joué avec l'éclatement de la crise économique et les violences de janvier et février. Le deuxième a débuté en mars avec l'arrivée de nouveaux acteurs : étudiants, militaires, bourgeois, dont on ignore encore les liens, le poids et les ambitions. La trame de la pièce, qui pourrait s'intituler *« Fin de règne à Djakarta »*, ne fait donc que se dessiner.

Un cérémonial huilé a conforté, mi-mars, les pouvoirs du président Suharto. Au même moment, sur les campus universitaires, les manifestations ont pris une tournure politique. Des étudiants ont même eu l'audace de brûler l'effigie du vieux président. D'autres ont réclamé un changement de régime et dénoncé la *« collusion, la corruption et le népotisme »*.

LE MALAISE DES OFFICIERS

Une très grave crise économique a donc défait trente ans d'efforts : la dépolitisation de l'Indonésie a vécu. Les émeutiers du début de l'année avaient fait porter le chapeau de la flambée des prix à de petits commerçants, souvent des Chinois. Les manifestations sur les campus ne visent ni les Chinois ni le FMI, ni Washington, dont les pressions exaspèrent le régime : elles montrent du doigt le pouvoir.

Une opposition articulée est-elle en train de naître ? La prudence des opposants, si longtemps impuissants, n'a fait que mettre en relief l'agitation sur les campus et le rôle-clé des forces armées. Au fil des semaines, les activistes ont commencé à coordonner ce qui tenait au départ d'une réaction spontanée. A ce jour, les modérés l'ont emporté. A de rares exceptions près, les rassemblements n'ont pas débordé des campus ainsi que l'exige le commandement des forces armées qui a la haute main sur les forces de l'ordre. Mercredi 25 mars, les forces de sécurité ont cependant dû réprimer une manifestation d'étudiants à 400 kilomètres à l'est de Djakarta, blessant une quarantaine d'entre eux.

Avec moins d'un demi-million d'hommes, dont plus de cent mille policiers, l'armée est privée de moyens à l'échelle d'un archipel de 202 millions d'habitants. Si son commandement s'affiche déterminé à défendre le régime, le malaise commence à remonter les échelons. Comme les étudiants, les officiers intermédiaires appartiennent aux classes moyennes émergentes frappées par l'effondrement de l'économie. En outre, les militaires avaient soutenu, dans les années 60, les étudiants contre Sukarno, père de l'indépendance.

Pour éviter de faire de jeunes « martyrs », le général Wiranto, nouveau commandant en chef et ministre de la défense, a assorti ses sévères avertissements d'invitations au dialogue. Le 20 mars, le général Dibyo Widodo, qui commande la police, a ordonné à ses adjoints d'engager le dialogue avec les universités. En outre, l'une des figures de la contestation sur les campus est le général Hariadi Darmawan, directeur général du ministère des forêts, parent par alliance du général Try Sutrisno, vice-président de la République de 1993 à 1998. Une autre vedette est le professeur Mahar Mardjono, ancien conseiller de Suharto. Des canaux de communication existent donc.

TROISIÈME ACTE

Des liens paraissent également s'établir entre les campus et une opposition qui ne fait que relever la tête. Amien Raïs, enseignant qui dirige une organisation sociale musulmane forte de plus de vingt millions de membres, est apparu à la tribune des campus pour offrir un délai d'*« un semestre »* à Suharto. Ce partisan d'un « pouvoir du peuple » à la philippine estime que le président est *« le problème et non la solution »*, mais juge que la situation n'est pas mûre.

De son côté, avant une attaque d'hémiplégie en janvier, Wahid Abdulrhaman, libéral président d'une autre association qui regroupe près d'une trentaine de millions de musulmans, avait déclaré au *Monde* que l'Indonésie était *« entrée dans un période très difficile, d'une ou deux années, à la suite desquelles l'armée devra trouver une porte de sortie. »*

Tout en réclamant la démission de Suharto, Megawati Sukarnoputri, fille de feu Sukarno et principal point de ralliement des mécontents en 1996, n'est pas encore vraiment sortie du bois. *« Appeler à manifester dans la rue n'est pas une solution. Le navire est en train de couler et, à plus long terme, les forces armées se rangeront aux côtés du peuple »*, nous avait-elle expliqué en janvier. Si tel est le cas, l'armée jouera le principal rôle au cours du troisième et dernier acte.

Jean-Claude Pomonti

Washington entraîne les forces de Djakarta à la répression

Figure de l'opposition, Megawati Sokarnoputri a récemment écrit au président Clinton pour s'étonner que l'armée américaine *« continue d'entraîner l'armée indonésienne »* à des *« opérations psychologiques, au combat en zone urbaine »*, ce qui jouerait *« un rôle essentiel dans la suppression* [d'un mouvement] *populaire »* et *« sape le mouvement démocratique en Indonésie »*. Plusieurs membres du Congrès américain avaient dénoncé, mi-mars, la poursuite de ces programmes de coopération militaire malgré l'annonce qu'il y serait mis fin après un massacre de civils par l'armée indonésienne, en 1991, au Timor-Oriental. La Maison Blanche a confirmé l'existence de ces programmes mais assuré qu'ils n'étaient pas illégaux. – *(AFP.)*

Phnom Penh affirme que les Khmers rouges ont perdu leur dernier bastion

Le régime prétend que l'« ultime scission » s'est produite au sein du mouvement et que ses dirigeants sont en fuite. Mais la radio rebelle assure que le réduit d'Anlong Veng est toujours sous contrôle

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le dernier carré de rebelles khmers rouges, regroupé dans la région d'Anlong Veng, frontalière de la Thaïlande, vit de dures journées. Vendredi 27 mars encore, dans ses émissions du matin, la radio rebelle a démenti, pour la troisième fois en trois jours, l'existence d'une mutinerie contre la direction vieillissante du mouvement, qui regroupe Ta Mok, chef militaire, Noun Chea et Khieu Samphan, aux côtés d'un Pol Pot malade et retraité. Deux cadres seulement, répondant aux noms de Chum et Keo, ont *« trahi »*, a répété l'émetteur clandestin. Les voisins thaïlandais, qui surveillent de près cette région, avancent une version pratiquement identique. Le reste ne serait que propagande de Phnom Penh.

Le son de cloche, en effet, est tout à fait différent dans la capitale cambodgienne : cinq bataillons khmers rouges, soit environ 1 500 hommes sur les 4 000 présents dans l'extrême nord, se seraient retournés contre Ta Mok, disparu depuis une semaine, et contrôleraient Anlong Veng, où une antenne des forces armées royales contrôlées par Hun Sen serait en place depuis jeudi soir. La vieille direction des Khmers rouges serait en fuite. Bref, selon les médias officiels et le gouvernement de Hun Sen, l'« ultime scission » serait intervenue au sein d'un mouvement déjà affaibli par des défections en série depuis que Norodom Sihanouk est remonté sur son trône, en 1993.

RUMEURS RÉCURRENTES

Où se situe la vérité ? Faute d'accès sur place, aucune source indépendante n'est en mesure de confirmer ou d'infirmer les affirmations de Phnom Penh. Cette histoire donne également une impression de déjà vu, notamment avec des rumeurs récurrentes, depuis deux ans, sur la mort de Pol Pot. Enfin, le moment est bien opportun pour Hun Sen, seul au pouvoir à Phnom Penh : si Ta Mok et Pol Pot étaient réellement « au bout du rouleau », le retour au Cambodge, après huit mois d'absence, annoncé pour lundi, du prince Norodom Ranariddh serait relégué au second plan de l'actualité. Après avoir été condamné par un tribunal de Phnom Penh, le prince vient d'être gracié par son père, ce qui lui permet de se présenter à des élections prévues le 26 juillet.

D'un autre côté, une éventuelle mutinerie chez les Khmers rouges pourrait s'inscrire dans la droite ligne d'une fracture apparue l'an dernier. A l'époque, alors que le prince Ranariddh négociait un accord avec les vieux dirigeants du mouvement, des cadres intermédiaires avaient pris langue avec Hun Sen. Le limogeage du prince par Hun Sen, au cours du coup de force des 5 et 6 juillet 1997, avait mis un terme à la tentative de retourner contre la direction des Khmers rouges des commandants d'unité. Des contacts auraient été rétablis ces dernières semaines, notamment par l'intermédiaire de Keo Pok, influent commandant khmer rouge mis sur la touche depuis 1986 pour corruption.

La vérité pourrait s'inscrire quelque part entre ces deux versions contradictoires. La prudence invite, toutefois, à attendre de percevoir, au-delà de la fumée, l'étendue de l'incendie, ce qui devrait être le cas dans les prochains jours.

J.-C. P.

Droits de l'homme : l'AMDH appelle le régime marocain à « effacer les séquelles de la répression politique »

C'EST un bilan sans concession des violations des droits de l'homme que dresse l'Association marocaine des droits humains (AMDH) dans son rapport annuel, présenté jeudi 26 mars à Rabat. Côté positif, l'Association, animée par des opposants au régime dont beaucoup ont connu la prison, observe que personne n'est décédé en 1997 dans les locaux de la police et que les mauvais traitements y sont en diminution constante. Les contraintes sur la presse se sont également allégées, reconnaît le rapport.

En revanche, l'AMDH, présidée par Abderrahmane Benamar, rappelle que nombre de points noirs subsistent : l'absence d'informations sur le sort d'une soixantaine de personnes disparues entre 1963 et 1995 ; l'attente d'une indemnisation financière pour celles qui ont finalement été relâchées ; l'impunité dont continuent à bénéficier les responsables des disparitions (7 l'année passée, contre 104 en 1996). Il faut *« effacer les séquelles de la répression politique à travers la mise en liberté de l'ensemble des détenus politique* [essentiellement des militants islamistes] *et la régularisation de leur situation, liquider le dossier des disparus, permettre au citoyen Abraham Serfaty de regagner sa patrie, le Maroc, lever le siège autour du citoyen Abdessalam Yassine* [un dirigeant islamiste en résidence surveillée, sans jugement, depuis 1989] *et donner aux victimes de la répression politique le droit d'obtenir un passeport et de circuler librement »*, résumait l'Association dans un communiqué publié au lendemain de l'investiture du gouvernement dirigé par le Abderrahmane Youssoufi.

Dans son rapport, l'AMDH revient par ailleurs sur le scrutin de novembre 1997 qui a débouché sur *« l'alternance »* et l'arrivée d'un socialiste au poste de premier ministre. La fraude, le trafic et l'achat de voix ont marqué cès élections. Le peuple marocain n'a toujours pas droit à l'autodétermination, observe l'Association, qui attend beaucoup de l'alternance en cours. A ses yeux, le retour d'un ministère des droits de l'homme est une bonne chose, d'autant qu'il est dirigé par un homme, Mohamed Aujar, peu suspect de complaisance. Avant d'être un responsable du Rassemblement national des indépendants (RNI), l'un des partis de la coalition gouvernementale, M. Aujar, un journaliste de formation, est l'un des fondateurs de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH), l'autre organisation active au Maroc.

J.-P. T.

TROIS QUESTIONS À...

Me ABDERRAHIM BERRADA

1 Comme avocat, vous avez été de tous les combats pour les droits de l'homme. De quelle situation hérite le nouveau gouvernement en cette matière ?

D'un passif très lourd. On continue de nier l'existence de plusieurs dizaines de détenus politiques. Il s'agit d'islamistes qui, à ma connaissance, n'ont jamais eu recours à la violence. Je ne vois pas pourquoi ils n'ont pas bénéficié de la grâce générale royale de juillet 1994. A propos du bagne de Tazmamart, il faut que les familles soient autorisées à récupérer les corps de tous ceux qui sont morts là-bas. Elles ont également droit à une indemnisation financière, de même que les rescapés de Tazmamart et des autres bagnes. Restent les disparus. On est sans nouvelles de certaines personnes depuis plus de trente ans. L'Etat doit savoir ce qu'elles sont devenues. Si elles sont encore en vie, il faut les relâcher ; et si elles sont mortes, il faut rendre leurs corps.

2 Le cas d'Abraham Serfaty est toujours en suspens ?

Je voudrais que mon client retourne dans son pays. Après dix-sept ans de détention, il a été expulsé il y a plus de six ans vers la France, qui lui a donné l'asile politique en tant qu'*« opposant marocain »*. Notre ministre de l'intérieur, Driss Basri, prétend, contre toute évidence que M. Serfaty est citoyen brésilien – pays où il n'a jamais mis les pieds. Le serait-il, il est aussi citoyen marocain et ce pays n'a pas le droit d'expulser l'un de ses ressortissants. Aucun État n'agit ainsi.

3 Le nouveau gouvernement inclut un ministère des droits de l'homme. Est-ce une bonne chose ?

C'est une aberration. Un État normal, qui respecte les droits de l'homme, n'a pas à avoir un ministère des droits de l'homme. Les droits de l'homme, c'est l'affaire de tout l'appareil d'État et, en particulier, de la justice. En revanche, il devrait y avoir, comme en France, une instance consultative réunissant des sages, des universitaires, des représentants du monde associatif, qui émettrait des avis sur les droits de l'homme entendus au sens large. Mais de grâce pas de ministère !

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

DROITE François Léotard, président de l'UDF, a répondu, jeudi 26 mars, à François Bayrou, président de Force démocrate, en annonçant la convocation des responsables des composantes de la confédération, pour *« vérifier si le pacte fondateur de l'UDF a des raisons d'être rompu »*. ● RAYMOND BARRE a apporté son soutien à l'initiative de M. Bayrou visant à créer un nouveau *« parti du centre, centre-droit »* (*Le Monde* du 27 mars), que condamne, au contraire Alain Madelin, président de Démocratie libérale. ● CHARLES MILLON (UDF-DL), réélu à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes avec les voix du Front national, a réuni à Lyon, jeudi soir, un meeting au cours duquel il a rejeté les appels à donner sa démission. ● LE PARTI SOCIALISTE écarte toute hypothèse d'un rapprochement avec le centre, alors que les radicaux de gauche se rapprochent des radicaux de droite.

François Léotard s'efforce de faire barrage à la scission de l'UDF

Le président de la confédération libérale et centriste tente de jouer sur la fibre anti-RPR de ses membres pour contrer l'initiative de François Bayrou, qui a annoncé la création d'un nouveau parti. Le dirigeant centriste bénéficie, en revanche, du soutien de Raymond Barre

PHILIPPE SÉGUIN a rendu service à François Léotard en étrillant l'UDF. Contraint de riposter, après la proposition de François Bayrou de substituer à l'UDF un nouveau parti unitaire *« du centre et du centre-droit »*, le président de la confédération a commencé par actionner, jeudi 26 mars, le seul réflexe fédérateur qui vaille à l'UDF, c'est-à-dire la rivalité avec le RPR.

Lors d'une conférence de presse, M. Léotard a commencé par dénoncer vigoureusement les attaques lancées, mercredi, par M. Séguin, qu'il n'a pas nommé. Revenant sur l'élection à des présidences de région de cinq UDF grâce aux voix du Front national, dont M. Séguin a rejeté la responsabilité sur la confédération, il a déclaré : *« J'ai trouvé cette présentation des faits tout à fait désagréable et inconvenante. J'ai peu apprécié les commentaires qui ont été faits concernant l'UDF à ce sujet. »* M. Léotard a ajouté que *« la tentation de faire alliance a été partagée entre le RPR et l'UDF »*. Ces cinq présidents, a-t-il fait valoir, ne sont pas le produit *« de l'immaculée conception »*, et les conseillers régionaux RPR *« qui ont voté pour eux l'on fait sur instruction »*.

L'ancien ministre de la défense a condamné de nouveau, dans la foulée, l'*« affaiblissement des convictions »* et la conception *« patrimoniale »* du pouvoir, qui a conduit des *« crétins utiles »*, selon l'expression utilisée jadis par les communistes pour désigner les sociaux-démocrates, à s'ouvrir à l'extrême droite.

Pour rester sur le terrain de sa réponse à M. Séguin, le président de l'UDF s'est ensuite dit partant pour convenir, avec le RPR, que des « primaires » entre les deux partis auraient lieu aux européennes, aux législatives et à la présidentielle.

« 2, 3 OU 4 MORCEAUX »

Le principe des primaires servait à point son propos : comment, avec ce mécanisme, l'UDF survivrait-elle face au RPR si elle se divisait *« en deux, trois ou quatre morceaux ? »*, a interrogé M. Léotard. La division, c'est ce que le président de l'UDF a implicitement accusé M. Bayrou de susciter par sa proposition de nouveau parti, au risque de faire des actuelles composantes de l'UDF les détentrices des pas-de-portes de la *« rue des boutiques obscures »*. Pour répliquer à M. Bayrou, M. Léotard a ensuite tenté de reprendre à son compte l'opération de refondation de l'UDF dont M. Bayrou tente d'être l'organisateur. N'écartant pas l'idée de la naissance d'un nouveau parti en lieu et place de l'UDF, il a annoncé qu'il réunira en début de semaine prochaine les présidents des cinq composantes de l'UDF. Cette réunion aura pour objectif de *« vérifier si le pacte fondateur de l'UDF a des raisons d'être rompu, et pour quels objectifs »*. M. Léotard veut contraindre M. Bayrou à se dévoiler davantage et, le cas échéant, à prendre l'initiative d'une rupture et d'un changement de cap stratégique. En clair, M. Léotard demandera à M. Bayrou s'il est favorable à un parti où, d'une part, Alain Madelin et les libéraux soient *« à l'aise »*, et qui, d'autre part, s'oppose tout autant à la gauche qu'au Front national.

« Il faudra préparer une alternative claire au socialisme, et non pas laisser entendre que l'on pourrait venir un jour ou l'autre à son secours », a prévenu M. Léotard.

Si les cinq tombaient d'accord sur un même objectif, le président de l'UDF s'est dit prêt à consulter, après les parlementaires, les adhérents de l'UDF. Cela tombait à pic puisque, quelques heures auparavant, M. Bayrou avait formulé la même proposition, qui revenait à apporter un certain apaisement à M. Léotard. Jeudi soir, sur France 2, le président de Force démocrate a indiqué qu'il est décidé à aller *« jusqu'au bout »* pour, en quelque sorte, *« défendre le projet de Tony Blair en France, un projet réconciliateur, au centre »*.

« PETITES INTRIGUES »

Les réactions à l'appel de mercredi de M. Bayrou ont été sans doute moins nombreuses que ce dernier l'espérait. Il se serait probablement bien passé, en tout cas, de celle de Valéry Giscard d'Estaing, pour qui *« si l'UDF se réorganise et change de nom, ça n'a ni avantage, ni inconvénient »* et cela se résume à de *« petites intrigues quotidiennes ou personnelles »*. Il peut en revanche se réjouir de celle de Raymond Barre. Dans un entretien au *Figaro* du 27 mars, l'ancien premier ministre *« souhaite »* la réussite du *« grand centre »*, mais pose comme condition à son succès *« l'effacement du devant de la scène et des médias de tous ceux qui pendant vingt ans ont exercé des fonctions de responsabilité »*.

Outre trois secrétaires généraux de Force démocrate, ce qui ne constitue pas une surprise considérable, les dirigeants centristes du Nord, et Hervé de Charette, lui ont également apporté leur soutien deux députés libéraux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Arthur Paecht (Var) et Rudy Salles (Alpes-Maritime). En revanche, José Rossi, président des députés de Démocratie libérale, a reproché à M. Bayrou de vouloir *« brûler les étapes »*, tandis que M. Cornillet prévient que *« le radicalisme n'est pas soluble dans la démocratie chrétienne »*. Vendredi sur RTL, M. Madelin a qualifié de *« mauvais coup »* l'initiative de M. Bayrou. *« Il a tenté un coup de force pour casser l'UDF. Il est clair que je ne marche pas dans ce coup-là*, a-t-il ajouté. *Ce sera sans moi et sans Démocratie libérale. »*

Cécile Chambraud

Robert Hue et François Léotard reçus lundi à l'Elysée

Dans son allocution solennelle à la télévision, lundi 23 mars, Jacques Chirac avait annoncé qu'il recevrait *« dans les prochaines semaines les responsables des formations politiques républicaines »* pour *« conduire une grande réflexion »* sur la modernisation de la vie politique. M. Chirac avait notamment évoqué *« la réforme de certaines lois électorales et celle du cumul »* des mandats.

Le chef de l'Etat commencera ses consultations, lundi 30 mars, en recevant Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, et François Léotard, président de l'UDF. L'ancien ministre de la défense, battu à la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, devrait défendre, devant M. Chirac, le choix du scrutin majoritaire uninominal à un tour qui, selon lui, offre *« une plus grande clarté dans l'expression »*. *« La proportionnelle, c'est la certitude de l'impuissance »*, a réaffirmé M. Léotard, jeudi 26 mars.

Charles Millon proclame l'indépendance politique de Rhône-Alpes

LYON
de notre envoyé spécial

« Merci pour ce réconfort. Très franchement j'en avais besoin. » Devant un peu plus de mille cinq cents de ses amis, réunis jeudi 26 mars au soir dans une salle lyonnaise, Charles Millon a pu oublier sa solitude parisienne, sa condamnation par tous ceux avec qui, depuis plus de vingt ans, il conduit son action politique nationale. Chez lui, dans cette région Rhône-Alpes dont, depuis dix ans, il se fait le porte-drapeau, il n'y a pas le moindre soupçon, le moindre doute. *« Millon président ! »* a été le seul cri lancé par ses supporteurs qui n'imaginent pas un instant de laisser le pouvoir à la gauche et qui ne comprennent pas le *« procès »* fait à leur *« ami »*, à celui à qui ils ne cessent de dire *« merci »*.

A la tribune ils sont entre eux. Aucun des amis parisiens de « Charles » n'a fait le déplacement. Il aura, lui-même, un mot pour excuser *« François d'Aubert, Philippe Vasseur, Christine Boutin, qui se faisaient une joie de venir, mais qui n'ont pas pu se dégager d'autres obligations, et bien d'autres à qui j'ai dit que c'était une réunion de famille et qui viendront quand ce sera plus ample »*. Il suffit au président du conseil régional de Rhône-Alpes d'être entouré de ses principaux colistiers, de Michel Thiollière, le maire (UDF-radical) de Saint-Etienne, de Gérard Ducarre, le président du groupe RPR de l'assemblée régionale, et d'Alain Mérieux, cet ami proche de Jacques Chirac et dont M. Millon entend bien faire son premier vice-président.

Tous, avant lui, vont dire la même chose, à l'image d'Etienne Blanc, le jeune maire (UDF-DL) de Divonne-les-Bains : *« Depuis le 20 mars, nous vivons quelque chose qui s'apparente à l'épouvantable, un procès injuste, un procès impitoyable. »* Mais ce procès, il n'est – à entendre les orateurs – conduit que par les médias et par la gauche. Du désaveu des dirigants de la droite républicaine, il n'en sera pratiquement rien dit, si ce n'est lorsque M. Ducarre évoquera *« les pseudo-amis de Charles qui jouent les moralisateurs »*, ce qui amènera la salle à scander *« Geffroy, démission ! »*, s'en prenant à Marie-Thérèse Geffroy, cette élue lyonnaise, membre du secrétariat national du RPR, qui a annoncé qu'elle se désolidarisait de sa tête de liste.

« LYNCHAGE »

Ou, encore, quand M. Mérieux préviendra qu'il reste *« fidèle à* [ses] *amitiés parisiennes »* et que quelqu'un lui lancera *« Chirac ? »*, s'attirant cette réponse : *« Je le lui ai dit. »* M. Mérieux entend faire partie, avant tout, *« de la garde prétorienne de Charles Millon »*. Il ne supporte pas la *« meute des chiens, des clébards, la curée »*, cette *« sorte de lynchage »*. Et à son président de région, il lance : *« Je ne sais pas où tu nous mènes, mais on y va ! »*

Les explications données par M. Millon ont apporté un élément de réponse à l'interrogation de M. Mérieux en dressant ce qu'il a appelé lui-même une *« feuille de route »*. D'abord, ne pas tenir compte des directives ou des conseils parisiens. De son entretien du matin avec Valéry Giscard d'Estaing, il n'a voulu retenir que le *« salut »* de l'ancien président de la République à ce rassemblement de jeudi soir et les trois questions auxquelles il lui a demandé de répondre : *« Pensez-vous modifier vos convictions personnelles ? Pensez-vous appliquer un autre programme que celui que vous avez proposé aux électeurs ? Gouvernerez-vous avec des personnes qui défendent une idéologie différente ? »*

La réponse étant trois fois « non », l'affaire, pour M. Millon, est entendue. Tant pis pour ceux qui *« à Paris, nous reprochent de faire notre petite cuisine »* – expression utilisée par Philippe Séguin – car *« il y a urgence à refonder la droite, et cela impose qu'on dépasse les ambitions personnelles et les querelles de clocher »*. Et à ceux qui, toujours *« à Paris, m'ont déjà voué aux gémonies »*, la réplique est toujours la même : *« La droite parlementaire est majoritaire en Rhône-Alpes. »*

L'affaire est entendue. M. Millon ne démissionnera pas de la présidence de conseil régional. Il veut, au contraire, appliquer son programme dans sa région et faire de celle-ci un *« exemple en matière de rénovation »*. Jeudi soir, il a proclamé l'indépendance politique de Rhône-Alpes.

Thierry Bréhier

Valéry Giscard d'Estaing : « Ce n'est pas à moi de lui dire ce qu'il a à faire »

VALÉRY GISCARD D'ESTAING n'a pas de réponse toute faite aux interrogations de Charles Millon. Invité, jeudi 26 mars, de France 3, l'ancien président de la République, qui avait reçu, le matin, le président UDF du conseil régional de Rhône-Alpes, élu le 20 mars avec les voix du Front national, a refusé de lui conseiller publiquement de conserver ou de quitter sa présidence. *« Je lui ai dit que ce n'est pas à moi de lui dire ce qu'il a à faire, mais que je peux lui donner des éléments pour éclairer sa décision »*, a indiqué l'ancien chef de l'Etat.

M. Giscard d'Estaing a déclaré avoir posé trois questions à M. Millon. *« Une question à vous-même : pensez-vous modifier vos convictions personnelles ? Une question par rapport à ses électeurs : pensez-vous appliquer un autre programme que celui que vous avez proposé à vos électeurs ? Et enfin une question par rapport à l'exécutif régional : pensez-vous pouvoir gouverner la région avec seulement des personnes élues sur votre liste ou des personnes qui partagent la même idéologie, par exemple les chasseurs ? »*, a-t-il raconté. *« C'est à lui de répondre à ces trois questions et c'est à lui, ensuite, d'en tirer les conséquences »*, a ajouté le fondateur de l'UDF.

En revanche, M. Giscard d'Estaing a expliqué ce qu'il aurait fait si, au soir du dimanche 15 mars, il n'avait pas eu, en Auvergne, une majorité relative : *« Le mardi soir, j'aurais remis ma démission du conseil régional (...). Je ne voulais pas aller siéger dans ces conditions »*, a-t-il affirmé. L'ancien chef de l'Etat a qualifié de *« ragots »*, de *« bobards »* et de *« venin »* les informations selon lesquelles il aurait encouragé M. Millon à accepter les voix du Front national (*Le Monde* du 25 mars) : *« Je n'ai eu aucune communication d'aucune sorte avec Charles Millon entre l'élection du 15 mars et son élection à la présidence de Rhône-Alpes, ni par téléphone ni par personne interposée »*, a-t-il assuré.

La droite hésite entre « primaires » et « guillotine »

PORTE-PAROLE du RPR, François Fillon a réaffirmé, dans un entretien publié vendredi 27 mars par *Libération*, la fin de la *« systématisation »* des candidatures uniques de l'opposition.

Ce changement de stratégie avait été annoncé la veille par Philippe Séguin, lors d'une réunion de jeunes militants (*Le Monde* du 27 mars). A titre personnel, le président du RPR, comme Charles Pasqua, aurait préféré présenter des listes séparées dès les élections régionales. Il estime, en effet, que dans certains cas l'union de l'opposition peut se révéler *« contre-productive, réductrice »*.

Le contexte politique, marqué par l'échec de la droite aux élections législatives du printemps, l'a toutefois empêché de mettre en œuvre la stratégie électorale qui avait sa préférence.

En revanche, aux élections cantonales, plus d'une centaine de « primaires » ont eu lieu. Le RPR a constaté, dans ces cantons, que l'opposition réalise un gain d'au moins 5 points et que, du même coup, l'abstention et le vote en faveur du Front national est en recul. Se référant à ces résulats, M. Fillon affirme dans *Libération* qu'*« en marquant fortement notre identité politique, nous pouvons élargir notre audience »*.

« RATISSER LARGE »

Cette stratégie de primaires, si elle permet, en principe, de *« ratisser »* plus large en présentant une offre électorale plus diversifiée, présente toutefois le risque de disperser les candidats de droite face à celui de l'extrême droite, dans les départements où le Front national est désormais fortement implanté. Au premier tour des législatives de 1997, le FN était ainsi arrivé devant la droite RPR-UDF dans une douzaine de circonscriptions, notamment dans le Var, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes.

C'est précisément pour contrer le Front national que Renaud Donnedieu de Vabres, député (UDF-DL) d'Indre-et-Loire, a proposé, comme Alain Juppé, que soit appliquée aux élections législatives la règle qui prévaut pour l'élection présidentielle, c'est-à-dire le maintien au second tour des deux seuls candidats arrivés en tête au premier tour. Cette « guillotine », qui supprime les « triangulaires », ne manquerait pas d'efficacité pour la droite. Lors des législatives de 1997, sur 73 triangulaires entre la droite, la gauche et le Front national, le candidat du FN s'est trouvé en troisième position dans 48 circonscriptions et se serait donc trouvé éliminé si cette règle avait été appliquée. Dans 17 cas, c'est le candidat de gauche qui n'aurait pas pu figurer au second tour. Dans 8 cas seulement, c'est le candidat RPR ou UDF qui aurait été éliminé du second tour.

Il est évident, cependant, que, pour la droite, ce système de *« guillotine »* est incompatible avec un mécanisme de primaires : en dispersant les voix de droite sur plusieurs candidats, les primaires risqueraient fortement, en effet, de conduire à l'élimination du second tour de nombreux candidats RPR ou UDF.

Gérard Courtois et Jean-Louis Saux

Les radicaux de droite et de gauche lancent un appel commun

JEAN-MICHEL BAYLET, président du Parti radical de gauche (PRG), une des cinq formations de la majorité « plurielle », qui comptent deux ministres au gouvernement, et Thierry Cornillet, président du Parti radical, composante de l'UDF, ont lancé ensemble, vendredi 27 mars, un « Appel des radicaux pour la République ».

Dans un texte commun, MM. Baylet et Cornillet estiment, *« après l'intervention bienvenue du président de la République »*, que, *« au-delà de* [leurs] *différentes alliances »*, *« il est temps de* [s']*exprimer, ensemble, car c'est de la défense de la République et de sursaut salutaire qu'il s'agit »*.

Pour les deux responsables radicaux, le fort taux d'absention des élections régionales et l'élection de cinq présidents de conseil régional avec des voix de l'extrême droite sont *« les signes forts d'une mise en danger de la République »*. *« La République de tolérance, de respect, de fraternité d'égalité et de liberté est malmenée. Ses idéaux sont galvaudés, si bien que certains citoyens en oublient les repères »*, expliquent MM. Baylet et Cornillet.

Se prévalant tous deux d'une même *« méthode radicale »*, qui *« suppose écoute, tolérance, souci de réunir mais surtout vérité (...) du diagnostic et de la vérité des solutions »*, les deux chefs de parti dressent un diganostic commun : *« C'est sur des constats erronés que s'appuient les logiques perverses que nous dénonçons. La situation politique actuelle se caractérise par une série d'impostures et de faux semblants. »*

DEUX MEETINGS COMMUNS

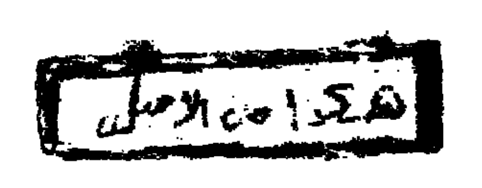
Au rang des premières, écrivent MM. Cornillet et Baylet, on trouve d'abord celle *« de faire croire que l'Europe se construit contre la nation »*. Puis celle que *« l'autorité républicaine a besoin d'autoritarisme »*, ou que *« la France restera elle-même en se séparant par l'exclusion économique ou le racisme de pans entiers de son peuple »*. Ils dénoncent, enfin, les *« faux semblants »* d'une classe politique qui *« réduit la politique à des additions de voix et à des combinaisons d'état-major »*. *« L'attrait ou la conservation du pouvoir aveuglent certains au point qu'ils justifient l'injustifiable et jouent avec leur Meccano »*, écrivent-ils.

Et de stigmatiser aussi ceux qui *« ramènent le débat politique à une lutte pour des places »*. *« C'est bien cette image qui conforte l'antiparlementarisme, qu'a voulu laisser se développer l'extrême droite. Faust sait pourtant que la jeunesse a un prix ! »*

Pour les deux responsables, la défense de *« la République et de la démocratie »* passe par la conscience des citoyens. Ils ont décidé de tenir deux meetings communs. *« Le radicalisme n'est pas soluble dans la démocratie-chrétienne »*, avait expliqué M. Cornillet, le 26 mars, au lendemain des annonces par le président de Force démocrate, François Bayrou, de la création d'un *« parti du centre, centre-droit »*. *« La place du radicalisme est bien au centre et au centre-gauche »*, ajoutait-il.

Ariane Chemin







La gauche de la gauche refuse que la lutte contre le FN place les revendications sociales au second plan

MERCREDI 18 MARS, quatre jours avant le second tour des élections cantonales, Lionel Jospin a téléphoné à Dominique Voynet : *« Une cantonale, c'est difficile. Je sais de quoi je parle,* rassure le conseiller général de Cintegabelle. *Mais je voulais te dire que si tu perds, ça ne change rien, ni pour les Verts, ni pour le gouvernement. »* Dimanche 22 mars, après la belle victoire de la ministre de l'environnement dans un canton difficile, à Dole-Nord-Est (Jura), M. Jospin l'a rappelée pour la féliciter. Le message est limpide. Déroute de la droite ou pas, c'est toujours, et encore, l'équation de la gauche plurielle qui vaut.

Le message, quoique clair, n'a pas calmé les inquiétudes au sein de la gauche radicale ou critique. Pour contrer la menace du Front national, des discours « républicains », rassemblant dans une cause commune la gauche et la droite, se sont multipliés. Ce *« centre »* à prendre ne va-t-il pas raviver les tentations de certains qui, au PS, ont toujours lorgné dans sa direction ? Place du Colonel-Fabien, toutefois, on se veut rassurant pour l'électorat de gauche. Robert Hue est persuadé qu'il *« n'existe pas de centre gauche politique »* et que l'avenir passe bien, toujours, par une gauche plurielle. *« La situation est paradoxale »*, résume l'ex-communiste Martial Bourquin, maire d'Handincourt (Doubs), aujourd'hui proche de Pierre Moscovici. *« Ce qui se passe à droite justifie qu'on s'interroge sur un grand parti social-démocrate recomposé, à la mode allemande ou italienne. Mais en même temps, le concept de gauche plurielle gêne ce débat. »*

« CHANTAGE »

Patrick Braouezec, député communiste (refondateur), voit néanmoins sa *« grande crainte »* ravivée. *« Déjà, dans la loi Chevènement sur l'entrée et le séjour des étrangers, la majorité plurielle a manifesté son désir de consensus républicain. Du coup, le débat, nous l'avons eu avec la seule droite extrême – Christian Estrosi, Marie-Christine Boutin –, et la droite, qui aurait pu signer des deux mains, n'était pas là. »* Rémi Barroux, animateur de Ras l'Front – une organisation toujours très méfiante à l'égard des partis politiques –, renchérit : *« Notre grande peur, c'est que, comme le FN attire désormais une partie de la droite, la gauche n'émette des signaux vers les électeurs centristes. »*

A la veille de la manifestation nationale du 28 mars contre le FN, les inquiétudes demeurent dans la gauche radicale. On y redoute que la mise en avant de certains thèmes *« moraux »* chers à la coalition gouvernementale – modernisation de la vie politique, antifascisme – ne fasse passer au second plan les revendications *« sociales »*. Le 25 mars, dans un texte commun, des syndicalistes de SUD, comme Christophe Aguiton, du Groupe des dix, de la CGT-finances, de la CFDT-banque, ou encore Jean-Claude Amara, de Droits devant ! !, *« refusent le chantage qui veut que les luttes sociales profitent au Front national »*. M. Braouezec est encore plus direct : *« Si à chaque fois qu'on râle, des voix de ministres s'élèvent pour nous dire que l'on fait le jeu de l'extrême droite, l'intention du gouvernement sera claire... »*

Alain Beuve-Méry et Ariane Chemin

Le PS écarte tout rapprochement immédiat avec le centre

MÊME si Lionel Jospin a affirmé clairement, le 25 mars à l'Assemblée nationale, son attachement à la gauche plurielle présentée comme un *« pôle de stabilité »*, des inquiétudes persistent au sein de la gauche radicale ou *critique* sur la réapparition, compte tenu de la *« décomposition »* de la droite, d'une tentation centriste au Parti socialiste. *« Il ne faut jamais considérer que la question du centre est réglée au PS »*, théorise Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste, qui entend être *« vigilant »*. Mais, ajoute le sénateur de l'Essonne, *« Lionel, le centre, on sait que ce n'est pas son truc. C'est notre borne témoin »*.

Le PS, qui tient un conseil national samedi 28 mars, nie en effet toute tentation centriste. Hostile à une telle ouverture, M. Jospin pense que le PS doit occuper une position centrale sur l'échiquier politique autour d'une stratégie de *« rassemblement de la gauche »*. Ministre de Michel Rocard en 1988, il était critique sur l'ouverture au centre, ne manquant jamais de faire remarquer qu'il y avait alors *« une majorité de gauche »*. *« Notre centre est à droite*, expliquait-il le 10 février 1996. *On ne va pas s'aventurer dans des jeux aventureux. Ils sont à droite et cela ne sert à rien de construire n'importe quoi. »*

Premier ministre, M. Jospin n'a pas changé de stratégie. Il ne se réjouit pas de la crise de la droite et juge qu'un face-à-face entre la gauche et le Front national serait *« mortifère »*. Dans les conseils régionaux, M. Jospin est favorable à la jurisprudence qu'il avait mise en œuvre en 1986, alors qu'il était premier secrétaire, et qui l'avait conduit en Champagne-Ardenne, pour ne pas faire le jeu du Front national, à ne pas priver le centriste, Bernard Stasi des moyens d'exercer sa présidence. Il avait été mis en minorité au bureau exécutif, mais les socialistes avaient appliqué cette règle, en Champagne-Ardenne comme en Ile-de-France et ils devraient s'en inspirer aujourd'hui en Franche-Comté en laissant la droite gouverner la région.

Formé à l'école de François Mitterrand, François Hollande est sur la même ligne. Devant le congrès de Brest, le 23 novembre 1997, le premier secrétaire du PS avait écarté toute « blairisation » de son parti : *« Au nom d'une pseudo-modernisation, que l'on ne compte pas sur les socialistes pour devenir des libéraux de gauche ! »*

« VIRTUALITÉ »

Quand Laurent Fabius, chantre du *« socialisme moderne »* du XXIe siècle, accueille Tony Blair à l'Assemblée nationale, le communiste refondateur Patrick Braouezec relève que cela intervient à un moment où *« les relais économiques du PS n'aspirent qu'à un recentrage »*. L'ancien premier ministre aurait-il vocation à faire la synthèse entre le chef du gouvernement britannique et Gerhard Schröder, le challenger social-démocrate d'Helmut Kohl ? Au-delà d'une parenté dans la *« modernité »*, nul ne fait au PS de réel procès d'intention à M. Fabius, le rôle de chef de file du « blairisme » étant tenu marginalement par Jean-Marie Bockel, maire de Mulhouse. *« Ceux qui pensent à une ouverture au centre ne peuvent pas passer à l'acte*, observe Jean-Christophe Cambadélis, proche du premier ministre, chargé des relations extérieures et des fédérations au secrétariat national du PS. *Jospin ne leur laisse aucun espace politique pour le faire. Ils ne peuvent donc jouer que sur la virtualité. »*

Les proches de M. Jospin notent tout au plus qu'une alliance au centre ne pourrait tenter M. Fabius que dans la perspective, encore lointaine, de l'après-Jospin, s'il se trouve alors en compétition avec Martine Aubry ou Dominique Strauss-Kahn. *« Le centre, c'est nous ! »*, lance, un brin provocateur, Jean-Marie Le Guen, patron de la fédération de Paris, pour qui *« le PS a vocation à occuper le centre de la société. C'est la fonction de la gauche »*. *« Le PS opère la synthèse de demandes contradictoires : l'efficacité économique et la solidarité. On ne défend pas seulement des classes sociales mais l'intérêt général »*, note ce jospiniste proche du ministre de l'économie, pour qui la question d'un rapprochement avec le centre se pose d'autant moins que *« le centre est incapable d'accoucher »*.

Privés de leur leader, M. Rocard étant peu présent dans les débats internes, les rocardiens se jospinisent de plus en plus et donc s'éloignent du centre. *« Une tentation centriste ? On n'en est pas là et rien ne peut se découvrir avant plusieurs années »*, diagnostique Alain Bergounioux, qui est plus que sceptique sur les projets de François Bayrou.

Proche lieutenant de M. Fabius, Claude Bartolone ne croit pas davantage à une alliance avec le centre. Après avoir entendu le discours de M. Blair, le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale confiait à son ami Paul Quilès : *« J'ai l'impression qu'il relisait la lettre à tous les Français* [de François Mitterrand en 1988]. » *« Ce serait suicidaire pour le PS de lâcher la position qui est la sienne pour grappiller une virtualité centriste »*, confie M. Bartolone. Pour autant, mais à plus long terme, M. Bartolone ne ferme pas la porte à tout rapprochement, mais encore faut-il que le mouvement vienne des centristes eux-mêmes : *« Il faut qu'ils répondent aux mêmes questions que celles sur lesquelles le PC s'est repositionné : l'Europe et la réforme. »* Pour le député fabiusien, le grand rendez-vous aura lieu lors de l'élection présidentielle. *« On verra de quel côté ils tombent »*, prévient-il en prenant date.

Michel Noblecourt

Bernard Harang, président (UDF-DL) de la région Centre, démissionne

M. Baur peine à former son exécutif en Picardie

BERNARD HARANG, président (UDF-DL) du conseil régional du Centre, a annoncé sa démission, vendredi 27 mars, dès l'ouverture de la séance de l'assemblée. Il avait été élu, le 20 mars, avec 36 voix – dont des voix du Front national – contre 33 au candidat socialiste, Michel Sapin, et une à Jacques Prodomme (LO). Il y avait eu 7 bulletins blancs. Aussitôt suspendu de son parti, M. Harang était dans une situation politique très inconfortable, dont il a tiré les conséquences, comme Jean-Pierre Soisson (UDF), président démissionnaire en Bourgogne.

Après la défection de plusieurs conseillers de droite qui avaient exprimé publiquement leur trouble et la démission d'un élu UDF de la commission permanente, M. Harang était dans l'incapacité de faire désigner l'exécutif de l'assemblée. Déjà, l'installation de la commission permanente, le 23 mars, s'était déroulée dans la plus totale confusion : la gauche ayant décidé de ne pas participer au vote, seuls douze élus RPR-UDF et huit FN avaient été désignés. La séance, suspendue, devait reprendre le 27 mars. Plus de cinq mille personnes, emmenées par M. Sapin, ont défilé, le 25 mars à Orléans, pour réclamer sa démission.

En Picardie, les élus devaient se retrouver, vendredi à 16 heures, pour procéder à l'élection des vice-présidents. La démission de M. Harang, après celle de M. Soisson, accroît la pression sur Charles Baur (UDF-FD), même si celui-ci semblait en mesure, en milieu de semaine, de pouvoir constituer un exécutif restreint, composé de l'unique élu CPNT, Michel Blondin, ainsi que de cinq ou six élus RPR-UDF. Faute de quorum, M. Baur avait dû suspendre la séance, qui s'était tenue, le 24 mars, dans une ambiance très houleuse (*Le Monde* du 26 mars). Gérard Lalot (PC), candidat de la gauche à la présidence de la région, qui réclame la démission de M. Baur, a annoncé, jeudi, que les élus de gauche comptaient *« mettre tout en œuvre pour mener le combat dans l'hémicycle contre la coalition de la honte »*. A l'appel de plusieurs partis de gauche et de syndicats, un rassemblement était prévu vendredi devant le conseil régional.

En Franche-Comté, après la démission de Jean-François Humbert (UDF-PPDF), élu avec les voix du FN, le groupe RPR-UDF-divers droite avait refusé de reprendre la séance. Une nouvelle session était prévue pour le 3 avril. Mais le préfet de Franche-Comté, Claude Guéant, a proposé, jeudi, en se fondant sur un avis du Conseil d'Etat, d'avancer au lundi 30 mars l'élection du président de région. Il en a averti par lettre le doyen d'âge du conseil régional, Pierre Milloz (FN), qui s'est déclaré *« extrêmement réticent »* devant cette proposition.

En Bourgogne, après la démission, mercredi 25 mars, de M. Soisson, élu avec les voix du Front national, le conseil régional pourrait, conformément aux souhaits du préfet de région, être convoqué le 3 avril. Enfin, le conseil régional de Rhône-Alpes devrait se réunir, lundi 30 mars, pour désigner les vice-présidents de Charles Millon (UDF-DL), qui doit compter sur le refus d'une vingtaine de conseillers RPR-UDF d'accepter les voix du FN.

Bruno Caussé et Jean-Baptiste de Montvalon (avec Régis Guyotat à Orléans)

José Rossi (UDF-DL) devient président de l'assemblée de Corse

AJACCIO
de notre correspondant

Deux heures et un seul tour de scrutin ont suffi, jeudi 26 mars, à l'assemblée de Corse pour élire son président et les membres de sa commission permanente, le président et les membres de son conseil exécutif. Le député UDF-DL de Corse-du-Sud, José Rossi, ancien ministre, a ainsi pris possession du fauteuil occupé depuis 1984 par Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), qui n'avait pas demandé le renouvellement de son mandat.

Il a obtenu 26 voix contre 16 à Emile Zuccarelli (PRG), ministre de la fonction publique, qui avait conduit la liste de la gauche plurielle, 5 à Jean-Guy Talamoni (Corsica Nazione) et 4 à Toussaint Luciani (div.). Paul Patriarche, député UDF-DL de Haute-Corse et Camille de Rocca Serra, maire RPR de Porto-Vecchio, ont été élus vice-présidents.

Déjà légitimé par les électeurs de Porto-Vecchio – qui l'avaient réélu le 22 mars conseiller général à une large majorité –, le fils, âgé de quarante-quatre ans, du président sortant de l'assemblée de Corse voit donc sa représentativité confirmée par la nouvelle majorité.

Cette majorité absolue de la droite – avec 26 sièges sur 51 – se compose ainsi : 21 élus de la liste qui, au second tour, a réuni Jean Baggioni (RPR), José Rossi et Paul Natali (RPR) ; 5 de la liste de Philippe Ceccaldi (div. d.), qui avait préféré ne se rallier qu'au « troisième tour » à la démarche unitaire.

Le conseil exécutif de six membres, dont M. Baggioni reste le président, comme de 1992 à 1998, est le reflet fidèle des rapports de forces au sein de la majorité : 3 sièges à Jean Baggioni (qui a 9 élus sur la liste d'union), 2 à José Rossi, (7 élus), 1 à Paul Natali (5 élus), et 1 à Philippe Ceccaldi (5 élus).

Les membres de cet exécutif, également présidents des quatre offices et des deux agences prévus par le statut de la Corse, sont Jean-Claude Guazzelli (finances et développement économique), François Piazza Alessandrini (transport), Jérôme Polverini (hydraulique), José Galletti (développement agricole et rural), Philippe Ceccaldi (environnement), et Marie-Paule Mancini-Neri (tourisme). Seule la gauche plurielle avait présenté une candidature symbolique au conseil exécutif. Sa liste, conduite par Dominique Bucchini (PC), maire de Sartène, avait fait le plein des voix de ses 16 élus (6 PRG, 5 PC, 3 PS, 2 div. g.)

MOTION

Jean-Guy Talamoni a déposé, au nom du groupe Corsica Nazione, formé par les élus d'A Cuncolta naziunalista (vitrine légale du FLNC-Canal historique), une motion demandant *« solennellement au gouvernement français de mettre en œuvre toute démarche conduisant à la reconnaissance juridique du peuple corse »*, en affirmant qu'une telle reconnaissance *« conditionne notamment la fin de la violence politique »* et *« l'évolution politique, économique, sociale et culturelle pour les prochaines années »*. Le texte proposé a été renvoyé en commission. D'ici trois mois, l'assemblée en débattra en séance publique.

Les élections territoriales sont par ailleurs à l'origine d'une crise au sein du conseil municipal d'Ajaccio. Le premier adjoint Noël Pantalacci (RPR), élu en deuxième position sur la liste Ceccaldi, s'est en effet démis de sa fonction municipale, ne voulant plus *« assumer ni cautionner la gestion actuelle »*. Il avait même annoncé qu'il ne voterait pas pour José Rossi à la présidence de l'assemblée, menace qui n'a finalement pas été mise à exécution. C'est le maire ainsi mis en accusation, Marc Marcangeli, qui devait être appelé le vendredi 7 mars à succéder à José Rossi à la présidence du conseil général de la Corse-du-Sud.

Paul Silvani

L'Insee formule des prévisions optimistes pour l'évolution de l'emploi en 1998

L'institut estime que le taux de chômage pourrait tomber à 11,8 % en juin

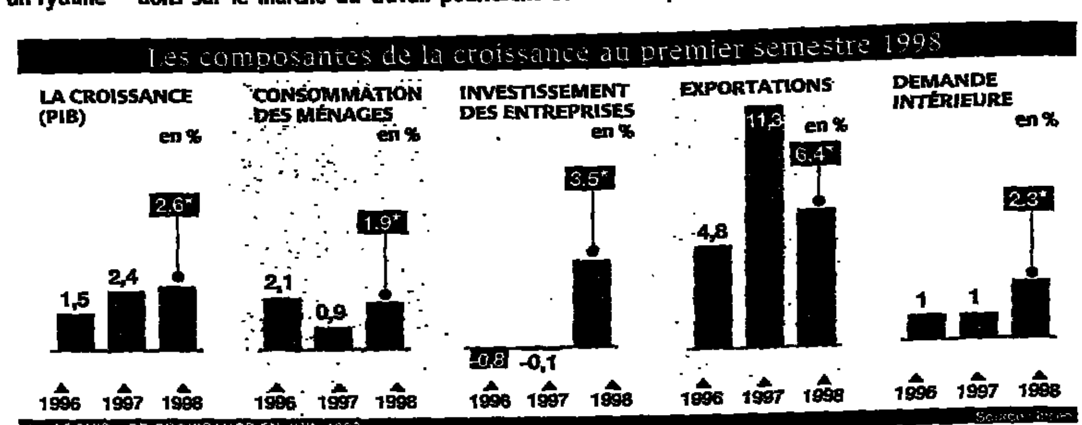
Dans ses nouvelles prévisions, publiées vendredi 27 mars, l'Insee ne modifie pas son estimation pour la croissance – qui resterait sur un rythme annualisé proche de 3 % au cours du premier semestre de 1998 –, mais il estime que les évolutions sur le marché du travail pourraient être plus favorables que prévu. Au cours de ces six premiers mois de l'année, les créations nettes d'emplois atteindraient 200 000.

LA REPRISE économique se confirme et devrait, à la fois, contribuer à relancer les créations d'emplois et faire baisser le taux de chômage. Voilà, en résumé, la prévision que formule l'Insee dans sa nouvelle « note de conjoncture », publiée vendredi 27 mars. Dans ses grandes lignes, le constat que dresse l'institut peut apparaître strictement identique à celui qu'il avait établi lors de sa simulation précédente, rendue publique le 19 décembre. En quelques points, il est pourtant sensiblement plus optimiste.

Dans l'intervalle, plusieurs facteurs ont profondément modifié l'environnement économique de la France. D'abord, les effets de la crise asiatique ont commencé à se diffuser et, avec le recul, ils deviennent plus faciles à mesurer. Ensuite, la chute des cours du pétrole s'est confirmée, et sa conséquence sur l'économie française est, elle aussi, plus perceptible.

Cependant, l'Insee arrive à la conclusion que ces évolutions contradictoires – défavorable dans le premier cas, favorable dans le second – ne devraient guère modifier les perspectives de croissance de la France. Dans le cas de la crise asiatique, l'institut estime ainsi, toujours, que l'impact récessif ne devrait guère dépasser 0,5 point de produit intérieur brut (PIB), en 1998. Par ailleurs, l'Insee présente une simulation qui laisse à penser qu'une chute de 25 % du prix du baril de pétrole devrait faire baisser l'inflation de 0,3 point en un an, mais ne contribuerait à stimuler la croissance que de manière limitée, soit 0,1 point de PIB en plus.

Au total, le diagnostic des experts semble donc inchangé. Au début de l'hiver, ils estimaient que la croissance serait, au premier semestre de 1998, sur un rythme annualisé de 3 %. A l'approche du printemps, leur estimation est strictement la même : ils tablent sur une hausse du PIB de 0,8 % au premier trimestre de cette année, puis de 0,7 % au deuxième. Comme prévu, l'année 1998 s'engage donc sous de bien meilleurs auspices que 1997 : à la fin du mois de juin, « l'acquis de croissance » (c'est-à-dire la croissance qui serait constatée en fin d'année, si, par hypothèse d'école, la croissance était nulle au second semestre) pourrait ressortir déjà à 2,6 %. C'est donc la preuve que la reprise est solide. A titre de comparaison, la croissance n'a pas dépassé 2,4 % sur l'ensemble de 1997 et 1,5 % en 1996.



D'une étude à l'autre, les moteurs de la croissance semblent, eux aussi, les mêmes. Depuis plusieurs mois, l'Insee rappelle que la demande étrangère adressée à la France devrait se ralentir, mais que la demande intérieure devrait progressivement prendre le relais. En quelque sorte, la croissance française deviendrait plus « autonome ».

« CERCLE VERTUEUX »

Ce scénario est donc confirmé par l'Insee. La consommation des ménages devrait ainsi progressivement accélérer, avec une « acquis » de croissance de 1,9 % à la fin du mois de juin, contre une hausse de seulement 0,9 % sur l'ensemble de l'année 1997. Autre composante interne de la croissance, l'investissement des entreprises devrait enfin reprendre : « l'acquis » de croissance atteindrait 3,5 % à la fin du mois de juin, contre une baisse de 0,1 % en 1997 et de 0,8 % en 1996.

Si l'on étudie de près l'étude de l'Insee, on s'aperçoit, cependant, que, d'une simulation à l'autre, la perception que les experts ont de l'économie française s'est légèrement modifiée, sur un point évidemment décisif, celui du marché du travail. Assurés que la reprise est maintenant solide et ne sera pas profondément contrariée par les turbulences asiatiques, ils ont révisé à la hausse leurs prévisions d'emploi. *« Après une année 1996 de stagnation*, écrivent-ils, *le redressement de l'emploi est intervenu dès le printemps de 1997. Il s'amplifie depuis. Ainsi, les créations nettes d'emplois marchands non agricoles pourraient être presque aussi nombreuses sur les six premiers mois de l'année 1998 (140 000 environ) que sur les douze mois de 1997 (155 000). »*

La hausse de l'emploi serait donc de 1 % au cours de ce premier semestre, soit 0,2 point de plus que prévu. Autre signe qui ne trompe pas, même l'industrie, qui en 1996 et 1997 n'a cessé de revoir ses effectifs à la baisse, verrait de nouveau l'emploi progresser, à hauteur de 0,3 point au cours de ce premier semestre.

De surcroît, l'emploi dans le secteur non marchand, lui aussi, serait en hausse sensible, du fait essentiellement de la montée en puissance des emplois-jeunes, décidés par le gouvernement. L'Insee évoque donc, une augmentation de l'emploi total proche de 200 000 au cours de ce premier semestre.

Par ricochet, l'Insee a aussi sensiblement modifié ses prévisions sur le chômage. Dans sa simulation de décembre, l'institut estimait que le taux des sans-emploi ne devrait que peu baisser, passant de 12,6 % en juin 1997 à 12,3 % en juin 1998. Or, dans sa nouvelle note, le taux de chômage est sensiblement revu à la baisse, puisqu'il devrait tomber à 11,8 % en juin.

C'est donc la très bonne nouvelle de cette étude : si les perspectives économiques n'ont guère changé au cours des derniers mois, le nombre des chômeurs devrait prochainement passer sous la barre hautement symbolique des 3 millions – ce dont le gouvernement ne manquera pas de tirer argument. A tort ou a raison ? L'Insee ne se prononce jamais sur ce genre de question. Sobrement, l'institut se borne à souligner que la reprise de 1997 a amorcé *« le cercle vertueux »* de la croissance.

Laurent Mauduit

Premiers effets de la crise asiatique

Les résultats de la balance commerciale, publiés vendredi 27 mars par la direction des douanes, font apparaître que l'économie française commence à être affectée par les contrecoups de la crise asiatique. Certes, globalement, le bilan reste excellent : l'excédent commercial a atteint 16,5 milliards de francs en janvier, après 17,5 milliards de francs en décembre. L'année 1998 commence donc sous les mêmes auspices que 1997, qui a été une année-record.

Pour autant, les statistiques mettent aussi en relief une dégradation des échanges avec les pays asiatiques. Dans ce cas, le déficit français tombe en janvier à 2 milliards de francs, ce qui est sans précédent dans la période récente. Les exportations françaises reculent en janvier à 468 millions de francs en Corée du Sud (contre un niveau souvent proche de 1,5 milliard en 1997) et à 235 millions de francs en Indonésie (contre plus de 500 millions auparavant). L'érosion est également sensible en Thaïlande et à Hongkong.

DÉPÊCHES

■ **REPORT : Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité**, qui devait recevoir, jeudi 26 ou vendredi 27 mars, le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, a dû reporter cette rencontre. Souffrante mercredi, Mme Aubry n'avait pu participer au conseil des ministres, mais avait néanmoins assisté dans l'après-midi à une audition parlementaire sur la lutte contre les exclusions. M. Seillière doit rencontrer, lundi 30 mars, à l'hôtel Matignon le premier ministre, Lionel Jospin.

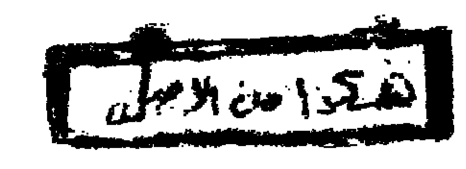
■ **CHÔMEURS : les partenaires sociaux de l'Unedic** (régime d'assurance-chômage) ont élargi la possibilité de cumuler l'allocation unique dégressive (AUD) et une activité réduite. Le nouveau dispositif permet désormais aux bénéficiaires de l'AUD de conserver leur allocation, tout en percevant le revenu d'un travail à temps partiel, si la rémunération totale n'excède pas 70 % (et non plus 41 %) du dernier salaire, a indiqué, jeudi 26 mars, l'Unedic.

■ **CONSOMMATEURS : une proposition de loi visant à protéger** les consommateurs contre les produits défectueux, qui transpose en droit français une directive européenne de 1985, a été adoptée par les députés, en deuxième lecture, mercredi 25 mars. La victime n'aura plus à prouver *« le dommage, le défaut du produit et le lien entre les deux »* pour obtenir réparation, a indiqué Nicole Catala (RPR, Paris). Le texte prévoit une exonération du producteur s'il prouve que l'état des connaissances scientifiques et techniques, au moment de la mise sur marché, ne lui a pas permis de déceler l'existence d'un défaut.

■ **SÉNAT : René Monory estime que *« l'âge-plancher de trente-cinq*** *ans pour être sénateur pouvait se justifier en d'autres temps »*, mais qu'il ne lui *« paraît plus correspondre à une vraie nécessité »*. Dans un entretien publié dans *L'Express* daté 26 mars-1er avril, le président du Sénat indique qu'il n'exclut pas, le moment venu, *« d'en parler avec [ses] collègues pour évoquer sa modification »*.

■ **DPS : quatre sénateurs du Parti radical de gauche (PRG) ont proposé**, jeudi 26 mars, la création d'une commission d'enquête parlementaire *« pour faire la lumière sur les agissements du service d'ordre du Front national, dit "département protection-sécurité" »*. *« La multiplication d'actes délictueux ou criminels imputables au DPS du Front national suscite une vive inquiétude »*, indique la proposition de résolution signée par Jean-Michel Baylet (Tarn-et-Garonne), président du PRG, Yvon Collin (Tarn-et-Garonne), Joëlle Dusseau (Gironde) et André Boyer (Lot).

■ **TOULON : Cendrine Le Chevallier, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur**, adjointe au maire de Toulon et épouse de celui-ci, sera la candidate du Front national à l'élection législative partielle qui aura lieu dans la première circonscription du Var, les 26 avril et 3 mai. Cette élection a été rendue nécessaire à la suite de l'invalidation, par le Conseil constitutionnel, de l'élection de son mari. Cette décision, prise par la commission nationale d'investiture du FN, a été annoncée, jeudi 26 mars, par le service de presse de Jean-Marie Le Pen.



JUSTICE Guy Georges a été mis en examen pour *« assassinats et viols »* et incarcéré à la prison de la Santé à Paris, jeudi 26 mars, par le juge d'instruction chargé du dossier sur le « tueur en série de l'Est parisien », Gilbert Thiel. ● CET HOMME âgé de trente-cinq ans a été *identifié à la suite d'un test* ADN, une méthode de police scientifique qui est de plus en plus souvent utilisée *par la justice.* ● L'ASSEMBLÉE nationale et le Sénat ont adopté, en octobre 1997, un texte prévoyant la création d'un fichier national comprenant les *empreintes génétiques* des personnes condamnées pour crime ou délit sexuel. ● *L'ADN est* la carte d'identité biologique de chaque être humain. Les experts travaillent *à partir de fragments, même* infimes, de cheveux, de sperme ou de *salive*. Le test est fiable à plus de 99 %.

Cinq meurtres et une agression sont attribués au « tueur de l'Est parisien »

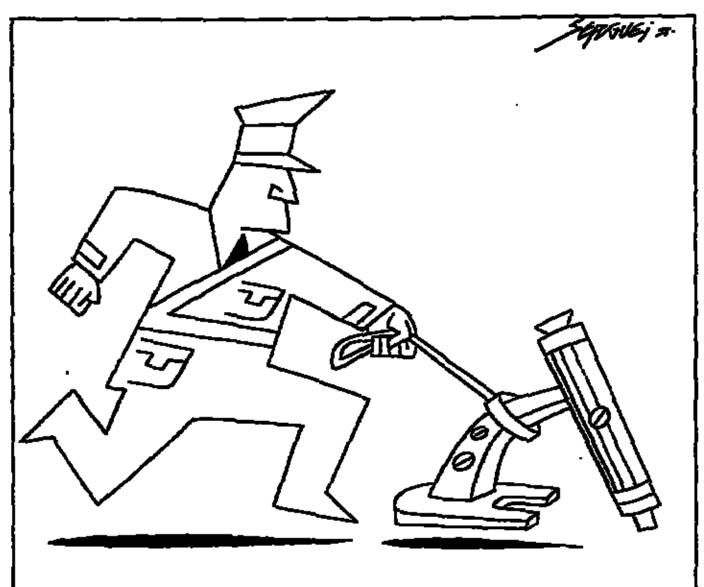
Les empreintes ADN ont permis de le confondre pour trois d'entre eux. Guy Georges a, par ailleurs, reconnu deux autres meurtres en 1991 et 1997. Il avait été condamné à de nombreuses reprises dont une fois à dix ans de réclusion criminelle

GUY GEORGES, âgé de trente-cinq ans, le tueur en série présumé de l'Est parisien, a été mis en examen pour *« assassinats et viols »* par le *juge d'instruction* Gilbert Thiel, jeudi 26 mars dans la soirée. Il a été écroué à la prison de la Santé à Paris. Cinq meurtres et une tentative de meurtre lui sont déjà attribués par les enquêteurs de la brigade criminelle, en charge des investigations. Le recours aux empreintes génétiques a permis de l'identifier comme l'auteur des meurtres d'Agnès Nijkamp, le 10 décembre 1994, d'Hélène Frinking, le 8 juillet 1995, d'Estelle Magd, le 16 novembre 1997, et de l'agression contre Elisabeth O., le 16 juin 1995.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, Guy Georges a, *par ailleurs*, reconnu deux autres meutres, ceux de Pascale Escarfail en 1991, et de Magali Sirotti, le 23 septembre 1997. *Les policiers* le soupçonnent d'avoir tué en tout sept personnes. Pour l'instant, seuls les meurtres d'Elsa Benadys, et de Cathy Rocher, commis dans des parkings, ne lui sont pas formellement attribués. Guy Georges aurait, dans un *premier temps, nié les faits. « Il est effondré, il tombe de l'arbre et ne sait même pas ce que ces trois lettres ADN signifient »*, a déclaré Me Michel Henriquet, son avocat, commis d'office.

Jeudi matin, après la diffusion de son signalement et de sa photographie à tous les services de police et de gendarmerie de France, et à la presse, une traque d'une grande ampleur avait été lancée dans Paris. Plus d'un millier d'hommes ont été mobilisés sur l'opération. Les enquêteurs de la brigade criminelle savait à coup sûr que Guy Georges était dans la capitale, où sa trace avait été retrouvée. Une recherche méthodique dans les lieux que le *suspect* avait l'habitude de fréquenter, une centre d'accueil pour SDF, un centre de paiement du RMI, ou un hôtel bon marché, n'avait pourtant rien donné.

C'est, par hasard, à la sortie du métro Blanche que des policiers de *la deuxième division de police judiciaire* (DPJ) en possession de la photographie de Guy Georges, l'ont reconnu. Celui-ci a alors tenté de s'enfuir, et les policiers sont parvenus à l'interpeller, après une brève course-poursuite. Au moment de son arrestation, Guy



Georges n'était pas au courant qu'il avait été identifié par les policiers *et qu'il était activement* recherché. Sa physionomie avait sensiblement changé, par rapport au portrait-robot dressé à partir du témoignage d'Elisabeth O., notamment en raison d'un récent accident de moto.

Guy Georges avait eu maintes fois affaire à la police et à la justice dans le passé. Il avait notamment été condamné par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, à Nancy, le 6 juillet 1985, à dix ans de réclusion criminelle, pour avoir agressé *en février 1984, une jeune femme* de vingt et un an dans un parking souterrain du centre de Nancy. Il *lui avait lié les mains, l'avait frappée* d'un coup de couteau au cou, et l'avait contrainte à des attouchements. Ces faits s'étaient produits à l'occasion d'une permission de sortie. Guy Georges purgeait, à ce moment-là, à la centrale d'Ecrouves *(Meurthe-et-Moselle), une peine* pour attentat à la pudeur avec violence, prononcée par le tribunal de grande instance de Paris en 1983. Auparavant, il avait déjà été condamné à cinq reprises par la justice.

Il y a deux mois, il avait été interpellé à Paris, pour un vol de scooter. L'affaire n'avait pas connu de suite judiciaire. Guy Georges, né de parents inconnus à Angers (Maine-et-Loire), avait plus ou moins rompu avec sa famille adoptive, un couple de personnes âgées, auprès desquelles il avait été placé par la Ddass, pendant son enfance. Il se *présente aujourd'hui comme un* cuisinier. Il vivait en fait le plus souvent sans profession, ni domicile fixe, trouvant parfois asile chez des amis, ou dans des foyers d'hébergement, en une vie cahotique émaillée par de nombreux séjours en prison qui pourraient expliquer les intervalles entre les meurtres.

Guy Georges avait déjà été entendu comme témoin en 1995, pour un meurtre commis dans un *parking souterrain*, différent dans son mode opératoire des agressions et crimes au domicile des victimes. Un test ADN avait alors été effectué. Il n'avait pas permis de le confondre. Les tests étaient encore à l'état embryonnaire, à l'époque. *Ils n'avaient pas le caractère* presque infaillible qu'on leur prête aujourd'hui. Patrick Riou, le directeur de la police judiciaire de la préfecture de police (PJPP), espérait, vendredi matin, que l'affaire Guy Georges et sa conclusion vont *donner « un coup de pouce »* au vote par le Parlement de laloi sur les fichiers informatiques, et à sa rapide mise en œuvre.

Pascal Ceaux (avec Monique Raux à Nancy)

Les excuses de RTL

Olivier Mazerolles, directeur de l'information de RTL, a présenté, vendredi 27 mars, les *excuses de la station* de radio après la diffusion, jeudi, d'une information sur l'identification de Guy Georges. *« Cette information a été donnée à la suite d'un enchaînement de dysfonctionnements* (...). *Toutes les dispositions ont été prises et renforcées pour que pareille erreur, contraire à l'éthique que nous défendons depuis toujours, ne se reproduise pas. »*

Craignant que le suspect, alerté, ne disparaisse, le juge d'instruction, Gilbert Thiel, avait dénoncé, jeudi, *« l'incivisme aigu et l'irresponsabilité de celui qui est à l'origine de la fuite, de ceux qui ont pris, sous couvert d'une information, l'initiative et la responsabilité de rendre public ce renseignement frauduleusement obtenu »*. A la suite des révélations de RTL, le juge avait décidé, jeudi, en fin de matinée, de diffuser à tous les services de police et de gendramerie un mandat d'arrêt comprenant l'identité et la photographie du suspect, afin d'accélérer son arrestation. Cette information avait été publiée par *Le Monde* dans ses éditions datées du 27 mars.

Création d'un fichier national des empreintes génétiques

IL Y EUT l'interpellation de Mamadou Traore, auteur d'une série de *viols* à Paris et à Neuilly, en 1996. Aujourd'hui, c'est celle de Guy Georges, tueur présumé de l'est parisien. Demain ce sera peut-être celle du meurtrier de Caroline Dickinson, retrouvée violée et assassinée, en juillet 1996 à Pleine-Fougères. A chaque fois, la comparaison des traces génétiques retrouvées sur les lieux du crime avec celle de suspects qui a permis de confondre les auteurs. Des résultats qui pourraient être accélérés si la France se dotait d'un fichier national d'empreintes génétiques.

Pour l'heure, la recherche ADN ne permet que d'infirmer ou de confirmer les premiers résultats d'une enquête. Car pour confondre *un auteur*, il ne suffit pas de trouver sur les lieux du crime les traces génétiques, il faut ensuite pouvoir la comparer à celle d'un suspect déjà identifié. Or, contrairement au Fichier automatisé des empreintes digitales (FAED), qui centralise plus de 760 000 traces de personnes précédemment interpellées pour des crimes ou des délits, la police scientifique ne détient pas de fichier national et centralisé d'empreintes génétiques mais travaille sur une multitude d'empreintes disséminées dans autant de dossiers de personnes interpellées ou condamnées.

Les policiers considèrent cette lacune comme une carence qui retarderait d'autant la conclusion des enquêtes criminelles. Ce n'est en effet qu'après avoir repris un par un les dossiers des agresseurs sexuels de la *région parisienne que* les enquêteurs ont finalement identifié le tueur présumé de l'est parisien. De la même façon, le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke, qui instruit le dossier sur le viol et le meurtre de Caroline Dickinson a comparé systématiquement l'empreinte ADN laissé par le meurtrier à celles de *tous les auteurs d'infractions* sexuelles du nord de la Bretagne et ce, à raison d'une cinquantaine de tests par semaine. Cette recherche systématique, d'une ampleur encore inégalée, a débouché sur plus d'un millier de tests, dont ceux réalisées *sur* la *population* de Pleine-Fougères, qui n'ont pourtant donné aucun résultat.

Face à la multiplication des affaires utilisant la technique de comparaison des traces ADN, le législateur a fini par faire sienne l'idée d'un fichier national d'empreintes génétiques. Lors de l'examen du projet de loi sur la délinquance sexuelle par l'Assemblée nationale, le 30 septembre 1997, un amendement de la commission des lois créant *« un fichier national destiné à centraliser les prélèvements de traces génétiques ainsi que les traces des personnes condamnées pour crime ou délit sexuel, en vue de faciliter l'identification et la recherche des auteurs d'infractions sexuelles »* a été adopté. Bien que *« par principe très réservée quant aux fichiers, dont la multiplication peut apporter atteinte aux libertés »*, la garde des sceaux, Elisabeth Guigou ne s'est pas opposée à cette disposition, reconnaissant qu'un fichier des empreintes génétiques *« faciliterait l'identification des coupables de crimes sexuels et seraient très utiles aux policiers comme aux juges »*.

AU COUP PAR COUP

Le projet de loi, qui devrait être soumis *en seconde lecture au Sénat*, le 31 mars, a cependant fait l'objet d'une modification de cette assemblée lors de son examen en première lecture. La ministre de la justice a fait adopter un sous-amendement permettant la comparaison des empreintes génétiques de suspects aux données du fichier, tout en interdisant que les traces ADN ainsi prélevées y soient conservées. Le futur fichier génétique français ne s'apparentera donc pas à un fichage systématique, *tel que le pratique*, par exemple, les britanniques. La Grande-Bretagne a en effet créé, en 1995, un fichier regroupant plus de 364 000 empreintes génétiques, prélevées sur toutes les personnes arrêtées ou condamnées pour une *infraction* passible d'une peine d'emprisonnement.

Le futur fichier français *devrait*, lui, être circonscrit aux seuls auteurs d'infractions sexuelles condamnées par la justice. Pour les reste, les enquêteurs devront continuer à comparer au coup par coup les empreintes génétiques retrouvées à *celles des suspects* interpellés. Une technique qui permet autant de confondre des auteurs *que* de disculper des innocents. C'est ainsi que Patrice Padé, qui avait été interpellé en juillet 1996 et avait avoué le meurtre et le viol de Caroline Dickinson, avait finalement été innocenté après comparaison de *son empreinte génétique* avec celle du véritable assassin. Si l'utilisation de la recherche *génétique* permet d'accélérer les enquêtes criminelles, elle permet aussi de substituer la réalité de la preuve à la religion bien française de l'aveu.

Cécile Prieur

L'ADN est la carte d'identité biologique de chaque être humain

VÉRITABLES « codes-barres » à l'usage des *biologistes, les empreintes génétiques* ont acquis leur célébrité en 1986, lorsque les services britanniques d'immigration eurent recours à elles pour certifier la filiation d'un jeune Ghanéen désireux de rejoindre sa mère au Royaume-Uni. Cette technique, mise en œuvre pour la première fois par le professeur Alec Jeffreys (université de Leicester), se fonde sur la diversité génétique inhérente à toute espèce vivante. Elle permet d'établir, à partir de « marqueurs » extraits des cellules humaines, la carte d'identité biologique de chaque individu.

Si les empreintes génétiques présentent une *telle fiabilité, c'est qu'elles s'appuient sur* l'analyse de petits fragments d'ADN (acide désoxyribonucléique, le support des gènes) extrêmement polymorphes. On les appelle des « minisatellites », et leurs séquences sont si variables d'une personne à l'autre qu'il n'y a pratiquement aucune probabilité, vrais *jumeaux mis à part, pour que deux individus* portent les mêmes. Avantage supplémentaire : la technique d'amplification génique dite PCR, *désormais d'usage courant dans les laboratoires* de biologie moléculaire, permet de « visualiser » ces empreintes à partir d'une quantité infime de matériel humain : une goutte de sang ou de sperme, un cheveu, voire quelques cellules d'origine cutanée, muqueuse ou salivaire.

DES ÉNIGMES RÉSOLUES

En une décennie, on a ainsi assisté à la diffusion fulgurante de cette technique. Aux Etats-Unis, des milliers de tests ont été effectués pour résoudre des cas litigieux de paternité ou d'enquêtes judiciaires, notamment dans les *affaires de viols. En France, l'identification* par empreintes génétiques est aujourd'hui mise en œuvre par plusieurs laboratoires hospitalo-universitaires ou de police scientifique. Grâce à elles, certaines énigmes ont été résolues d'une manière quasi inespérée. Ainsi, à Paris, une équipe est-elle récemment parvenue à *identifier un suspect en comparant* ses cellules, prélevées sur une cigarette, avec celles livrées par un mégot retrouvé sur les lieux du crime. *Certains violeurs, qui avaient cru suffisant de* se munir d'un préservatif, ont également été confondus par un simple poil pubien retrouvé sur leur victime.

C'est dire que Guy Georges, formellement mis en cause par son ADN, a peu de chances de son côté. Les empreintes génétiques lais*sées sur un tee-shirt, retrouvé sur le lieu d'un* crime au mois de novembre 1997, ont notamment été comparées à celles pratiquées sur le suspect au cours de son audition en 1995. Me Michel Henriquet, son avocat commis d'office, a laissé entendre qu'il pourrait demander des contre-expertises génétiques, et *souligné que « la médecine n'est pas une science exacte »*. Selon un prérapport d'expertise communiqué au juge Thiel, il n'existerait toutefois qu'une possibilité sur un milliard pour que les analyses génétiques aient failli, et pour que Guy Georges ne soit pas le tueur de l'est de Paris.

Catherine Vincent

La prison avec sursis et des amendes ont été requises contre les organisateurs de « l'appel du 18 joint »

DROGUES, acte II. Jeudi 26 mars, devant la seizième chambre du tribunal correctionnel de Paris, le feuilleton judiciaire des militants de la légalisation du cannabis s'est *poursuivi*.



PROCÈS

Après la comparution, mercredi, du président du Collectif d'information et de recherches cannabiques (CIRC), qui avait envoyé *une cigarette de cannabis* aux députés, cinq organisateurs de « l'appel du 18 joint », un rassemblement visant à promouvoir le débat sur le statut légal du *cannabis sativa* et de ses dérivés (marijuana et haschisch) comparaissaient jeudi pour *« organisation de manifestation malgré interdiction »*, le 22 juin 1997, dans le parc de La Villette à Paris.

Cette réunion annuelle, qui commémore « l'appel » lancé en juin 1976 par cent cinquante personnalités dans le quotidien *Libération* en faveur de la *« dépénalisation totale du cannabis »*, avait été interdite par la préfecture de police de Paris, comme en 1995 et en 1996, pour *« présentation sous un jour favorable de l'usage de stupéfiants »*. La manifestation avait *aussi pour objet de réclamer* l'abrogation du texte qui fonde l'interdiction. Jeudi matin, un groupe de députés Verts a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à la suppression de cet article. Parmi les prévenus figurait Jean-Pierre Galland, président du Collectif *d'information et de recherche* cannabiques (CIRC), qui avait comparu la veille pour avoir adressé cinq cent soixante-dix-sept *« pétards »* aux députés le 10 décembre (*Le Monde* du 27 mars).

Le procureur Bernard Pagès a estimé que M. Galland, qui n'était *pas signataire de la déclaration* préalable de la manifestation *adressée aux autorités*, était *« organisateur de fait »* du rassemblement. *« Jean-Pierre Galland ne changera jamais, il attend que la loi change »*, a déploré M. Pagès avant de requérir trois mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve et 30 000 francs d'amende. Il a ensuite requis deux mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende contre Jean-Marc Brulé, représentant la Convention pour une alternative progressiste (CAP), absent de l'audience, et 10 000 francs d'amende contre Jean-Luc Benhamias, secrétaire national des Verts, Bastien Hourst, de l'association Chiche !, et Fabrice Olivet, président d'ASUD (Auto-support des usagers de drogues).

SIX TÉMOINS

M. Benhamias a tenu à préciser pour sa défense qu'après la notification de l'arrêté d'interdiction, *« des contacts avaient été pris avec le cabinet du ministère de l'intérieur »* pour régulariser la situation, qui n'ont pas abouti. *« Les Verts assument collectivement et publiquement* [le rassemblement] *et quand je dis les Verts, je comprends aussi Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire »*, a ajouté M. Benhamias. Me Jean-Louis Pelletier, avocat des cinq prévenus, a par la suite brandi une lettre où Mme Voynet exprime sa *« solidarité totale »* au secrétaire national.

Six témoins sont venus *dénoncer* à la barre l'obsolescence et l'échec de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants, dont Patrick Braouezec, député (PC) de Seine-Saint-Denis, Yves Cochet, député (RCV) du Val d'Oise et Me Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH). *M. Braouezec a estimé* qu'*« une manifestation réclamant un débat public sur les toxicomanies était utile et nécessaire »* et Me Leclerc a insisté sur la liberté de manifester. Le président de la LDH a rappelé que Lionel Jospin, quelques jours avant de devenir premier ministre, avait reconnu par *écrit « le caractère dépassé »* de la législation en vigueur. Me Pelletier, a demandé au tribunal *« une décision d'apaisement »*.

Jugement le 14 mai.

Laurence Folléa

La chancellerie précise les critères de répartition des emplois de magistrats

Les statistiques permettent de repérer avec précision les juridictions sinistrées

La chancellerie a décidé de diffuser, pour la première fois, les trois critères retenus pour la répartition des six cents emplois de magistrats, de greffiers et de fonctionnaires prévus pour l'année 1998 : résorption des stocks d'affaires civiles, souplesse grâce aux magistrats « placés », renforcement de la justice des mineurs. Au hasard des tableaux et des chiffres, on découvre l'extrême disparité des juridictions françaises.

CE SONT des tableaux en noir et blanc, de longues colonnes de chiffres et des alignements de pourcentages. Les documents sont austères mais sous ces *« flux d'affaires civiles nouvelles »*, ces *« autorisations de recrutement consolidé »* et ces *« moyennes de PV nouveaux avec auteurs connus »*, apparaît le visage de la France judiciaire de demain. C'est après avoir étudié ces chiffres que la chancellerie décide d'attribuer un poste de juge des enfants à Pau ou un substitut supplémentaire au parquet de Pontoise. C'est après avoir décodé ces tableaux qu'elle choisit de renforcer un tribunal qui participe à la politique de la ville ou qui tente de favoriser les alternatives aux poursuites.

Jusqu'à aujourd'hui, les critères retenus pour l'attribution des emplois de magistrats, de greffiers ou de fonctionnaires n'étaient jamais communiqués aux juridictions. Pour la première fois, une circulaire diffusée lundi 23 mars aux chefs de cours précise les données *« quantitatives et qualitatives »* qui ont guidé la répartition des emplois. *« J'ai souhaité que ces localisations soient effectuées dans la plus grande transparence à l'aide de critères objectifs*, écrit la garde des sceaux, Elisabeth Guigou. *Je n'ignore pas la difficulté de cet exercice, compte tenu de l'extrême hétérogénéité des juridictions sur le territoire, de la diversité des critères pertinents d'évaluation des charges de travail, voire même des modes de comptabilisation. »*

La chancellerie dispose, cette année, de six cents emplois budgétaires nouveaux : cent magistrats, deux cent quatre-vingts fonctionnaires et deux cent vingt assistants de justice. Pour les répartir, le premier critère retenu a été la *« résorption des stocks d'affaires restant à juger »* dans les cours d'appel, qui a permis de repérer avec précision les palais noyés sous le flot du contentieux. Au chapitre des juridictions sinistrées figurent les villes d'Aix-en-Provence, Caen, Montpellier, Pau, Orléans, Douai et Metz, qui regroupent la moitié des trente-sept postes de conseillers créés cette année. A elle seule, la cour d'appel d'Aix-en-Provence s'en voit attribuer six : dans cette juridiction, le stock d'affaires civiles par magistrat a atteint le chiffre de six cents, contre trois cent cinquante pour la moyenne nationale...

Le deuxième critère a été la *« souplesse »*. Pour faciliter la gestion des remplacements ou, par exemple, des congés maladie, la chancellerie a augmenté le nombre des magistrats et des fonctionnaires *« placés »* auprès des cours d'appel. Ce système, qui permet des déplacements d'une juridiction à une autre, concerne cette année vingt magistrats, treize greffiers et cent seize fonctionnaires. Pour répartir les emplois, la chancellerie a notamment pris en compte le taux de judiciarisation, qui mesure le nombre de procès civil intentés par habitant. Alors que la moyenne nationale est de 3,6, ce taux est de 4 à Colmar, 4,4 à Metz, 5,1 à Montpellier, 5,3 à Bastia et 5,6 à Paris. Le record est, une fois encore, détenu par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui affiche un taux de 6,6, soit près du double de la moyenne nationale.

Le troisième critère touche aux affaires familiales et à la délinquance des mineurs. Pour renforcer ces secteurs, notamment dans les juridictions associées à la politique de la ville, la chancellerie a décidé de créer dix-neuf emplois de juges pour enfants, dix-neuf de juges non spécialisés et neuf de substituts. Au hasard des tableaux et des chiffres, on découvre ainsi que le nombre d'enfants mineurs par juge des enfants varie considérablement d'une juridiction à une autre : il atteint quinze mille à Mende, contre cinquante mille à Toulouse, soixante mille à Bourg-en-Bresse, soixante-dix mille à Albi, quatre-vingt mille à Chambéry et près de cent vingt mille à La Roche-sur-Yon. Le nombre de requêtes adressées en 1996 à chaque juge des enfants est, lui aussi, extrêmement disparate : il varie de cinquante à Guéret à près de trois cents à Montbéliard.

Le document fait également le point sur la situation des assistants de justice. Ces étudiants en droit qui peuvent, depuis une loi de 1993, aider les magistrats en faisant des études de jurisprudence ou des notes de synthèse sur les dossiers sont actuellement au nombre de trois cents. En 1998, deux cent vingt nouveaux assistants devraient rejoindre les palais de justice. Ils seront affectés en priorité à Nantes, qui s'occupe de l'état civil des français nés à l'étranger, aux cours d'appel les plus chargées, mais aussi, pour vingt-cinq d'entre eux, aux pôles de lutte contre la délinquance économique et financière qui seront créés à Paris, Lyon, Aix-en-Provence et Bastia.

Anne Chemin

Le nombre des naturalisations a atteint un niveau record en 1996

AMORCÉE depuis 1993, la baisse de l'immigration légale se confirme. Alors qu'environ 100 000 étrangers venaient s'installer en France chaque année depuis le début des années 80, ce nombre n'a pas dépassé 74 000 en 1996, niveau proche de celui enregistré en 1995 (77 000), indique le rapport annuel, publié, de manière particulièrement discrète, cette année, par la direction de la population et des migrations du ministère de l'emploi et de la solidarité. Parmi ces personnes, 48 000 proviennent de pays non européens, essentiellement d'Afrique et d'Asie.

Le maintien à un faible niveau de regroupement familial, la diminution du nombre de nouveaux réfugiés politiques et le recours massif aux titres de séjour précaires constituent les points marquants d'un paysage déprimé, largement lié au raidissement de la législation décidé par l'ancienne majorité, aux pratiques restrictives de l'administration et à l'obsession de la « maîtrise des flux migratoires » dans tous les discours politiques. Pourtant, compte tenu du nombre de sorties volontaires du territoire (non enregistrées par le système statistique français), évalué entre 20 000 et 50 000 par an, la population française ne s'enrichirait plus chaque année que de quelques dizaines de milliers d'étrangers.

LES « VISITEURS »

Si la statistique de l'immigration en France aboutit à des chiffres approximatifs du fait de la disparité des sources (des organismes comme l'OMI ou l'Ofpra, ministère de l'intérieur), la tendance à la décroissance, elle, est avérée. Les principales catégories d'entrées sont concernées. Si la famille demeure la première source d'immigration, ce flux s'établit désormais à un niveau modeste et poursuit sa décroissance. Au total, 14 000 étrangers non européens (femmes et enfants de travailleurs immigrés pour l'essentiel) ont rejoint la France en 1996 dans le cadre du regroupement familial, alors que ce flux atteignait 35 000 au début des années 90. L'arrivée de conjoints de Français (mariages mixtes) et d'autres parents proches de Français fournit près de 16 000 autres personnes. L'entrée de travailleurs (4 800 non-Européens et 7 200 Européens en 1996) est presque symbolique. Quant aux réfugiés, seuls 5 200 (conjoints et enfants compris) se sont vu reconnaître la protection de la convention de Genève, soit la moitié du chiffre des années 1992-1993. La seule catégorie en hausse très sensible est celle des « visiteurs » (9 000 non-Européens) qui sont titulaires d'un titre de séjour provisoire sans droit au travail, statut précaire qui a été étendu par la loi Pasqua de 1993.

Le rapport rappelle la place des étrangers dans l'économie française, marquée par une concentration dans le secteur tertiaire, une large féminisation et l'énorme poids du chômage. Près d'un tiers des étrangers non européens se trouve sans travail, contre moins de 12 % pour les seuls Français, même si l'Insee a enregistré, en 1997, une légère diminution du taux de chômage des étrangers.

Enfin, le document officiel comptabilise 110 000 acquisitions de la nationalité française en 1996, chiffre qui confirme le relatif bon fonctionnement, en dépit de sa lenteur, de cette machine à intégrer qu'est en principe la nationalité. Sur ce nombre, 58 000 correspondent à des naturalisations (par décision souveraine de l'Etat), soit un chiffre record depuis 1945. Les Marocains (12 901), les Algériens (9 743) et, dans une moindre mesure, les Tunisiens, les Turcs et les Portugais sont les premiers à demander et obtenir la naturalisation. S'y ajoutent les acquisitions par mariage (de plein droit), au nombre de 19 000 et les quelque 30 000 jeunes qui ont « manifesté la volonté » de devenir français, en vertu de la loi de 1993 que vient de modifier la loi Guigou. Les Maghrébins constituent plus de 44 % de ces nouveaux Français, suivis par les Européens (22 %), les Asiatiques (19 %), les Africains (10 %) et les Américains (4 %).

Tout en fermant ses frontières, la France continue donc de mener une politique libérale en matière d'acquisition de la nationalité. Ce déséquilibre devrait logiquement aboutir à une diminution de la population étrangère en France inédite depuis la Libération. Cependant, cette tendance au repli pourrait être freinée par l'opération de régularisation partielle des sans-papiers en cours, qui devrait concerner quelque 70 000 étrangers. Une opération qui a pour conséquence de mettre sous les projecteurs la face cachée des chiffres de l'immigration, autrement dit les quelque 80 000 étrangers qui, déboutés, vont rester en situation irrégulière, auxquels s'ajoutent plusieurs dizaines de milliers d'autres vrais clandestins que même l'opération de régularisation n'a pas réussi à faire sortir du bois.

Philippe Bernard

★ **« Migrations et nationalité en France en 1996 », par André Lebon, ministère de l'emploi et de la solidarité, diffusé par la Documentation française.**

Les boat people chinois ont été accueillis par des familles de Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre correspondant

En moins de vingt-quatre heures, le week-end dernier, le sort des cent dix boat people chinois de Nouvelle-Calédonie a totalement changé. Dimanche, ils attendaient, menottés pour certains, un retour redouté en Chine. Lundi soir, ils étaient libres même s'ils demeuraient en situation irrégulière, et dormaient dans des familles d'accueil de Nouméa. Après l'ajournement de leur expulsion, dimanche, par le gouvernement, à la suite de l'assaut donné par les gendarmes contre leur centre de rétention, qui a fait une dizaine de blessés dont deux graves (*Le Monde* du 24 mars), le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, Dominique Bur, a signé un arrêté qui met fin à leur consignation décidée depuis leur arrivée sur le territoire, en novembre 1997, à bord de deux bateaux de pêche. Saisi par leur avocat, M[e] Senac, le tribunal administratif de Nouméa a ordonné un sursis à exécution de trois mois à toute décision d'expulsion.

Le Comité de défense des réfugiés chinois et des droits de l'homme s'est immédiatement chargé de répartir les réfugiés dans soixante familles d'accueil. L'une d'entre elles, la famille Coste, est installée dans une confortable maison d'un quartier résidentiel. Père médecin, mère au foyer, cinq enfants. Ils hébergent Y. et W., un jeune couple de trente ans et leur fils de sept ans. Au bord de la piscine, entre deux pleurs, c'est elle qui raconte leur vie et les raisons qui les ont poussés à fuir la Chine. Le mari, tête baissée, noircit un carnet d'idéogrammes sans dire un mot.

Il était pêcheur, elle travaillait à la maison. *« On vivait correctement »*, explique-t-elle. Leur statut d'orphelins et une jeunesse très dure les avaient soudés. Enceinte alors qu'elle avait déjà un fils, elle paie, avec son mari, 10 000 yuans aux autorités locales pour qu'elles ferment les yeux et la laissent poursuivre sa grossesse. On lui fournit même une attestation. Un jour, un groupe de policiers et d'agents du Planning familial vient la chercher. A l'hôpital on la fait avorter de force à sept mois. Quand le couple proteste et exige le remboursement de son pot-de-vin, tous deux sont enfermés et battus pendant cinq jours. *« Nous ne voulons pas retourner en Chine. Plutôt mourir. Nous voulons fonder une famille. Nous accepterons n'importe quel travail »*, explique-t-elle.

PAS UN TROISIÈME BATEAU

La fille aînée de la famille d'accueil, dix-sept ans, a les yeux embués. Elle a voulu passer la nuit de dimanche à l'aéroport avec sa mère. Celle-ci explique que l'affaire des boat people lui a *« donné un coup de pied au derrière »*, alors que, avant, elle *« faisait plutôt confiance au système »*. *« Par cet engagement*, dit-elle, *je montre à mes enfants que ce n'est pas le tout d'aller à l'église le dimanche, qu'il y a la théorie, mais aussi la pratique. »*

L'objectif du gouvernement est *« qu'il n'y ait pas un troisième, un quatrième, un dixième bateau »* de clandestins arrivant en Calédonie, a déclaré Alain Christnacht, conseiller du premier ministre pour l'intérieur et l'outre-mer, arrivé lundi à Nouméa. Il a démenti l'existence de *« pourparlers techniques »* entre Paris et Pékin, et indiqué qu'une instruction complémentaire des dossiers serait menée sous l'autorité de M. Bur, avec l'assistance de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), afin de déterminer si les boat people relèvent du droit d'asile. Il a affirmé que le droit français, en la matière, *« est l'un des plus ouverts du monde »*.

La solution du renvoi en métropole, préconisée notamment par les indépendantistes du FLNKS, est *« malheureusement impossible juridiquement »*, a-t-il conclu, avant de noter l'existence, sur le territoire, d'*« un certain nombre d'incertitudes juridiques qu'il va falloir éclaircir »*. Ainsi, si la Convention de Genève sur les réfugiés s'applique en Nouvelle-Calédonie, tel n'est pas le cas du dispositif français d'examen des demandes d'asile (Ofpra et commission des recours). Les décrets d'application aux TOM de la loi de 1952 qui a institué ces organismes n'ont jamais été pris.

Franck Madœuf

Nouvelle manifestation des enseignants et élèves de Seine-Saint-Denis

Huit mille personnes ont défilé à Paris

LES ENSEIGNANTS, les parents et les élèves de la Seine-Saint-Denis sont de plus en plus nombreux à venir manifester dans les rues de Paris. Pour la quatrième fois en quinze jours, environ huit mille personnes ont défilé, jeudi 26 mars, de la Sorbonne à Matignon, pour réclamer *« un véritable plan de rattrapage scolaire »*. Quelque quatre-vingt-dix collèges, lycées et écoles primaires du département étaient en grève ce même jour. Un record depuis le début du mouvement.

Si les revendications restent identiques d'un rassemblement à l'autre – *« on veut des moyens, on n'est pas des moins que rien »* – certains manifestants ont brandi, pour ce quatrième cortège, de nouvelles banderoles : *« Allègre, retrousse tes manches et viens enseigner en Seine-Saint-Denis »*, *« Jospin, range ton Allègre, et vite »*, *« Allègre : exclusion définitive »*. Les propos tenus, samedi 21 mars, par le ministre de l'éducation nationale – *« il est plus facile de manifester que de retrousser ses manches, il y a des attitudes irresponsables qui nourrissent le FN »* – ont été vécus comme *« un mépris supplémentaire »*, explique un enseignant de Bondy (*Le Monde* du 27 mars).

Des centaines de lycéens se sont joints au cortège pour soutenir leurs enseignants, dénoncer leurs conditions d'études mais aussi pour refuser *« ce bac spécial 93 que le gouvernement nous prépare »*. Difficile de savoir d'où vient cette rumeur d'un *« bac au rabais estampillé Seine-Saint-Denis »* qui ne repose sur aucun projet officiel. *« Il y a des signes »*, assure une élève du lycée Jean-Renoir à Bondy. *« Regardez le questionnaire distribué aux lycéens pour la consultation nationale. La question sur le bac, Allègre a déjà préparé la réponse »*, assure-t-elle. De toute façon, *« il y en a marre de ces lycées crades où on n'a pas les moyens de réussir »*, lance une autre lycéenne.

Du côté des enseignants, beaucoup se disent *« fatigués »* de cette longue grève et de *« l'incapacité du ministère à entendre notre ras-le-bol »*. Jérôme, professeur d'histoire-géographie au collège Victor-Hugo de Noisy-le-Grand, regrette qu'avec Claude Allègre ce soit *« le bâton sans la carotte. C'est comme si, dans une entreprise, les gens se défonçaient au travail et n'avaient jamais rien en échange »*. Selon lui, ce mouvement *« vient de la base. Dans ce cortège, on retrouve beaucoup d'enseignants qui n'avaient jamais manifesté et beaucoup de jeunes profs qui refusent d'enseigner dans les conditions qui leur sont proposées »*. A Victor-Hugo, le personnel n'a pas supporté que l'inspection académique leur promette un classement en zone d'éducation prioritaire (ZEP) en décembre 1997 et que, trois mois plus tard, l'établissement ne figure pas dans la liste des futures ZEP. *« On s'est sentis trahis, floués »*, explique Jérôme.

Pour éviter toute confrontation avec les CRS, le cortège s'est arrêté boulevard Raspail, à quelques dizaines de mètres de Matignon. La délégation de manifestants, qui avait demandé à être reçue par le cabinet de M. Jospin, est déçue. Il n'y aura pas d'audience. Matignon adresse une fin de non-recevoir et renvoie la délégation vers le ministère de l'éducation nationale. *« On a été reçus par des sous-chefs de la direction des collèges et lycées, c'est vraiment un refus de dialogue »*, peste Bernard Boisseau, secrétaire départemental du Syndicat national des enseignants du secondaire (SNES-FSU). La rencontre ne donne lieu à aucune avancée.

RESTER UNIS

Deux heures après la manifestation, une centaine d'enseignants et d'élèves, représentant les établissements en grève, se réunissent en assemblée générale à la Bourse du travail de Paris. Seule satisfaction : plusieurs écoles primaires ont rejoint le mouvement de protestation. Les grévistes décident de participer à la manifestation de samedi 28 mars contre le Front national. *« Le meilleur moyen de lutter contre le FN, c'est de donner des moyens à l'école. »* Telle sera leur banderole, qu'ils aimeraient voir en tête de cortège. Une nouvelle manifestation est prévue mardi 31 mars.

Entre-temps, les négociations doivent se poursuivre à l'inspection académique. Mais les 1 500 heures d'enseignement supplémentaires (soit quatre-vingt-trois postes) proposées par le ministère pour le secondaire sont toujours considérées comme insuffisantes. *« C'est trois cents postes qu'ils faudrait pour rattraper le retard »*, chiffrent les membres du SNES. Certains enseignants se disent inquiets du *« risque de division du mouvement »*. Selon eux, le ministère *« a pris contact avec des établissements pour négocier séparément. Il faut rester unis et demander un vrai plan pour tous »*, insistent-ils en évoquant *« un vrai mouvement social »*.

Sandrine Blanchard

Un imprimeur belge est mis en examen dans l'affaire de l'ARC

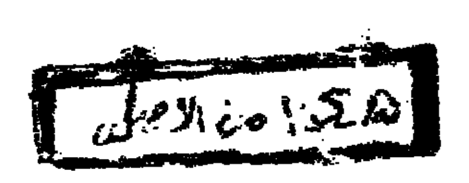
JEAN-PIERRE ZANOTO, JUGE D'INSTRUCTION en charge de l'affaire de l'Association de recherche contre le cancer (ARC), vient de mettre en examen, pour recel, Michel Hocquet, un important imprimeur belge de Charleroi qui a, durant des années, travaillé pour les sociétés sous-traitantes de l'association fondée et présidée par Jacques Crozemarie. Selon une citoyenne suisse entendue comme témoin par M. Zanoto et aujourd'hui à la tête d'une société offshore basée à Jersey, M. Hocquet aurait, *via* l'ARC ou *via* les sociétés sous-traitantes de cette association dirigées par Michel Simon, été le bénéficiaire de sommes importantes – près d'une centaine de millions de francs – versées en espèces, en présence, notamment, de M. Simon.

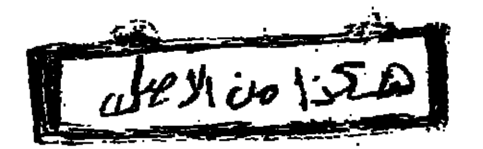
Une confrontation organisée par M. Zanoto réunira bientôt à Paris le témoin suisse, M. Hocquet et M. Simon qui vient d'être placé en détention provisoire, soupçonné d'avoir tenté de suborner un témoin (*Le Monde* du 27 mars). M. Hocquet a, pour sa part, affirmé au *Monde* ne jamais avoir réalisé de surfacturations ou d'abus de biens sociaux au détriment de l'ARC.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Nancy** a condamné, jeudi 26 mars, deux prévenus qui avaient été relaxés en première instance dans l'affaire de l'accident de la grue de Toul, qui avait fait six morts et douze blessés, le 26 janvier 1995. Le directeur des travaux Jean-Claude Caput et le grutier Gérard Sicchia ont été condamnés à respectivement deux ans de prison, dont quinze mois avec sursis, et 10 000 francs d'amende avec sursis. La cour d'appel a confirmé les autres peines prononcées en première instance.

■ **CHÔMEURS : quatre personnes poursuivies** pour le pillage d'un magasin de dépôt-vente Cash-converters lors d'une manifestation de soutien aux chômeurs ont été condamnées à des peines de prison avec sursis dans la nuit de jeudi à vendredi par le tribunal correctionnel de Paris. Le 11 février, une centaine de personnes avaient investi les locaux du Cash-converters de la rue de la Roquette à Paris et jeté du matériel à la rue tout en installant une banderole : *« Liquidation totale, tout doit disparaître »*.





Les grandes entreprises, partenaires du développement local

En Normandie, les « Goliath » de l'industrie aident les « David » qui les entourent, notamment les PME-PMI de leur réseau de sous-traitants. Il s'agit moins de philanthropie que de gestion éclairée de leurs intérêts : ils ont compris que l'environnement local participe à leur compétitivité

ROUEN
de notre envoyé spécial

« La mayonnaise a pris. » Il est optimiste, Marc Tassel, commissaire à l'industrialisation des régions de Basse et de Haute-Normandie, antenne de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). S'il affiche ainsi sa satisfaction, dans son bureau rouennais, c'est bien parce que ces deux régions ont trouvé depuis peu une stratégie fédératrice : la coopération, sous forme de partenariats, entre grands groupes industriels – dont beaucoup sont de dimension internationale –, et leur tissu local de PME-PMI.

Le phénomène est récent : on voit ainsi de grands fleurons de l'industrie (automobile, pétrochimie, pharmacie...) apporter leur appui au développement économique local, aidés en cela par l'Etat, les conseils régionaux, les chambres régionales de commerce et d'industrie (CRCI), et nombre d'acteurs de terrain engagés à fond dans la démarche, à titre personnel.

Deux forums se sont tenus il y a quelques mois à l'initiative de la Datar, à Rouen et à Caen, pour mettre en valeur deux de ces expériences : Synergie Normandie, réseau créé il y a deux ans et demi par la CRCI de Haute-Normandie, avec pour objectif d'inciter les PME-PMI à faire appel aux compétences des grands groupes et l'opération Performance, lancée en 1995 sur le même principe par la CRCI de Basse-Normandie.

« En un peu plus de deux ans et demi d'activité, nous avons engagé cent soixante et onze missions de coopération, se réjouit Dominique Petiprez, l'homme orchestre de la CRCI de Haute-Normandie. *Cela dans des domaines très divers : qualité et sécurité, organisation de la production, ressources humaines, diversification et connaissance des marchés... Mais de plus en plus, face à la complexité des normes, les PMI réclament une assistance technique pour ce qui concerne l'environnement. »*

« UNE AIDE PRÉCIEUSE »

Même phénomène en Basse-Normandie, où la CRCI, indispensable interface, a favorisé mille cent quatre-vingts interventions engagées au bénéfice de trois cent vingt PME-PMI. *« C'est un tissu économique régional qui se développe et s'organise de manière endogène, ce que nous appuyons*, se félicite Marc Tassel. *La nouveauté, c'est de voir se mettre en place un mode de fonctionnement en réseau. »* Toujours selon le commissaire de la Datar, ces transferts fonctionnent bien dans la mesure où *« le patron de PMI isolé, n'ayant pas les moyens d'embaucher un ingénieur qualité, affolé par les contraintes liées à l'environnement, se méfiant des cabinets de consultants, reçoit ponctuellement une aide précieuse de la part du technicien d'une grande entreprise, lequel viendra la conseiller. Tout simplement, ils parlent le même langage »* ! Nombreux sont les exemples de coopération qui éclosent en Normandie, au nom d'un *« intérêt réciproque bien compris »*. Bien évidemment, c'est en direction de leurs sous-traitants directs – l'automobile en est l'exemple le plus flagrant – que les grands groupes établissent les partenariats les plus féconds. Mais les plus intelligents d'entre eux, les plus prospectifs, ceux qui misent sur le long terme, ont compris et intégré dans leur stratégie qu'ils ne sauraient [se] *« développer durablement si leur environnement économique proche était en voie de désertification »*, comme le dit Dominique Thierry, responsable de l'association « Développement et emploi », l'une des « têtes chercheuses » en France du développement économique local. *« Nous sommes des pragmatiques. Il serait grave pour tout le monde que les grandes entreprises ne fécondent pas le territoire les environnant. Tant qu'elles sont encore là ! »*, confirme Laurent David, chargé du développement industriel au sein de la Direction régionale de l'industrie et de la recherche (Drire) de Basse-Normandie, impliquée au même titre que la Datar.

En ce sens, certaines démarches sont révélatrices d'un changement de comportement. Ainsi voit-on en Normandie des poids lourds soutenir des *« petits »* complètement étrangers à leur métier. Exemple révélateur : l'usine Citroën de Cormelle-Le Royal (Calvados) s'est impliquée pour conseiller, dans le domaine de la certification qualité, l'entreprise Soleco, productrice de salades prêtes à l'emploi. Aujourd'hui, Soleco est leader sur son marché. Le groupe Total entraîne dans son sillage des responsables de PME en Asie, les épaulant ainsi dans leur prospection commerciale à l'étranger.

Les « Goliath » qui s'impliquent régionalement – la région est selon eux l'échelon pertinent – le font-ils par philanthropie, dans le cadre de *l'entreprise « citoyenne »* chère à l'ex-patron du CNPF, Jean Gandois ? De fait, nous sommes aux antipodes du mécénat.

M. Petiprez, pilote de Synergie-Normandie, avance une explication partagée par nombre d'acteurs : *« Les grandes entreprises sont confrontées à une compétition internationale exacerbée. Elles ont à subir de profondes mutations internes qui les rendent de plus en plus interdépendantes de leur environnement local, de la performance des PME-PMI. Pas seulement au plan technique. Mais aussi grâce à la capacité de ces dernières à créer des emplois, alors que les grandes entreprises en détruisent. »*

TROP-PLEIN D'EFFECTIFS

Le temps paraît fini où, dans leur tour d'ivoire, les grands groupes vivaient un splendide isolement, entretenant au mieux des relations de nature paternaliste avec leur environnement (Michelin, Boussac, autrefois).

Sur les bassins industriels normands, les déboires de certains géants en restructuration les incitent à modifier leur comportement ; à tenter d'acquérir une légitimité nouvelle à l'égard des élus, institutionnels, patrons de PME-PMI, deux mondes où prévaut toujours une méfiance réciproque. Où ailleurs que dans les PME-PMI pourraient-elles, lors des plans sociaux, déverser leur trop-plein d'effectifs ?

« L'expérience nous a appris que des bastions industriels que l'on croyait éternels ne le sont pas, conclut M. Laurent, de la Drire. *Alors, faisons de la prévention. Et dopons nos petites entreprises locales. »*

Jean Menanteau

« Qualité des territoires » et compétitivité

« La mondialisation des échanges fait de la qualité des territoires un élément essentiel de la compétitivité des entreprises », déclarait récemment Jean-Louis Guigou, délégué de la Datar, en évoquant l'implication des grandes entreprises dans les bassins d'emploi où elles sont implantées. C'est en 1996 que la délégation a réuni cinq grands groupes industriels (Gaz de France, Saint-Gobain. Rhône-Poulenc, Danone, CEA) afin de les sensibiliser à leur rôle potentiel dans le développement économique local. Un comité de pilotage a été créé.

Depuis, d'autres grandes entreprises (Renault, Gec-Alsthom, France-télécom, Total, Rhône-Poulenc, Legrand...) ont pris conscience qu'ils pouvaient intégrer le développement local dans leur stratégie, à l'instar des districts industriels italiens. Réalisant que cette action de soutien au développement des PME-PMI pouvait être entravée par un manque de personnel spécialisé et de culture commune, ces grands groupes viennent de créer l'Institut des manageurs du développement local (IMDL).

Coopération en Rhône-Alpes pour attirer des délocalisations publiques

LYON
de notre correspondant régional

Les présidents de la communauté urbaine de Lyon (Courly), de la communauté de communes de Saint-Etienne et du district de Roanne, Raymond Barre (UDF), Michel Thiollière (UDF-rad.) et Jean Auroux (PS) viennent de décider d'unir leurs efforts pour attirer, dans les meilleures conditions possibles, des délocalisations publiques au sein du triangle formé par les trois villes dans l'ouest de Rhône-Alpes. L'Association pour le développement économique de la région lyonnaise (Aderly) a été chargée de conduire ce dossier et, dans un premier temps, de faire l'inventaire des services et des organismes publics de l'Etat susceptibles d'être délocalisés depuis l'Ile-de-France. Cette démarche accompagnera celle des différents ministères qui feront connaître, à la fin mai, leurs plans de délocalisation.

De son côté, le préfet de Région Michel Besse recense en ce moment les services publics de l'Etat, aujourd'hui lyonnais, susceptibles d'être délocalisés à Roanne ou Saint-Etienne. *« Lyon, à la différence de Paris, n'attend pas d'être asphyxiée pour partager »*, note Jean-Marc Roumilhac, chef du département des délocalisations publiques à L'Aderly. Cette association, créée en 1974 à l'initiative de la Courly, de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, du département et de l'union patronale du Rhône, a été chargée de sélectionner les projets les plus cohérents avec le tissu économique et administratif local. Ensuite, une seule candidature par projet sera déposée. L'Aderly négociera alors, *« au nom, pour le compte et sous l'autorité de la collectivité candidate les conditions d'implantation »*, précise le protocole d'accord que viennent de signer les présidents des institutions communautaires, ceux des conseils généraux du Rhône et de la Loire et le président de la région.

« COORDONNER NOS EFFORTS »

« Au-delà des différences qui caractérisent nos villes et départements, il importe de chercher à mutualiser et à coordonner nos efforts et nos moyens pour contribuer à un meilleur équilibre dans le développement régional », plaide Raymond Barre. Depuis son installation la tête de Lyon et de la Courly, l'ancien premier ministre s'est attaché à promouvoir une véritable coopération entre les grandes villes de Rhône-Alpes : l'une de ses premières démarches fut de renouer le dialogue avec Grenoble et son nouveau maire, Michel Destot (PS).

Lyon et la Courly entendent, elles aussi, profiter des délocalisations publiques. Mais elles souhaitent, en priorité, accueillir une ou plusieurs organisations internationales. Dans cette perspective, *« l'Aderly devra s'assurer que l'Etat s'engage à soutenir la candidature de Lyon en tant que candidature nationale »*, affirme le protocole.

Claude Francillon

Un nouveau recours déposé contre la ZAC Paris Rive gauche

QUATRE ASSOCIATIONS ont déposé, mercredi 25 mars devant le tribunal administratif, un recours contentieux contre la zone d'aménagement concertée (ZAC) de Paris Rive gauche, le plus important programme d'urbanisme de la ville, dans le 13e arrondissement.
Elles demandent l'annulation du Plan d'aménagement de zone (PAZ) et du programme d'équipements publics votés en juillet 1997 par le Conseil de Paris et souhaitent une *« réorientation »* de cette opération, avec la mise en œuvre d'un nouveau PAZ, le gel des expropriations, un audit urbanistique et financier et la prise en compte des revendications des associations du quartier.

DÉPÊCHE

■ **ROISSY : le commissaire du gouvernement a proposé au Conseil d'Etat, mercredi 25 mars, de rejeter les sept requêtes déposées par des communes du Val-d'Oise et des associations de défense de l'environnement contre le décret du 27 mars 1997 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux sur les deux nouvelles pistes de l'aéroport Charles-de-Gaulle.**

Epinal a-t-elle vécu « au-dessus de ses moyens » ?

ÉPINAL
de notre correspondant

La société Gestions locales, un cabinet privé d'audit, devait rendre public, vendredi 27 mars, son *« diagnostic rapide des finances de la commune d'Epinal »*. L'analyse a été commandée par l'opposition socialiste, devant le refus du nouveau maire et l'impossibilité, due à des raisons diverses, pour le préfet et le président de la chambre régionale des comptes (CRC), d'engager une expertise au moment où Philippe Séguin a quitté la mairie, en 1997. Ce rapport englobe les quatorze années de mandat de l'actuel président du RPR. Il repose sur les trois rapports effectués par la CRC en 1992, 1995 et 1996, complétés par les éléments comptables auxquels a accès le grand public : budgets, états de la fiscalité, etc.

Le cabinet précise que son diagnostic ne prend *« pas en compte les budgets annexes, ni la consolidation des comptes avec les* [secteurs débudgétisés] *de la ville »* mais que *« le résultat est (...) révélateur des pesanteurs principales, comme en témoigne le rapprochement fait avec les audits antérieurs de la* [CRC] ». Les convergences portent en particulier sur la *« très forte mobilisation de l'effort fiscal »* : le rapport entre le produit des impôts locaux et leurs bases donne un ratio de 1,89 à Epinal, pour une moyenne nationale de 1,16.

« MÉDIATEURS FINANCIERS »

Le cabinet, comme la CRC, note une très forte poussée des investissements entre 1990 et 1995, *« rendue possible par la disponibilité tout à fait exceptionnelle de subventions et le recours accentué à l'emprunt et à des médiateurs financiers qui ont joué le rôle de banquiers »*, indique Gestions locales. *« La dette par habitant apparaît pour autant dans la moyenne française. Les difficultés proviennent de la faiblesse de la richesse fiscale, notamment en taxe professionnelle (...), qui rend les remboursements difficiles. (...) La progression des dépenses courantes de fonctionnement* [de 1994 à 1998] *est supérieure à* [celle] *des recettes courantes, ce qui entraîne une épargne nette toujours négative. »*

La CRC avait évoqué ce phénomène, *« entraînant, à la clôture de l'exercice 1990, un déficit de fonctionnement de 3,6 millions et une marge d'autofinancement négative de 11,5 millions »*. Dans son rapport de 1996, elle estime *« la capacité nette de désendettement (...) à plus de vingt ans, alors que la moyenne recommandée est de quinze ans »*. En outre, la CRC souligne le décalage entre une *« ambition trop forte, en termes de services rendus, et des ressources limitées, malgré une importante pression fiscale »*. Pour le cabinet Gestions locales, *« la ville a vécu au-dessus de ses moyens pendant plus d'une décennie »*. Ce constat n'est pas vraiment contesté par le nouveau maire Michel Heinrich (RPR), qui affirme que le « retour » sur les investissements de son prédécesseur ne tardera pas à se traduire, notamment en termes d'implantations industrielles.

Christophe Dollet

HORIZONS

ENQUÊTE

L'abbaye de Cîteaux vient de fêter son neuvième centenaire. Huit mille moines et moniales poursuivent l'héritage de Robert de Molesmes et Bernard de Clairvaux. La Règle des cisterciens est la plus radicale, mais c'est pour permettre au moine de « voler plus haut »



Les aigles du Bon Dieu

HABILLÉS de la coule, ce long vêtement blanc à capuchon et manches retroussées, une trentaine de moines, par ordre d'ancienneté dans la profession religieuse, marchent l'un derrière l'autre, en procession, sous les voûtes du cloître. A la Trappe, la procession même a un sens : *« Je dois marcher dans les pas de mon frère »*, explique Hugues, jeune prieur de Soligny (Orne). La force de la vie monastique est précisément dans le symbolisme de chaque geste, de chaque rite. Dieu et le frère, c'est comme pile et face : *« Si l'on choisit Dieu, on ne peut pas faire l'économie du frère »*, ajoute Hugues. C'est l'application du « théorème » de saint Bernard (1091-1153), abbé de Clairvaux : la connaissance de soi ouvre à celle de l'autre et la connaissance de l'autre ouvre à celle de Dieu.

Ce théorème n'a pas pris une ride. Au grand complet, la famille cistercienne s'est réunie, samedi 21 mars, sur les lieux de son baptême : l'abbaye de Cîteaux (Côte-d'Or), fondée neuf cents ans plus tôt, jour pour jour, par Robert de Molesmes. Les cisterciens sont huit mille moines et moniales dans le monde, héritiers de la réforme, au XIe siècle, de l'ordre bénédictin. Ils se divisent en deux branches : l'ordre de Cîteaux proprement dit (147 monastères) et l'ordre de la « stricte observance », né à la Trappe de Soligny (Orne), d'où les noms de « trappe » et « trappiste » (162 monastères).

La Règle cistercienne est l'expression la plus achevée et la plus radicale de la vie monastique. Elle ne permet aucune échappatoire avec le monde (comme pour le jésuite) ou avec le travail intellectuel (comme pour le dominicain). Le face-à-face avec Dieu et une communauté de frères est de chaque instant. C'est une pierre brute qu'il faut sans cesse polir et repolir. *« Chaque matin, il faut reconsentir, repasser l'alliance »*, dit Thomas, trente ans, entré à la Trappe après avoir été, pendant cinq ans à Paris, reporter photographe.

Ce qui le fait tenir, c'est précisément l'ancienneté de cette tradition, la sagesse d'une vie monastique codifiée depuis neuf siècles : *« La vie d'une communauté*, dit-il, *peut avoir ses frottements, ses engueulades. Mais il suffit de se rappeler la lignée de ces hommes qui, avant moi et comme moi, cherchaient un Dieu invisible au cœur d'une expérience partagée avec des frères. »* Cet enchaînement des générations est exprimé par les rites qui entourent la mort du moine : ses frères le veillent à l'église sans recouvrir son visage, prient autour de lui sans briser la régularité des offices. Ils le mettent en terre sans cercueil, dans le cimetière du monastère où il a fait voeu de « stabilité ». Une petite croix rappellera aux générations simplement le jour de sa mort et son prénom.

Le culte de la communauté est poussé à un point tel que, jusqu'à la fin des années 60, le moine cistercien n'avait pas de cellule privée pour dormir. La Trappe, c'est le règne du partage intégral. *« Le vrai communisme, c'est nous*, dit avec humour Marie-Gérard Dubois, le père abbé de Soligny. *Nous mettons en œuvre l'idéal d'une vie totalement fraternelle, celle des premières communautés chrétiennes que décrivent les Actes des apôtres. »* Si le père abbé, au passage duquel le moine devait autrefois s'incliner, garde toujours le dernier mot, les décisions sont prises en « chapitres ». Les plus anciens de Soligny se souviennent des débats houleux qui ont précédé la décision d'abandonner la production du lait ou de permettre aux femmes, à partir de 1977, d'entrer dans l'église pour assister aux offices.

Au monastère, le premier des rites, aussi indispensable au moine que l'oxygène de l'air, est la prière. C'est elle qui relie ce passé de neuf siècles et aujourd'hui, Dieu et le « frère », l'au-delà du monde et le monde. Dans la tradition cistercienne, la prière n'est pas une oraison solitaire et silencieuse. L'office ressemble à un ballet où les corps se prosternent et se relèvent, où le chant des psaumes rebondit contre les piliers de la nef. Dès 4 heures du matin, les moines sont à l'église pour l'office de vigile. *« La nuit, le moine veille*, dit Marie-Gérard Dubois. *Il veille avec les hommes qui travaillent, le cheminot qui roule, le boulanger qui prépare sa fournée, l'agonisant qui souffre et l'infirmière qui le soigne. Avec aussi ceux qui, la nuit, font commerce du sexe. »* Jusqu'à la fin des années 60, le cistercien dormait tout habillé, précisément pour être en état permanent de veille.

Il reste debout, puis à 8 heures chante les laudes, enchaîne avec la messe et, dans la journée, avec les trois « petites heures », c'est-à-dire les offices moins longs de tierce à 9 heures (la journée romaine commençait à 6 heures), de sexte à midi, de none à 15 heures. Ces petits offices sont comme les arches d'un pont soutenant une prière qui se voudrait murmure perpétuel de louange et d'adoration. Autrefois, c'est le soir que, dans les temples, avaient lieu les sacrifices et, à l'office de vêpres, le moine fait mémoire de celui du Christ. *« Vêpres, c'est l'entrée dans la nuit*, poursuit Marie-Gérard Dubois. *La nuit du chômeur qui ne voit pas d'horizon, la nuit du jeune qui cherche à sa vie une direction. »* Est-elle monotone cette vie de prière, chaque jour, chaque nuit ? Il y a mille façons de lire un verset, de chanter un psaume.

Le monde passe à travers les murs du monastère mais pas dans l'immédiateté de la nouvelle, pas dans « l'inutile tornade de l'urgence »

Au réfectoire, comme dans le cloître, la règle reste celle du silence, même si de petits espaces sont aménagés pour parler. De même pendant les heures de travail manuel, les moines peuvent-ils s'adresser la parole. Impératif jusqu'au dernier concile (1962-1965), le langage des signes reste répandu. Pour parler du père abbé, on place deux doigts sur le front. Pour dire *« demain »*, on projette le doigt en avant, *« hier »* le doigt en arrière. Ainsi respecte-t-on le recueillement de l'autre, demeure-t-on dans un climat d'écoute, d'attente, de disponibilité permanente. Le moine est un homme de l'écoute. Les premiers mots de la règle de saint Benoît (au VIe siècle) disent : *« Ecoute, ô mon fils... »* Ils font écho au fameux *Shema Israël* (« Ecoute Israël ») des juifs. Ce n'est pas le mutisme que réclame la Règle, mais la *« taciturnité »*, un mot qui décrit l'art, essentiel au couvent, de tenir sa langue, d'éviter la médisance.

« Rassurez-vous, s'il y a la fin du monde, nous ne serons pas les derniers à être informés », dit un jeune trappiste. A Soligny, il n'y a qu'un poste de radio, un récepteur de télévision et un magnétoscope. Ils sont là seulement pour permettre au frère chargé des programmes de les sélectionner, les enregistrer et les repasser à la communauté, si elle le souhaite. De même, chaque soir à l'heure du chapitre, après le commentaire d'un point de la Règle, arrive-t-il que les moines entendent de la bouche du père abbé des nouvelles du monde : un résultat d'élection ou... d'une étape du Tour de France. Un moine se souvient d'avoir été ainsi informé, il y a vingt ans, de la mort de Claude François ! Plus gravement, c'est un soir de mai 1996 que les trappistes ont appris l'exécution des sept moines de Tibéhirine en Algérie, restés très présents à leur mémoire.

Il ne s'agit pas de réclusion volontaire. Le monde passe à travers les murs du monastère, mais pas dans l'immédiateté de la nouvelle, pas dans *« l'inutile tornade de l'urgence »*, comme dit Olivier Quénardel, le père abbé de Cîteaux. C'est un autre rapport au temps qui se cultive au couvent, non pas contraint, mais accepté, calculé. *« Nous ne sommes pas sur une autre planète. Mais quel dommage y a-t-il à apprendre trois jours après, plutôt que dans l'heure, les frasques de M. Clinton avec ses maîtresses ?* demande Thomas. *Nous n'ignorons pas la prodigieuse consommation d'images et de sons, mais nous ne voulons pas avaler tous les soirs du prédigéré. »* Le silence, la gratuité du couvent sont un autre signe adressé au monde : *« Tout ce qui est immédiatement monnayable, rentable, profitable n'entre pas au monastère »*, dit Olivier Quénardel.

L'un des points forts de la Règle cistercienne est l'équilibre entre le travail spirituel et le travail manuel (*ora et labora*). Pour saint Benoît, rien ne devait être préféré à l'*« œuvre de Dieu »*. Celle-ci passe d'abord par la *lectio divina* (lecture divine). Les moines passent des heures à l'étude dans le seul espace privé qui leur soit réservé : un bureau au *scriptorium* (salle d'études). C'est là qu'ils méditent les Pères de l'Eglise ou leurs maîtres en spiritualité : saint Bernard, Guillaume de Saint-Thierry, Alraed, plus près de nous Thérèse de Lisieux ou Maurice Zundel. Il n'y a plus de censure au monastère, où on accueille tous les ouvrages de théologie ou de philosophie. Les cisterciens ne *« crachent »* pas sur les grands mystiques comme Jean de la Croix ou Thérèse d'Avila, *« mais à la Trappe, on préfère saint Bernard. On est des terriens ! »*, sourit le père abbé.

Par le travail manuel, le monastère n'assure pas seulement sa subsistance. Il prend en compte toutes les dimensions de l'homme *« dans son incarnation »*. On n'est pas un bon moine si on ne sait pas travailler avec ses mains. A l'image d'Epinal du moine en train de traire sa vache ou de fabriquer son fromage a succédé celle de l'homme de Dieu derrière son écran. Les couvents n'ont pas été les derniers à s'équiper en ordinateurs ou à s'initier à Internet. Ou celle du technicien qui, dans les coopératives agricoles ou les conseils municipaux, participe concrètement à l'économie locale. Ce n'est pas seulement par ascèse ou pour se reposer l'esprit mais pour *« partager la condition humaine »* que la Trappe insiste sur le travail.

LE choix le plus radical reste celui de la clôture. Au moment de sa profession définitive (après cinq ans de noviciat), le moine renonce à ses biens, à sa famille, à une fiancée, à une carrière, à une culture – théâtre, cinéma, expositions – qui n'est pas forcément mondaine. Il peut retourner dans sa famille pour le deuil d'un parent, mais pas pour le mariage d'un ami ou d'une petite soeur. *« Absurde ? Peut-être, mais le mariage avec telle femme, le choix de telle profession sont aussi des préférences par rapport à d'autres options*, dit un moine. *Nous souffrons, c'est clair. Mais nous ne sommes pas masos. Ce n'est pas le renoncement pour le renoncement. La clôture rend même possible une tout autre relation. Nos amis savent que, en cas d'urgence, ils n'auront pas à laisser un message au répondeur. Ils pourront toujours nous trouver. »*

Les moines n'ignorent pas que celui des voeux monastiques – stabilité dans un lieu, obéissance, pauvreté, chasteté – qui intrigue le plus à l'extérieur, c'est le dernier. Ils conviennent que renoncer à la paternité est plus douloureux que renoncer au sexe. Un jeune s'explique sur la règle du célibat monastique : *« On est aimé par Dieu d'un amour qui exige un don total de soi*, dit-il. *Et ce don total passe aussi par une continence qui, au bout d'un certain temps, peut devenir structurante, mais qui, c'est évident, est d'abord une ascèse. »* Les moines sont-ils des surhommes ? La question les fait bondir. Tout juste admettent-ils que, pour voler plus haut, *« l'aigle a besoin de plus de plumes que le petit oiseau »*.

Toutes les observances de la vie monastique sont donc comme les plumes qui aident l'aigle à s'élever. Mais elles ne sont pas liées à un projet d'*« héroïsme »*. Rien n'est plus étranger à l'esprit du monastère que de vouloir l'ériger en bastion, en contre-société et renouveler une expérience de type cathare, c'est-à-dire incarner un idéal de perfection et de pureté dans un monde d'impurs. Le prieur de Soligny explique : *« Les sectes sélectionnent les forts. Nous aussi, nous sélectionnons : ce n'est pas la peine d'engager un postulant dont on sait qu'il a besoin de dix heures de sommeil par nuit. Mais les sectes excluent les faibles. Or, nous, nous n'excluons personne. Au contraire, nous portons la faiblesse des autres. »* Encore un signal qu'il faut traduire : *« Dans n'importe quelle entreprise aujourd'hui, le minus, on l'écrase. Nous, nous l'aidons à avancer. »* Il y a neuf cents ans, dans le trésor de sagesse cistercienne qu'il avait commencé à accumuler, saint Bernard, l'abbé de Clairvaux, disait déjà qu'il ne faut pas gratter la rouille, sinon on casse le pot. Autrement dit, que l'on peut exiger tout de l'autre, mais en respectant sa liberté.

Henri Tincq

Dessin : Stanislas Bouvier

SOS-93

par Boris Seguin

LE complexe scolaire Jean-Jaurès de Pantin est un bâtiment des années 60. Il a ultérieurement été coupé en deux : la maternelle et le primaire dans la moitié droite, le collège dans la partie gauche. Au moins, comme ça, les élèves ne sont pas dépaysés lorsqu'ils passent de l'un à l'autre. Mêmes fenêtres de la taille d'une meurtrière, mêmes couloirs sombres, même cantine, mêmes classes.

L'ensemble Jean-Jaurès se situe dans une cité appelée aussi « zone de non-droit », là où le tissu social s'effiloche et la fracture sociale fait mal : Les Courtillières, une cité-Titanic qui, comme beaucoup d'autres, n'en finit pas de couler.

Au collège, la situation n'a bien sûr pas cessé d'empirer puisque tous nos élèves habitent ladite cité. Jusqu'au jour où nous fûmes sauvés du naufrage, du moins le croyait-on, grâce au nez du principal, fracturé par le poing d'un élève (ancien élève de l'école primaire, soit dit en passant !). Nous fûmes rebaptisés aussi sec « *établissement sensible* ». « *Sensible* » veut dire qu'on a plus de moyens que les autres zones – « insensibles » sans doute – plus d'heures, de moyens, de points au barème, d'indemnités, moins d'élèves par classe.

L'école primaire qui, je vous le rappelle, jouxte le collège avait eu, elle aussi, à déplorer quelques incidents regrettables, mais rien de comparable avec la fracture de l'appendice nasal d'un directeur. Elle dut se contenter de son statut d'école comme les autres avec des effectifs semblables à ceux d'une école de Neuilly (jusqu'à 30 enfants par classe). A l'entrée en sixième, les tests d'évaluation étaient catastrophiques et, même avec nos rallonges budgétaires, nous ramions sans pouvoir sauver les enfants du naufrage scolaire.

De plus, par je ne sais quelle arithmétique administrative et malgré nos dotations horaires sensiblement supérieures à la moyenne, les effectifs par classe qui avaient diminué pendant deux ans se remettaient à augmenter. Ils atteindront 24,5 élèves par classe à la rentrée 1998.

Croit-on que, tout au long de l'année, nous ne servons qu'à empêcher nos élèves d'attaquer des trains de banlieue ?

La dépression nous guettait lorsqu'un événement bien coté sur l'échelle de l'Audimat nous propulsa dans le journal de France 3 région Ile-de-France. Une nuit, cinq élèves de huit à douze ans se sont introduits par effraction dans notre collège « *sensible* » pour accéder à l'école primaire, ni ZEP ni sensible et qui – j'insiste – lui est adjacente et y commettre pour 100 000 francs de dégâts. L'incident fit un tel bruit que Mme Royal vint en personne s'émouvoir publiquement de ce saccage. Cette fois-ci, c'était la bonne. Avec une addition aussi salée, une médiatisation grave mais digne, l'annonce d'un plan de rattrapage, nous pouvions espérer la réunification du complexe Jean-Jaurès au sein d'une seule et même zone d'éducation prioritaire.

Hélas, nous avons appris, il y a quelques jours, que ce ne sera pas encore pour cette année. La goutte en trop. Nous nous sommes mis en grève dès le jeudi 12 mars, comme plus d'une vingtaine de collèges et lycées de Seine-Saint-Denis. Vendredi 20, nous étions une soixantaine d'établissements en grève. Pas pour réclamer une hausse des salaires ni défendre de quelconques privilèges (lesquels ?). Mais pour exiger un véritable plan de sauvetage.

Notre appel a du mal à se faire entendre. On peut débattre sans fin de l'« *inexorable* » poussée du Front national, on peut regretter que quelques élus locaux, motivés par la conservation de leur Safrane de fonction ou par la « *loyauté* » vis-à-vis de leur électorat, se soient compromis avec l'extrême droite, on peut se désoler de la montée de la violence des « *sauvageons* »... mais à quoi ça sert si on ne prend même pas le temps d'écouter ce qu'ont à dire ces profs, ces parents d'élèves, et même ces élèves (plus de cinq mille personnes samedi dans les rues de Paris) du département le plus défavorisé de France ?

Il est vrai que le séisme politique occupe toute la place. Pensez donc, les éditorialistes se rendent compte que les idées qui fermentent depuis quinze ans dans les zones sinistrées se répandent jusque dans les couloirs des splendides hôtels de région. Oh ! bien sûr, une semaine après la publication de l'excellent rapport Fortier, on nous envoie des couples d'inspecteurs pour procéder à un audit. Mais nous n'avons plus de temps à perdre avec des audits.

Ceux qui font semblant de ne pas comprendre n'ont qu'à relire tous les textes adéquats : *La Misère du monde* de Bourdieu ou les œuvres complètes du regretté Christian Bachmann. Ou, s'ils n'ont pas le temps, de se faire faire des fiches de lecture.

Et qu'on ne vienne pas nous dire qu'en laissant huit jours nos élèves dans la nature, nous faisons le jeu du Front national. Croit-on que, tout au long de l'année, nous ne servons qu'à les empêcher d'attaquer des trains de banlieue ? C'est accorder bien peu de cas à notre travail. Et c'est faire bien peu confiance à ces jeunes. Indirectement, c'est reconnaître que nous sommes les derniers représentants d'un Etat-déserteur.

***Boris Seguin** est enseignant en Seine-Saint-Denis, au collège Jean-Jaurès, en grève depuis le 12 mars.*

Le Pen, c'est l'anti-France

par Patrick Prado

SANS l'idée d'universalité, la nation n'est que nationalisme. Elle n'est pas viable : elle s'oppose à d'autres nationalismes et la guerre en est issue sous une forme ou une autre, en Yougoslavie comme ailleurs. Les révolutionnaires ont lancé la Nation comme une idée au service des peuples, ils n'ont pas promu la seule nation française au service du peuple français. Les soldats de l'An II avaient le sentiment de se battre à la fois pour sauver la Nation, la leur, mais aussi pour aider les autres peuples d'Europe à créer leur propre nation. En ce sens Le Pen, c'est profondément l'anti-France en ce qu'il s'attaque au noyau des valeurs de la France, l'idée d'universalité, pour lesquelles elle se bat encore dans ses meilleurs moments (hier en Nouvelle-Calédonie pour éviter l'expulsion d'une centaine de miséreux).

Sans cette idée fondatrice d'universalité (attaquée de tous côtés aujourd'hui au même titre que les Lumières qui en sont à l'origine), la France n'est plus elle-même, à ses propres yeux comme à ceux du reste du monde. Quelle ne l'ait pas constamment respectée a toujours été le fait de la résurgence des Le Pen au cours de son histoire, de Vichy à l'Algérie, de Boulanger à l'assassinat de Jaurès, de Dreyfus à Papon. Il est tout de même effrayant qu'au moment même de la fin du procès Papon, au moment même où s'achève cette courageuse introspection de la France sur un passé glauque et qui devrait bien inspirer quelques autres pays d'Europe, apparaissent des personnages qui semblent avoir le même profil idéologique et psychologique que le fonctionnaire de Bordeaux (gens honnêtes, travailleurs, obéissants, aimant leur patrie et leur région, pas racistes, pas antisémites, assumant au mieux leur travail et s'adaptant à toutes les situations sans se poser des questions d'ordre moral), comme si ces longs mois d'hiver de pédagogie en direct sur les compromissions avec la pire des idéologies ne les avait pas troublés sur leur compte, tellement assurés qu'ils sont de leur propre décence.

Il faut sans délai l'enseigner dans les écoles. Sinon, dans vingt ans...

Et cela fait peur : demain, pour cette catégorie de gens, Vichy est encore possible. Il leur suffira de s'adapter. Et ces gens vont nous diriger, nous contrôler, lever nos impôts, ils vont voter des crédits pour des écoles, des hôpitaux, des autoroutes : payés par des bons Français, seront-ils réservés à la préférence nationale ?

Comment, pour prévenir l'abaissement, ne pas appeler ces gens-là autrement que les « *Vichystes* », et au cours des futurs débats des conseils régionaux devenus ingouvernables (ne faut-il pas, la rage au cœur, l'espérer ?) ne pas siffler « *Ami, entends-tu...* » ?

Le Pen, c'est l'anti-France, il faut sans délai l'enseigner dans les écoles. Sinon, dans vingt ans...

***Patrick Prado** est chargé de recherches au CNRS (anthropologie des idéologies).*

La réforme, la morale et l'intérêt

Suite de la première page

Or il s'agit d'aller vite et loin, car il y a urgence, et ce chemin ne pourra être parcouru que s'il y a collaboration entre chef d'Etat et premier ministre. La refondation, si nécessaire, de la démocratie ne pourra pleinement se réaliser que si les deux principaux protagonistes renoncent à utiliser les vetos croisés dont chacun dispose.

Les réformes institutionnelles ne résolvent pas tout. Elles ne dissiperont pas le problème de la xénophobie et du racisme, elles ne créeront pas d'emplois et n'apporteront pas de solution à la crise de l'Etat-providence. Mais un système démocratique se définit par ses institutions, leur agencement et leur fonctionnement. Et, surtout, les institutions modèlent les comportements et structurent les stratégies des individus et des groupes. Les institutions ne peuvent pas tout, mais elles peuvent beaucoup.

Le premier domaine d'action, déjà largement débattu, est celui des modes de scrutin. Homogènes jusqu'en 1979 (scrutin majoritaire à deux tours), ceux-ci sont maintenant d'une diversité extrême (pratiquement un mode de scrutin spécifique pour chaque élection), allant du scrutin majoritaire à deux tours à la proportionnelle intégrale. On constate par ailleurs que, pour la plupart des élections, il y a déphasage entre territoire de la représentation et territoire de l'action politique. Seules les élections municipales et l'élection présidentielle ignorent ce divorce et ce n'est sûrement pas un hasard si ces deux scrutins suscitent la participation la plus forte et l'intérêt le plus marqué.

En revanche, la dichotomie est totale pour les élections du conseil général (circonscriptions cantonales pour une assemblée départementale) et régionales (circonscriptions départementales pour une assemblée régionale).

Le problème n'est pas de « moderniser la vie publique », mais, tout simplement, de créer la démocratie

La circonscription nationale, pour les élections européennes, empêche l'identification de ses représentants par l'électeur. Enfin, une assemblée cruciale, le Sénat, est élue, dans l'indifférence et l'ignorance des citoyens, par de grands électeurs à la fois peu nombreux et peu représentatifs du territoire d'aujourd'hui, tandis que près de 20 000 établissements publics territoriaux (syndicats, communautés de communes ou de villes, districts, communautés urbaines) sont gérés par des assemblées élues au second degré, et trop heureuses de bénéficier du « voile d'ignorance » que leur confère cette démocratie étriquée. Quand se décidera-t-on à appliquer pleinement le principe médiéval à la source du régime représentatif : « *pas de taxation sans représentation* » ?

Les élus locaux, que l'on a connus fort loquaces lorsqu'il s'agissait de dénoncer – à juste titre – l'absence de démocratie du système préfectoral vieille manière, sont aujourd'hui bien silencieux sur ce point. Car le problème n'est pas de « *moderniser la vie publique* » mais, tout simplement, de créer la démocratie. Ou, pour le dire autrement, de permettre le choix des représentants par le peuple selon des modalités qui combinent à la fois les exigences du pluralisme, de l'efficacité et de la responsabilité.

Les modalités des modes de scrutin doivent refléter – et c'est difficile – ce délicat équilibre. Il n'est pas question de les évoquer ici, mais quelques lignes de force peuvent être suggérées : créer des circonscriptions régionales pour les régions, départementales pour les départements ; maintenir ou introduire, selon les cas, le système proportionnel, mais corrigé, de telle sorte qu'il permette l'émergence d'une majorité de gouvernement ; lier l'élection des parlementaires européens à la circonscription régionale, de façon à créer un lien véritable entre représentants et représentés ; réfléchir à un mode de désignation des sénateurs qui garantisse leur rôle de représentants des collectivités territoriales – leur seule légitimité, rappelons-le –, mais qui tienne compte du fait que la France, en dépit de ses 36 000 communes, est désormais un pays de villes et d'agglomérations. Plutôt que de conserver le système hypocrite et inadapté actuel, pourquoi ne pas renforcer délibérément le caractère territorial du Sénat en décidant d'y faire siéger tous les présidents de région, tous les présidents de conseil général, les maires des villes ou les présidents des agglomérations de plus de 100 000 habitants ?

La ville, cette mal-aimée de la République – comme le rappelle opportunément, dans un livre récent, François Acher –, obtiendrait enfin sa place légitime tandis que les communes rurales trouveraient leur expression à travers leur protecteur naturel, le département. Ce *Bundesrat* à la française ne change rien à la nature de notre Etat, il n'en fait pas un Etat fédéral, mais il réintroduit enfin les représentants du territoire qui sont aujourd'hui oubliés ou marginalisés. Cette solution règle aussi la question du cumul des mandats.

Il y a plusieurs façons d'analyser le cumul : un mode poujadiste, un mode populiste (« *Ils gagnent trop* »). Il faut les écarter d'emblée. Le problème du cumul tient en peu de mots : il a tué la représentation *nationale*, il a fait des élus locaux des potentats (de plus en plus rétifs non seulement aux contrôles de légalité, mais même, comme on vient de le voir, aux injonctions du parti auquel ils appartiennent).

Si le cumul est traité – pour toutes sortes de bonnes et mauvaises raisons – sans établir un diagnostic correct, on ne résoudra pas le problème fondamental : celui de la confusion (et du conflit) des intérêts nationaux/locaux. Ce que l'on sait des projets de loi du gouvernement apporte une réponse insatisfaisante au problème. En limitant pour l'essentiel l'interdiction du cumul aux fonctions ministérielles ou aux mandats parlementaires avec les fonctions d'exécutif local tout en maintenant le cumul avec les fonctions de conseiller, le gouvernement maintient les tares du système en les atténuant. Pis, il risque de créer une nouvelle catégorie de politiques, les « porte-coton de la République », chargés d'entretenir la pieuse illusion de l'incompatibilité sans que la réalité en soit changée.

La question du cumul des mandats tient en peu de mots : il a tué la représentation nationale

Il n'est pas de bon augure que la réforme en cours se déroule alors que certains ministres – et non des moindres – viennent de se faire élire au niveau régional ou départemental tout en conservant la réalité du pouvoir municipal qu'ils détenaient auparavant. La gestion par chargé de mission ou potiche interposés doit cesser. Les citoyens que l'on célèbre rituellement ne méritent-ils pas mieux que cette parodie ?

En interdisant radicalement le cumul aux députés, on recrée enfin un véritable corps délibératif qui n'acceptera plus d'être, comme aujourd'hui, un Parlement-croupion dont les séances dissipées du mercredi ne font même plus sourire. En institutionnalisant le cumul sénatorial, on donne une véritable légitimité au Sénat, mais on rappelle aussi les limites qu'il n'aurait jamais dû franchir. Le dernier mot est l'affaire de l'Assemblée nationale.

Il faut enfin – urgence absolue – doter les agglomérations d'une véritable autorité représentative des intérêts de l'agglomération. Ce que les ministres appellent pudiquement la ville signifie prosaïquement la banlieue. La politique de la ville n'est – hélas ! – guère plus qu'un emplâtre sur une jambe de bois. La combinaison des intérêts de clochers, les divergences politiques locales, les disparités fiscales extrêmes expliquent que, en quarante ans, la Ve République (après la IVe, dont la Constitution prévoyait déjà l'élaboration d'un statut des grandes villes) n'a réussi qu'à faire des ajustements à la marge : syndicats, districts, communautés.

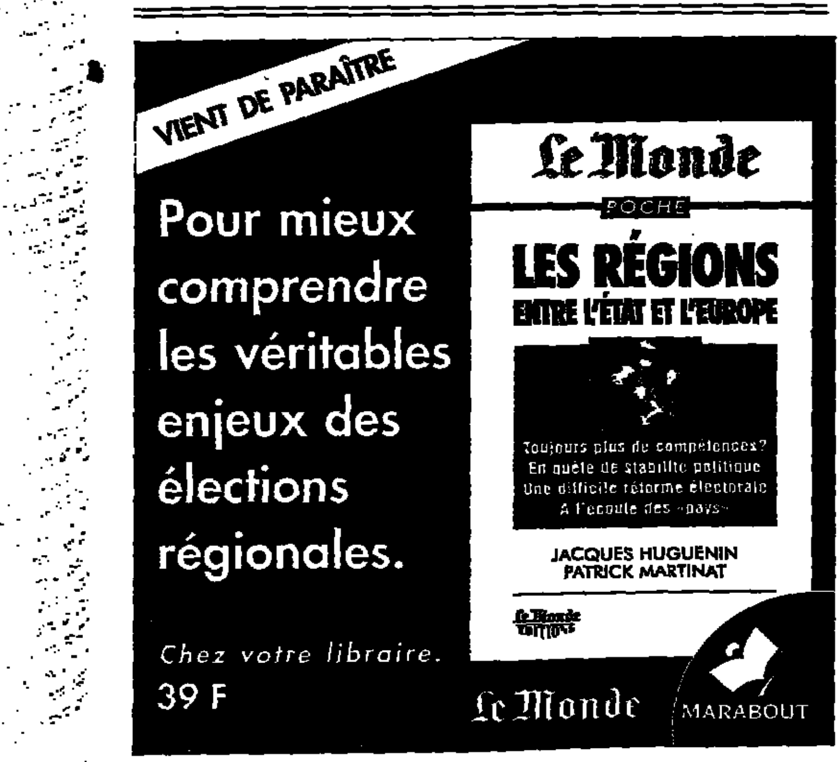
Ce système arrive à bout de souffle et les banlieues restent des territoires orphelins : peu de régions s'y intéressent, les départements les ignorent, les maires responsables manquent dramatiquement de moyens, et d'ailleurs leurs capacités d'intervention sont limitées par l'espace de leurs compétences. A force de dire et répéter que les villes françaises ne sont pas les villes américaines, la classe politique aveuglée par ses intérêts clochemerlesques va droit dans le mur. Quels drames faut-il attendre pour qu'enfin elle se réveille : la révolte des ghettos, des pogroms racistes, un FN à 30 % ?

Oui, la « ville » est à reconstruire physiquement, socialement, économiquement et, dans le système français tel qu'il est, il n'y a pas d'autre issue que dans la désignation par le suffrage universel d'un « patron », d'un « chef de file ». Il y a belle lurette que les préfets ont dû renoncer à ce rôle, et les nouveaux sous-préfets à la ville ne sont que la version modernisée du sous-préfet aux champs, la dimension bucolique en moins. S'il y a élection au suffrage universel – comme le propose le rapport Sueur –, alors une dynamique, analogue à celle de 1982-1983, pourra se créer et entraîner une action vigoureuse tant sur le plan des compétences que de la fiscalité. C'est cela aussi la vertu de la démocratie !

De telles réformes sont assez simples à mettre en place sur le plan technique. Mais elles exigent un considérable courage politique et un dépassement des querelles intestines et des petites escarmouches partisanes qui n'intéressent plus personne. Je reviens à la morale et à l'intérêt. Il serait plus conforme à la morale démocratique de donner au peuple les moyens et les instruments de faire entendre sa voix et d'être représenté partout où l'on décide, gouverne, vote des impôts. Mais il serait tout aussi conforme aux intérêts des élites politiques de prendre conscience de leur disqualification progressive au profit de leaders aventuriers, démagogues et racistes.

Les élites ne survivent que si elles sont capables de s'adapter et de se renouveler. Le message sera-t-il entendu ? Espérons-le pour la République et plus encore pour la démocratie.

Yves Mény



AU COURRIER DU « MONDE »

L'Eglise et la Shoah

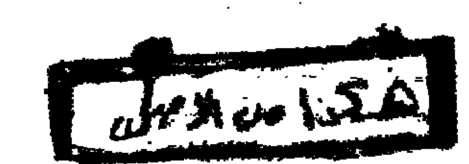
Je laisse aux historiens le soin d'apprécier le rôle exact du Vatican pendant la seconde guerre mondiale. Cependant, il me semble que la récente déclaration sur la Shoah n'aborde pas un des aspects de la position de l'Eglise catholique pendant ce conflit, celui de l'attitude des clergés locaux. Laquelle, dans une société aussi hiérarchisée que l'Eglise, ne pouvait échapper au pape et à ses collaborateurs.

Ce n'est pas solliciter l'Histoire que de rappeler, par exemple, que l'Eglise croate a pris fait et cause pour l'occupant nazi et qu'elle fut pour lui un auxiliaire zélé. Peut-on affirmer, également, que pendant cette période, l'Eglise de France s'est seulement réfugiée dans un silence coupable ? Elle a pourtant soutenu, et jusqu'au bout, un pouvoir dont elle ne pouvait ignorer la politique antisémite.

Je sais que, dans ses rangs, certaines voix se sont élevées, notamment lorsque Laval accepta, en 1942, de livrer les juifs étrangers de la zone « libre ». Vous avez rappelé, à ce sujet, l'attitude de l'évêque de Marseille, M. Delay (*Le Monde* daté 21-22 septembre 1997). Il eût été intéressant de préciser ses propos. Ce dernier, en effet, dans sa lettre au maréchal, déclarait qu'il reconnaissait que notre pays « *a le droit de prendre toutes les mesures utiles pour se défendre contre ceux qui, en ces dernières années surtout, lui ont fait tant de mal, et qu'il a le devoir de punir sévèrement tous ceux qui abusent de l'hospitalité qui leur fut si libéralement accordée...* ».

Reprendre l'antienne du juif menaçant la France, voilà qui limite quelque peu la portée de cette protestation. Conformisme ou antisémitisme ? Chacun tranchera. En attendant, ce n'est pas la récente repentance de l'Eglise qui lèvera ce que j'appellerai – aimablement – cette ambiguïté.

Claude Le Tanger
Saint-Ouen
(Seine-Saint-Denis)



Peut-on baisser le coût du travail tout en réduisant sa durée ?

LA CROISSANCE est de retour et, avec elle, une question récurrente : faut-il affecter une partie de ses dividendes à la politique de l'emploi, et notamment à une nouvelle baisse des charges sociales pesant sur les salaires ? Le sujet ne fait pas débat au sein de la droite, acquise depuis longtemps à l'idée que le coût du travail, trop élevé en France, est l'un des principaux freins à l'embauche ; il n'est plus tabou à gauche, où un début de consensus émerge désormais pour reconnaître que les emplois peu qualifiés doivent bénéficier d'un traitement particulier. Et si, en matière de lutte contre le chômage, tout le monde entrait peu à peu dans le « cercle de la raison » ?...

Comme sur d'autres dossiers sociaux importants (maîtrise des dépenses de santé, épargne-retraite, imposition des allocations familiales, etc.), les points de vue se sont rapprochés, ces dernières années, et le débat porte moins sur le principe des réformes que sur la méthode retenue. A gauche comme à droite, on est persuadé qu'une politique de soutien à la croissance est indispensable, mais qu'il faut aussi jouer sur le double registre de la baisse des charges et de la réduction du temps de travail, même si tout est question de dosage et de ciblage des mesures. On a eu une belle illustration de cette amorce de fertilisation croisée des idées lors du récent débat sur les 35 heures à l'Assemblée nationale.

La droite a rejeté le projet de loi sur la baisse du temps de travail, mais elle concède désormais – comme le prouve la loi Robien – que celle-ci peut être une arme anti-chômage efficace si elle n'est pas imposée aux chefs d'entreprise. La gauche a repoussé la proposition de loi RPR-UDF sur la diminution des charges sociales, présentée fin janvier par l'opposition comme le « *projet alternatif* » aux 35 heures, mais elle a aussitôt fait voter une baisse supplémentaire de charges en faveur des entreprises à forte main-d'œuvre et à bas salaires qui passent aux 35 heures.

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, va attaquer le problème par un autre angle. Dans quelques jours, elle annoncera la création d'une mission chargée de lui faire rapidement des propositions sur la refonte des cotisations patronales, et elle envisage de prendre des mesures dès la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999. Objectif : rendre ces prélèvements plus favorables à l'emploi, alors que les entreprises de main-d'œuvre sont pénalisées par rapport à celles qui dégagent une forte valeur ajoutée. Ce diagnostic est, là encore, partagé par la droite : Alain Juppé avait annoncé le principe de cette réforme dans le cadre de son plan sur la Sécurité sociale, confiant une mission exploratoire à Jean-François Chadelat.

UNE RÉFORME « INÉLUCTABLE »

Dans un rapport remis en juin à Lionel Jospin, cet expert concluait au caractère « *inéluctable* » d'une modification de l'assiette des cotisations patronales, tout en recommandant de l'étaler dans le temps. Complément du transfert de la cotisation maladie des salariés sur la CSG, cette réforme importante n'en pose pas moins de redoutables problèmes. Car si elle doit se faire à prélèvements constants, ce sont les secteurs innovants et employant des salariés hautement qualifiés qui risquent de voir leurs charges alourdies, alors que, aux Etats-Unis par exemple, ce sont eux qui ont permis le retour au quasi-plein-emploi. A moins que le gouvernement n'affecte une partie des fruits de la croissance à cette réforme.

En attendant, M. Jospin a maintenu l'essentiel des baisses décidées par Edouard Balladur et Alain Juppé en faveur du travail peu qualifié. Avait-il le choix ? Le premier ministre sait que plus le niveau de formation des salariés est bas, plus leur risque est grand d'être au chômage : le progrès technique joue contre eux, et les entreprises se passent plus facilement des travailleurs peu qualifiés que des autres. Il n'ignore pas non plus que la décision des ménages et des entreprises de recourir à ces salariés est largement influencée par leur coût, comme le montre la forte progression des emplois familiaux, ces cinq dernières années. Or le coût des emplois peu qualifiés reste plus élevé en France que dans la plupart des grands pays développés.

Dans leur rapport « croissance et chômage », qui a fait récemment l'objet de plusieurs débats au sein du Conseil d'analyse économique, instance de réflexion créée par M. Jospin, Olivier Blanchard (Harvard) et Jean-Paul Fitoussi (OFCE) jugent donc nécessaire de « *poursuivre l'effort entrepris par les gouvernements précédents* » pour réduire ces coûts salariaux, et ils plaident pour une nouvelle étape dans la baisse des cotisations, susceptible d'entraîner une hausse immédiate du pouvoir d'achat, un raffermissement de la croissance et un recul du chômage. L'enchaînement serait-il aussi vertueux, et la baisse des charges porteuse d'emplois supplémentaires ?

PROFONDE AMBIGUÏTÉ

Dans une note de la Fondation Saint-Simon (décembre 1997) sur *Les Créations d'emplois en France et aux Etats-Unis*, un jeune économiste, Thomas Piketty (CNRS), constate, en tout cas, un fort déficit dans deux secteurs à forte main-d'œuvre peu qualifiée : le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration. Sans croire à une transposition mécanique, il a calculé que, si la France y avait le même nombre d'emplois par habitant que les Etats-Unis, « *elle compterait 2,8 millions d'emplois supplémentaires* ». Il en déduit que, pour réduire le chômage de masse, la démarche la plus efficace est d'« *abaisser massivement les prélèvements pesant sur le travail peu qualifié et de les transférer sur le travail qualifié et le capital* ».

Le débat n'a pas pour autant disparu, comme en témoigne la controverse naissante entre M. Piketty et deux signataires de l'Appel des économistes pour sortir de la pensée unique. Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice (Lille-I) contestent vigoureusement ces conclusions. Qu'il y ait 70 % d'emplois par habitant de plus qu'en France dans ce secteur s'explique, notamment, par le niveau de vie des Américains, qui achètent « *30 % de biens de plus* » que les Français, affirment les deux chercheurs. En outre, « *on y utilise 22 % d'heures de travail de plus qu'en France pour commercialiser le même panier moyen de produits* ». Ce supplément d'heures (et de services au client) est rendu possible par des charges plus basses, mais aussi par des rémunérations plus faibles.

Les deux économistes doutent qu'une baisse du coût du travail entraîne des créations massives d'emplois dans le commerce. Il pourrait embaucher environ 300 000 personnes, disent-ils, à condition d'affecter la totalité des exonérations de charges à l'emploi. Or il ne l'a pas fait depuis le début des années 90, et malgré les exonérations pour les bas salaires et le temps partiel, le secteur a perdu près de 100 000 emplois durant cette période (sur 3 millions). L'idée qu'une baisse des charges profite à l'emploi fait pourtant son chemin : les Français l'ont acceptée ; les critiques sur les « cadeaux aux patrons » coupables d'empocher des aides sans créer d'emplois rencontrent moins d'échos ; la CGT et le PCF reconnaissent eux-mêmes qu'il faut parfois soutenir les entreprises de main-d'œuvre.

La politique de gauche reste toutefois marquée par une profonde ambiguïté. Mme Aubry a beau affirmer que baisse des charges et réduction de la durée du travail « *ne sont pas incompatibles* », il reste à prouver que les 35 heures n'alourdiront pas le coût des emplois. En dépit des aides versées par l'Etat, une hypothèque pèse sur les secteurs et les entreprises qui ne pourront pas financer cette réforme par la modération salariale, de forts gains de productivité et un réaménagement des horaires. Les bénéfices de l'allègement du coût du travail seraient alors annulés... par l'effet des 35 heures.

Jean-Michel Bezat


Le monde *de Mattotti*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Internet : l'exception française

LA parution des derniers décrets d'application de la loi régissant le cryptage des télécommunications, notamment des données échangées sur Internet, met la France dans une position singulière. Ces textes instituent en effet un système original de « tiers de confiance » pour garantir la sécurité de l'Etat. Ces organismes agréés détiendront une copie des clés de cryptage « fort ». Tout message impossible à déchiffrer rapidement, du fait de la complexité de son codage, pourra l'être par les autorités grâce à ces clés auxquelles elles auront accès dans des conditions similaires à celles des écoutes téléphoniques.

Un tel mécanisme est censé donner aux services de renseignements les outils nécessaires à l'interception des messages suspects afin de prévenir, par exemple, les risques d'attentats terroristes. Les criminels s'y conformeront-ils ? On peut en douter. Mais les entreprises utilisant Internet pour échanger des documents confidentiels devront s'y soumettre de la même façon que les simples citoyens désirant préserver l'intimité de leurs communications privées. Sauf s'ils préfèrent une cryptologie « faible », libre d'usage, mais assurant une confidentialité toute relative. Outre les incertitudes qui planent sur la mise en place concrète d'un tel système de tiers de confiance, ce nouveau dispositif se distingue par son caractère purement national.

Aucun autre Etat au monde n'a, pour l'instant, adopté un dispositif comparable. Les Etats-Unis continuent à autoriser un cryptage sans limitation de puissance sur leur territoire, même si le Congrès discute âprement des mesures de contrôle à adopter. L'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, le Canada et le Japon sont aussi libéraux. Parmi les nations qui maintiennent un contrôle sévère, voire une interdiction, du cryptage, on ne trouve que la Chine, la Russie et Israël.

Cette technologie, longtemps classée parmi les armes de guerre pour des raisons de sécurité nationale, est indispensable au développement du commerce électronique sur Internet. Mais comme son nom l'indique, le réseau télématique mondial ne trouve son véritable sens que s'il s'affranchit des barrières frontalières. Même si elle constitue un pas par rapport au régime antérieur, l'adoption d'un système de contrôle unilatéral conduit la France à prendre le risque de se marginaliser et de pénaliser ainsi ses industriels en leur imposant des contraintes spécifiques.

L'expérience du Minitel a démontré les limites d'un système purement national. La vocation mondiale d'Internet apparaît totalement incompatible avec une floraison de réglementations non harmonisées. Le conseiller de Bill Clinton, Ira Magaziner, assure que des négociations sont en cours au sein de plusieurs instances internationales. Mais la France n'a pas jugé bon d'attendre. D'un côté, elle fait figure de pionnière. De l'autre, elle risque de se couper du reste du monde.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Rallumons les fourneaux pédagogiques !

LA CÉLÉBRATION, largement entamée, du trentième anniversaire des événements de mai 1968 nous invite à un regard rétrospectif sur les bouleversements provoqués par cette révolte dans le système d'enseignement. Parmi ceux-ci, il en est deux qui pourront paraître dérisoires, mais dont il n'est pas tout à fait absurde de s'interroger sur la pertinence. Dans la tourmente réformatrice qui souffla sur l'école à cette époque disparurent du champ pédagogique général deux disciplines qui avaient jusqu'alors droit de cité dans les programmes officiels : l'enseignement du jardinage aux futurs instituteurs et institutrices formés dans les écoles normales, et l'enseignement culinaire dispensé aux jeunes filles dans un système qui n'était encore qu'à l'aube de la mixité généralisée.

On comprend fort bien les motivations qui ont pu, à l'époque, inciter les responsables à supprimer ces enseignements. L'évolution de la société française, son urbanisation croissante, le souci de voir les femmes prendre toute leur place dans des activités dont elles étaient jusque-là exclues donnaient à ces mesures une coloration progressiste. Le « hussard noir » de la République, qui devait apporter les Lumières à une population rurale tout en prouvant qu'il n'était pas totalement inapte aux travaux des champs, a été remplacé par le professeur des écoles surdiplômé des IUFM. On ne pouvait donc que saluer la fin du ghetto de l'enseignement ménager réservé aux jeunes filles pauvres des villes et des campagnes, destiné à fournir à la bourgeoisie le personnel de maison dont elle avait besoin.

UN PATRIMOINE EN DANGER

Mais, trente ans plus tard, que constate-t-on ? Que les mesures radicales prises après 1968 ont créé un vide dont certains grands professionnels des secteurs concernés, notamment la gastronomie, commencent à percevoir les conséquences néfastes. La « grande cuisine » française n'a pu en effet se construire que sur la base d'une pratique de masse constituant un savoir collectif et populaire, transmis et évoluant de génération en génération. Or cette transmission des recettes, des tours de main, la connaissance des goûts et des produits ne sont plus assurés, comme jadis, au sein de la famille. L'urbanisation, l'entrée massive des femmes dans l'univers professionnel, la mondialisation uniformisante des modes de restauration rapide mettent en danger un patrimoine collectif incapable de se renouveler.

Le décloisonnement des enseignements étant maintenant acquis de manière irréversible, le danger n'existe plus de reconstituer des ghettos où seraient confinés les enfants interdits d'accès aux savoirs réputés nobles comme les mathématiques ou les langues étrangères. Il est donc grand temps de réfléchir à la possibilité de rallumer sur tout le territoire ces fourneaux pédagogiques qui pourraient apporter une contribution non négligeable à la formation du citoyen du XXIe siècle. L'économie, la santé publique, la formation civique ne pourraient y trouver que des avantages. La filière culinaire et agroalimentaire est une composante importante du commerce extérieur de la France. L'excellence en la matière n'est pas un fait acquis pour l'éternité. Actuellement, c'est une pyramide posée sur la pointe : la qualité d'une cuisine, ce n'est pas seulement celle de ses chefs étoilés qui font la « une » des magazines. C'est aussi celle des consommateurs, qui sont capables d'apprécier et de juger ce qu'on leur sert. Imagine-t-on un théâtre ou une littérature qui n'auraient comme public que des béotiens ou des autodidactes ?

Les récentes polémiques déclenchées par l'affaire dite de la « vache folle » ont révélé que le grand public avait une méconnaissance, entretenue d'ailleurs par une profession bouchère plus soucieuse de profits que de transparence, de la nature et de la provenance des produits qu'il consomme. Un minimum de compétence dans ce domaine, ainsi que la connaissance des règles élémentaires de la diététique, pourrait contribuer à moraliser les marchés et se répercuter sur le niveau général de la santé publique, donc à moyen et à long terme sur les équilibres de la Sécurité sociale.

Enfin, dans le cadre de la remise en honneur de l'éducation civique, proclamée haut et fort par l'actuel ministre de l'éducation nationale comme par ses prédécesseurs, on ne peut se contenter du retour sur les tableaux noirs de la « leçon de morale » de papa. Le citoyen de demain, plus encore que celui d'hier, est aussi un consommateur. Sa liberté, c'est aussi sa vigilance, sur les prix comme sur la qualité de ce qu'on l'invite à consommer.

Quelques pédagogues avisés, comme Marguerite Genzbittel, proviseur du lycée Fénelon à Paris, ont compris les enjeux de ce retour de la cuisine dans les salles de classe, et tentent, avec les moyens du bord, de réinsuffler aux élèves, filles et garçons, dont ils ont la charge l'idée simple que, pour bien vivre, il faut aussi bien manger. Ils méritent d'être encouragés.

Luc Rosenzweig

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Les progrès de l'idée fédéraliste

L'IDÉE d'une fédération européenne a fait de grands progrès depuis le jour où M. Churchill la lança à Fulton et à Zurich. Le groupement qu'il fonda lui-même, ceux qui naquirent sur le continent et qui, après avoir agi en ordre dispersé, coordonnèrent leurs activités, témoignent de la force de cette idée déjà ancienne, qu'Aristide Briand rendit un moment populaire, mais qui fut vite étouffée par les grands conflits d'avant-guerre. Si elle semble avoir aujourd'hui plus de chances de succès, il n'en est pas moins vrai qu'elle aura besoin de certaines conditions pour réussir.

Il importe de savoir quels pays doivent se fédérer. Maints fédéralistes parlent encore de l'Europe comme si elle pouvait entrer tout entière dans cette fédération. Si souhaitable que la chose nous paraisse, il faut admettre qu'elle n'est pas possible à l'heure présente. Une fédération ne peut exister qu'entre pays ayant un minimum de principes politiques communs.

Tel n'est pas le cas pour les pays de l'Europe occidentale et ceux de l'Europe orientale. Rien n'empêche les uns et les autres d'avoir d'excellents rapports, commerciaux, culturels, etc. Mais une fédération digne de ce nom doit avoir une organisation, qui ne peut être à la fois démocratique et totalitaire. Entre les deux systèmes il faut choisir.

S'il est regrettable que l'URSS et ses satellites aient repoussé le plan Marshall, qui pouvait aider à relever l'économie européenne tout entière, il faut reconnaître que ce refus favorise l'idée fédérative, qui ne peut se réaliser qu'à l'Occident.

(28-29 mars 1948.)

ÉLECTRONIQUE Le PDG d'Intel a décidé de prendre sa retraite. Elu « Homme de l'année 1997 » par Time magazine, Andrew Grove, cède les commandes à son numéro deux, Craig Barrett. ● CO-FONDATEUR de l'entreprise, « Andy » Grove, soixante et un ans, a imposé Intel comme principal fournisseur des fabricants de micro-ordinateurs. ● LA SUCCESSION à la tête du premier fabricant mondial de « puces » est prévue pour le 20 mai. Elle intervient alors qu'Intel, l'un des groupes les plus rentables du monde, paraît moins sûr de lui. ● LA BOURSE a vivement réagi à la publication, début mars, de prévisions de ventes et de bénéfices en baisse pour le premier semestre 1998. ● AMD ET CYRIX ont regagné des parts de marché en pariant sur le succès des ordinateurs à bas prix. Intel réagit en créant différents modèles de « puces » destinés à couvrir les différents segments du marché.

Un nouveau PDG conduira la stratégie de reconquête d'Intel

Andrew Grove, co-fondateur du premier fabricant mondial de microprocesseurs, cède la présidence à son bras droit, Craig Barrett. Faute d'avoir anticipé l'évolution de ses clients, les constructeurs de PC, le groupe doit s'adapter pour regagner des parts de marché

ÉTATS-UNIS
de notre envoyé spécial

Le 21 mai, Andrew Grove (soixante et un ans) cédera son poste de PDG du groupe américain Intel à Craig Barrett (cinquante-huit ans), l'actuel directeur exécutif. Aux commandes depuis 1979 d'une entreprise qu'il a propulsée au premier rang mondial de l'industrie des semi-conducteurs *(25 milliards de dollars*, soit 150 milliards de francs, de chiffre d'affaires), M. Grove restera président du conseil d'administration.

M. Barrett prend les rênes d'Intel au moment où le groupe est confronté à deux défis de taille. Le premier concerne l'informatique. *Car* dans les ordinateurs personnels (PC) sur lesquels il a bâti son succès – ses microprocesseurs équipent plus de 80 % des PC – le groupe a été débordé par les sociétés américaines AMD et Cyrix (filiale depuis mi-1997 de National Semiconductor). Ces dernières *lui* ont *taillé* des croupières sur le marché en explosion, depuis l'an passé, des PC à moins de 1 000 dollars (6 000 francs). Le nouveau PDG devra aussi conduire Intel sur un terrain qui lui est peu familier et où il a, là aussi, pris du retard : celui des équipements dits d'« accès à l'*information* » *qui, sous* l'effet de l'essor d'internet, sont appelés à connaître un fort développement.

Sur le marché des PC, Intel a défini une nouvelle stratégie, dont la première traduction sera, courant avril, le lancement du microprocesseur Celeron. Avec *cette puce, le groupe va chercher* à reconquérir les fabricants PC à moins de 1 000 dollars.

Pour la première fois, Intel fait face à des concurrents, AMD (avec son produit-phare, le K6) et Cyrix, qui disposent de composants aussi puissants et moins chers. *Les* fabricants de PC, en tête desquels Compaq et IBM, ont été séduits. *« Nous avons créé ce marché en apportant la technologie du jour à moins cher »*, se félicitent Ajay Misra, responsable du marketing chez Cyrix, et Scott Allen, directeur des relations extérieures d'AMD. Cyrix estime *détenir « 25 % » du marché des* PC à bas prix, AMD parlant de *« 10 % à 12 % »*.

URGENCE À S'ADAPTER

Le segment des machines à moins de 1 000 dollars est celui qui connaît la plus forte croissance dans l'industrie des PC : fin 1997, *ces matériels ont représenté* 30 % à 40 % des ventes totales de PC (en nombre d'unités) aux Etats-Unis. Or, Intel est traditionnellement positionné sur les PC de haut-de-gamme.

Il y a donc urgence pour le groupe à s'adapter. Intel a récemment *prévenu que ses ventes au* premier trimestre 1998 seront en baisse de 10 % par rapport au dernier trimestre 1997et que sa marge d'exploitation se réduira à 53 %, contre 59 % encore fin 1997 (*Le Monde* du 7 mars).

Pour autant, le tableau n'est pas si noir pour Intel. Il subsiste *un écart de taille conséquent* entre le groupe et ses deux rivaux. Les bénéfices d'Intel (6,9 milliards de dollars) sont près de trois fois supérieurs... aux ventes d'AMD (2,35 milliards dollars), ce dernier étant déficitaire, tout comme Cyrix (300 millions de dollars de chiffre d'affaires).

Cela se traduit par des capacités de développement et de production sans commune mesure. Intel a fabriqué et vendu quelque 80 millions de microprocesseurs l'an passé, alors que Cyrix en revendique *« environ 9 millions »* et AMD *« un peu moins de 5 millions ». AMD et Cyrix ont par ail*leurs du mal à satisfaire la demande en raison de capacités de production insuffisantes.

Chez Cyrix, société qui ne fait que de la conception, la production est assurée par IBM. National Semiconductor doit bientôt en prendre une partie. Chez AMD, seule l'usine d'Austin (Texas) fabrique le K6 – le site de Dresde (Allemagne) devant prendre le relais l'an prochain – et des problèmes de maîtrise des procédés industriels perturbent son activité.

AMD et Cyrix pourraient bénéficer d'un coup de pouce de la *partd'IBM et du groupe taïwanais* TSMC, avec qui ils ont conclu des accords de sous-traitance. *« TSMC pourra fabriquer pour nous si besoin, mais la priorité est de remplir la ligne de fabrication de National Semiconductor »*, tempère M. Misra.

M. Allen souligne que *« l'accord avec IBM ne signifie pas que nous abandonnions la production. IBM apportera des capacités en fonction de nos besoins. Mais pas avant le troisième trimestre »*. L'ambition d'AMD reste de produire 15 millions de puces K6 cette année et de conquérir 30 % du marché des PC.

Cet objectif fait sourire chez Motorola, le numéro deux américain des semiconducteurs. Jean-Jacques Berneron, l'un des responsables pour l'Europe des activités microprocesseurs, considère qu'*« attaquer Intel de front est suicidaire. Intel fait ce qu'il veut et se joue d'AMD et de Cyrix »*. L'avis n'est pas totalement objectif, car Motorola, même s'il continue à fournir Apple en microprocesseurs (les PowerPC développés avec ce même Apple et IBM), a renoncé à se poser en alternative d'Intel sur le marché des PC.

Aujourd'hui, Motorola table sur d'autres marchés en forte *croissance* : celui des équipements de raccordement aux réseaux de télécommunications et celui des nouvelles générations d'équipements d'accès à l'information (téléphones portables, assistants numériques, systèmes de communication pour l'automobile, etc). Cette nouvelle catégorie *d'équipements* est aussi la cible de National Semiconductor, de SGS-Thomson, ou de Philips. Le nouveau patron d'Intel aura pour mission de s'adapter à ces marchés.

Ph. L. C.

Un marché, un processeur, une marque

EN LANÇANT, courant avril, le microprocesseur Celeron, Intel change de politique. Il va dorénavant proposer des composants distincts, identifié chacun par un nom, en fonction des marchés visés. Jusqu'alors, le groupe commercialisait des puces toujours plus performantes, chaque nouvelle génération étant vendue au prix fort et s'adressant aux PC les plus puissants. Le prix des circuits d'« ancienne » génération était alors réduit et gagnait les ordinateurs de bas de gamme.

Intel disposera de trois catégories de puces. Celeron, version moins puissante et moins chère du dernier-né d'Intel, Pentium 2, s'adressera aux PC « basiques » (vendus de 800 à 1 200 dollars). Le Pentium 2 désignera les puces destinées aux PC « performants » (1 300 à 2 400 dollars). Un autre modèle équipera les PC très puissants.

« Le marché s'est élargi, différents besoins sont apparus, pour lesquels il faut des produits différents », explique Dennis Carter, le directeur du marketing. Les noms apparaîtront dans le logo « Intel Inside » apposé sur les PC. *« Ainsi, l'acheteur pourra identifier facilement la performance du PC ».*

« L'achat d'un PC n'est pas seulement motivé par le nom du fabricant de microprocesseur. Les gens veulent la meilleure performance pour le meilleur prix », rétorque Michael Steele, patron du marketing des microprocesseurs chez AMD, l'un des challengers d'Intel. *« Le PC est encore quelque chose de complexe »* et le nom du microprocesseur *« est important »*, estime au contraire M. Carter. *« Il indique si l'on peut avoir confiance ».*

Mark Bluhm, vice-président de Cyrix, l'autre rival d'Intel, déplore qu'en identifiant un « PC basique » Intel *« cherche à dévaluer »* le marché des PC à bas prix. *« Intel fait la même erreur que les fabricants de gros ordinateurs face à l'arrivée des minis, puis des PC »*, assure-t-il.

Ph. L. C.

TROIS QUESTIONS À...

PIERO MARTINOTTI

1 Vice-président du fabricant franco-italien SGS-Thomson, vous dirigez ses équipes de conception de microprocesseurs compatibles Intel, basées en Arizona (Phoenix) et en Californie (San Diego, Irvine). SGS-Thomson est peu visible sur le marché des ordinateurs personnels (PC). Pourquoi ?

Nous n'avons pas vocation à être un « anti-Intel », même si nous avons produit pendant trois ans des microprocesseurs conçus par Cyrix, l'un de ses challengers. Nous avons fabriqué deux à trois millions de ces puces. Mais notre but était avant tout de maîtriser le savoir-faire du microprocesseur. Car il s'agit d'un élément vital pour atteindre notre objectif, qui est de réaliser des systèmes complets sur une puce pour des équipements comme les PC à bas prix, les décodeurs pour téléviseurs, ou les terminaux d'accès à Internet... Pour ces matériels, seuls compteront la fonctionnalité et le bas coût. L'accord avec Cyrix, qui s'achève, c'était cela : accéder à l'équivalent du 486 et du Pentium d'Intel, pour les maîtriser.

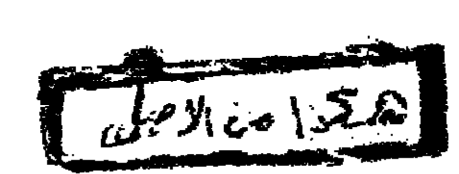
2 Disposerez-vous de l'équivalent des dernières générations d'Intel ?

Nous avons acquis deux tiers du capital de Metaflow, société basée à San Diego, constituée d'une quarantaine d'« architectes », des ingénieurs qui développent des équivalents des Pentium MMX et Pentium 2 d'Intel. Nous pourrons les placer au cœur de systèmes plus complets, respectivement en 1999 et 2000.

3 Avez-vous réalisé de tels systèmes sur une puce ?

Nous avons un circuit qui réunit l'essentiel des fonctions d'un PC, le ST-PC. Développé pour un client en Chine, nous lui avons ajouté des fonctions et transformé en produit standard (40 dollars la puce). Nous allons en démarrer la production à Crolles (Isère). Cela représentera quelques millions de pièces en 1999. Plusieurs PC à moins de 500 dollars, développés en Asie, ont prévu de l'utiliser.

Propos recueillis par Philippe Le Cœur





Lionel Jospin veut « adapter » les services publics au contexte européen

Le premier ministre a toutefois réaffirmé les « valeurs intangibles » du secteur

Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a organisé, le jeudi 26 mars, un colloque sur le thème : « Quel avenir pour le service public en France et en Europe ? » (*Le Monde* du 24 mars). Le premier ministre y a développé une conception volontariste et offensive des services publics, estimant que la concurrence n'est pas toujours souhaitable mais que les monopoles doivent être encadrés par les régulateurs.

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN, Pierre Moscovici, Christian Pierret et, pour conclure, Lionel Jospin. Pas moins de quatre membres du gouvernement se sont exprimés, jeudi 26 mars, lors d'un colloque organisé par le secrétaire d'Etat à l'industrie pour défendre, en présence de Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, la conception française des services publics. Le gouvernement avait visiblement à cœur de faire passer deux messages : à la Commission, il a clairement indiqué qu'il défendra les services publics face aux seules lois du marché. Aux syndicats, il a affirmé que les situations de *« monopoles naturels »* et d'opacité des comptes étaient révolues.

M. Van Miert a, en partie, reconnu la légitimité de la position française. Faisant mine de se réjouir d'*« être une fois de plus en France pour discuter de ce sujet »*, le commissaire européen a admis que *« les conflits entre l'Union européenne et la France ont été utiles et ont amené la Commission à réviser son approche »*.

Après avoir rappelé que *« le service public est au cœur de notre modèle de société »*, le premier ministre a estimé qu'*« après des années où les changements ont été subis il nous faut refonder les principes de notre action »*. Pour lui, tout attendre de la concurrence dans l'offre de services publics *« relève de la caricature intellectuelle »*. Afin que les services publics n'abusent pas de leur situation de monopole ou de droits exclusifs au détriment des consommateurs, le premier ministre a souligné l'importance de la régulation, qui doit être *« transparente et libre »* même si *« le régulateur n'a pas vocation à se substituer aux pouvoirs publics. Au législateur et au gouvernement de définir les finalités et de garantir les équilibres ; au régulateur d'être l'arbitre des litiges entre opérateurs et d'être attentif aux intérêts du consommateur »*.

« IL N'Y A PAS UN MODÈLE »

C'est ainsi qu'il y a quelques jours le gouvernement n'a pas suivi les recommandations de l'Autorité de régulation des télécomunications (ART) sur le tarif du raccordement des écoles à Internet. *« L'ART a dit ce qui lui paraissait juste en matière de prix et l'Etat ce qui lui a paru supérieur au nom de l'intérêt général »*, avait, auparavant, explicité Jacques Guyard, président de la commission supérieure du service public des Postes et télécommunications. Mais, ce qui est bon pour un secteur ne l'est pas forcément pour les autres. Pour Lionel Jospin, *« il n'y a pas un modèle de service public qui puisse s'appliquer de façon universelle »*, a-t-il affirmé, avant de conclure : *« Il n'est pas question d'imiter simplement les solutions mises en œuvre par nos partenaires, dans des contextes différents. Il nous faut certes tirer parti de leur expérience mais il nous faut aussi savoir adapter et inventer pour conserver le meilleur de notre héritage. »* Christian Pierret, qui s'apprête à transcrire dans le droit français les directives européennes sur l'électricité et l'activité postale, a été plus précis : *« L'individualisation de la demande des usagers-consommateurs, la volonté politique de construire un espace européen intégré et harmonisé et les innovations technologiques qui relativisent fortement la notion de monopole naturel »* imposent de profondes mutations. Mais, pour lui, les Français attendent des services publics qu'ils *« favorisent la cohésion sociale et permettent un développement équilibré du territoire »*. Au nom de la première, M. Pierret a rappelé l'attachement du gouvernement *« aux péréquations que permet la politique tarifaire des services publics »*. C'est ainsi qu'en matière de télécommunications les pouvoirs publics ont défini les missions des services publics, l'ART en a chiffré le coût et a réparti celui-ci entre les opérateurs. Toujours au nom de la cohésion sociale, M. Pierret a estimé que la présence postale dans les quartiers difficiles *« doit y accomplir de sérieux progrès »*. Aujourd'hui présente dans 450 zones urbaines difficiles sur 700, cette présence pourrait avoisiner les 600 dans le futur contrat de Plan.

M. Pierret a estimé que les services publics doivent désormais acquérir une dimension européenne. *« Faire en sorte, par exemple, qu'une lettre soit acheminée aussi rapidement entre deux capitales européennes qu'entre Paris et Montpellier. Ou encore qu'il ne coûte pas plus cher de téléphoner entre Strasbourg et Luxembourg qu'entre Strasbourg et Metz. »* C'est ainsi qu'il souhaite *« renforcer »* la coopération entre France Télécom et Deutsche Telekom, qui, jusqu'à présent, n'a pas été très probante.

Frédéric Lemaitre

La CGT confirme sa suprématie à la SNCF

SUD-Rail s'implante sans bouleverser le paysage syndical à l'occasion des élections professionnelles

LA CGT a confirmé sa position de premier syndicat de la SNCF aux élections professionnelles du jeudi 26 mars. Avec 45,8 % des voix aux élections aux comités d'établissement et 48,4 % des voix à celles des délégués du personnel, la CGT ne perd qu'un peu moins d'un point par rapport aux élections de 1996.

L'organisation de Bernard Thibaut, secrétaire général de la CGT-cheminots et membre par ailleurs du comité national du Parti communiste, semble parvenir à concilier son rôle traditionnel de syndicat revendicatif avec la tutelle du ministre communiste Jean-Claude Gayssot sur le secteur des transports. Elle s'impose, une nouvelle fois, comme l'interlocuteur privilégié de la direction de l'entreprise, notamment pour les délicates négociations qui vont s'engager sur la réduction du temps de travail.

Le paysage syndical a été peu modifié par l'implantation nationale du syndicat SUD-Rail, qui présentait pour la première fois des listes dans les trente comités d'établissement de la SNCF. Le syndicat contestataire, inspiré de ses grands frères de La Poste et de France Télécom, a recueilli 8,6 % des voix dans les comités d'établissement et 6,5 % des suffrages pour les délégués du personnel. Présente dans sept régions sur trente seulement en 1996, l'organisation avait obtenu plus de 4 % des voix.

« Nous avons soldé les comptes de la scission », analyse la CFDT qui avait été la principale victime de la naissance de SUD-Rail, crée par des dissidents de la CFDT. L'organisation de Bruno Daberto est parvenue à enrayer sa chute avec un recul d'un point, qui la fait passer sous la barre des 20 % aux deux élections. Elle s'estime confortée dans sa position contestataire, plus affirmée que la CGT sur la réforme ferroviaire et la réduction du temps de travail. La Fédération maitrise et cadres reste stable, à 10 % des voix, et FO et la CFTC sont au coude-à-coude à 5 % des voix chacun.

Christophe Jakubyszyn

La holding Parfinance fusionne avec sa filiale Imétal

LA RÉORGANISATION de l'empire d'Albert Frère se poursuit. Au lendemain de la cession de sa participation dans Havas, le financier belge tire un trait sur Parfinance. La holding, détenue à 88,3 % par le groupe Pargesa-GBL, va fusionner avec sa filiale Imétal, spécialisée dans les matériaux, qu'il contrôlait à hauteur de 54,4 % du capital. L'opération, qui devra être approuvée par les assemblées générales au 30 juin, se fera sur la base de deux actions Imétal pour cinq actions Parfinance.

La disparition de Parfinance est logique, au moment où Albert Frère souhaite simplifier ses structures (*Le Monde* du 19 mars). La société n'a jamais réussi à se constituer un vrai portefeuille de participations. Depuis la vente de ses titres AXA, puis début mars, de ses actions Paribas, elle n'avait plus qu'un seul actif, Imétal et plus de 3 milliards de francs de trésorerie.

Pour récupérer une grande partie de cet argent, le groupe d'Albert Frère propose la distribution d'un dividende exceptionnel avant la fusion de 100 francs par action, soit au total 2,3 milliards de francs. Il a aussi veillé à ne pas perdre la majorité dans le nouvel ensemble, en limitant la création d'actions nouvelles au moment de la fusion à 1 million de titres sur un total de 16 millions. Pargesa-GBL détiendra ainsi 50,7 % du capital et 57,2 % des droits de vote du nouveau groupe.

L'apport de Pargesa va permettre à Imétal de se renforcer. Héritant de 1 milliard de francs de trésorerie, il va s'en servir pour réduire ses dettes à 1,8 milliard de francs. Ces fonds propres passeront de 6,7 à 7,7 milliards de francs. Ce qui permettra *« d'accélérer les possibilités de croissance »*, souligne la direction.

Officiellement, c'est pour aborder cette nouvelle ère de développement qu'Imétal a décidé de transformer ses statuts pour devenir une société à directoire et conseil de surveillance. Dans les faits, il s'agissait surtout de trouver une issue aux frictions de plus en plus fréquentes entre René Mitieus, PDG d'Imétal, et son actionnaire principal. René Mitieus sera déchargé, à partir de mai, de toute la direction opérationnelle en prenant la présidence du conseil de surveillance. Patrick Kron, ancien membre du comité exécutif de Pechiney et ex-PDG de Carbone Lorraine, est nommé président du directoire.

GROUPE EN BONNE SANTÉ

Il reprend un groupe en très bonne santé. Imétal a entrepris au cours de ces cinq dernières années, une réorganisation complète. Il est sorti de nombreuses activités comme les métaux non ferreux, (Eramet, Metaleurope, Minemet), les revêtements de façade, le carrelage (Origny Desvroise) pour concentrer tous ses efforts sur trois branches : les matériaux de construction (tuiles, briques, ardoises), les minéraux industriels (argiles, kaolin) et la transformation des métaux. A l'exception des Ardoises d'Angers toujours en difficulté, Imétal est sur chacune de ses niches en position de numéro un ou deux mondial, ou au moins européen.

Ce repositionnement, accompagné par de nombreux investissements industriels, a porté ses fruits. Entre 1992 et 1997, le chiffre d'affaires du groupe est passé de 5,8 à 11 milliards de francs. En 1997, il a affiché un résultat net de 620 millions de francs.

Martine Orange

Avis positif de la commission Soubie à la filière de soins Groupama-MSA

DEUX FILIÈRES de soins initiées par l'assureur Groupama et la Mutualité sociale agricole (MSA) ont reçu le 17 mars le feu vert de la Commission Soubie, chargée de donner un avis sur ces expérimentations, selon l'*AFP*. Ces filières attendent maintenant l'agrément du gouvernement pour pouvoir se mettre en place. Groupama a prévu d'expérimenter dans cinq départements un projet visant à inciter les médecins généralistes à réduire leurs prescriptions de 15 à 20 %. La CGT a de son côté jugé jeudi ce projet *« dangereux pour le devenir de la Sécurité sociale »*. Pour sa part, Groupama affirme agir *« en tant qu'assureur complémentaire »* pour des sociétaires couverts par la Mutualité sociale agricole (MSA), régime d'assurance maladie obligatoire.

VI

Les sociétés françaises se mettent avec retard à l'intelligence économique

La veille – l'observation des concurrents et des mutations des marchés – est devenue indispensable dans la course à la compétitivité. Seuls quelques groupes en France y consacrent les moyens suffisants

« NOUS AVONS actuellement plusieurs possibilités de rachats en Asie. Grâce aux dossiers constitués avant la crise, nous pouvons identifier les cibles intéressantes parmi toutes ces sociétés qui cherchent de l'aide. » Bruno Martinet, directeur aux Ciments français, est satisfait : la cellule de *business intelligence* qu'il a mise en place depuis janvier 1997 commence à porter ses fruits. En amont de la direction du développement, son équipe élabore des dossiers sur les concurrents ou sur les cibles d'achats : une action dite d'intelligence économique.

La finalité de cette fonction ? Comprendre, puis saisir toutes les occasions sur les marchés, acquérir les meilleurs savoir-faire du secteur et observer les concurrents pour gagner des parts de marché ou... ne pas en perdre. Les sujets analysés sont multiples : les groupes chimiques ou électronique se focalisent sur la veille technologique. Dans la grande consommation, la veille marketing permet d'appréhender les grandes évolutions des marchés. Pour tous, il s'agit de ne pas se laisser surprendre par les concurrents.

« Nous tâchons d'anticiper les événements imprévisibles », résume John Gallagher, directeur de la fonction *market intelligence* chez IBM. L'Oréal, très avancé en la matière, a identifié sept sujets d'observation, dont les veilles géopolitique, sociétale ou législative. De nombreux groupes en France cherchent à mettre en place ce genre d'activité, non sans problème. Pour être efficace, une cellule de veille ne doit pas seulement capter et analyser l'information ; elle doit la diffuser au plus vite pour que des actions concrètes s'en suivent.

TRIER L'INFORMATION

La veille bouleverse la conception traditionnelle française de l'entreprise : travail en commun, partage de la connaissance, circulation rapide et transversale de l'information. *« Ces manières de fonctionner, très adaptées à la culture japonaise, sont difficiles à mettre en place en France »*, souligne Jean-Pierre Bernat, d'Elf, vice-président de SCIP France, association pour la promotion de l'intelligence économique. *« Nous sommes toujours dans un village gaulois, l'information conserve une grande viscosité. »* Il faut une véritable impulsion au sommet de la société pour changer ces mécanismes : la détention d'information est encore synonyme de pouvoir...

La réputation sulfureuse de l'activité – longtemps assimilée à de l'espionnage industriel – n'est pas pour aider à son intégration dans l'entreprise. L'intelligence économique s'est nourrie du savoir-faire d'anciens militaires venus amortir à bons frais leurs expériences acquises sur d'autres champs de bataille. *« Cette approche est maintenant périmée*, déclare Robert Guillaumot, président d'Inforama International, cabinet spécialisé dans l'intelligence économique. *Pendant une période, la priorité a en effet été donnée à l'obtention d'informations secrètes. Mais avec les nouvelles technologies de l'information, 95 % des infos requises sont facilement accessibles ; le problème réside plutôt dans le tri nécessaire de cette masse d'informations. »* Selon des statistiques réalisées par des experts de la profession, la quantité d'informations publiées dans le monde doublerait tous les 2,4 ans. *« La veille économique appartient désormais au domaine du management de l'information »*, affirme Daniel Rouach, professeur à l'EAP et auteur du « Que sais-je ? » sur *La Veille technologique et l'intelligence économique*. Pour équiper les cellules de veille, des outils de captation de l'information surgissent en masse. Illustration de ce renouveau, les formations proposées en France : *« DESS ou master, comme à HEC, leur nombre a triplé entre 1996 et 1998 »*, précise Jacqueline Sala, rédactrice en chef de *Veille*, revue créée depuis un an pour faire connaître l'activité.

Pour clarifier la situation, à l'initiative de professionnels du secteur, une norme Afnor sera publiée le 4 avril. Le texte *« définit cette activité méconnue pour assurer son développement sur des bases saines »*, précise Fatma Bensalem, ingénieur à l'Afnor. Ce document précise les limites déontologiques de l'activité et souligne clairement les actes illégaux répréhensibles.

Pour l'instant, seul un cercle restreint d'entreprises accepte de témoigner de leurs expériences. L'Oréal, Aerospatiale ou IBM Europe, qui en parlent ouvertement, ont une approche cohérente de l'intelligence économique et se retrouvent autours de trois principes fondamentaux.

DES RAPPORTS D'ÉTONNEMENT

Tout d'abord, la veille est une priorité orchestrée au plus haut niveau : *« Aerospatiale édite depuis trois ans un guide « Plan de veille » destiné aux cadres dirigeants de l'entreprise, qui définit les sujets sensibles à observer particulièrement pendant l'année »*, explique Michel Crochet, directeur des programmes systèmes. Pour L'Oréal, Robert Salmon, coordinateur de la veille, était vice-président. Chez IBM-Europe, Benoît Gougeon et John Gallagher, chargé de l'intelligence marketing et commerciale, sont en liaison directe avec les directeurs européens. Cette position permet un rapport très rapide à la direction. En interne, *« elle crédibilise la nécessité de veille »*, précise M. Salmon.

Ensuite, cette approche est systématisée : L'Oréal, tout comme Aerospatiale, oblige les chercheurs en déplacement à remplir des rapports d'étonnement relatant tout ce qui les a surpris. Chez IBM, les ventes manquées voient la mise en place d'une *windback strategy* : la cellule recherche et analyse les raisons qui ont amené le concurrent à gagner le marché. Chez Aerospatiale, les projets technologiques concurrents sont l'objet d'un *reverse engineering* : les chercheurs reconstituent pièce par pièce les plans concurrents pour en estimer le risque.

Enfin, des structures existent pour que l'information captée soit utilisée rapidement. Pour Aerospatiale ou L'Oréal, les rapports d'étonnement des chercheurs sont centralisés puis diffusés : chez Aerospatiale, par le réseau Intranet interne ; chez L'Oréal, par une revue, *Déclic*, envoyée dans ses vingt-cinq laboratoires. Chez IBM-Europe, John Gallager, avec son équipe, capte et analyse marchés et concurrents. Benoît Gougeon est responsable de l'utilisation de ces informations pour aider les vendeurs à contrer la concurrence. Une banque de données, présente depuis deux ans sur Intranet, permet aux commerciaux de connaître toutes les spécificités des concurrents. Une brochure couleur en format de poche résume, par concurrent, les argumentaires du vendeur pour répliquer.

« Ces sociétés se rapprochent des grands groupes aux Etats-Unis ou au Japon, chez qui la veille est un réel système intégré dans l'entreprise », note Yves-Michel Marti, président d'Egidéria, cabinet de service en intelligence économique. Bernard Esambert, vice-président des groupes Lagardère et Bolloré, est un des spécialistes de l'intelligence économique en France. Selon lui, *« ce concept est l'un des principaux enjeux de compétitivité de l'entreprise. Ne pas s'y mettre, c'est condamner l'entreprise à subir les foudres de la concurrence sans se donner les moyens de contre-attaquer »*.

Laure Belot

Une pratique très développée en Asie et aux Etats-Unis

Les 5 types de veilleurs	Intelligence économique – *Les pratiques légales utilisées*	Exemples d'entreprises* – FRANCE	ÉTATS-UNIS	ASIE
1 "GUERRIERS"	▶ Veille intégrée à la stratégie de l'entreprise • Moyens très importants	- L'ORÉAL - ELF - AEROSPATIALE - BOUYGUES - CIMENTS FRANÇAIS	- BOEING - CORNING - AT & T - MOTOROLA - XEROX	- LES SOGO SHOSHA - NEC - MITSUBISHI - TOSHIBA - CANON MAJORITÉ DES GRANDS GROUPES JAPONAIS ET CORÉENS
2 OFFENSIFS	▶ *Montée en puissance de la cellule de veille* • *Moyens importants*	- THOMSON-CSF - GUERBET - NESTLÉ - ST-GOBAIN - MICHELIN - AIRBUS	- NUTRASWEET - FEDERAL EXPRESS - MCDONNELL DOUGLAS (1997) MAJORITÉ DES GRANDS GROUPES AMÉRICAINS	- TOYOTA - NISSAN - DAEWOO - NOMURA ENTREP. CHINOISES PME JAPONAISES
3 *ACTIFS*	▶ *Observation de la concurrence* • Moyens limités	- LA POSTE - LAFUMA MAJORITÉ DES GRANDS GROUPES FRANÇAIS ET QUELQUES PME-PMI	MAJORITÉ DES PME AMÉRICAINES	
4 RÉACTIFS	▶ *Réactions limitées* aux attaques des concurrents	MAJORITÉ DES PME FRANÇAISES		
5 DORMEURS	▶ *Aucune action concrète*			

*Entreprises le plus souvent citées par presse et ouvrages spécialisés. Sources d'informations publiques/liste non exhaustive

Source : D. Rouach, EAP, École européenne des affaires

Des outils sophistiqués

Les professionnels de l'intelligence économique possèdent aujourd'hui de nombreux outils de recherche.

● **Un abonnement à des banques d'informations** (Maid, Qwam...) permet de recevoir automatiquement par courrier électronique des alertes signalant qu'un texte sur le sujet recherché a été publié quelque part dans le monde. Ces banques sont elles-mêmes abonnées à plusieurs centaines de sources.

● **Des « supra-moteurs » de recherche** font le tri dans la masse d'informations disponibles sur Internet. Le but consiste à ne recevoir que ce qu'il y a d'intéressant, de nouveau, sur le sujet recherché. Des logiciels comme Datops (société Pericles) cherchent à déterminer la pertinence des informations.

● **La cartographie** : cette nouvelle approche, proposée par la société Trivium, hiérarchise tous les documents sur un sujet. Son logiciel baptisé Umap les positionne par grands thèmes sur une carte. L'utilisateur peut ainsi repérer une information difficilement accessible et pourtant liée au sujet qui l'intéresse.

Robert Salmon, instigateur de la veille chez L'Oréal

Le groupe ne lui a pas trouvé de remplaçant

« CULTIVER l'art de déranger » : c'est l'étrange mission assignée à Robert Salmon lors qu'il devient vice-président de L'Oréal, en 1990. Huit ans après, ce jeune retraité de soixante-deux ans – il a quitté le groupe en décembre 1997 – peut être satisfait. Responsable de la prospective du groupe, il a réussi à orchestrer et à systématiser l'action d'intelligence économique, une tâche que de nombreux groupes français ont du mal à mettre en place. L'Oréal est désormais cité en exemple par les experts de la veille.

PORTRAIT

Un électron libre en quête permanente de nouvelles perspectives pour son groupe

Sa quête de spiritualité l'avait, à vingt et un ans, conduit à interrompre ses études pour parcourir l'Inde. *A-t-il voulu reproduire ce* parcours initiatique chez L'Oréal ? Une fois vice-président, il organise des dîners-débats mêlant experts – philosophes, sociologues, scientifiques de renom – et directeurs du groupe. La finalité ? Décloisonner les réflexions à l'intérieur de l'entreprise. Les thèmes abordés sont, classiquement, les grands sujets de la cosmétique – le marché des seniors, la femme au XXIe siècle... –, mais également des sujets plus ésotériques comme « l'évolution de la conscience chez l'humain ». *« A priori*, précise Robert Salmon, *ce thème paraît éloigné du monde cosmétique. Sa compréhension en est cependant cruciale pour savoir quoi offrir aux femmes des pays qui ne sont pas au même niveau de développement que nous. »*

Cette fonction de prospective, il l'a ainsi nourrie de ses passions les plus intimes – philosophie, humanisme –, au risque de paraître quelque peu atypique au sein du groupe. *« Il survole le monde, au propre et au figuré »*, précise Jean-Baptiste de Foucault, ancien commissaire au Plan, qui a préfacé son dernier livre, *L'Intelligence compétitive*, coécrit avec Yolaine de Linares (éditions Economica). Ami des penseurs, adepte des groupes de réflexion internationaux, membre associé de l'Institut mondial des sciences, qui regroupe, entre autres, une cinquantaine de Prix Nobel, il a tissé un réseau de connaissances pour ausculter la planète, à la recherche de nouvelles perspectives pour le groupe de cosmétiques.

Le bon calcul de Lindsay Owen-Jones, le PDG de L'Oréal, a été d'appeler près de lui cet électron libre, en lui laissant les coudées franches pour bousculer le groupe. Le pari n'était pas gagné d'avance. Après vingt-sept ans de bons et loyaux services pour la maison, dont dix-huit à la tête de la division parfum et beauté, cet ingénieur-chimiste de formation devient vice-président. Avide de nouveaux espaces, il crée, sous l'impulsion de M. Owen-Jones, la fonction de prospective pour *« prévoir l'imprévisible »*. Très vite, il cherche conseil auprès de celui qu'il considère comme le *« pape de la prospective économique »*, Pierre Wack, qui exerce la même fonction que la sienne dans le groupe Shell. Il apprend de lui qu'il doit constamment crédibiliser sa fonction auprès de la direction générale.

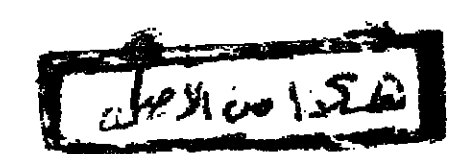
ANTICIPER LES MUTATIONS

Robert Salmon s'attachera dès lors à multiplier les réponses concrètes : en visite au Sommet de la femme à Pékin, en 1995, il comprend qu'une faible part des produits L'Oréal sont adaptés aux peaux asiatiques, marché d'avenir pour les cosmétiques. Lindsay Owen-Jones, attentif à cette remarque, réalise en 1996 l'achat de Maybelline, dont les produits « moyen de gamme » conviennent aux marchés émergents. Lancée en Chine, en Amérique latine et récemment en Russie, la marque devrait, en deux ans, avoir triplé son chiffre d'affaires pour atteindre, en 1998, 1 milliard de dollars.

Autre exemple de veille géopolitique : invité, il y a quatre ans, au Forum de Davos, Robert Salmon rencontre plusieurs représentants des Républiques localisées sur l'ancienne Route de la soie (Kazakhstan, Ouzbékistan). Enrichies par le commerce, ces Républiques sont des marchés mûrs pour les produits cosmétiques. L'Oréal s'est donc positionné dans cette partie du monde et y a réalisé, en 1997, environ 30 millions de dollars de chiffre d'affaires.

« Plus une voiture roule vite, plus les phares doivent porter loin », précise Robert Salmon. Durant huit ans, il a cherché à augmenter le champ de vision du « bolide » L'Oréal. Pour anticiper les mutations de l'environnement, sept sujets de veille ont été, sous son action, systématisés : la technologie, les concurrents, les évolutions juridiques, les pratiques commerciales, auxquels s'ajoutent l'observation des évolutions plus globales, géographiques, géopolitiques ou sociétales, sur lesquelles il s'est personnellement penché. Accélération du renouvellement des technologies, fidélité en baisse de la clientèle : il multiplie les conférences en interne – plus de quatre-vingts en 1997 – pour sensibiliser le groupe à la nécessité de la veille. *« Il faut percevoir en intuitif et transformer en rationnel »*, explique-t-il. La machine dirigée par Robert Salmon vient de perdre son pilote. Encore imprégné de sa présence, le groupe ne lui a toujours pas trouvé de remplaçant.

L. Be.



Le projet de loi sur l'audiovisuel est attaqué de toutes parts

La concertation organisée par Catherine Trautmann sur son texte a permis aux patrons de télévisions privées et de groupes de communication, et à de nombreux juristes, d'exprimer une forte hostilité au renforcement de la réglementation

RAREMENT un projet de loi sur l'audiovisuel aura été aussi unanimement critiqué. Sur le thème *« l'entreprise de communication »*, une table ronde, pourtant organisée à l'initiative de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, afin de *« dépassionner le débat »*, a suscité, jeudi 26 mars à Paris, une avalanche unanime d'animosité, de doutes et, dans le meilleur des cas, de scepticisme. Véritable happening, comme il en fut rarement organisé dans le petit monde de l'audiovisuel, une quinzaine de professionnels, patrons de télévisions privées, de groupes de communication ou avocats et professeurs de droit, ont assuré que le projet de loi en gestation n'a aucune justification. Il vient trop tôt, il est trop contraignant et trop politique.

« La position politique du gouvernement Jospin est très éloignée du monde de l'audiovisuel », a affirmé Jacques Rigaud, vice-président de CLT-UFA. *« Même si les intentions sont pures, le cantonnement* [des *activités de médias dans une seule* structure indépendante d'un groupe actionnaire ayant accès aux marchés publics] *ou la mise en place d'un conseil de surveillance et d'un directoire* [prévus dans le projet de loi pour éviter tout risque de confusion entre une rédaction et ses actionnaires] *n'auront pas un effet de potion magique. Nous connaissons tous des montages juridiques pour contourner ce système, ou alors il faudrait aller très loin dans la législation pour que ce système soit efficace. »* A ses yeux, cette loi *« risque de limiter encore notre capacité d'entreprendre »*.

Un credo repris par Jean Drucker, PDG de M 6, qui a rappelé la faible taille des chaînes privées. *« Le seul prélèvement de France 2 sur le marché publicitaire est supérieur à l'ensemble des bénéfices réalisés par Canal Plus, TF 1 et M 6 »*, a-t-il affirmé. Quant à l'idée d'une structure de cantonnement, il la balaie d'un revers de la main, jugeant qu'*« il existe déjà dans le cahier des charges des chaînes privées de nombreuses obligations concernant la déontologie »*. Selon Patrick Le Lay, président de TF 1 et de Bouygues Communication, *« nous sommes dans une organisation législative qui semble vouloir prendre la main sur nos entreprises et arriver à une congélation de nos activités »*.

L'idée chère à Catherine Trautmann d'instaurer des structures regroupant tous les actifs dans les médias – sans en préciser pour autant le périmètre concerné (chaînes de télévision, radio, presse, édition, publicité, multimédia) – a été mise en pièces par Jérôme Seydoux, président de Pathé. Ce bon élève, puisqu'il a scindé son groupe en deux, en regroupant ses activités industrielles au sein de Chargeurs et les médias dans Pathé, a expliqué que ce schéma avait été appliqué non pas pour des raisons déontologiques, mais tout simplement parce que *« c'est très difficile de gérer des activités très différentes »*. *« Il existait dans le groupe deux personnes susceptibles de diriger les deux branches, les marchés sont aussi très demandeurs de clarté. Aujourd'hui cette scission est très appréciée, mais ce n'est pas une règle qui doit s'appliquer à tout le monde,* a-t-il affirmé. *Chaque groupe doit suivre son histoire propre. »*

RISQUES DE CONTRADICTIONS

Quant à l'idée de créer un conseil de surveillance et un directoire, Jérôme Seydoux explique très clairement : *« On est responsable ou on ne l'est pas »*, une manière de dire que ce schéma ne sert pas à grand-chose. Jacques Lehn, président d'Europe 1 Communication, a ajouté que dans les trois groupes ayant adopté une structure à directoire et conseil de surveillance, Bayard, NRJ et L'Express, *« le pouvoir ne se situait pas au même endroit »*. Les juristes ont tous dénoncé les risques de contradictions graves entre les différents organismes chargés de gérer les problèmes de concurrence (conseil de la concurrence, DG IV à Bruxelles...) si le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est doté de nouvelles prérogatives dans ce domaine. Dans ce secteur déjà très complexe, *« la loi complique plus qu'elle ne résout »*, a estimé M[e] Louis Vogel.

Seul le conseiller d'Etat Jacques Vistel a rappelé la spécificité française de l'adossement des médias à des groupes ayant accès aux marchés publics. *« Il n'y a pas si longtemps, Coca-Cola détenait Columbia aux Etats-Unis et Warner a été redressé par un entrepreneur de pompes funèbres. Aujourd'hui, c'est encore General Electric qui contrôle NBC »*, lui a répondu Jérôme Seydoux. Plus généralement, le professeur de droit Patrick Messerlin a souligné l'aspect anachronique du texte du gouvernement : *« Tous les marchés publics sont en passe de se libéraliser au niveau mondial »*.

Jean-Marie Messier, président de la Compagnie générale des eaux (maison-mère de Canal Plus), s'est trouvé bien seul à considérer qu'*« un débat public ne peut faire que du bien »*. Ce qui ne l'a pas empêché de demander, comme tous ses pairs, *« plus de régulation que de réglementation »*. Il a réfuté toute *« administration de la convergence »* en prenant pour exemple vertueux le rapprochement conclu entre ses filiales Cégétel (téléphonie), Canal Plus et America on Line, qui ont fait *« cause commune »* sur Internet, dans une *« idée de reconquête des intérêts américains en France »*.

N. V.

COMMENTAIRE

LE PIÈGE DE LA CONCERTATION

Donner la parole à tous les acteurs concernés par un projet de loi relève d'un bel exercice de démocratie. Depuis 1982, Catherine Trautmann est la seule ministre qui souhaite à la fois changer la loi sur l'audiovisuel et créer un réel consensus sur sa réforme. Elle vient d'essuyer un tir de barrage nourri de la part de tous les professionnels de la télévision privée qui demandent, avant toute chose, moins de réglementation. Leur argumentation est simple et connue de longue date : l'audiovisuel privé, déjà sur-réglementé, doit être considéré comme un secteur économique comme un autre. Plus la ministre attend et consulte, moins sa loi sera nourrie. A chaque concertation interprofessionnelle, elle ôte une petite partie du schéma initial. Après l'abandon, au cours de l'été dernier, d'une révision du seuil maximum détenu par un actionnaire au sein d'une chaîne (49 % aujourd'hui) et du dispositif anti-concentration, ce projet de loi fortement expurgé par rapport à ses ambitions initiales, pourrait s'étioler à nouveau.

La stratégie des chaînes privées et de leurs actionnaires consiste clairement à détourner le projet de loi sur le service public de la télévision. Pour que Catherine Trautmann réduise son texte à une fusion entre Arte et La Cinquième – un projet dont l'initiative revient pourtant à l'ancien député UDF du Val-de-Marne Alain Griotteray – et à une meilleure définition des missions du service public. Pourtant, au moment de l'explosion des bouquets numériques en France et en pleine mondialisation du secteur audiovisuel, il est plus qu'opportun de réviser une loi obsolète et inadaptée aux technologies de demain.

La ministre s'est enfermée dans une contradiction : pour être cohérente avec sa démarche, elle doit tenir compte du tir de barrage que suscite son projet de loi. Politiquement, elle s'affaiblit par cette concertation. C'est précisément ce que prévoyaient les lobbyistes de Bouygues, de la Générale des eaux et de la Lyonnaise des eaux, les trois groupes qui avaient le plus à craindre de la réforme initialement annoncée.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **INTERNET : le Syndicat national des journalistes assigne *Le Figaro* en référé,** pour *« contrefaçon et exploitation litigieuse »* des articles de la rédaction sur les sites Minitel et Internet du titre. L'affaire sera jugée le 3 avril devant le tribunal de grande instance de Paris. Cette assignation fait suite au procès gagné en première instance par les journalistes des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, et alors qu'Havas n'a toujours pas démarré son site payant Infos on line, dénoncé par le SNJ comme *« le plus gros hold-up jamais perpétré sur Internet »*.

■ **TÉLÉVISION : Michel Bassi a été nommé PDG de Pearson France Television,** dans le cadre d'une réorganisation des activités audiovisuelles du groupe britannique. Pearson France Television regroupe désormais trois sociétés de production. Deux sociétés produisent des variétés et des divertissements : Grundy (« Questions pour un champion ») et Fremantle France (« Le Bigdil », « Une famille en or », « Le juste prix »). La troisième branche, FBG Production, est spécialisée dans la fiction.

■ **IMPRIMERIE : Michel Salbaing a été nommé PDG des Imprimeries Quebecor pour l'Europe,** mardi 24 mars. Pierre Karl Péladeau a, pour sa part, été nommé vice-président exécutif et chef d'exploitation des Imprimeries Quebecor Inc.

■ **PRESSE : le groupe suisse Edipresse lance un mensuel masculin, *M*.** Tiré à 250 000 exemplaires, vendu 18 francs pendant la période de lancement (20 francs ensuite), le magazine est dirigé par Philippe Simon, ancien responsable des magazines du groupe Hersant.

■ ***Taxi Time* est un bimestriel gratuit** mis à la disposition des clients des taxis parisiens depuis le 20 mars. Conçu sur le modèle des magazines des compagnies aériennes ou de chemin de fer, ce magazine en couleurs de 64 pages, réalisé par les éditions Au fil du temps, est disponible dans 2 000 voitures ainsi que dans certains hôtels de la capitale.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **INTEL : le président Andrew Grove** quitte la tête du premier fabricant mondial de microprocesseurs (*lire page 16*).

● **BMW : le constructeur automobile allemand**, après son concurrent Volkswagen, a déposé son offre pour le rachat des marques Rolls-Royce et Bentley au groupe britannique Vickers, selon le *Financial Times* de vendredi 27 mars.

● **PPG : le premier verrier américain a annoncé, jeudi 26 mars**, la mise en vente de ses activités verrières en Europe. Il espère boucler un accord d'ici à l'été.

● **MONSANTO : le groupe *chimique et pharmaceutique* américain** envisage de tripler ses résultats d'ici cinq ans en Europe de l'Ouest, qui s'élèvent à 333 millions de dollars, en y développant ses investissements, notamment en France, et en augmentant le nombre de ses *implantations et son effort* de recherche.

● **TRANSGÈNE : les titres de la Société Strasbourgeoise de Biotechnologie**, introduits jeudi simultanément sur le Nouveau marché à Paris et sur le Nasdaq à New York, *ont été proposés* au prix unitaire de souscription de 266,48 francs pour une action ordinaire et 14,50 dollars pour une ADS (American Depositary Share).

● **BRITISH AEROSPACE : le groupe britannique d'aéronautique** a cédé 16,11 % du capital d'Orange, troisième opérateur de téléphone mobile britannique, pour 763,8 millions de livres (7,8 *milliards* de francs). BAe garde 5 % d'Orange.

SERVICES

● ***COGEDIM* : la filiale de promotion immobilière de Paribas**, qui lui a coûté plusieurs milliards de francs, vient d'être cédée à un groupe d'investisseurs français et étrangers, dont la société de capital-risque LTI, gérée par LBO France.

FINANCE

● **IMETAL : le groupe va *fusionner avec son actionnaire* majoritaire Parfinance**, afin de récupérer 1 milliard de francs de fonds propres (*lire page 17*).

● **BANQUES *SUISSES* : les trois principales banques helvétiques**, accusées d'avoir profité de la seconde guerre mondiale, et la communauté juive sont parvenus *in extremis*, jeudi 26 mars, à un accord, écartant les menaces de sanctions américaines à leur encontre.

RÉSULTATS

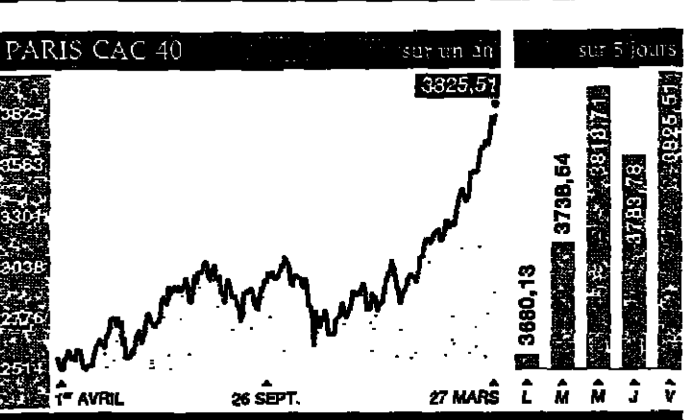
■ **ESSO SAF : la filiale française du groupe pétrolier américain Exxon** a vu son cours bondir de 8,8 %, à 594 francs, jeudi 26 mars, après l'annonce du quadruplement de son bénéfice net en 1997, à 521 millions de francs.

■ **MONOPRIX : le *distributeur* (groupe Galeries Lafayette) a annoncé**, vendredi 27 mars, une progression de 26,3 % de son bénéfice net, part du groupe, en 1997 à 80,7 millions de francs. La chaîne de magasins, qui a racheté en octobre 1997 Prisunic à *Pinault-Printemps-Redoute (PPR)* pour 1,605 milliard de francs, a passé dans ses comptes une charge exceptionnelle de 61,4 millions.

■ **DRESDNER BANK : la deuxième banque allemande a annoncé, jeudi**, un résultat net de 1,68 milliard de marks (5,6 milliards *de francs*) *en* 1997, *supérieur* à celui de la Deutsche Bank (1,2 milliard de marks).

■ **ERGO : le nouveau numéro *deux allemand de l'assurance***, derrière Allianz, a annoncé vendredi 27 mars, une hausse de « *plus de 50 %* » de son bénéfice net, à 530 millions de marks (1,77 milliard de francs), en 1997.

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr



Indices boursiers

Europe 12 h 30 ▶	Cours 27/03	Var. % 26/03	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	1,10	27,56
- SBF 120	[illegible]	0,95	26,35
- SBF 250	[illegible]	-0,32	24,62
- SECOND MAR.	[illegible]	0,31	22,33
- MIDCAC	[illegible]	0,25	18,80
LONDRES FT100	[illegible]	0,48	15,59
AMSTERDAM AEI	[illegible]	1,25	25,12
BRUXELLES BEL	[illegible]	-0,13	23,56
FRANCFORT D30	[illegible]	0,66	19,37
MADRID IBEX35	[illegible]	1,17	41,83
MILAN MIB30	[illegible]	0,30	38,05
SUISSE SMI	[illegible]	1,10	18,66
STOXX 666	237,22	0,90	...
EURO STOXX 326	283,50	1,14	...
STOXX 50	3234,95	0,90	...
EURO STOXX 50	3157,05	1,01	...

Monde ▶	Cours 26/03	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	-0,29	11,87
- SP 500	[illegible]	-0,10	13,43
- NASDAQ	[illegible]	0,22	16,44
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	2,12	3,79
JOHANNESBURG	[illegible]	0,35	16,61
MEXICO BOLSA	[illegible]	0,06	-5,20
SANTIAGO IPSA	[illegible]	0,85	-7,96
SAO PAULO BOU.	[illegible]	1,81	17,14
TORONTO FSE I.	[illegible]	-0,13	12,96
ASIE 10 h 15	27/03	26/03	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	-0,58	30,81
HONGKONG H.	[illegible]	-0,19	9,44
SÉOUL	[illegible]	0,65	36,35
SINGAPOUR ST.	[illegible]	0,14	8,11
SYDNEY ALL O.	[illegible]	-0,66	5,59
TOKYO NIKKEI	[illegible]	-1,42	9,70

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 26/03	Var. % 25/03	Var. % 31/12
ESSO	[illegible]	+8,79	+20,24
EIFFAGE	[illegible]	+8,63	+64,11
GR.ZANNIER (L	[illegible]	+8,41	+34,79
GUILBERT	[illegible]	+8,14	+18,76
GALERIES LAFA	[illegible]	+6,88	+24,39
GROUPE ANDRE	[illegible]	+5,89	+27,98
EUROTUNNEL	[illegible]	+4,26	-5,41
FIVES-LILLE	[illegible]	+3,08	+14,07
B.N.P.	[illegible]	+2,78	+50,01
NORDON (NY)	[illegible]	+2,71	+23

Baisses ▶	Cours 26/03	Var. % 25/03	Var. % 31/12
DAMART	[illegible]	-6,55	-9,03
SEITA	[illegible]	-6,13	+13,42
BIS	[illegible]	-4,83	+13,36
SODEXHO ALLIA	[illegible]	-4,42	+27,21
GRANDVISION	[illegible]	-4,36	-6,17
ZODIAC EX.DT	[illegible]	-4,28	+6,86
SOMMER-ALLIBE	[illegible]	-4,04	+24,94
SFIM	[illegible]	-3,84	+10,10
WORMS & CIE	[illegible]	-3,68	-14,38
DASSAULT SYST	[illegible]	-3,66	+38,02

PARIS SBF 250 — 3 mois — 2423,72 — 31 DÉC. 12 FÉV. 27 MARS

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8846,89 — 31 DÉC. 12 FÉV. 26 MARS

LONDRES FT100 3 mois — 5933 — 31 DÉC. 12 FÉV. 27 MARS

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5072,76 — 31 DÉC. 12 FÉV. 27 MARS

TOKYO Nikkei 3 mois — 16739,26 — 30 DÉC. 12 FÉV. 27 MARS

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

APRÈS une brève incursion dans le *rouge*, la *Bourse de Paris se reprenait* vigoureusement vendredi 27 mars en dépit d'un net affaiblissement du dollar face au franc. En repli de 0,46 % à l'ouverture l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,35 % à 3 795,96 points. A 12 h 11, les *valeurs françaises ont inscrit un nouveau* record absolu à 3 828,92 points. L'activité restait soutenue avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 6,5 milliards de francs dont 4,5 milliards de francs sur les 40 valeurs de l'indice vedette.

Du coté des valeurs, *Plastic* Omnium perdait 2,23 % à 834 francs au lendemain de l'annonce d'un bénéfice net en hausse de 27,1 % à 136 millions de francs. La firme a *mis en garde le marché contre le* ralentissement de sa rentabilité en 1998 en raison du démarrage de trois nouveaux sites de production.

TOKYO

LE MARCHÉ japonais a terminé en baisse, vendredi 27 mars, dans une ambiance teintée de scepticisme quant aux perspectives économiques de l'Archipel. L'indice Nikkei a reculé de 241,36 points (1,42 %), à 16 739,26 points, à proximité de son plus bas niveau du jour (16 736,76 points). L'indice *nippon avait gagné 1,93 % la veille*. Le marché de Tokyo craint que le plan de relance de 16 000 milliards de yens (760 milliards de francs), rendu public par le PLD et ses alliés de la coalition au pouvoir, ne suffise pas à sortir le pays du marasme.

NEW YORK

LE MOUVEMENT de consolidation amorcé la veille s'est poursuivi, *jeudi 26 mars*, à *Wall Street*. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a finalement perdu 0,29 %, à 8 846,89 points.

FRANCFORT

LE MARCHÉ allemand de la Bourse de Francfort était encore orienté à la baisse, vendredi 27 mars, au début des échanges électroniques. *Vers 9 heures*, l'indice DAX perdait 0,24 %, à 5 016,99 points. La veille, les valeurs allemandes avaient terminé la séance officielle sur un *recul du DAX de 1,12 % et avaient*, par la suite, accentué leurs pertes au cours des transactions informatisées, pour finalement abandonner 1,66 %, à 5 029 points.

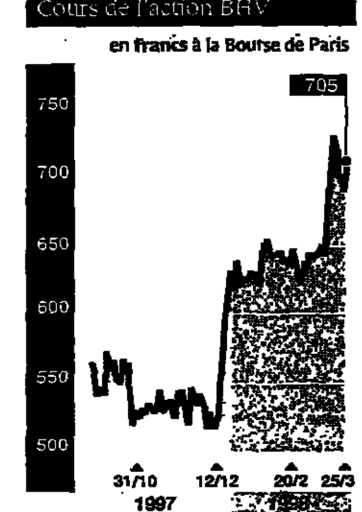
LONDRES

DANS LE *SILLAGE* des autres grandes places internationales, la Bourse de Londres a cédé du terrain, jeudi 26 mars. L'indice Footsie des valeurs vedettes a aban*donné 62,2 points*, à 5 905,6 *points* en clôture, soit un recul de 1,04 % par rapport à ses niveaux de la veille.

Valeur du jour : le BHV casse sa tirelire

SI LES BRICOLEURS connaissent le sous-sol du BHV, les financiers en connaissent surtout son imposante trésorerie de *700* millions de francs. Mais, aujourd'hui, compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt, l'accumulation de liquidités est mal jugée en Bourse. *Selon Yann de Lambilly, directeur* financier du BHV, le programme d'investissement pour 1998 ne devrait pas dépasser 130 millions de francs. Un montant largement couvert par la marge brute d'autofinancement.

Le groupe n'ayant pas besoin de puiser dans sa trésorerie, il a décidé d'en rétrocéder la moitié à ses actionnaires. Il propose donc de racheter 25 % de son capital à un prix de 770 francs par action, supé*rieur de 9,2 % au dernier cours coté* avant suspension, le jeudi 26 mars, de 705 francs.



Cette initiative n'est pas étrangère à l'intrusion du fonds britannique Ramses, qui a ramassé, en décembre 1997, 3,5 % du capital. Un mouvement qui a réveillé le cours de Bourse du BHV en le faisant grimper de 25 %, vers 650 francs. A l'époque, Ramses Fund estimait que l'action devrait valoir plutôt 900 francs et a donc réclamé des mesures destinées à mieux extérioriser la richesse du groupe. Une initiative soutenue par un autre fonds britannique, Silchester, second actionnaire du BVH avec près de 7 % du capital. L'opération de rachat de 25 % du capital leur est donc clairement destinée, puisque, en l'état actuel de la législation *française, les actionnaires individuels* n'ont fiscalement aucun intérêt à apporter leurs titres et que l'actionnaire principal, Les Galeries Lafayettes, a fait savoir qu'il *conservera les siens*.

Mécaniquement, à l'issue de l'opération, la participation des Galeries Lafayette devra donc passer de 50,3 % à près de 67 %. Le renforcement de son contrôle devrait atténuer les rumeurs de cession. Serge Soulié, analyste à l'EIFB, estime que cette opération clarifie la situation du BHV. Il souligne que, depuis quelques années, les produits financiers retirés de la trésorerie assurent une grande partie des *résultats nets du groupe. Ainsi, en* 1996, le résultat financier, de 50 millions, a égalé le résultat d'exploitation. Et en 1997, il s'élevait encore à 47 millions, à comparer à un résultat d'exploitation de 75 millions. Aujourd'hui, le BHV entend conserver sa vocation commerciale et rétrocéder à ses actionnaires la gestion financière de la trésorerie. Par ailleurs, le rachat des titres devrait permettre d'accroître de 4 % le bénéfice par action attendu en 1998. Initialement estimé à 39 francs, ce bénéfice pourrait atteindre 40,70 francs.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 26/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1738	-0,06
ALUMINIUM 3 MOIS	1451	0,07
PLOMB 3 MOIS	533	0,17
ETAIN 3 MOIS	5515	-0,84
ZINC 3 MOIS	1037,5	-0,41
NICKEL 3 MOIS	5535	...
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	6,32	1,20
PLATINE A TERME	[illegible]	-18,99
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	320,25	...
MAÏS (CHICAGO)	261,5	...
SOJA GRAINE (CHG.)	652,75	...
SOJA TOURTEAU (CHG.)	183,7	...
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1650	0,87
CAFÉ (LONDRES)	1746	...
SUCRE BLANC (PARIS)	285,9	...

Pétrole

En dollars ▶	Cours 26/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	...
WTI (NEW YORK)	16,0	-0,18
LIGHT SWEET CRUDE	15,93	0,71

Or

En francs ▶	Cours 26/03	Var % 25/03
OR FIN KILO BARRE	58800	+0,51
OR FIN LINGOT	59000	+0,51
ONCE D'OR LONDRES	293,05	+0,37
PIÈCE FRANCE 20 F.	339	+0,59
PIÈCE SUISSE 20 F.	335	+0,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F.	339	...
PIÈCE 20 DOLLARS US	2370	+0,80
PIÈCE 40 DOLLARS US	1550	+18,78
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2190	+0,23

ÉCONOMIE

Le taux de chômage tombera en France sous les 12 % en juin selon l'INSEE

MALGRÉ la crise asiatique, l'INSEE annonce toujours un acquis de croissance de 2,6 % à la fin du premier semestre *1998. La* baisse des cours du pétrole peut *avoir un petit effet positif*. Le taux de chômage devrait refluer sous la barre des 12 % pour la première fois depuis deux ans (*lire page 8*).

■ **Le commerce extérieur français** a enregistré un excédent de 16,478 milliards de francs en janvier, en données corrigées des *variations saisonnières* et des jours ouvrables selon les chiffres provisoires communiqués vendredi par les douanes.

■ **EURO : le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France** a présenté vendredi – après la Commission *européenne et* l'Institut monétaire européen – son propre rapport sur la convergence économique des pays membres de l'Union européenne (*lire page 32*).

■ **UNION EUROPÉENNE : le produit intérieur brut (PIB)** a augmenté de 2,6 % en 1997 contre 1,8 % en 1996 selon les premières estimations publiées jeudi par l'office européen des statistiques Eurostat. Le taux de *croissance* s'est chiffré à 0,6 % au quatrième trimestre après une croissance de 0,4 % au premier trimestre, de 1,3 % au deuxième et de 0,7 % au *troisième*.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement travailliste a présenté jeudi** son projet de refonte de l'*Etat-providence* (*lire page 3*).

■ **Le déficit commercial du Royaume-Uni** a diminué en janvier, pour atteindre 1,102 milliard de livres, contre 1,297 milliard en décembre, selon les chiffres provisoires annoncés jeudi par l'Office des statistiques nationales (ONS). *Les analystes prévoyaient en* moyenne un déficit de 1,1 milliard de livres.

■ **JAPON : le gouvernement a *adopté vendredi un budget provisoire*** de 7 860 milliards de yens (61 milliards de dollars) pour couvrir la période allant du 1er au 18 avril. Le premier budget temporaire du Japon en deux ans soumis au Parlement dans la journée sera voté probablement lundi.

■ **Le taux de chômage au Japon** s'est inscrit en février au niveau record inégalé de 3,6 % de la population active (avec 2,46 millions de sans-emploi), en progression de 0,1 point comparé à janvier, a annoncé vendredi l'agence gouvernementale de gestion et de coordination.

■ **Les ventes des grandes surfaces japonaises** ont chuté de 5,5 % en février par rapport à février 1997, après avoir déjà reculé de 2,9 % en janvier, a annoncé vendredi le ministère japonais du *commerce* international et de l'industrie (Miti). Les experts tablaient sur un recul de 3,3 %.

■ **CORÉE DU SUD : la Banque mondiale *a accordé, jeudi* 26 mars, un prêt d'ajustement** structurel à la Corée du Sud d'un montant de 2 milliards de dollars, destiné à renforcer la stabilité du secteur financier et à *fournir* de l'aide sociale.

■ **ÉTATS-UNIS : le produit intérieur brut a progressé de 3,7 %** en rythme annuel au quatrième *trimestre* 1997, a annoncé, jeudi 26 mars, le département du *commerce*, qui a révisé en légère baisse sa précédente estimation de 3,9 %.

■ **Les demandes hebdomadaires d'allocations chômage** aux Etats-Unis ont augmenté de 4 000 à 313 000 pendant la semaine close le 21 mars, a annoncé, jeudi 26 mars, le département du travail. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis la *semaine arrêtée* le 21 février. Les analystes tablaient sur un gonflement de 4 000 à 312 000.

NOMINATIONS

■ **DUMEZ-GTM : Hervé Tricot** a été nommé *directeur* général de Dumez-GTM, filiale du groupe GTM (groupe Suez-Lyonnaise des Eaux). Agé de quarante-sept ans, il était depuis février 1997 secrétaire *général de Dumez-GTM*.

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert était orienté à la baisse, vendredi 27 mars, face aux principales *devises européennes. Dès le début* des transactions interbancaires, la devise américaine s'échangeait à 6,1045 francs et 1,8214 deutschemark contre respectivement *6,1089 francs, (6,1217 francs* selon le cours indicatif de la Banque de France) et 1,8226 deutschemark, jeudi, dans les derniers échanges entre banques.

Quelques heures plus tôt, à Tokyo, sur le marché des changes, le dollar s'est renforcé d'environ 1,5 yen dans les derniers échanges, dopé par des achats de couverture et *une forte demande* des investisseurs et des importateurs japonais. Le billet vert se traitait en fin de journée à 129,18/28 yens, après avoir évolué entre 129,28 et 127,78 yens.

● **Franc** : la devise française était *stable face au mark à 3,3512 francs* pour 1 deutschemark, contre 3,3514 francs la veille.

Cours de change

27/03 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,12	6,66	10,26	4,10	2,97	4,75	0,34	3,35	...
DM	1,82	1,99	3,07	1,22	0,89	0,14	0,99	...	0,30
LIRE	1795,25	1959,97	3026,23	1207,62	875,20	1387,64	...	988,32	294,42
YEN	129,38	141,26	218,24	87,04	63,09	...	7,21	71,10	21,22
FLORIN	2,05	2,24	3,46	1,38	...	1,59	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,62	2,51	...	0,72	1,15	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,59	0,65	...	0,40	0,29	0,46	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	...	1,55	0,62	0,45	0,71	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	...	1,09	1,69	0,67	0,49	0,77	0,06	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 26/03 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,48	4,91	5,46
ALLEMAGNE	[illegible]	3,48	4,86	5,44
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,44	5,91	5,72
ITALIE	[illegible]	5,19	5,11	5,63
JAPON	[illegible]	0,48	1,85	...
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,20	5,64	5,93
SUISSE	[illegible]	1,13	2,86	...
PAYS-BAS	[illegible]	3,32	4,88	5,44

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 27/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	[illegible]	103,96	104,14
Pibor 3 mois			
JUIN 98	[illegible]	96,29	96,29

Marché des changes

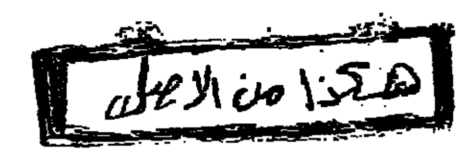
Devises 17 h 35 ▶	Cours BDF 26/03	Achat 26/03	Vente 26/03
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	4,01	4,61
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,84	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,83	6,43
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,81	10,66
GRÈCE (100)	[illegible]	1,70	2,20
IRLANDE	[illegible]	7,98	8,82
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,61	4,86
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	...	...
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	71	81
SUISSE (100)	[illegible]	399	423

TAUX

● **France** : *le marché obligataire* rechutait, vendredi 27 mars, dès les premières transactions après la légère amélioration constatée la veille. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait 20 centièmes à 103,94, alors qu'il avait terminé jeudi soir sur un gain de 4 centièmes. Le marché est resté peu actif avec 55 000 lots échangés. Sur le marché au comptant, le rendement de l'OAT 10 ans s'établissait à 4,91 %, contre 4,90 % la veille.

● **Etats-Unis** : le rendement moyen sur l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, est remonté, jeudi 26 mars, à 5,948 %, contre 5,937 % la veille en clôture.

● ***Grande-Bretagne*** : le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans s'est établi à 5,912 % en fin de journée, contre 6,056 % la veille. L'écart de rendement avec le Bund correspondant était de 105,4 points de base contre 105,1 points mer*credi*.



ÉCONOMIE

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 27 MARS

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,14 %
CAC 40 : 3826,87

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1030	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	930	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Renault (T.P.)	2165	[illegible]	+ 3	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2525	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1270	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	+ 1	[illegible]
Accor	1497	[illegible]	− 0,13	[illegible]
AGF	336,70	[illegible]	+ 2,16	[illegible]
Air Liquide	1059	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Alcatel Alsthom	1101	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Altran Techno. #	796	[illegible]	+ 0,50	10
Atos CA	1068	[illegible]	− 0,28	10
Axa	624	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Bail Investis	896	[illegible]	− 0,11	100
Bazar Hot. Ville	705	[illegible]	—	50
Comptoirs Mod.	3168	3139	− 0,91	100
CPR	477	477	+ 1,27	50
Cred.Fon.France	121	123,70	+ 2,23	100
Credit Lyonnais CI	530	534	+ 0,75	100
CS Signaux(CSEE)	309	310,10	+ 0,35	100
Damart	3775	3950	+ 4,63	50
Danone	1445	1438	− 0,48	10
Dassault-Aviation	1750	1752	+ 0,11	50
Dassault Electro	640	641	+ 0,15	30
Dassault Systemes	249,60	250	+ 0,16	5
De Dietrich	370,80	383,40	+ 3,39	25
Deveaux(Ly)#	915	904	− 1,20	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	70,15	71,35	+ 1,71	100
Dexia France	804	815	+ 1,36	100
DMC (Dollfus Mi)	133	133,30	+ 0,22	75
Dynaction	191	204,80	+ 7,22	25
Eaux (Gle des)	1020	1008	− 1,17	100
Ecia	1557	1570	+ 0,83	25
Eiffage	440	460	+ 4,54	50
Elf Aquitaine	791	818	+ 3,41	50
Eramet	251	248	− 1,19	20
Eridania Beghin	1187	1197	+ 0,84	85
Essilor Intl	2090	2090	—	20
Essilor Intl.ADP	1950	1934	− 0,82	20
Esso	594	595	+ 0,16	50
Eurafrance	2986	3000	+ 0,46	200
Euro Disney	10,10	10	− 0,99	5
Europe 1	1580	1585	+ 0,31	100
Eurotunnel	4,89	4,97	+ 1,63	[illegible]
Fimalac SA	670	687	+ 2,53	140

...

Simco	489	494,50	+ 1,12	100
S.I.T.A.	1345	1350	+ 0,37	80
Skis Rossignol	123,50	123	− 0,40	25
Soc.Fonc.Lyonnai.#	928	906	− 2,37	50
Societe Generale	1203	1244	+ 3,40	30
Sodexho Alliance	4100	4152	+ 1,26	100
Sogeparc (Fin)	413,80	418	+ 1,01	50
Sommer-Allibert	261	260	− 0,38	5
Sophia	250	250	—	75

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Unilever act.Div.#	417	421,20	+ 1	[illegible]
United Technol. #	568	561	− 1,23	[illegible]
Vaal Reefs #	233,50	247	+ 5,78	[illegible]
Volkswagen A.G #	4563	4585	+ 0,48	50
Volvo (act.B) #	203,80	204	+ 0,09	[illegible]
Western Deep #	110	116,20	+ 5,63	2
Yamanouchi #	143	140,50	− 1,74	50
Zambia Copper	13,20	13	− 1,51	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 27 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Gevelot ◆	1300	1300
G.T.I (Transport)	384	380
Immobail	210,10	210
Immobanque	729	732
Lucia ◆	56,10	56,10
Monoprix	390,20	402
Metal Deploye ◆	400,50	400,50
Mors	9,45	9,45
Navigation (Nle)	142,90	149,90
Optorg	427,90	428,90
Paluel-Marmont ◆	451	458
Exa.Clairefont(Ny)	945	985
Parfinance ◆	358	358
Paris Orleans	312	306
Promodes (CI)	2050	1970
PSB Industries Ly	620	619
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	280	280
Gd Moul.Strasbourg ◆	2010	2010
Hotel Lutetia	426	430
Hotels Deauville	750	750
Immeub.Lyon (Ly) ◆	574	574
L.Bouillet (Ly)	302	310
Lloyd Continental ◆	10490	10490
Matussiere Forest	54	53,40
Moncey Financiere	3050	3050

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 27 MARS

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 27 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	46	46
Belvedere	969	965
BVRP	286	288
Coil	170	165
Electronique D2	134	133
FDM Pharma n.	143	147
Genset	514	515
Guyanor action B	9,75	9,95
High Co.	241	239
Infonie	89	90
Joliez-Regol	100	100
Mille Amis	65	63,95
Naturex	95	96
Olitec	1110	1100
Picogiga	235	230
Proxidis	22,50	22,90
R21 Santé	565	559
Stelax	6,25	6,25

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 27 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	886	886
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	188	189,20
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 26 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	191,54	186,41
Créd.Mut.Ep.Cour.T	948,27	948,27
Cred.Mut.Ep.Ind. C	193,31	188,14
Créd.Mut.Ep.J	23380,42	23380,42
Créd.Mut.Ep.Monde	2025,93	1971,71
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1957,68	1919,29
Créd.Mut.Ep.Quatre	1095,87	1074,38
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	110,20	108,04
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Solstice D	2372,04	2366,32
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38743,32	38743,32
Actimonétaire D	30694,82	30694,82
Cadence 1 D	1077,11	1066,45
Cadence 2 D	1065,16	1054,61
Cadence 3 D	1054,58	1044,14
Capimonétaire C	418,15	417,73

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

René Andrieu

Le polémiste communiste des années 70

RENÉ ANDRIEU, ancien rédacteur en chef, puis directeur de *L'Humanité*, où il était entré en 1958 et qu'il avait quittée en 1984, est mort, jeudi 26 mars, à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Né le 24 mars 1920 à Beauregard, dans le Lot, René Andrieu se destinait à l'enseignement et préparait l'agrégation de lettres lorsque, en novembre 1942, après l'entrée des troupes allemandes dans la zone dite « libre », il décida de rejoindre la Résistance. Il devint l'un des dirigeants des maquis du Lot, encadrés par les Francs-tireurs et partisans qu'animait le Parti communiste, auquel il avait lui-même adhéré.

Décoré de la croix de guerre, de la médaille de la Résistance et de la Légion d'honneur, le « capitaine Alain » se tourne, après la Libération, vers le journalisme dans la presse du PCF. Il entre à *Ce soir*, le quotidien communiste de l'après-midi, que dirigent Aragon et Jean-Richard Bloch et dont il sera le correspondant en Yougoslavie, puis en Roumanie. Rédacteur en chef adjoint à *L'Humanité* en 1956, rédacteur en chef en 1958, il en deviendra le directeur adjoint, en 1979, au côté de Roland Leroy, qui assure la direction de ce qui est alors l'« *organe central du Parti communiste français* ». Il prend sa retraite en 1984, Claude Cabanes devenant alors rédacteur en chef du quotidien.

Pendant près de trente ans, donc, René Andrieu fut la principale plume de la presse communiste. Ses éditoriaux donnaient aux communistes la note à tenir dans le débat public, face à la guerre d'Algérie – à laquelle il a consacré, en 1992, un livre défendant la politique de son parti durant cette période –, puis dans la confrontation avec les socialistes sur la voie de ce qui deviendra l'Union de la gauche. C'est dans les années 70 que son rôle sera le plus sensible, accompagnant l'évolution du PCF, sous la direction de Georges Marchais, vers la participation au pouvoir, dans le cadre du Programme commun signé avec le PS et les radicaux de gauche, puis la rupture de l'union et l'affrontement avec les socialistes jusqu'à l'élection présidentielle de 1981.

René Andrieu, membre du comité central du PCF, se situait habilement à mi-chemin du secrétaire général d'alors et de son rival, M. Leroy, évincé du secrétariat du parti en 1979, mais auquel le poste de directeur du quotidien communiste permettait d'exercer une forte influence. Le rédacteur en chef aimait à confier qu'il lisait plus volontiers Stendhal que Marx. Il était lui-même, de par sa personnalité et ses goûts, plus proche du communisme à la fois intransigeant et esthétisant de M. Leroy, que du pragmatisme et de la veine populaire propres à Georges Marchais.

Patrick Jarreau

■ **MAGDELEINE ANGLADE** est morte mercredi 25 mars. Née le 5 juillet 1921 à Valence (Drôme), membre du CNIP, elle avait été députée européenne, de 1982 à 1983, sur la liste du RPR, puis à nouveau de 1984 à 1989. Conseillère de Paris élue dans le 8e arrondissement (1983-1989), adjointe au maire, puis réélue dans le 1er arrondissement en 1989 et en 1995, elle avait quitté le CNIP, en mai 1986, au motif que son « *inféodation au Front national* » était « *évidente* ». Sénateur (apparentée RPR) de Paris de 1994 à 1995, elle avait présidé, de 1991 à 1997, le conseil de surveillance de Valmonde SA, société éditrice de *Valeurs actuelles* et de *Spectacle du monde*.

■ **ROBERT SÉNÉ**, ancien sénateur et maire de Beauvais (Oise), est mort vendredi 20 mars dans cette ville à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Né à Beauvais en 1907, Robert Séné avait participé à la Résistance et avait été élu maire de la ville en 1947, puis sénateur l'année suivante ; il avait pris sa retraite politique en 1956. C'est Marcel Dassault, dont il dirigeait l'hebdomadaire local, *L'Oise libérée*, qui devait lui succéder au Sénat avant de devenir, pendant vingt-huit ans, député de l'Oise.

■ **LE PROFESSEUR CONSTANT BURG**, président en exercice de l'Institut Curie et ancien directeur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), est mort lundi 23 mars. Né à Aumetz (Moselle) le 28 juin 1924, il est enrôlé de force en Allemagne en 1942. Constant Burg s'échappe à deux reprises, passe en Suisse où il est détenu pendant un an dans un camp de travail avant de fuir à nouveau pour rallier les maquis de Haute-Savoie. A la fin de la guerre, il entreprend des études de médecine, suivies d'une spécialité en biophysique médicale. Affecté à la Faculté de médecine de Nancy, il est nommé chef du service de médecine nucléaire. Directeur général de l'Inserm de 1969 à 1979, il réorganise profondément cet organisme, lui apportant une réelle dimension. En 1979, Constant Burg est nommé au Conseil d'Etat, puis élu à la présidence de l'Institut Curie, en 1985. A ce poste, il a notamment oeuvré à la création du centre de protonthérapie d'Orsay. Médecin et chercheur, spécialiste de la cancérologie et de la radiobiologie, le professeur Burg estimait que tout devait être mis en œuvre pour que les malades bénéficient le plus rapidement possible des résultats issus de la recherche fondamentale.

NOMINATION

Hôpitaux

Edouard Couty a été nommé directeur des hôpitaux, mercredi 25 mars en conseil des ministres (*Le Monde* du 27 mars). Il remplace Claire Bazy-Malaurie, conseiller référendaire à la Cour des comptes, qui avait été nommée, en juillet 1995, par le gouvernement d'Alain Juppé.

[Né en juin 1946, Edouard Couty est titulaire d'une maîtrise en droit public et ancien élève de l'Ecole nationale de la santé publique. Il a été notamment directeur de l'hôpital de *Châlons-sur-Marne*, avant d'être conseiller technique au cabinet de Claude Evin, ministre de la santé (juin-juillet 1988), puis chargé de mission à son cabinet du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale (1988-1991) et conseiller technique au cabinet de Bruno Durieux, ministre délégué chargé de la santé (1990-1991). Directeur de l'hôpital Saint-Louis à Paris de 1992 à 1995, Edouard Couty était, depuis août 1995, directeur général des hôpitaux universitaires de Strasbourg : il avait été nommé après la suspension, puis le départ à la retraite de Claude Guy Charlotte, mis en examen, notamment pour corruption et abus de confiance.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 23-mardi 24 mars sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, du sport, des sciences et techniques entre le gouvernement de la République française et le gouvernement d'Afrique du Sud, signé à Paris le 4 novembre 1994 ;

– un décret portant publication du protocole portant création d'une commission mixte sur le commerce et l'industrie entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Afrique du Sud, signé au Cap le 16 mars 1995 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Afrique du Sud portant sur le forum franco-sud-africain de dialogue politique, signé au Cap le 9 octobre 1997 ;

– un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République socialiste du Vietnam relative à la coopération pour la formation de 3e cycle en droit, signée à Hanoi le 12 novembre 1997 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Pologne relatif à la coopération en matière d'affaires intérieures, signé à Varsovie le 12 septembre 1996.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Minne et Daniel,
ses parents,
Vincent et Charlotte,
ses frère et sœur
ont la joie de faire part de la naissance de

Alexander HALL,

le 21 mars 1998.

26, avenue de la Liberté,
Paris.

Julie-Emilie ADÈS,
Jean-Charles MIRANDE,
et Paul
sont heureux d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 19 mars 1998.

52 *bis*, rue Vaneau,
75007 Paris.

Anniversaires de naissance

– Aujourd'hui tu as vingt ans dans « le monde » qui s'ouvre à toi (et grâce à toi j'y suis également).
Joyeux anniversaire.

Anne-Sophie !

Les meilleures pages s'annoncent...

Anton.

– Asnières, Bogota.

Ce 28 mars 1998, tu as vingt-cinq ans.
Joyeux anniversaire.

Laurent !

Nous t'aimons très fort.

Mimine, Papito, Jérôme et Ximena.

– Neuilly-sur-Seine, Vernouillet, Caen.

Joyeux anniversaire.

Pap'nuche-Padou.

Seulement soixante-cinq printemps.

De la part de
Rom, Jam, Fri, Piou, Aude,
Et les cinq lutins : Raphaël, Gaëtan, Xavier, Benoît, Solène.

Décès

– Mme Gabrielle Angelier,
son épouse,
Ginette et Jean-Paul,
Jacqueline et Sergio,
ses enfants,
M. et Mme Georges Darmois,
sa sœur et son beau-frère,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Annie et Françoise Darmois,
ses nièces,
Et leurs familles,
Claire et Jean Berry,
ses neveu et nièce,
Marcel et René Angelier,
ses cousins et leurs familles,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Paul ANGELIER,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 mars 1998, à Santiago du Chili, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu en l'église du Fontanil (Isère), le lundi 30 mars, à 16 heures.

Holanda 745,
Providencia,
Santiago du Chili.
20, avenue du Château,
94300 Vincennes.

– Le Maire de Paris,
Et le Conseil de Paris
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Magdeleine ANGLADE,
chevalier de la Légion d'honneur,
député européen (1982-1989),
adjoint au Maire de Paris
(1983-1989),
vice-président
du Conseil de Paris (1983-1995),
sénateur de Paris (1994-1995),
président du Conseil de surveillance
de Valmonde et Cie (1991-1997),
présidente de l'Association
Paris-Information-Emploi-Formation
(APIEF),

survenu le 25 mars 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 31 mars, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

(Lire ci-dessus.)

– Le président Loïc Philip,
Et les membres de la Société française de finances publiques
ont la grande tristesse de faire part du décès du président de leur conseil d'administration,

M. Paul Marie GAUDEMET,

survenu le 23 mars, et s'associent à la peine de sa famille et de ses amis.

– L'aumônier et les fidèles de Saint-Louis des Invalides
vous invitent à participer ou à vous unir par la prière aux obsèques de

Pierre GAZIN,
organiste titulaire,

qui seront célébrées mardi 31 mars 1998, à 14 h 30, en cette église.

Pendant plus de quarante ans, il avait mis son talent, son dévouement, et, ces derniers mois tout son courage au service de notre assemblée : que Dieu lui accorde sa Paix, sa Joie.

– Mme Madeleine Ginesta,
son épouse,
M. Jean-Marie Ginesta,
son fils,
Mlles Magali et Alice Ginesta,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Salvador GINESTA,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien déporté
du camp de Mauthausen
(matricule 3464),

survenu le 4 mars 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

40, rue de la Lionne,
45000 Orléans.

– Le professeur et Mme Philippe Mazet
et leurs enfants, Frédéric et Julien,
M. et Mme Jocelyn Kargère,
Emmanuel et Delphine Schatz,
Les docteurs Jacques et Elisabeth Fortineau,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Fortineau
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean MORHANGE,
née Suzanne ABRAHAM,

survenu le 21 mars 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année au Vésinet.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le mercredi 25 mars, au cimetière du Chesnay.

– Mme Paulette Naroun,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, le *18 mars 1998*, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Louis NAROUN,
administrateur civil honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur.

157, rue du Docteur-Guichard,
49000 Angers.

– Cosne-sur-Loire.

Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Simone ROBIN,

survenu le *25 mars* 1998, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

De la part de
M. Robert Robin,
son époux,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

– Son épouse,
Ses filles, ses petits-enfants,
Ses amis,
Les familles Saal et Berdah,
ont le chagrin de faire part du décès de

Simon Raymond SAAL,

survenu le 25 mars 1998, à son domicile.

2 bis, rue Oswaldo-Cruz,
75016 Paris.

– Alix Turolla,
sa fille,
Giovanni Turolla,
son gendre,
Nicolas et Valérie Baudo
et leur fils Théo,
Giacomo Turolla,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Laure TARDIEU,
née BLOT,
ancien directeur de recherches
à l'Ecole pratique des hautes études,

survenu le lundi 23 mars 1998, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le samedi *28 mars, à 10 heures.*

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Villiers-sous-Grez (Seine-et-Marne).

– Mme Irène Vautrot,
son épouse,
Toute sa famille,
Et ses amis,
font part du décès de

M. Henri VAUTROT,
ancien secrétaire général
de l'Union fédéraliste mondiale,

survenu le 24 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

« La Bellaillerie »,
61380 Saint-Aquilin-de-Corbion.

Remerciements

– Mme François Boucher,
Jacques et Brigitte
remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés et se sont associées à leur chagrin lors du décès de

M. François BOUCHER.

– Bordeaux.

Son époux,
Sa famille,
Ses amis,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jeannine TOURATIER,
docteur en pharmacie,

remercient sincèrement toutes les personnes ayant assisté aux funérailles célébrées le 21 mars 1998, en l'église du Sacré-Cœur de Commentry (Allier), et celles qui, empêchées, ont exprimé leurs condoléances.

Anniversaires de décès

– Le 28 mars 1990,

Max LERNER

nous quittait, six mois après son épouse *bien-aimée*,

Berthe LERNER.

Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus.

– Merci d'avoir une pensée pour

Gérard LOBIER

disparu accidentellement le 27 mars 1993.

– Le 28 mars 1996,

Michel ROLANT

disparaissait.

Il nous reste le souvenir du combattant passionné, chaleureux, grand militant de la cause sociale, toujours au service de la République.

Sa femme, ses enfants.

1574, route de Cannes,
06560 Valbonne.

– Il y a cinq ans nous quittait

Michel WIEBER,
sculpteur.

Pour nous qui l'aimons, il ne nous a *jamais quitté*s.

Commémorations

– Une cérémonie aura lieu à la mémoire de

Maud MANNONI,

le 3 avril 1998, à 14 h 30, en la chapelle Saint-Bernard, 34, avenue du Maine, *Paris-14e (sous l'horloge gauche de* la gare Montparnasse).

Avis de messe

– Une messe sera célébrée à la mémoire du

président Georges POMPIDOU,

en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris, le jeudi 2 avril 1998, à 9 heures.

Ses amis et anciens collaborateurs sont invités à y participer.

Expositions

Peintures et sculptures
Aline Bienfait expose ses dernières créations, peintures et sculptures, les vendredi 27 (17 heures à 20 heures), samedi 28 et dimanche 29 mars (14 heures à 20 heures) et sur rendez-vous, chez Danièle et Thierry Lepine, 5 *ter*, avenue Anatole-France, Villemomble (Seine-Saint-Denis). Tél. : 01-48-02-14-69.

Conférences

JOURNÉES-CONFÉRENCES
INALCO
« Langues, cultures et pouvoirs
en Afrique noire
et dans l'océan Indien occidental »
3 et 4 avril 1998.
Tél. : 01-49-26-42-33/59/81.
Prise en charge
formation continue possible.

Soutenances de thèse

– Le vendredi 20 mars, à *Nanterre*, **Maurice Albord** a obtenu son doctorat d'histoire avec la mention très honorable, sur le sujet **« L'Armée française et les Etats du Levant 1936-1946 ».**

Le jury était composé de Jean-Jacques Becker, directeur de thèse ; Philippe *Levillain*, président du jury, professeur à Paris-X-Nanterre ; Dominique Chevalier, Jacques *Fremeaux*, professeurs à Paris-IV-Sorbonne ; Jean Planchais, collaborateur du journal *Le Monde.*

هكذا من الاعلى

SCIENCES Les derniers textes régissant l'usage de la cryptologie en France sont parus au *Journal officiel* du 25 mars. Ils libéralisent l'emploi de techniques de codage et de décodage des données sur les réseaux de communication. ● CES TECHNIQUES, longtemps réservées aux militaires et aux services de renseignement, par souci de sécurité nationale et de lutte contre la criminalité, peuvent répondre aux besoins de sécurisation des échanges sur Internet. ● LES NOUVEAUX TEXTES éliminent toute entrave à l'usage de la cryptologie dite faible. Pour les *systèmes de cryptage plus coriaces*, ils instituent des tiers de confiance, organismes chargés de remettre les clés de déchiffrement à la justice en cas de besoin. ● BIEN DES INTERROGATIONS *subsistent tant sur le plan technique que sur la question de la viabilité économique de ce dispositif* *(lire ausi notre éditorial page 15).*

La France redéfinit sa réglementation en matière de cryptologie

Afin de conjuguer impératifs de sécurité nationale et besoins de sécurisation des échanges de données sur Internet, les clés secrètes des systèmes de cryptage seront désormais détenues par des tiers de confiance

ENFIN ! Il aura fallu près de deux ans pour que les derniers arrêtés et décrets d'application concernant l'usage, l'exportation et l'importation de moyens de cryptage soient publiés, mercredi 25 mars. La lenteur de cette maturation s'explique par le bras de fer entre les tenants d'une libéralisation totale et les partisans d'un maintien du contrôle étatique sur une technologie qui relève encore pour partie de l'arme de guerre.

Science multiséculaire du secret permettant de coder et décoder les messages, qu'ils soient transmis par pigeons voyageurs ou par Internet, la cryptologie s'est enrichie, depuis une vingtaine d'années, de nouvelles techniques de cryptage électronique. Celles-ci sont capables d'assurer plusieurs fonctions : authentification (le document a bien été signé, reçu, on ne peut le répudier), intégrité (le message n'a pas été altéré), confidentialité (il ne peut être lu que par son destinataire).

Certains pays les emploient sans restriction, mais la France a fait longtemps figure d'exception, avec un régime particulièrement sévère de déclarations et d'autorisations préalables imposé par le Service central pour la sécurité des systèmes d'information (SCSSI), qui dépend du premier ministre. Ce système était officiellement destiné à garantir à la police et à la justice l'accès aux données cryptées, mais les internautes, à l'esprit libertaire, estimaient qu'il s'agissait d'espionner sans effort leurs correspondances. Les industriels les ont rejoints, avec d'autres motivations. Les professionnels du commerce électronique souhaitaient rassurer leurs clients ; certaines entreprises, entretenant à prix d'or des liaisons sécurisées, voulaient faire circuler des informations ultrasensibles sur le réseau ouvert ; de futurs « notaires électroniques » rêvaient de garantir des transactions numériques. Cette coalition a finalement réussi à contraindre le gouvernement à assouplir sa position.

L'usage de la cryptologie est donc désormais libre en ce qui concerne les fonctions de signature et d'intégrité des messages. Pour la confidentialité, en revanche, elle ne peut être assurée que par des logiciels employant des clés de petite taille – 40 bits –, que les services gouvernementaux peuvent « craquer » sans difficulté. Le passage aux 56 bits promis par Lionel Jospin et par le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, reste en suspens, pour des raisons techniques et de coût de décryptage : il a fallu moins de 39 jours et 50 000 ordinateurs personnels à 22 000 internautes pour parvenir à décrypter un message codé à 56 bits lors d'un concours organisé récemment par une société américaine !

UN SYSTÈME INÉDIT

Pour crypter au-delà de 40 bits, il faudra donc déposer ses clés secrètes chez un tiers de confiance. Un système inédit dont la France est la première à se doter. Concrètement, l'utilisateur bénéficiera d'une (ou plusieurs) paire(s) de clés. L'une, dite publique, permettra à ses interlocuteurs de chiffrer les messages qu'ils souhaitent lui faire parvenir ; l'autre, dite secrète, permettra de les déchiffrer. Un exemplaire de la clé secrète devra être remis au tiers de confiance chargé de la conserver et, le cas échéant, de la remettre à la justice.

L'opération de mise en œuvre des conventions secrètes sera facturée 400 F (TTC) aux autorités qui souhaiteraient pratiquer des écoutes ou accéder à des messages cryptés. Cette somme paraît dérisoire en regard des infrastructures à mettre en place pour obtenir l'agrément du SCSSI et devenir tiers de confiance. Il faudra en effet disposer de personnels habilités, de locaux sécurisés et de systèmes informatiques dédiés spécifiquement à cette tâche. Ces précautions élémentaires seront néanmoins très lourdes. Le coût en sera immanquablement supporté par les propriétaires des clés déposées.

Cet état de fait amène l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) à craindre – dans un avis, publié au *Journal officiel* – que ces textes, par leur complexité, *« conduisent à un résultat contraire à l'objectif visé et constituent un frein au développement de nouvelles formes d'activités économiques »*. L'ART déplore *« l'absence d'une étude de l'environnement économique »* et de la *« condition de viabilité »* des tiers de confiance. Un avis partagé par le *commissaire européen Martin* Bangemann, chargé notamment des télécommunications et du marché de l'information, pour qui la restriction de l'usage de la cryptographie *« pourrait bien empêcher les entreprises et les citoyens respectueux des lois de se protéger contre les attaques criminelles »*, sans pour autant *« empêcher les criminels d'utiliser ces technologies »* (*Le Monde* du 8 novembre 1997). Un groupe rassemblant les plus éminents cryptologues américains a récemment émis des critiques similaires.

Mais la question la plus épineuse concerne la capacité de sortir d'un système national (ou interopérabilité). Dans un contexte de guerre économique et de renseignement industriel tous azimuts, on voit mal comment des interlocuteurs étrangers accepteront de confier leurs clés secrètes à un tiers de confiance français. Les systèmes américains de récupération des clés (*key recovery*), qui proposent de distribuer des portions de clés universelles à plusieurs organismes, suscitent exactement la même méfiance. La cryptographie est libre aux Etats-Unis, mais la National Security Agency dispose de 24 des 64 bits des clés secrètes des systèmes de cryptage exportés par les firmes américaines. Le système de tiers de confiance risque en définitive, s'il parvient à se mettre en place, de demeurer strictement franco-français.

Hervé Morin

★ A lire : *La Science du secret*, de Jacques Stern, éditions Odile Jacob, décembre 1997, 200 p., 130 F.

Quand Alice veut envoyer un message confidentiel à Bob...

BONJOUR
CLÉ de CRYPTAGE
ALICE
BOB
CLÉ SECRÈTE de DÉCRYPTAGE
INTERCEPTION
COFFRE-FORT ÉLECTRONIQUE DU TIERS DE CONFIANCE

❶ ENVOI DU MESSAGE
...Elle décide de le **coder** avec la **clé de cryptage de Bob** que celui-ci a distribuée, au préalable, à tous ses correspondants. Puis, elle *envoie le message secret à Bob.*

❷ DÉCRYPTAGE
Bob reçoit ce message qui ne peut être décodé qu'avec sa **clé secrète de décryptage**. Les *deux clés sont complémentaires*, c'est pourquoi on parle d'un système « à clé publique asymétrique ».

❸ INTERCEPTION
En France, pour intercepter et déchiffrer les messages cryptés avec des clés d'une taille supérieure à 40 bits, **les autorités publiques** *utiliseront* la clé secrète dont Bob aura remis un exemplaire à un **tiers de confiance.**

Infographie : Le Monde

Un débat aux États-Unis

De passage à Paris, Ira Magaziner, conseiller du président Clinton, a récemment estimé que *« tous les types et toutes les puissances de cryptage doivent être autorisés dans le cadre des transactions commerciales et financières et des signatures numériques »*. Actuellement, certains membres du Congrès, sous la pression notamment du FBI, tentent de définir une politique de contrôle qui remettrait en cause la liberté de cryptologie aux Etats-Unis. Selon le département de la justice, le gouvernement américain a retiré son soutien à un projet de loi rendant obligatoire le dépôt et le partage des clés de décryptage entre plusieurs tierces parties. M. Magaziner espère voir émerger une solution de compromis qui prendra en compte le caractère international du problème.

Dispense, déclaration et autorisation

● ***Dispense*** : l'utilisation de techniques de cryptologie qui ne permettent pas d'assurer la confidentialité, *mais garantissent* l'authenticité ou l'intégrité des messages cryptés, est libre. La fonction de confidentialité est libre en cas d'usage de techniques prévoyant la gestion des clés de *cryptage par un organisme* agréé (tiers de confiance). L'usage d'une série de logiciels de cryptologie *faible, utilisant des clés de petite* taille (40 bits), est lui aussi libéralisé.

● ***Déclaration préalable*** : elle est requise pour la fourniture, l'importation et l'exportation (hors *Union européenne*) de moyens de cryptologie qui n'assurent pas la confidentialité. Un régime simplifié de déclaration est institué.

● **Autorisation préalable** : en ce qui concerne la fonction de confidentialité, le régime d'autorisation *préalable prévu* par le premier ministre subsiste pour la fourniture, l'importation et l'exportation de moyens de cryptologie dite forte.

● **La situation à l'étranger** : l'usage de *systèmes assurant* la confidentialité des messages est totalement libre sur le territoire *américain. Il en va de même au* Canada, en Allemagne, en Italie, au Japon, en Suisse, au Royaume-Uni *et en* Belgique où, malgré l'existence d'une loi sur le séquestre des clés, le *gouvernement préfère attendre la* mise en place d'une réglementation européenne. En revanche, l'usage de la cryptologie est strictement contrôlé en Chine, en Russie et en Israël. Une étude comparative menée par l'association américaine Global Internet Liberty campaign offre un panorama international (http ://www.gilc.org/crypto /crypto-survey.html.).

Entre usine à gaz et « tiers de méfiance »

DIX À VINGT candidats sont intéressés par la *fonction de tiers de confiance définie* par les nouveaux décrets sur la cryptologie, indique, sans les nommer, le Service central *pour la sécurité des systèmes d'information* (SCSSI), chargé de leur contrôle. Mais ceux qui pourraient tenir ce rôle restent discrets *sur leurs intentions réelles. Chez Sagem, la* question est *« encore ouverte »*. L'industriel pourrait s'instituer auto-tiers pour gérer les *clefs de ses propres services, mais il hésite à* endosser cette fonction pour d'autres, en raison des incertitudes économiques.

Le GIE Carte bancaire, *gestionnaire* des clés pour ses adhérents, est déjà tiers de confiance. Mais il fait preuve du même attentisme. *« L'infrastructure existe, mais il est encore un peu tôt pour dire si nous évoluerons vers une base commerciale »*, assure Jean-Pierre Buthion, chargé de mission au GIE, qui distingue deux métiers : le séquestre, *« qui ne rapporte rien »*, et la certification, qui pourrait faire l'objet de services payants.

La Poste qui, avec son vaste réseau, fait figure *de candidat naturel, présente un peu la* même analyse. *« Nous ne nous instituerons pas tiers de confiance universels d'emblée,* explique *Jean-Bernard de Cérou, conseiller du pré*sident, chargé de l'offre des services électroniques. *Nous assurerons cette fonction lorsque nous aurons un service à vendre à côté. »* Ce pourrait être la déclinaison sous forme électronique des prestations déjà offertes à travers le *courrier papier (recommandé* avec accusé de réception, cachet faisant foi, etc.). Ce déploiement sera long et orienté avant tout vers les *entreprises, estime-t-il.*

Les acteurs étrangers sont assez dubitatifs sur les chances de succès d'une activité dont, selon certains, la mise en œuvre a tout d'une *« usine à gaz »*. A IBM France, Guy Viel note qu'il est difficile pour une firme internationale d'adapter un produit spécifique à *« une politique uniquement française »*. D'autant plus qu'IBM a misé sur un système différent – dit de Key Recovery – consistant à remettre les portions d'une clé universelle à plusieurs autorités qui les rassembleraient au cas par cas.

L'éventuelle libéralisation des systèmes à 56 bits *(annoncée par Lionel Jospin) risque,* en offrant aux utilisateurs une sécurité intéressante, de rendre moins attractif le recours *à des tiers de confiance. En attendant, le* simple internaute devra se contenter d'une cryptologie faible (40 bits), totalement trans*parente aux services de police. Sur ce marché*, les grands acteurs américains sont dans les starting-blocks. Microsoft a demandé l'auto*risation au SCSSI d'activer la fonction cryp*tage des messageries associées à ses logiciels de navigation. Netscape a fait de même et espère fournir ce service gratuit *« dans le courant du deuxième trimestre »*.

Les deux rivaux s'appuient sur la technologie S-Mime, qui nécessite la création de clés par un tiers, dit de certification, garantissant l'identité des interlocuteurs. Le procédé suppose une confiance absolue envers ce certificateur. Aux Etats-Unis, cette fonction est assurée notamment par la firme Verisign, pour 10 dollars par an. En France, des industriels regroupés au sein d'un comité (Ialta), réfléchissent à un *processus d'accréditation* permettant de rassurer les utilisateurs sur l'honorabilité de ces « tiers de méfiance » virtuels.

H. M. et M. Al.

Sur Internet, la technologie « Push » cherche son second souffle

LA RÉVOLUTION annoncée en 1997 n'a pas eu lieu. Une nouvelle technologie, *le « Push », devait* bouleverser la circulation de l'information sur Internet *(Le Monde du 17 avril 1997). Les longues mi*nutes d'attente lors du chargement d'une page devaient disparaître *grâce aux logiciels proposés par* Marimba, Backweb ou Pointcast, le pionnier qui a lancé la technologie *en février 1996.* Le Push *se présen*tait alors comme un nouveau média greffé sur la Toile et capable de libérer les internautes des manœuvres de recherche de l'information.

Ce système se définit comme un moyen d'acheminer automatique*ment des données depuis* le fournisseur jusqu'à l'utilisateur. Le Push s'oppose ainsi au « Pull », la *méthode* traditionnelle utilisée par les internautes qui « tirent » vers eux l'information enregistrée sur un serveur. A l'inverse, Le Push « pousse » l'information vers leurs destinataires. Ces derniers sont dans la position des téléspectateurs *qui reçoivent différentes* chaînes. Les promoteurs du Push ont adopté le terme de « channels » pour qualifier les sources qu'ils proposent. Ils offrent également aux internautes la possibilité de personnaliser ce qu'ils recoivent grâce à des filtres qui sélectionnent les sujets par thèmes.

DEUX CRITIQUES

Aujourd'hui, le Push *ravale ses* ambitions. Certains l'estiment même déjà mort, du moins dans sa *version* initiale. En fait, la technologie a elle-même contribué à creuser sa tombe. En voulant libérer les utilisateurs des contraintes de bande passante, c'est-à-dire de *faiblesse du débit d'information* disponible sur Internet, le Push a aggravé l'engorgement des réseaux, *en particulier* ceux des entreprises, les Intranets.

Lorsque l'on installe Pointcast sur son ordinateur, le logiciel déclenche régulièrement des mises à jour de l'information sélectionnée par l'utilisateur. Il va ainsi recevoir le contenu des rubriques qu'il a choisies dans le *New York Times*, le *Wall Street Journal*, le *Washington Post* ou CNN. *Une quantité impor*tante de données transitent sur le réseau, malgré des techniques de *compression utilisées. Si plusieurs* utilisateurs le font en même temps, le réseau risque de s'écrouler. La *mémoire de l'ordinateur* qui les reçoit peut également saturer.

La seconde critique du Push concerne le concept lui-même. Les informations « poussées » induisent une passivité que des puristes condamnent. Le Push n'aménage pas une liberté d'action *suffisante : l'idée initiale* s'est heurtée à une difficulté d'application pratique qui l'a édulcorée.

Le nombre de sources d'information offertes par les différents acteurs est resté limité. Il est en effet lié aux accords que Pointcast, Marimba ou Backweb ont pu conclure avec les créateurs de contenu, essentiellement les journaux et publications présents sur Internet. Or ces derniers ont développé des pratiques commerciales (paiement des archives, abonnements...) qui sont incompatibles avec le principe de gratuité prati*qué par le Push. Pire, ils ont exploi*té eux-mêmes un autre canal de diffusion, le courrier électronique, le moyen le plus simple de pousser automatiquement de l'information vers leurs destinataires. Dans ce cas, la présentation des logiciels de Push est perdue, mais le problème d'engorgement des réseaux disparaît. De plus, chaque source d'information conserve la maîtrise directe de *ce qu'elle diffuse.*

Sur Internet, les échecs sont aussi brutaux que les réussites. Des entreprises américaines* qui s'étaient jetées dans la bataille en 1997 ont déjà fait faillite (IFusion), ont cessé leur activité (BullsEye Internet News, Digital Bindery), ou ont été rachetées (Headliner par Backweb, InCommon par Tibco). La tentative d'intégration du Push dans les logiciels de navigation de Netscape et de Microsoft a précipi*té la chute des plus fragiles*, sans pour autant séduire de nombreux utilisateurs.

UN NOUVEAU DISCOURS

Aujourd'hui, le discours des trois grands a évolué. *Début mars*, David Dorman, PDG de Pointcast depuis quatre mois, a adressé une lettre ouverte aux utilisateurs de son logiciel entièrement axée sur le développement du Push à l'intérieur des entreprises. En avril, la version 2 5 du logiciel Pointcast *Network devrait répondre* aux attentes des 1 000 sociétés qui utilisent déjà ce produit. Pour réduire les effets de saturation des Intranets, le système propose le « multicasting », qui permet de dupliquer l'information lorsqu'elle est demandée simultanément par plusieurs destinaires. Une alerte prévient les utilisateurs en cas de nouvelles urgentes. Le nouveau logiciel est conçu pour répondre aux besoins des entreprises qui l'utilisent en interne pour « pousser » de l'information vers leurs employés.

Backweb *suit la même voie.* Au point de substituer au vocable Push l'expression « management de la *connaissance* ». Le logiciel Infocenter 4 0 est conçu pour permettre *« la distribution rapide d'information critique aux employés, aux clients ou aux partenaires industriels »*, selon un communiqué du 26 janvier. La bulle du Push s'est donc dégonflée en quelques mois. Mais *rien ne dit qu'une* technologie plus efficace ne pourra réhabiliter son principe en garantissant une *meilleure efficacité.*

Michel Alberganti

Le Stade de France cherche toujours un locataire

SI L'ON S'EN TIENT à l'échéancier prévu voilà un mois par Marie-George Buffet, l'identité du club appelé à occuper le Stade de France de La Plaine-Saint-Denis devrait être connue lundi 30 mars. Le 23 février, le ministre de la jeunesse et des sports avait réuni une table ronde pour trouver au plus vite un locataire à l'impressionnante enceinte de Seine-Saint-Denis. Deux dates avaient alors été annoncées. Les candidatures étaient reçues jusqu'au vendredi 27 mars, le résultat proclamé trois jours plus tard. *« Il y aura plusieurs postulants »*, avait assuré Mme Buffet, à l'époque.


FOOTBALL

A ce jour, trois clubs se sont manifestés : le Red Star de Saint-Ouen, l'Entente Saint-Denis/Saint-Leu et le Racing-Club de France. Actuellement classé seizième en deuxième division, le Red Star a été certainement convaincu de se lancer dans l'aventure par le conseil général de Seine-Saint-Denis, qui est l'un de ses principaux partenaires. Saint-Denis/Saint-Leu (National), qui se trouve également soutenue par la mairie de Sarcelles (Val-d'Oise), a présenté un dossier *« où le volet social a une part très importante »*, indique Dominique Rocheteau, le manager général du club. Quant au Racing, par ailleurs propriétaire du stade de Colombes, son intérêt pour le Stade de France concerne autant son équipe de football (qui joue également en National) que certaines de ses autres sections : l'athlétisme, le judo ou l'escrime.

DOUBLE-JEU DU PSG

Du Paris-Saint-Germain, aucune nouvelle. Depuis la conférence de presse donnée par le PDG de Canal Plus, Pierre Lescure, le 18 mars, le club de la capitale est toujours officiellement voué à rester blotti dans son cocon de béton du Parc des Princes (*Le Monde* du 20 mars). Lundi 23 mars, la Mairie de Paris a voté une subvention de 36 millions de francs à l'association sportive du PSG pour la saison à venir, ce qui confirmerait la tendance d'un maintien sur place. Mais comme le dit Bertrand Delanoë, à la fois élu municipal (PS) et membre du conseil d'administration du club, *« ce n'est pas parce qu'une subvention est votée qu'elle sera versée, surtout dans le climat d'incertitude actuel »*.

Entre un Parc des Princes éventuellement rénové et un Stade de France loué à un prix plus favorable que celui proposé par le consortium chargé de le gérer, le club parisien continue de jouer son double jeu. Avant de se décider, le PSG attend également de voir dans quelle proportion son public fera le déplacement à Saint-Denis, samedi 4 avril, pour la finale de la Coupe de la Ligue disputée face aux Girondins de Bordeaux. Il se murmure aussi qu'un nouveau partenaire pourrait rejoindre le club, ce qui permettrait de compenser le dépassement budgétaire – entre 60 et 70 millions de francs – qu'occasionnerait un déménagement définitif vers le Stade de France.

F. P.

Sans Ken Tyrrell, la formule 1 ne sera plus la même

Le doyen des circuits n'était pas au premier Grand Prix de la saison en Australie et ne sera pas, dimanche, à Sao Paulo. Il a vendu l'écurie qui fit sa gloire dans les années 70, n'ayant pu enrayer un déclin tant sportif qu'économique

Le deuxième Grand Prix de formule 1 de la saison doit se courir, dimanche 29 mars, au Brésil, sur le circuit d'Interlagos. Après leur victoire, lors de l'épreuve australienne, qui a ouvert la saison, le 8 mars, les McLaren semblent devoir s'imposer à nouveau. Leur domination s'explique, en partie, par l'adoption d'un système de freinage inédit mais en contradiction avec l'esprit des nouveaux règlements de la fédération internationale (FIA). Faute de pouvoir l'adopter, certaines écuries veulent déposer une réclamation après des autorités afin d'obtenir son interdiction. Le débat n'en finit pas d'agiter les paddocks. Pour une fois, Ken Tyrrell, légende vivante de la F1, riche de trois titres mondiaux, n'y prendra pas part. A 73 ans, le fondateur et propriétaire de la célèbre écurie éponyme a cédé ses parts à un des géants du tabac, British American Tobacco (BAT).

OCKHAM
de notre envoyé spécial

Il est arrivé quelque chose d'exceptionnel dans la vie de Ken Tyrrell, le 8 mars : au milieu de la nuit, l'homme s'est levé pour regarder à la télévision un Grand Prix de formule 1. En trente ans de carrière, c'est une première.

FORMULE 1

Depuis 1968, année de ses débuts en F 1, 459 Grands Prix ont eu lieu ; 459 fois, Ken Tyrrell était présent dans le paddock. Son rire caverneux tonne dans la maison : *« J'aurais pu tomber malade au moins une fois au moment d'une course, eh bien non ! J'ai subi plusieurs opérations chirurgicales ces dernières années, mais elles ont eu lieu en dehors de la saison. Ce Grand Prix était le premier auquel je n'assistais pas... Drôle d'impression. »*

A soixante-treize ans, Ken Tyrrell a le cœur gros, mais le portefeuille rempli. Le 2 décembre 1997, le doyen des patrons d'écurie rendait officiel le rachat de sa société, Tyrrell Racing Organisation Ltd, par un regroupement d'investisseurs parmi lesquels un géant mondial du tabac. L'écurie n'arrivait plus à joindre les deux bouts. Au déclin sportif entamé voilà une quinzaine d'années s'était ajoutée la menace d'une faillite économique. *« Cette saison s'annonçait mal*, explique Ken Tyrrell. *Je suis certain que nous aurions été contraint de tout arrêter en juillet. Il aurait été stupide de refuser l'offre qui nous a été faite. »* L'offre ? Au pays des secrets bien gardés, il se murmure que 150 millions de francs auraient permis d'enlever l'affaire.

> Dans les années 50, « tout était plus simple : vous vous rendiez chez Ford Cosworth avec 7 500 livres et vous rentriez chez vous avec un moteur de formule 1 »

Mais le passé et la gloire n'ont pas de prix. L'écurie Tyrrell a marqué l'histoire du sport automobile comme peu d'équipes sont parvenues à le faire, réunissant au fil des années les ingrédients qui permettent de forger les légendes. Le panache d'abord, incarné par le pilote maison, l'Ecossais Jackie Stewart, champion du monde en 1969, 1971 et 1973. La créativité ensuite, particulièrement visible en 1976 avec le lancement de deux voitures à six roues. Même le drame fut de la saga, avec l'accident mortel de François Cevert, lors du Grand Prix des Etats-Unis de 1973.

Celui qu'affectueusement le milieu surnomme « Oncle Ken » n'est toutefois pas, comme l'Oncle Paul, un infatigable raconteur d'histoires. Péremptoire, il dit : *« Je n'ai jamais regardé derrière moi. Seul ce qui se passera demain m'intéresse. »* Dans sa grande maison des environs d'Ockham, l'ensemble de ses souvenirs tient dans une pièce de moins de dix mètres carrés. Sur les photos, des pilotes d'hier et d'avant-hier – Jackie Stewart, Jody Scheckter, Patrick Depailler, Didier Pironi... – ainsi que d'incroyables bolides profilés comme des fusées. Derrière le volant, lunettes sur le nez : le jeune Tyrrell.

Début des années 50. C'est lors d'une sortie au circuit de Silverstone, organisée par son club de football, que Ken Tyrrell va avoir sa révélation pour le sport automobile. Le jeune homme dirige alors avec son frère une entreprise de coupe de bois dans son Surrey natal. Il devient pilote quelques années durant, à bord d'une Cooper 500 cc, puis décide de monter sa propre écurie de formule junior. Sa rencontre avec Jackie Stewart date de ce moment. Une amitié se lie.

Jamais, tout au long de leur collaboration, les deux hommes ne signeront de contrat, se topant dans les mains d'une saison sur l'autre. *« Bien sûr que tout était plus simple à cette époque-là*, lâche enfin le bon vieux Ken. *Imaginez : vous vous rendiez chez Ford Cosworth avec 7 500 livres et vous rentriez chez vous avec un moteur de formule 1 dans les bras. »*

Mais tout âge d'or a une fin. Au milieu des années 80, la surenchère économique à laquelle les écuries commencent à se livrer va redistribuer la donne. Tyrrell est une entreprise familiale, certains employés sont là depuis les débuts, et le soir, après le travail, on se retrouve au pub, « cols bleus » et « cols blancs » réunis. En 1983, Michele Alboreto s'impose à Detroit. Ce sera la dernière victoire en Grand Prix pour Tyrrell. Le fossé va se creuser entre les grosses écuries et les autres.

En même temps qu'il mène bataille contre la Fédération internationale de l'automobile (FIA) au sujet de la répartition des droits télévisés, le patriarche des circuits va s'empêtrer dans des mauvais choix de moteur ou de pneumatiques. La saison 1997 tourne à la débâcle : la monoplace conduite par Mika Salo termine une seule fois dans les points (5e à Monaco). Et les caisses sont vides.

Il faut réagir. A l'automne, Ken Tyrrell réunit les principaux actionnaires de la société qui ne sont autres que son épouse et leurs deux fils. *« Franchement, j'étais celui qui était le moins enthousiaste à l'idée de vendre »*, soupire-t-il. Le conseil de famille ne reviendra pas sur sa décision. Et alors que les nouveaux propriétaires avaient accepté qu'il reste aux manettes de l'écurie pour 1998, année de transition, Ken Tyrrell donnera sa démission deux mois plus tard, pour cause de désaccord sur la politique menée. L'heure de la retraite a bel et bien sonné. Mais comment l'occuper ? Outre le sport mécanique, Ken Tyrrell se connaît une autre toquade : le football. En ce moment, l'homme au profil de faucon argenté maugrée de voir son équipe préférée, Tottenham Hotspur, se morfondre dans le bas du championnat anglais, et ne comprend pas pourquoi l'attaquant français du club londonien, David Ginola, ne sera pas retenu pour jouer la Coupe du monde : *« C'est comme si Ferrari décidait de ne pas faire courir Schumacher ! »*

En 1998, Ken Tyrrell ira donc beaucoup au stade... Mais aussi un peu sur les circuits. On le verra ainsi à Silverstone au mois de juillet pour le Grand Prix de Grande-Bretagne accompagné d'environ 200 invités personnels : la quasi-totalité de ses ex-employés, femmes et enfants réunis. *« Nous avons décidé de leur offrir ce petit cadeau*, raconte-t-il. *Ils seront traités comme les sponsors sur les circuits. D'une certaine façon, ces gens-là se sont tellement dépensés au travail qu'ils ont été mes sponsors pendant de nombreuses années. »*

F. P.

Les freins directionnels nourrissent la polémique

Le vent de la polémique va-t-il souffler sur le circuit d'Interlagos, à l'occasion du Grand Prix du Brésil ? Depuis l'ouverture de la saison, voilà trois semaines en Australie, un débat technique occupe le paddock : le système de freins que possède l'écurie McLaren-Mercedes (*qui classa ses monoplaces aux deux premières places à Melbourne*) est-il ou non une aide au pilotage, proscrite par le règlement ? Le mécanisme se compose de deux éléments : une pédale de frein supplémentaire qui agit sur les étriers arrière de la voiture à la manière d'un système antipatinage et un jeu de boutons situés au niveau du volant *qui permet d'orienter ce nouveau freinage sur la roue droite ou sur la* roue gauche. Toute la question est de savoir si le pilote est totalement maître des effets produits ou si une part d'électronique intervient.

A Melbourne, sept équipes ont demandé une clarification du règlement sur ce point. Ferrari a annoncé qu'elle porterait réclamation à l'occasion du Grand Prix du Brésil. Il se dit pourtant que la *Scuderia* travaillerait elle aussi sur ce système-miracle.

Quand un manufacturier de tabac décide de prendre le volant

LONDRES
de notre envoyé spécial

Appelons cela un virage radical. L'écurie Tyrrell était connue, jusque-là, pour ressembler à une PME familiale, enracinée dans sa région de toujours, en l'occurrence ce Surrey verdoyant situé si près de Londres. Qu'en sera-t-il demain ? Si l'on s'en tient aux ambitions affichées par ses nouveaux propriétaires, la future ex-écurie Tyrrell n'aura plus rien en commun. Nouvelle usine, budget dopé, effectifs augmentés, nouveau moteur, pilotes vedettes... *Avant même qu'elle n'existe*, British American Racing (BAR) – ce sera son nom à partir de 1999, 1998 étant une saison de transition – est attendue dans le cercle fermé des *top teams*.

Que cache-t-elle ? Deux hommes et une entreprise. Craig Pollock est bien connu des acteurs de la F1. Il est manager du pilote canadien Jacques Villeneuve, champion du monde en titre. Cet Ecossais aux airs de golden boy *rêvait de prendre les rênes d'une* écurie. Il posséderait 35 % de BAR. Son associé s'appelle Adrian Reynard, un ingénieur britannique dont la réputation s'est construite en formule 3 et en Indy Car. Il aurait 15 % des actions. *Mais c'est évidemment* le détenteur de la moitié du capital qui donne son nom à l'écurie : British American Tobacco (BAT).

Ce géant de l'industrie du tabac – 700 milliards de cigarettes vendues en 1996, soit 12,8 % *du marché mondial – devrait injecter* entre 1,5 et 2,5 milliards de francs ces cinq prochaines années, au nom du sponsoring. Qu'une firme comme BAT s'engage de cette façon dans le sport automobile n'a pas manqué de surprendre. Une directive européenne prise en décembre dernier par les quinze ministres de la santé interdit en effet toute publicité pour le tabac à partir de l'année 2006.

SPONSORING INNOVANT

Si la mesure n'a pas encore été votée par le Parlement européen, le président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), *Max Mosley, indiquait récemment que les* écuries auraient intérêt à se trouver d'autres bailleurs de fonds avant cette date-butoir. Le partenariat-tabac, qui a offert prospérité et opulence à la F1, vit certainement ses dernières années.

BAT n'est pas un nouveau venu dans le milieu. Via ses 240 marques (John Player Special, Barclay, Lucky Strike, entre autres), l'entreprise britannique a déjà financé des *écuries de F1 – Arrows, Williams, Jordan.* On l'a aperçue également en Indy Car aux côtés d'un certain Jacques Villeneuve, ainsi qu'en rallye, en moto ou encore en hors-bord. BAT a toujours vu dans le sport mécanique un support publicitaire de premier choix. Même *au début des années 90, quand la firme s'est* retrouvée au cœur d'une énorme polémique après qu'eurent été mis au jour des documents indiquant qu'elle savait depuis plus de trente ans que le tabac pouvait provoquer des cancers, elle a continué à faire figurer son logo sur les carrosseries.

La différence, c'est qu'elle est aujourd'hui maître du volant et donc plus libre de ses manœuvres. *« Nous espérons pouvoir innover très rapidement en matière de sponsoring »*, indique Tom Moser, en charge du dossier chez BAT. L'idée – voir apparaître des marques de cigarettes différentes sur chacune des deux monoplaces et peut-être même d'une course *sur l'autre, pour mieux exposer le vaste catalogue* de marques de BAT – pourrait se concrétiser très rapidement. Mais la question se pose : que se passera-t-il en 2006 quand le tabac sera reconduit à la porte des *circuits.* Craig Pollock et Tom Moser n'excluent pas la revente de l'écurie.

Si l'équipe BAR rejoint les sommets d'ici cinq ans, les parts de l'écurie auront pris de la valeur. A l'arrivée, BAT aura retrouvé une partie de sa mise. Et probablement vendu beaucoup de cigarettes.

F. P.

TROIS QUESTIONS À... BERNARD DUDOT

1 Comment le directeur technique de Prost Grand Prix que vous êtes explique-t-il le retard pris par votre écurie en ce début de championnat du monde ?

Nous avons dû faire face à « trop » de nouveautés en très peu de temps. Par rapport à la saison dernière, nous avons une nouvelle coque, un nouveau moteur, ainsi qu'une nouvelle boîte de vitesses conçue l'été dernier. Nos effectifs sont passés de 70 à 120 personnes en six mois. Tous ces *nouveaux venus sont* très enthousiastes et très motivés, mais assez peu expérimentés. J'ajouterai à cela le déménagement de Magny-Cours vers Guyancourt, qui a perturbé l'équipe. Nous sommes dans une phase d'investissement. *Le résultat est là : notre* boîte de vitesses n'a ni la fiabilité ni les performances que nous espérions.

2 Comme la plupart des écuries, vous ne possédez pas le système de freins « directionnels » dont est dotée l'écurie McLaren. Cet appareillage est-il une aide au pilotage *contraire au règlement*, comme le dénoncent certains ?

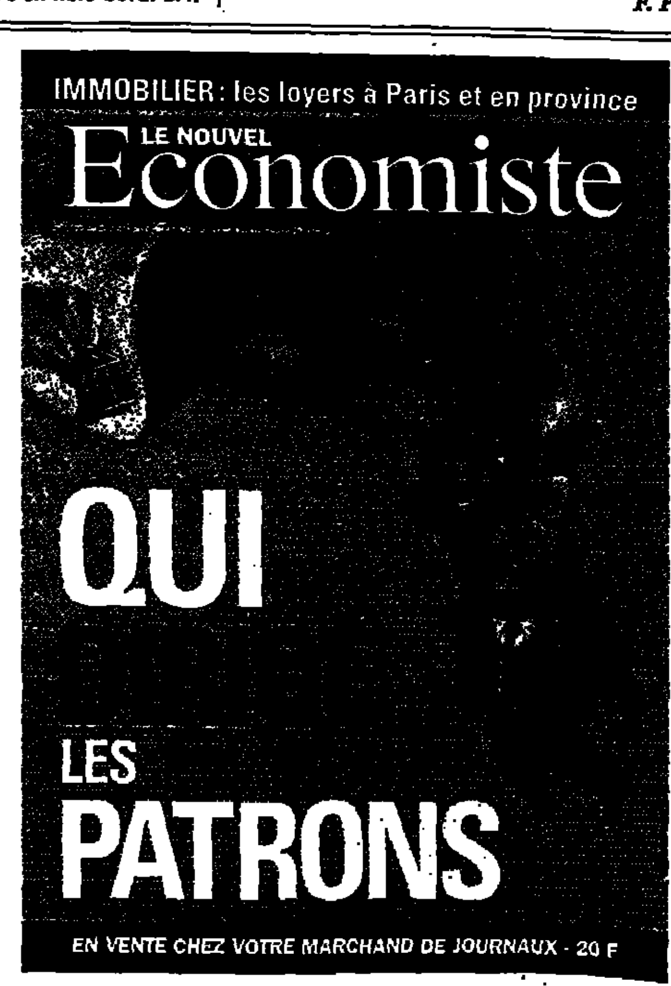
La difficulté, quand on rédige un règlement, est de parvenir à un texte suffisamment précis pour que tout le monde en connaisse les limites et qu'il ne soit pas sujet à interprétation. Car il va de soi que le propre de tout ingénieur est de trouver les failles dans un règlement technique. Dans le cas présent, il n'est pas facile de se faire un avis sur ce système, car McLaren n'a pas l'intention de le dévoiler. Seule la Fédération internationale de l'automobile sait ce qu'il en est. Mais, quoi qu'on en dise, il s'agit d'une forme d'antipatinage, alors que l'antipatinage a été interdit l'an dernier.

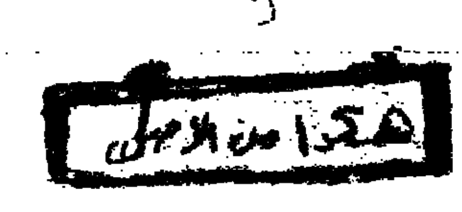
3 D'autres écuries, comme Ferrari ou Williams, travaillent également sur ce système. Ne doit-on pas craindre que la saison ne soit archi-dominée par quelques écuries, voire une seule ?

Absolument. Nous devons cependant encore attendre le Grand Prix du Brésil pour avoir une idée de ce que sera la hiérarchie cette année. Mais il semble sûr, déjà, que nous sommes loin de l'objectif de la fédération internationale, qui, en apportant des modifications au règlement, voulait avoir un plateau plus homogène.

Propos recueillis par Frédéric Potet







Pour mieux contrôler son élite, la Fédération française de gymnastique étoffe ses statuts

En mal de revenus, les champions français sont tentés de rejoindre les clubs les plus offrants

Alors que les 8es Internationaux France Télécom doivent se disputer, samedi 28 et dimanche 29 mars, au Palais omnisports de Paris-Bercy, la Fédération française de gymnastique a mis en place un groupe de réflexion chargé d'étudier une réforme des règlements destinée à éviter que les clubs français les plus huppés « débauchent » les gymnastes de l'équipe nationale à coup de milliers de francs.

LA FFG (Fédération française de gymnastique) redoute que *« des collectivités locales se paient l'équipe de France »*. *« Pour préserver la morale, la liberté des gymnastes, protéger et motiver les clubs formateurs »*, Michel Bouchonnet, le vice-président de la FFG et président du club d'Orléans, travaille depuis novembre 1997 avec un groupe de réflexion composé de représentants de la direction technique nationale, de juristes et de deux athlètes de haut niveau (Eric Poujade et Sébastien Darrigade).

Les velléités de « mutation » d'une partie des membres réguliers de l'équipe de France, à la dernière intersaison, ont suggéré le déclenchement de ce plan d'urgence. Quand, en juillet 1997, Sébastien Darrigade et Samuel Dumont ont informé la présidente de leur club d'Epinay-sous-Sénart (Seine-et-Marne) que La Madeleine (Nord) et Orléans (Loiret) leur proposaient respectivement des compensations financières plus intéressantes, Jeanine Delaroute s'est fait fort d'obtenir une petite « rallonge » pour ramener ses gymnastes au bercail.

Grâce au concours des collectivités locales, le Club sportif municipal de gymnastique (CSMG) d'Epinay offre un peu d'argent à ses meilleurs éléments : *« 1 500 à 2 000 francs par mois du conseil général et la même chose de la municipalité »*, dit Mme Delaroute. Sans compter les primes aux résultats. *« Compte tenu de l'évolution des mœurs du sport, ça ne choque personne que les gymnastes gagnent un peu d'argent »*, assure M. Bouchonnet.

Cet avis est partagé par Dimitri Karbanenko, qui disputera, samedi 28 et dimanche 29 mars, à Paris, les 8es Internationaux France Télécom, et par Cédric Guille. Ils ont donc posé leur candidature à Epinay, l'été dernier. Le club d'Antibes (OAJLP) refusait alors au premier tout bonus – outre les 5 400 francs par mois que lui vaut un contrat qualification avec la FFG en dépit de son titre de champion de France et de vice-champion du monde au sol. Le second, âgé de dix-huit ans, issu d'une famille en situation précaire, aurait volontiers « arrondi » sa bourse de 875 francs mensuels.

L'ex-Russe et le jeune espoir d'Aulnay (Seine-Saint Denis) ont donc émis leur désir de changer de club, dans les délais impartis par le règlement fédéral. Ils ont essuyé un refus non motivé. La Commission nationale juridique et d'éthique, devant laquelle l'affaire a été portée, a argué du caractère amateur de la gymnastique. Elle a condamné le *« débauchage »* opéré par les clubs disposant de gros moyens.

Par ailleurs, l'argument de « trahison » envers le club formateur, recevable pour Cédric Guille ne tient pas pour Dimitri Karbanenko. Par l'entremise d'un avocat et grâce au recours à la commission de conciliation du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le gymnaste de vingt-quatre ans, formé à l'école nationale soviétique puis russe et naturalisé français en août 1996, a poussé la FFG au compromis. Il a finalement obtenu, ainsi que Cédric Guille, la garantie qu'il pourrait porter les couleurs du CSMG dès le 1er septembre 1998. La FFG a ainsi gagné un temps précieux qui lui permettra de faire adopter les propositions du groupe de réflexion afin qu'elles soient *« applicables pour la saison 1999-2000 »*. Soit à l'aube du lancement par l'Union européenne de gymnastique (UEG) d'une Coupe d'Europe des clubs prévue pour 2000 ou 2001 (sous réserve de validation du congrès cet automne). Cette épreuve devrait réunir les trois premiers clubs de toute nation européenne affiliée à l'UEG : un honneur international auquel Antibes comme Epinay peuvent prétendre et qui pourrait engager leurs collectivités locales respectives à davantage de générosité.

Les gymnastes n'imaginent plus fournir des résultats contre le prix de leur simple pension et d'un encadrement. L'OAJLP a mis, elle aussi, la main à la poche pour prévenir la migration potentielle des Thierry Aymes, Eric Casimir ou Sébastien Tayac. Les postes municipaux offerts naguère à ses gymnastes étant tous occupés par des athlètes reconvertis, le club azuréen ne peut plus jouer sur l'avantage que lui offre le partage des locaux d'entraînement avec le pôle national où il a souvent recruté, comme il l'a fait avec Dimitri Karbanenko.

La demi-victoire du champion venu de l'Est le prive des 60 000 francs et des primes aux résultats promises par Epinay. Un moindre mal par rapport à la situation de Cédric Guille, plus dépendant que jamais de la FFG. Sa famille ne peut acquitter sa pension de 2 800 francs par mois à l'INSEP, et c'est grâce à la bienveillance de l'autorité dirigeante qu'il peut continuer à préparer les championnats d'Europe organisé du 20 au 26 avril à Saint-Petersbourg.

Mme Delaroute s'émeut du *« non-respect de la liberté individuelle des gymnastes »* témoigné par la FFG dans cette affaire. *« Je n'ai moi-même jamais empêché le départ d'un gymnaste qui le souhaitait »*, dit-elle. Elle s'étonne aussi de la réticence de l'OAJLP à se séparer de Dimitri Karbanenko. Mais, grâce à son concours, l'OAJLP a conservé en 1997 à Strasbourg le titre de club champion de France qu'elle détient depuis 1989, lorsqu'elle l'avait ravi au CSMG Epinay.

Pour *« garantir l'équilibre des forces entre les clubs »*, le groupe de réflexion a tout envisagé. *« La notion de "droit de transfert" ne devrait pas être portée au règlement »*, dit M. Bouchonnet. On parle de contrats de droit privé tripartites liant la FFG – qui finance le haut niveau –, le club et le gymnaste. Chacun y trouvera-t-il son compte ? Les récentes manœuvres prouvent, en tout cas, que la FFG n'est pas prête à laisser ses athlètes prendre leur carrière en main.

Patricia Jolly

Bercy offre deux compétitions en une

Les 8es Internationaux France Télécom organisés samedi 28 et dimanche 29 mars au Palais Omnisport de Paris-Bercy (POPB) font coup double. Ils réunissent pour la première fois les quatre disciplines olympiques : gymnastique artistique féminine et masculine, gymnastique rythmique et sportive (GRS) individuelle et en ensemble. A l'affiche, quatre-vingts gymnastes parmi les plus médaillés, dont le Biélorusse Ivan Ivankov, champion du monde 1997 au concours *général*, la Russe Svetlana Khorkina, parée du même titre, et, en GRS, la championne du monde ukrainienne Elena Vitrichenko. La sélection française sera conduite par Dimitri Karbanenko et Eric Poujade, Isabelle Séverino et Elvire Teza, et Eva Serrano et Caroline Stépanoff en GRS. Cette compétition est la troisième étape du circuit de Coupe du monde lancé cette saison par la Fédération internationale de gymnastique *« pour déterminer un classement mondial par appareil »*. La finale aura lieu à Sabae (Japon) les 30 et 31 mai. Au classement provisoire, Eric Poujade est premier ex-aequo au cheval d'arçons.

Tennis : finale dames inédite à Key Biscayne

VENUS WILLIAMS-ANNA KOURNIKOVA, c'est l'affiche, inédite, de la finale dames du tournoi de Key Biscayne (Floride), qui aura lieu samedi 28 mars. L'Américaine, tête de série no 11, a battu jeudi la Suissesse Martina Hingis (6-2, 5-7, 6-2). Après Sydney, en janvier, c'est la deuxième fois de la saison que Venus Williams bat la no 1 mondiale (contre une défaite). En finale, elle rencontrera Anna Kournikova, qui a dominé l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (no 8) (3-6, 6-1, 6-3). Dans le tableau masculin, l'Américain André Agassi et l'Espagnol Alex Corretja (no 8) ont rejoint en demi-finale le Chilien Marcelo Rios (no 3) et le Britannique Tim Henman, qualifiés mercredi. L'Américain, qui effectue un retour en force sur le circuit, a éliminé son compatriote Jeff Tarango (6-4, 6-3). Alex Corretja a battu l'Américain Steve Campbell. En double dames, Conchita Martinez et Patricia Tarabini ont battu les Françaises Alexandra Fusai et Nathalie Tauziat (6-2, 3-6, 7-6 [7-5]).

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : l'Australienne Emma George a amélioré le record du monde du saut à la perche dames en salle,** jeudi 26 mars, à Adélaïde, en passant 4,55 m. Le précédent record (4,48 m, le 8 mars 1998) était détenu conjointement par la Tchèque Daniela Bartova et l'Américaine Stacy Dragila. Emma George détient également le record du monde de saut à la perche en extérieur (4,59 m).

■ **BASKET-BALL : le Kinder Bologne et l'AEK Athènes se sont qualifiés,** jeudi 26 mars, pour la finale à quatre qui se disputera les 21 et 23 avril à Barcelone. Les Bolognais ont battu Trévise par deux matches à zéro, comme les Athéniens qui ont dominé les Allemands d'Alba Berlin. Le CSKA Moscou et le Partizan Belgrade ainsi que Efes Istanbul et Benetton Trévise, qui ont gagné chacun une partie, joueront un match d'appui le 2 avril.

■ **FOOTBALL : le RC Lens menace de poser des réserves contre le FC Metz** si le club lorrain aligne son meneur de jeu Frédéric Meyrieu lors du match au sommet qui doit opposer les deux clubs dimanche 29 mars pour le compte de la trentième journée du championnat de France de première division. A la surprise générale, la commission d'appel et d'éthique de la Ligue nationale de football a levé la suspension de Frédéric Meyrieu en estimant qu'il avait été averti injustement, le 7 mars, face à l'Olympique de Marseille.

■ **La ministre de la Jeunesse et des Sports, Marie-George Buffet,** a annoncé, jeudi 26 mars, *« qu'aucun droit »* ne serait *« demandé aux hôtels, cafés et restaurants disposant d'un seul téléviseur et recevant leur clientèle habituelle »* pour la retransmission des matches de la Coupe du monde.

■ **Une réplique plaquée du trophée de la Coupe du monde de football** va effectuer une tournée dans quinze villes de France – Paris, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Marseille, Saint-Etienne, Lyon, Lens, Saint-Denis, Le Havre, Guingamp, Cannes, Auxerre et Metz –, du samedi 28 mars au dimanche 31 mai. C'est la première fois dans l'histoire de la Coupe du monde, dont la première édition a eu lieu en 1930 en Uruguay, que la Fédération internationale de football (FIFA) et ses partenaires commerciaux décident d'une telle opération. Le véritable trophée, lui, a été mis en lieu sûr par la Fédération française de football qui en est, momentanément, dépositaire.

■ **Les 67 arbitres de la Coupe du monde se sont mis au vert du** lundi 23 au jeudi 26 mars à Gressy, près de Paris, afin de recevoir toutes les instructions nécessaires avant la compétition. Les 33 arbitres et les 34 juges de touche ont tous passé avec succès les test médicaux et physiques auxquels ils ont été soumis.

Londres et Glasgow veulent dissuader leurs supporteurs de venir assister au Mondial de football sans billets

GLASGOW
de notre envoyé spécial

De Londres à Glasgow, la Coupe du monde de football 1998 a déjà commencé. Les autorités britanniques ne ménagent pas leurs efforts pour dissuader certains supporteurs de se rendre en France au mois de juin. Deux campagnes d'information, lancées simultanément en Angleterre et en Ecosse, mercredi 25 mars, visent à mettre en garde les fans : il est inutile de se déplacer sans billets d'accès aux stades.

Les contingents de places attribuées aux deux représentants du football britannique sont très largement inférieurs à la demande. Ainsi les Ecossais n'ont-ils pour l'instant que 5 000 billets pour le match d'ouverture joué contre le Brésil, le 10 juin, au Stade de France. Or, il en faudrait six fois plus pour satisfaire le public local. Il en sera de même pour Ecosse-Norvège à Bordeaux (16 juin) et Ecosse-Maroc à Saint-Etienne (23 juin).

Dans ces conditions, des milliers de supporteurs ont d'ores et déjà décidé de tenter malgré tout leur chance, quitte à recourir au marché noir. *« De toute façon, nous irons en France pour l'ambiance, même si nous ne pouvons pas assister aux matches »*, confie l'un d'eux rencontré, mercredi, à Glasgow, à l'occasion de la rencontre amicale Ecosse-Danemark (0-1). La police écossaise cherche néanmoins à limiter le nombre de ces francs-tireurs.

Lors d'une conférence de presse donnée en présence de collègues français, le coordonnateur des questions de sécurité, Peter Gibson, a averti ses compatriotes : *« Les spectateurs qui achèteront des places au marché noir s'exposeront à des poursuites judiciaires de la part de la justice française. »* Interrogé par *Le Monde*, M. Gibson a toutefois admis que de nombreux fans voudront malgré tout assister à la Coupe du monde : *« Ils seront en vacances dans votre pays pour vivre l'événement de plus près. »*

Si les pacifiques Ecossais ne suscitent aucune crainte, ce n'est pas le cas de certains Anglais. La campagne d'information lancée le même jour à Londres vise notamment à dissuader les hooligans d'effectuer le déplacement en France. Le ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, a également mis en garde les supporteurs anglais contre les risques du marché noir. Des spots publicitaires, d'un coût total de 10 millions de francs, vont être diffusés sur trois chaînes de télévision. On y voit un supporteur refoulé à l'entrée d'un stade parce que son billet, acquis au marché noir, porte un nom français, en l'occurrence celui de l'acheteur initial. Il reste à savoir si, dans les faits, la police française procédera vraiment à des vérifications d'identité dans les stades du Mondial.

Que ce soit en Angleterre ou en Ecosse, ces différentes initiatives médiatiques ne constituent pas une nouveauté. Avant chaque compétition disputée sur le continent, les autorités britanniques renouvellent ce type d'opération. Les résultats sont souvent décevants : la tradition veut que les supporteurs n'en tiennent pas compte. Violents ou non, ils suivent tout de même leur équipe, dans l'espoir d'obtenir un billet sur place. Et ils obtiennent souvent satisfaction.

Philippe Broussard

Un ticket Blatter-Platini pour diriger la FIFA

Comme prévu, Joseph Blatter, soixante-deux ans, sera candidat à la succession de Joao Havelange, de vingt ans son aîné, à la présidence de la Fédération internationale de football (FIFA). Le secrétaire *général* de la FIFA l'annoncera lors d'une conférence de presse qu'il tiendra, lundi 30 mars à Paris, en compagnie de Michel Platini. Le coprésident du Comité d'organisation français de la Coupe du monde se verrait confier une mission technique avec un titre à définir si M. Blatter était élu. Joao Havelange encourage la démarche de son secrétaire général. La candidature de Sepp Blatter sera parrainée par l'Argentine, l'Arabie saoudite, le Brésil et les Etats-Unis. L'Union européenne de football soutient son président, le Suédois Lennart Johansson, âgé de soixante-huit ans, en campagne depuis plusieurs mois avec la bénédiction de la Confédération africaine de football.

Soleil et douceur

LES HAUTES PRESSIONS se renforceront, samedi, sur la France, tandis qu'un flux de sud s'établira par l'ouest du pays, apportant de la douceur. Cette journée de samedi sera la plus belle de la semaine, avec beaucoup de soleil et des températures dignes d'un mois de mai.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les passages de nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller, et la journée sera agréable. Il fera de 16 à 19 degrés l'après midi.

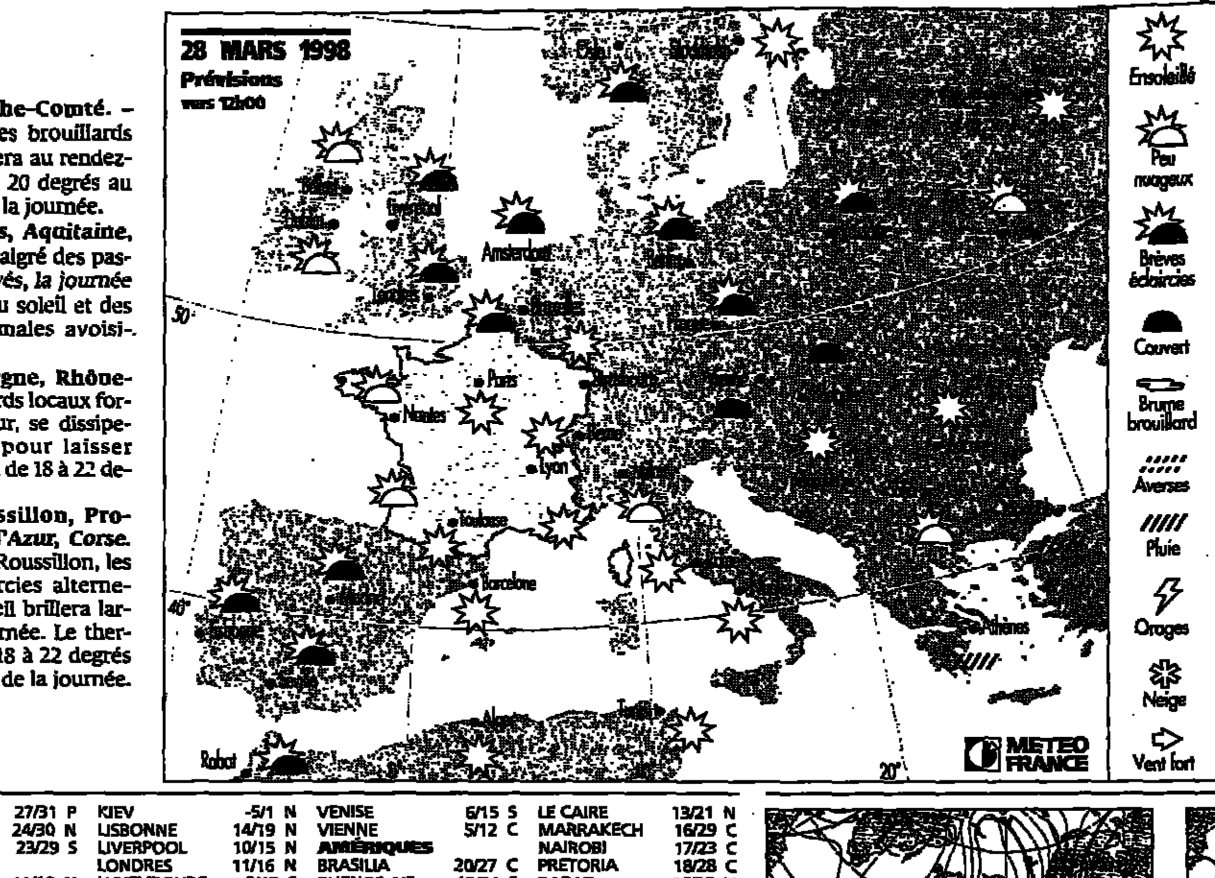
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur l'Ile-de-France et le Centre, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera généreux et le vent de sud apportera de la douceur. Ailleurs, les nuages seront encore nombreux le matin, puis l'après-midi le soleil sera prédominant. Les températures maximales avoisineront 16 à 20 degrés, jusqu'à 22 degrés sur le Centre.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera au rendez-vous. Il fera de 17 à 20 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Malgré des passages de nuages élevés, la journée sera estivale, avec du soleil et des températures maximales avoisinant 22 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les brouillards locaux formés au lever du jour, se dissiperont rapidement, pour laisser place au soleil. Il fera de 18 à 22 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le soleil brillera largement toute la journée. Le thermomètre marquera 18 à 22 degrés au meilleur moment de la journée.



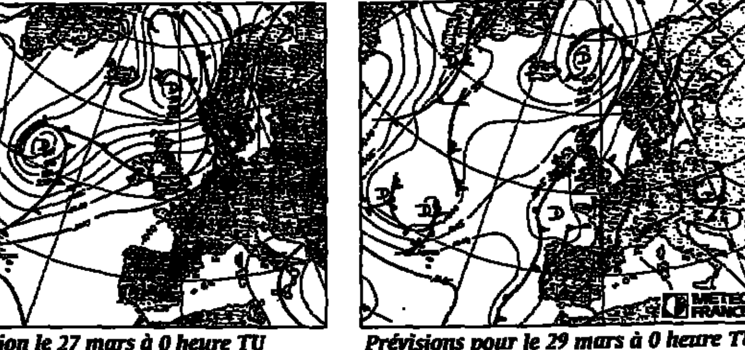
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MEDITERRANEE.** Dès le 29 mars, Air Littoral renforce ses fréquences Marseille-Nice, et améliore ses correspondances vers les villes italiennes (Bologne, Florence, Milan, Naples, Rome et Venise) et Barcelone. Au départ de Montpellier, ouverture de lignes vers la Corse, du 19 juillet-22 août, sur Figari et Calvi (vol quotidien) et renforcement de la desserte d'Ajaccio et Bastia (2 vols quotidiens). La Sicile sera reliée à Nice, en vol direct, le week-end, du 11 avril au 26 septembre. Idem pour la Sardaigne avec une liaison quotidienne, du 12 juin au 20 septembre. Réservation 0803-834-834.

■ **ASIE.** Après les dévaluations des monnaies asiatiques, le Club Med baisse ses tarifs de 20 % dans ses trois villages de Bali (Indonésie), de Malaisie et de Thaïlande. Cinq circuits guidés bénéficient d'une remise similaire. Réservations au 0801-802-803.

PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	3/17	S	PAPEETE	27/31	P	KIEV	-5/1	N	VENISE	6/15	S	LE CAIRE	13/21	N
AJACCIO	5/17	S	NANTES	9/19	S	POINTE-A-PIT.	24/30	N	LISBONNE	14/19	N	VIENNE	5/12	C	MARRAKECH	16/29	C
BIARRITZ	12/21	S	NICE	7/16	S	ST-DENIS-RÉ.	23/29	S	LIVERPOOL	10/15	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	17/23	C
BORDEAUX	10/26	S	PARIS	8/19	S	**EUROPE**			LONDRES	11/16	N	BRASILIA	20/27	C	PRETORIA	18/28	C
BOURGES	7/22	S	PAU	8/21	S	AMSTERDAM	11/16	N	LUXEMBOURG	9/17	S	BUENOS AIR.	13/24	S	RABAT	16/28	N
BREST	8/16	S	PERPIGNAN	10/17	S	ATHENES	5/11	P	MADRID	7/19	N	CARACAS	24/30	S	TUNIS	10/19	S
CAEN	10/15	S	RENNES	10/18	S	BARCELONE	11/17	S	MILAN	8/18	S	CHICAGO	8/16	N	**ASIE-OCÉANIE**		
CHERBOURG	9/13	S	ST-ETIENNE	3/20	S	BELFAST	7/15	S	MOSCOU	-8/1	S	LIMA	21/28	N	BANGKOK	24/36	S
CLERMONT-F.	4/23	S	STRASBOURG	4/17	S	BELGRADE	1/12	S	MUNICH	4/13	S	LOS ANGELES	7/12	P	BOMBAY	23/34	S
DIJON	3/19	S	TOULOUSE	9/21	S	BERLIN	8/16	N	NAPLES	6/16	S	MEXICO	16/29	S	DJAKARTA	27/32	C
GRENOBLE	5/23	S	TOURS	7/19	S	BERNE	6/18	S	OSLO	2/7	N	MONTREAL	7/15	N	DUBAI	26/36	S
LILLE	9/17	N	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	10/18	N	PALMA DE M.	6/20	S	NEW YORK	10/16	N	HANOI	18/20	P
LIMOGES	8/21	S	CAYENNE	24/30	C	BUCAREST	-5/10	S	PRAGUE	6/12	N	SAN FRANCIS.	8/10	C	HONGKONG	18/22	P
LYON	4/20	S	FORT-DE-FR.	25/30	P	BUDAPEST	3/12	C	ROME	5/16	S	SANTIAGO/CHI	6/25	C	JERUSALEM	13/21	S
MARSEILLE	5/16	S	NOUMEA	26/29	P	COPENHAGUE	6/11	N	SEVILLE	17/26	N	TORONTO	7/14	C	NEW DEHLI	15/33	S
						DUBLIN	8/15	S	SOFIA	-4/6	S	WASHINGTON	14/24	N	PEKIN	9/24	S
						FRANCFORT	9/18	S	ST-PETERSB.	-7/4	S	**AFRIQUE**			SEOUL	7/16	N
						GENEVE	6/18	S	STOCKHOLM	2/11	S	ALGER	8/23	S	SINGAPOUR	28/33	P
						HELSINKI	-5/6	N	TENERIFE	15/19	S	DAKAR	20/24	N	SYDNEY	18/27	S
						ISTANBUL	4/6	P	VARSOVIE	3/10	N	KINSHASA	24/30	P	TOKYO	11/18	N



Situation le 27 mars à 0 heure TU — *Prévisions pour le 29 mars à 0 heure TU*

SPORTS D'HIVER

Ski de printemps au sommet

GRIMPER au plus haut par les remontées mécaniques pour chercher la meilleure des neiges de printemps. Il faut pour cela profiter des dernières semaines d'ouverture des stations-phares (à l'exception de Tignes, qui ne ferme pas) qui déposent les skieurs avec leurs téléphériques au-delà de 2 500 m.

A Val-d'Isère, du 18 avril au 3 mai, semaines « *Ski de printemps* ». Les moins de douze ans sont logés gratuitement et équipés de skis. Le budget progresse de 2 000 à 4 000 F, selon le nombre d'étoiles (1 à 4) de l'hôtel, par adulte, avec 7 jours de forfait « *Espace Killy* », entrée gratuite à la piscine et cours de ski le matin. Formule comparable en location à partir de 1 350 F (tél. : 04-79-06-06-60). Aux mêmes dates, Val-Thorens renouvelle ses « *Semaines blanches* » et affiche, pour un combiné « *hébergement-remontées mécaniques* », une fourchette de 2 900 à 4 300 F, en demi-pension dans un hôtel 3 étoiles, et de 1 000 à 1 500 F dans un studio pour quatre (réservations, 04-79-00-01-06).

Le glacier de la Meije offre près de 9 km de descente. On part du hameau de La Grave (5 hôtels 2 étoiles, 200 à 400 F la chambre, tél. : 04-76-79-92-46) : la journée de descente dans les vallons et les couloirs, avec un guide, revient à 1 500 F pour 5 skieurs. Liaisons avec Les Deux-Alpes (studette partagée à deux, 1 050 F la semaine). Réservation Frantour en agences.

A Chamonix, les forfaits incluant le « *Cham'ski* » pour 6 jours commencent à 1 580 F (2 pièces 3 étoiles) ou 2 765 F, dans un hôtel 2 étoiles qui sert la demi-pension (réservation, tél. : 04-50-53-23-33). Même dénivelé depuis le glacier de Bellecôte à La Plagne (3 415 m), avec sorties guidées hors pistes (350 F la journée) et budget comparable (tél. : 04-79-09-79-79).

Enfin, Tignes annonce des formules jumelles sur l'Espace Killy (Tignes-Val-d'Isère), avec une demi-journée de remise en jambes sur les traces d'un moniteur. Les tarifs oscillent de 1 320 à 2 000 F dans un studio pour quatre. Le grand confort en trois étoiles 4 600 à 5 700 F, selon les dates. En sus, Pass Grande Motte offre, avec encadrement et prêt de matériel, l'héliski sur le massif du Ruitor (990 F), la randonnée à skis (570 F), ou à raquettes, et l'escalade (280 F).

Fl. E.

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 26 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver, qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 EN MONTAGNE, ou le 3615 CORUS, et sur Internet : http : //www.skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez : 80-270 ; Alpe-du-Grand-Serre : 15-100 ; Auris-en-Oisans : 10-80 ; Autrans : 30-70 ; Chamrousse : N-C ; Le Collet-d'Allevard : 00-70 ; Les Deux-Alpes : 50-280 ; Lans-en-Vercors : 00-00 ; Méaudre : 00-40 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 00-50 ; Les Sept-Laux : 30-120 ; Villard-de-Lans : 30-90.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 20-150 ; Les-Carroz-d'Arâches : 14-220 ; Chamonix : 25-213 ; Châtel : 15-110 ; La Clusaz : 00-160 ; Combloux : 15-130 ; Les Contamines-Montjoie : 00-190 ; Flaine : 55-250 ; Les Gets : 05-70 ; Le Grand-Bornand : 60-115 ; Les Houches : 30-100 ; Megève : 00-110 ; Morillon : 00-255 ; Morzine-Avoriaz : 10-155 ; Praz-de-Lys-Sommand : 35-100 ; Praz-sur-Arly : 30-130 ; Saint-Gervais : 30-100 ; Samoëns : 00-250 ; Thollon-les-Memises : 50-60.

SAVOIE
Les Aillons : n-c ; Les Arcs : 63-208 ; Arèches-Beaufort : 00-160 ; Aussois : 30-50 ; Bonneval-sur-Arc : n. c. ; Bessans : 40-50 ; Le Corbier : 30-140 ; Courchevel : 10-143 ; La Tania : 15-143 ; Crest-Voland-Cohennoz : 20-60 ; Flumet : 20-120 ; Les Karellis : 45-130 ; Les Menuires : 50-130 ; Saint-Martin-Belleville : 20-130 ; Méribel : 40-140 ; La Norma : 10-80 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 20-120 ; La Plagne : 120-240 ; La Rosière 1850 : 68-170 ; Saint-François-Longchamp : 55-110 ; Les Saisies : 15-145 ; Tignes : 107-210 ; La Toussuire : 30-50 ; Val-Cenis : 30-80 ; Val-Fréjus : 10-130 ; Val-d'Isère : 82-200 ; Valloire : 30-135 ; Valmeinier : 10-130 ; Valmorel : 60-150 ; Val-Thorens : 85-250 .

ALPES DU SUD
Auron : 40-100 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Isola 2000 : 105-135 ; Montgenèvre : 50-130 ; Orcières-Merlette : 40-155 ; Les Orres : 50-150 ; Pra-Loup : 15-110 ; Puy-Saint-Vincent : 40-150 ; Risoul 1850 : 60-120 ; Le Sauze-Super-Sauze : 20-120 ; Serre-Chevalier : 40-200 ; Superdévoluy : n. c. ; Valberg : 20-40 ; Val d'Allos/Le Seignus : 40-120 ; Val d'Allos/La Foux : 80-120 ; Vars : 60-120.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 00-40 ; Cauterets-Lys : 60-140 ; Font-Romeu : 10-20 ; Gourette : 00-90 ; Luz-Ardiden : 40-110 ; La Mongie : 35-90 ; Piau-Engaly : 30-140 ; Saint-Lary-Soulan : 30-80 ; Luchon-Superbagnères : 20-120.

AUVERGNE
Le Mont-Dore : 10-100 ; Besse/Super-Besse : 10-80 ; Super-Lioran : 50-60.

JURA
Métabief : n. c. ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 00-50 ; Les Rousses : 00-60.

VOSGES
Le Bonhomme : n. c. ; La Bresse-Hohneck : 10-25 ; Gérardmer : n. c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n. c ; Ventron : n. c..

■ ***VITESSE AUX ARCS.*** *Du 5 au 15 avril, les meilleurs coureurs fréquenteront la piste olympique de* kilomètre lancé (KL). Record à battre : 242,915 km/h pour les hommes, 231,214 pour les femmes. Le VTT prendra la relève, avec le Mondial Pro Bike des 12, 13 et 14 avril, organisé à 2 700 m d'altitude, sur la glace vive pour les compétitions-tests des cycles tout-terrain. (Office du tourisme, tél. : 04-79-07-12-57).

■ ***SUIVEZ LE GUIDE.*** Avec l'arrivée des beaux jours, une envie de découvrir les richesses des alpages, l'architecture rurale, les châteaux, maisons fortes, églises baroques. Tout le loisir, aussi, à l'heure de la fermeture des pistes, de s'intéresser à l'histoire du pays. Les guides Gallimard *Haute-Savoie* et *Savoie* (165 F), richement illustrés, sont une mine.

■ **À FOND L'ISLANDE.** Randonnée douce à partir d'un refuge planté au milieu du rift volcanique couvert de neige et de glace. On part à ski de fond, en groupe de douze, sur les traces d'un guide, sur cette terre sauvage qui court entre le mont Hekla et les glaciers de la côte sud. Le Landmannalaugar est un chalet de bois en bordure de sources chaudes, propices aux bains. Du 12 au 19 avril, 7 900 F en pension complète, avec le vol de Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98075

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II									■		
III				■	■						
IV							■				
V								■			
VI						■					
VII		■				■					
VIII					■					■	
IX			■								
X						■		■			
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Rarement à l'aise avec elles. – II. *La parole aux lecteurs du journal.* Résultat d'entreprise. – III. Marque d'impatience. *Mauvais endroit pour* le prêcheur. – IV. Arrêt pipi. Mord à belles dents. – V. *Réservée pour le* voyage. La championne sur les ondes. – *VI. Répond au soliste.* Nicolas ou Germaine. – VII. Attrapés. *Impératrice au cinéma.* – *VIII.* Porte atteinte à celui qui est derrière. Prêt pour le grand saut. – *IX.* Pris en connaissance. Venue de Grèce en parole et en musique. – X. Comme *une voie ordinaire. Envoie dans* l'au-delà. – XI. Pas du genre à se mouiller.

VERTICALEMENT

1. *Donne un avant-goût en attendant la suite.* – 2. Première dame de compagnie. *Argent de liaison.* – 3. Grandes agitations et grands bruits. Recommence après un tour. – 4. Etalon. Bien dans les règles. – 5. *Cité antique.* Mère d'Horus. Circule à Tokyo. – 6. Marquée en surface. Prend par les deux bouts. – 7. Bien venue. Fonda une nouvelle colonie. – 8. Ancienne puissance. Taillis taillé. – 9. Fait le poids et même beaucoup trop. – 10. Qui resteront. Prête pour la pose. – 11. Dépendantes du voisinage.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98074

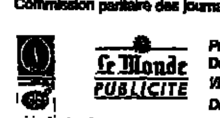
HORIZONTALEMENT

I. Réclamation. – II. Ecouteurs. – III. Dur. Liens. – IV. Implant. Ras. – V. Fouine. Case. – VI. Filet. Paner. – VII. Ure. Etal. – VIII. Sens. Utérus. – IX. Tonne. Axe. – X. Osé. Béret. – XI. Nés. Créneau.

VERTICALEMENT

1. Rediffusion. – 2. Ecumoire. Se. – 3. Corpulentes. – 4. Lu. Lie. SO. – 5. Atlante. NBC. – 6. Me. Né. Tuner. – 7. Ault. Patère. – 8. Tri. Cale. En. – 9. Iseran. Rate. – 10. Naseaux. – 11. Nasser. Seau.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE



Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PHILATÉLIE

Patrimoine réunionnais

UN OUVRAGE D'ART typique du patrimoine architectural réunionnais, la sous-préfecture de Saint-Pierre, est le sujet du timbre à 3 F qui sera mis en vente générale par La Poste, lundi 6 avril.

A la Révolution, des familles d'aristocrates immigrés amènent avec elles le goût de la culture antique et de l'architecture néoclassique.

Sont construites de grandes et belles villas dont l'actuel hôtel de la sous-préfecture de Saint-Pierre offre un bel exemple. Cette ancienne villa de la famille Motais de Narbonne, construite vers 1820-1830, acquise par le département en 1980, s'élève sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée est bâti en pierres, l'étage en pans de bois, avec une colonnade d'ordre dorique conçue à l'image d'un péristyle en façade.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Jean-Paul Cousin, gravé par Claude Jumelet, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ Vente anticipée à la Réunion, les 4 et 5 avril, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la sous-préfecture de Saint-Pierre, 18, rue Marius-et-Ary-Leblond.



EN FILIGRANE

■ **Drapeaux.** L'administration postale des Nations unies a émis huit nouveaux timbres dans la série consacrée aux drapeaux des Etats membres de l'ONU, lancée en 1980. Ces huit nouvelles valeurs – Micronésie, Slovaquie, République populaire démocratique de Corée, Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Monaco, République tchèque, Estonie – portent ainsi le total de cette série à 176.

■ **Philatélie « aérienne ».** *Air France magazine* de mars consacre à la philatélie un dossier de dix-sept pages abondamment illustré. Après un rappel de l'histoire du timbre et de sa fabrication aujourd'hui, un aperçu est donné de certaines thématiques, comme la poste aérienne, les arts et la littérature ou la ville et ses monuments.

■ **Ventes.** Résultats de la vente sur offres Demarest (Paris, tél. : 01-47-70-04-01) de février : une lettre chargée avec paire du n° 5 plus n° 6 bloc de quatre atteint 32 520 F ; une collection de Nouvelle-Calédonie dépasse les 30 000 F et un diplôme de l'ordre de Cincinnati signé par George Washington à New York, le 7 août 1790, culmine à 48 300 F.

La vente sur offres Baudot (Paris, tél. : 01-42-96-51-12) du 7 mars enregistre un bon 17 975 F pour un « Premier courrier par avion Casablanca-Toulouse Mon G. Latécoère », ligne Mermoz Casa-Canet-Plage du 13 mars 1919. Bon comportement du type *Sage*. La vente compte une cinquantaine d'enchères à cinq chiffres et trois à plus de 100 000 F.

MÉMOIRE Le Parc de La Villette, à Paris, présente jusqu'au 12 juillet trois expositions photographiques et huit séminaires sous le titre « 1914-1998, le travail de mémoire ». Documents d'époque et œuvres récentes d'artistes ont accompagné, documenté, interprété les génocides et massacres massifs durant la deuxième guerre mondiale, puis au Cambodge, au Rwanda ou dans l'Algérie actuelle. ● GILLES PERESS, photographe de l'agence Magnum, expose son travail sur les charniers de Srebrenica et de Vukovar, en Bosnie. *Il explique au Monde* pourquoi il ne s'agit pas d'œuvres, mais de documents politiques qui ont pour but d'évaluer l'ampleur du génocide. ● SYLVIE BLOCHER, *artiste interrogeant la mémoire*, s'inquiète de certaines photographies de morts qui « produisent plutôt de l'indifférence » lorsqu'elles servent de prétexte à des jeux esthétiques *morbides et malsains.*

La représentation périlleuse des crimes contre l'humanité

Dans le cadre d'une manifestation intitulée « 1914-1998, le travail de mémoire », le Parc de La Villette présente les photographies de Gilles Peress montrant les charniers de Bosnie. Un exercice difficile et controversé

DES PHOTOGRAPHIES sont accrochées à la Maison de La Villette pour ne pas oublier que c'est le plus abominable des crimes. Srebrenica, Vukovar. Des milliers de morts et de disparus en Bosnie. Des charniers partout, des corps entremêlés dans la boue, des crânes aux dents blanches qui émergent de terre, un tibia sec dans une chaussure de sport, des os, des vertèbres sorties d'une fosse. L'innommable est reconstitué, évalué par des enquêteurs officiels afin de constituer un dossier à charge et de juger les dirigeants serbes Radovan Karadzic et Ratko Mladic, inculpés de *« crimes de guerre contre l'humanité »* par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI).



GILLES PERESS / MAGNUM

L'anthropologue William Haglund, spécialiste en médecine légale, au cœur d'un charnier en Bosnie.

ENGAGEMENT SINCÈRE

Tout cela est montré, dénoncé par Gilles Peress, cinquante-deux ans, photographe de l'agence Magnum, dans son exposition « Bosnie avant / après guerre ». Elle vient s'ajouter à son travail sur le génocide au Rwanda (« Le Silence », éd. Scalo, 1995). Les images sont au mur, difficiles à supporter, indissociables des textes – témoignages, chronologie, liste de 3 600 disparus – afin d'informer le visiteur. L'engagement de Peress est sincère et la cause qu'il défend louable. Néanmoins, ses images et l'accrochage soulèvent de nombreuses questions et ne sont pas exempts d'ambiguïté.

Comment approcher l'horrible ? Comment seront perçues des images qui, plus encore que d'autres, souhaitent favoriser une prise de conscience ? Comment éviter de faire d'une exposition un spectacle dominé par le morbide et l'obscène ? Ces questions, que se posent la plupart des historiens et spécialistes de l'art, sont pour une bonne part évacuées par Gilles Peress : *« Je suis un photographe médico-légiste qui apporte des indices »*, dit-il. Et de rappeler que ses images sont utilisées par les scientifiques et les chercheurs qui travaillent avec lui, notamment dans le cadre du TPI.

Peress a l'obsession des « faits » bruts. Mais l'historien sait bien qu'il faut prendre cette notion avec des pincettes, qu'une image a des qualités et aussitôt des limites. Dans le livre *La Libération des camps et le retour des déportés* (éd. Complexe, 1995), l'historienne Marie-Anne Matard-Bonucci explique pourquoi les photographies des camps de concentration ne peuvent être qu'*« en deçà de la réalité »*, notamment parce que leurs auteurs ont fixé *« des moments qui se situaient déjà dans la dimension de l'"après" »*.

Surtout, les faits que Peress veut dénoncer perdent de leur sens quand les photos ne sont plus des documents à évaluer mais des œuvres accrochées sur un mur. A la différence du chercheur qui *« confronte les photos à d'autres pièces d'archives »*, dit l'historien Marc Ferro, le spectateur va recevoir d'une tout autre façon ces images. C'est l'historien Jean-François Forgues qui l'écrit : *« Le problème extraordinairement difficile à résoudre est que certaines images, celles par exemple des corps déchirés de Bosnie et du Rwanda, selon le caractère et l'histoire personnelle des adolescents, comme des adultes d'ailleurs, provoquent soit l'attirance morbide, soit l'indifférence (...), soit l'effondrement et le désespoir, soit l'indignation et la révolte. »*

Le plus étonnant chez Peress est le décalage entre ce qu'il dit et ce qu'il montre. L'exposition n'est en rien celle d'un « médico-légiste » qui alignerait ses archives photographiques, mais celle d'un artiste qui signe une installation sophistiquée avec des photographies aux cadrages affirmés, tirées sur toile – support pour le moins pictural –, dont trois d'entre elles, au format de 5 mètres sur 3, flottent dans l'air.

Christian Caujolle est le commissaire des deux autres expositions présentées à La Villette – « Un devoir de mémoire » et « S 21, ou le cauchemar cambodgien » –, qui provoquent des question similaires. A propos de Peress, il affirme qu'il voit *« une installation d'artiste, riche et intelligente, de quelqu'un qui utilise la photographie et le texte pour prendre une position par rapport à l'histoire »*. Il n'y a d'ailleurs que Peress pour ne pas voir qu'il est devenu un artiste qui traite, au moyen de la photographie – procédé qui a remplacé les tableaux d'histoire –, les conflits et horreurs de notre monde.

« PROFIT ARTISTIQUE »

Si Peress craint le statut d'artiste, c'est, comme le dit Christian Caujolle, parce qu'*« il a peur qu'on lui dise qu'il "fait l'artiste" avec des charniers »*. Toute la question est là : peut-on esthétiser la douleur, peut-on en faire des pièces de musée ? C'est le reproche – justifié – que l'on peut faire à nombre d'artistes. L'historien Marc Ferro, par exemple, sans évoquer Peress, soutient : *« Ce qui me gêne, c'est lorsque le photographe tire d'un drame un profit artistique, une joie de création. »*

Poser la question du « spectacle » à propos de l'exposition de La Villette – tout en adhérant au projet du TPI –, c'est prendre le risque d'être traité d'intellectuel coupé des réalités, voire de réactionnaire, comme le dit Peress lui-même : comment oser s'interroger quand l'urgence est de montrer ce que la plupart refusent de voir ? L'objection est valable. Mais le regardeur n'est-il pas pris en otage, autant par les images que par la façon dont elles sont montrées ? A La Villette, les vues générales de charniers sont minoritaires par rapport à l'« inventaire » de fragments de corps et d'objets sortis du sol, paysages, portraits de bourreaux et de survivants. Mais elles sont les plus spectaculaires et ce sont donc celles-là que l'on a imprimées sur bâches.

Bernard Latarjet, président du Parc et de la Grande Halle de La Villette, qui accueille l'exposition, n'est pas le dernier à se poser cette question, *« surtout après avoir vu l'accrochage*, dit-il. *Avec ce type d'exposition, on est toujours confronté au problème de l'esthétisation de la souffrance et de l'obscénité. On n'échappera pas à cette ambiguïté. Je ne peux pas dire que Peress n'est pas un auteur. Les trois grands tirages sur toile créent une atmosphère de recueillement et de méditation. Ça ne me gêne pas mais je m'interroge. Ce n'est peut-être pas la meilleure formule. Au visiteur de juger ! »*

Juger Peress comme artiste n'est pas aisé, tant le terrain est piégé. Toujours est-il que nombre de fragments sortis des charniers semblent ici « archaïques », « archéologiques », déréalisés. Ils suscitent plus l'émotion, le trouble, la compassion que le questionnement. Pourquoi ce génocide ? Quelles en sont les causes historiques ? Les responsables ? Les circonstances ? Les images ne peuvent répondre qu'à la condition d'être associées à des textes, à des témoignages. Quand les mots viennent *« refroidir »* (comme le dit Peress) les images pour faire naître la réflexion. En ce sens, le remarquable livre *Les Tombes, Srebrenica et Vukovar*, cosigné avec Eric Stover, en dit beaucoup plus long sur ces crimes.

M. G.

« Une esthétique malsaine dont raffolent ceux qui ne sont jamais en danger »

L'artiste Sylvie Blocher, dont l'œuvre interroge la mémoire, participera, jeudi 16 avril, au premier des huit séminaires de La Villette. Nous publions ici sa réponse à Ami Barak dans le catalogue d'une exposition qui lui sera consacrée, en mai, à la York Gallery de Toronto : *« J'ai dit que le pouvoir de certaines photographies était immense et que leur façon d'utiliser le "modèle" me posait problème. Par exemple quand le modèle est exposé comme une œuvre d'art alors qu'il s'agit de photographies de guerre. Je ne me sens pas questionnée ou touchée, mais prise en otage. Comme si le corps mort devant mes yeux continuait à produire de l'économie. Avant la mort comme chair à tuer et après la mort comme objet esthétique. Ces photographies de guerre et de mort doivent être montrées, mais il me semble qu'elles produisent plutôt de l'indifférence que de la mémoire, lorsqu'elles servent de support à la publicité ou de prétexte à des jeux esthétiques. Une esthétique morbide plutôt malsaine dont raffolent ceux qui ne sont jamais en danger. Rien à voir avec l'art qui se confronte à la mort. »*

« 1914-1998, le travail de mémoire »

● **Trois expositions.** *Bosnia avant / après guerre*, de Gilles Peress : parc de La Villette, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et Cité des sciences.
Mº Porte-de-La-Villette. Tél. : 08-03-30-63-06. Jeudi et vendredi, de 14 heures à 19 heures, samedi et dimanche, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 juillet. Le film *Srebrenica in memoriam*, de Christophe Picard, est présenté dans l'exposition. *Un devoir de mémoire et S 21 ou le cauchemar cambodgien* : parc de La Villette, pavillon Paul-Delouvrier, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Jusqu'au 12 juillet.

● **Huit séminaires.** « L'artiste et le travail de mémoire » (16 avril) ; « L'historien et le travail de mémoire » (23 avril) ; « Le témoin et le travail de mémoire » (30 avril) ; « Ethique et représentation » (7 mai) ; *« L'histoire manipulée : les génocides »* (14 mai) ; « Commémorer » (28 mai) ; « Le travail de mémoire : passé / présent » (4 juin) ; « Juger » (18 juin). Théâtre Paris-Villette, Mº Porte-de-Pantin) à 19 h 30, accès libre dans la limite des places disponibles. Tél. : 08-03-30-63-06.

● **Quatre livres.** *Les Tombes, Srebrenica et Vukovar*, de Gilles Peress et Eric Stover, éd. Scalo (diffusion Interart), 224 p., 198 F. Parution en avril. *1914-1998 : le travail de mémoire*, dossier pédagogique de Jean-François Forges, éd. ESF, coll. « Pédagogies », 60 p., 49 F. *Image et Politique*, actes d'un colloque sous la présidence de Paul Virilio, éd. Actes Sud / AFAA / Rencontres internationales de la photographie, 190 p., 100 F. *The Killing Fields* (portraits de victimes des Khmers rouges), de Chris Riley et Douglas Niven. Texte de David Chandler. éd. Twin Palms, 112 p., 390 F.

Gilles Peress, photographe

« Il faut se confronter au sang pour montrer la réalité »

« Quel statut donnez-vous à vos images de charniers en Bosnie ?

– Ce n'est pas une œuvre d'artiste mais un travail de militant politique. Ces images sont le résultat d'une double folie : celle de Ratko Mladic, qui court toujours mais a fait liquider 8 000 personnes en trois jours à Srebrenica – les corps reposent toujours dans des sacs en plastique, dans une morgue non réfrigérée –, et notre folie à nous, les Français surtout, qui savaient et n'ont rien fait. On ne peut se dire artiste, créer des métaphores devant un tel crime. Il faut simplement que justice soit faite. Dans cette logique, je me qualifie de photographe médico-légiste, au sens où mes images sont évidentes, simples, sans mystère, utilitaires. Elles font partie du dossier sur le crime en attendant un jugement. Elles sont consultées comme telles par tous ceux qui travaillent à évaluer les crimes en Bosnie.

– Le photographe médico-légiste suit une procédure. Et vous ?

– J'ai fait ce que je pouvais, pas ce que je voulais. J'ai côtoyé de véritables photographes médico-légistes sur les charniers. Ils travaillent en couleur et au flash, moi en noir et blanc. Je suivais l'enquête. Ils me disaient que les gens étaient morts à tel endroit, de faire ça et ça, des gros plans... Mais ça allait vite, tu ne vois pas grand-chose, tu glisses dans la boue, tu baignes dans l'odeur de la mort, il y a des Serbes autour. Tu ne réfléchis pas. Je me suis senti malhabile.

– On retrouve vos cadrages sur le génocide au Rwanda, qui isolent des fragments de victimes, des objets...

– Oui, parce que, lorsqu'on voit des crimes comme ceux-là, on ne peut que les montrer le plus simplement possible. Tout le contraire du style complexe et ambigu que l'on me prête. La virtuosité est ici impensable. Mes images de Bosnie sont anormales, hors de ma norme.

– Avant et au moment de la prise de vue, pensez-vous à la meilleure approche du sujet à adopter ?

– Il n'y a pas de représentation juste d'une situation injuste. Et le plus injuste, c'est de ne rien faire. Mon seul but est que mes images soient au plus près de la réalité. Comment faire que les gens touchent cette évidence ? Pour cela, il faut se confronter au sang. Dans un crime contre l'humanité, le photographe n'est pas présent au moment des faits. Il lui reste la boue, les lieux, des cadavres, les objets, les vêtements. Quelqu'un de plus organisé mentalement que moi aurait réalisé quelque chose de plus réfléchi, mais je serais suspicieux face à quelqu'un qui dégagerait une grande pensée devant ce crime. Elle finit souvent par justifier le "rien voir", le "ne pas réagir". Maintenant, si d'autres veulent "penser" cela, qu'ils y aillent...

– Et pourtant vous donnez à voir une installation qui s'apparente à l'art contemporain, avec grands formats sur tissu, impression numérique des images, objets et fragments isolés comme des natures mortes, photos qui se lisent en séries, usage du texte...

– L'art contemporain, je ne le regarde pas. Je travaille. Vous dites fragments, je réponds évidences. Les tirages sur bâche sont faciles à rouler. L'impression numérique par jet d'encre est pratique et moins chère. Les textes sont déterminants dans un sujet aussi politique. C'est encore plus vrai dans le livre *Les Tombes, Srebrenica et Vukovar*, fruit d'une collaboration avec le chercheur Eric Stover, qui a établi une anthropologie des crimes contre l'humanité.

– Mais n'y a-t-il pas un risque de transformer l'horreur en spectacle ?

– Poser cette question, c'est surtout risquer de ne pas montrer et déboucher sur le silence, l'apathie, l'hypocrisie, le mensonge. C'est une position réactionnaire, très post-moderne américaine, que de refuser de voir la réalité. On me confie un espace, je l'occupe. Je pourrais accrocher ces images dans un musée, un journal, votre chambre à coucher, sur une aire d'autoroute, Internet... J'occuperai tous les espaces possibles. A La Villette, la meilleure façon d'approcher la réalité aurait été d'y amener physiquement le charnier. A la place, j'ai installé trois tirages à échelle humaine, sur bâche, dont la vue générale d'un charnier qui restera à jamais dans ma tête. Tout y est réduit à un tas. Ces trois tirages géants suscitent l'émotion et incitent le spectateur à se confronter au travail réel, accroché dans trois chapelles. Mais, là, ce sont des images simples, des tirages numériques qui ôtent toute préciosité aux photos, et une lumière dans le lieu que j'ai refroidie au maximum. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

Les confessions abyssales de Pulp

Avec son sixième album, « This Is Hardcore », le groupe de Jarvis Cocker déjoue les pièges tendus par la gloire

L'ÉQUATION était plus compliquée que la simple angoisse de l'après-triomphe. Certes, Pulp se devait de donner un successeur à un album – *Different Class*, sorti en 1995 – qui, rien qu'au Royaume-Uni, s'était vendu à plus d'un million d'exemplaires. Le groupe de Jarvis Cocker devait surtout gérer un dangereux engrenage. Comment un talent cultivé tant d'années dans la marge, dans l'assurance de son originalité incomprise, allait-il résister au couronnement populaire ? Comment l'excentricité paradoxale d'un leader au corps d'asperge et au teint d'endive allait-elle survivre au statut d'icône pop ? *This Is Hardcore*, sixième chapitre du roman Pulp, s'est tiré de tous les pièges tendus par les paillettes et de trop brillantes promesses. Plus sombre, plus troublant, il a trouvé sa voie dans les turbulences du succès.

Jamais, depuis Morrissey aux grandes heures des Smiths, on n'avait connu de chroniqueur aussi brillant de la banalité et de l'ordinaire britannique. L'Angleterre a pourtant mis plus de dix ans à reconnaître la plume cruelle de Jarvis Cocker. Comme s'il incarnait le destin des personnages qu'ils mettaient en scène – marginaux refoulés, orphelins des sentiments, *freaks* anonymes... –, le leader de Pulp s'est d'abord heurté au mépris de ses contemporains. Puis son ironie, sa finesse d'observation, ce mélange si particulier de désespoir et de second degré ont emballé les foules. Reconnaissance critique et succès d'estime d'abord avec l'album *His'n'Hers*, puis raz-de-marée pour *Different Class*. La noirceur, l'autodérision originelles s'égayaient de mélodies agiles, de couleurs exubérantes piquées à des années 70 devenues d'un coup très à la mode. Les vignettes sordides devenaient des hymnes flamboyants – *Babies*, *Common People*, *Mis-Shapes*, *Sorted For E's & Wizz*... – et Cocker s'imposait mémorialiste-vedette de la vie insulaire. Sa culture, son humour, son sens de la repartie et son goût du happening (en 1996, il se permet de ridiculiser Michael Jackson en direct sur un plateau télé) le consacrèrent figure médiatique, invité obligé du moindre *talk-show*. Le risque était réel de transformer la malice en bouffonnerie.

Le groupe faillit ne pas survivre à cette gloire. Tournée interrompue, surchauffe interne. Membre historique de Pulp, le guitariste-violoniste Russel Senior quitta ses camarades avant la conception du nouvel album. Ce choc, sans doute, fut salutaire. Plutôt que d'exploiter un fonds de commerce – qui, avec le temps, aurait pu se limiter au cabotinage kitsch d'un dandy maigrichon –, le groupe de Sheffield a choisi d'intensifier sa part d'ombre. Jarvis chante en conclusion de *The Day After The Revolution*, dernier titre de l'album, *Irony is over*. On évitera bien sûr de le prendre trop à la lettre, tant reste évidente sa réjouissante aptitude à faire le malin (*« I am not Jesus though I have the same initials/I am the man who stays home and does the dishes »* – *« Je ne suis pas Jésus même si j'ai les mêmes initiales/Je suis un homme au foyer qui fait la vaisselle »*). Mais les bons mots servent surtout son amertume, des histoires tristes, des confessions abyssales.



RENAUD MONTFOURNY

Jarvis Cocker, la voix et la plume de Pulp.

ENTRE BAROQUE ET DÉNUEMENT

C'est sans doute musicalement que le changement est le plus spectaculaire. Pulp a quasiment évacué tout gimmick clinquant de son décorum. Les clins d'œil aux verroteries de la pop, cette propension à mêler sublime et mauvais goût, sont moins fréquents que sur les deux précédents albums. Ce qu'il reste de brillance est hérité d'influences glitter rock, empruntant à David Bowie (*Party Hard*, *Sylvia*) et à Roxy Music (*I'm A Man*). La plupart des douze chansons de *This Is Hardcore* marient en fait la noirceur et la longueur épiques des débuts de Pulp à l'efficacité accrocheuse de ses plus récents succès, pour un disque à la fois plus audacieux et plus émotif. Symboliquement, les deux premiers singles tirés de l'album – le fragile *Help The Aged*, l'inquiétant *This Is Hardcore* – ne satisfont pas aux critères habituels de la course au tube. Constructions sophistiquées se déployant sur des tempos ralentis, ils prennent le risque de désarçonner pour mieux envoûter.

Les autres (nombreux) grands moments du disque creusent en profondeur une beauté grave. Les arrangements baroques côtoient le dénuement. Dans cet univers très personnel, on devine en filigrane les ombres de Dylan (*A Little Soul*), Cohen (l'impressionnant crescendo chorale de *Seductive Barry*) ou Costello (*TV Movie*). Au chant, Jarvis s'émeut plus qu'il ne se moque, s'implique plus qu'il ne se trémousse, satiriste désabusé capable d'intensité.

Stéphane Davet

★ *This Is Hardcore*, 1 CD Island 524 486-2.

SÉLECTION DISQUES

KONSTANTIN SHERBAKOV
Paraphrases de concert sur des valses de Johann Strauss fils

Qu'elles soient de Felix Grunfeld, de Moritz Rosenthal, de Georges Cziffra, d'Ernö von Dohnanyi ou de Max Reger, ces pièces exposent une virtuosité pianistique dont le seul but est de provoquer le bonheur de ceux qui les écoutent et les épanchements de sueur de celui qui les joue. Splendides pièces qui voisinaient autrefois avec la musique sérieuse dans les programmes des virtuoses – ceux de Wilhelm Backhaus, par exemple – et qu'un purisme ridicule avait éradiquées des salles de concert et des studios d'enregistrement. Par chance, cette musique revient en force. Konstantin Sherbakov s'en empare avec un chic fou, des doigts insolents, une souplesse rythmique qui donnerait le mal de mer si elle n'était si parfaitement dominée. *Alain Lompech*
★ 1 CD EMI « Débuts ».

BEAUTÉ PARFAITE
L'automne du Moyen Age
Alla Francesca

Ce programme d'Alla Francesca est aussi didactique que séduisant. Même si c'est la ballade d'Anthonello de Caserta qui lui donne son titre, c'est bien le versant français de l'*Ars subtilior* – art subtil par son extrême raffinement – qui est au cœur du propos. Balayant un siècle d'aventures musicales, de l'ésotérisme du *Fumeux Fume* de Solage (fin XIVe siècle) à l'esthétique de la cour ducale de Bourgogne (Binchois en tête), ce parcours permet de mesurer les audaces et tentations contrastées entre la recherche savante et une simplicité fraîche qui annonce d'autres couleurs, d'autres timbres, bref un autre art de vivre que l'on appellera « renaissant ». Sans surprise, l'engagement vocal et instrumental (ce virelai à deux cornemuses !) est impeccable. *Philippe-Jean Catinchi*
★ 1 CD Opus 111 OPS 30-173.

DAUNIK LAZRO, JEAN BOLCATO, CHRISTIAN ROLLET
A. H. O.

Au centre du trio And His Orchestra, un mélodiste, le saxophoniste Daunik Lazro emporté par la rythmique du Workshop de Lyon, Jean Bolcato, contrebasse, et Christian Rollet, batterie. Ces « rôles » sont loin d'être figés. On est en terrain plutôt libre. Libre comme le free américain des années 60 et 70 dont cette musique est issue, libre comme les musiciens ici fêtés – Ornette Coleman, Steve Lacy, Charles Tyler. Les trois protagonistes eux-mêmes, Lazro, Bolcato et Rollet, reposent quelques-unes des questions de la musique improvisée sans qu'il y ait nostalgie opportuniste – le free n'y échappe pas non plus. Tension-détente, flux rythmique, tempo présent se méfiant du recours badin au claquement de doigts, portée et puissance du cri musical exprimé ou rentré... le tout énoncé avec une clarté énergique et un sens de la dynamique créative qui, sur disque, rendent les mêmes sensations d'intensité et d'action non réfléchie des concerts du trio. *Sylvain Siclier*
★ 1 CD Bleu regard CT 1955.
Distribué par DAM.

BRAD MELDHAU
The Art of the Trio (Volume Two)

Un premier enregistrement puis, en 1996, le volume I un de cet « art du trio » avaient permis d'entendre le pianiste Brad Meldhau inscrit dans une continuité stylistique – l'univers de Bill Evans –, tout en posant les jalons de son indépendance. Ce volume II, enregistré en public, au Village Vanguard, à New York, est plus dense et éclaté, plus riche en termes d'exploration collective du jeu triangulaire (Larry Grenadier, contrebasse, Jorge Rossy, batterie). Traversée de bout en bout par son sens de la dramaturgie, la musique du trio est partagée entre une manière de romantisme et une relecture originale des standards du répertoire. La plupart des morceaux échappent ainsi à leurs versions de référence. C'est un *Young and Foolish* qui s'évanouit, étiré pour s'arrêter dans le temps, *Moon River*, une autre ballade, plus voyageuse, ou *I Fall in Love Too Easily*, *Monk's Dream* pour dire le monde de Thelonious Sphere Monk, dont le deuxième prénom a rarement paru aussi adéquat. *S. Si.*
★ 1 CD Warner Bros.
9362 46848-2. Distribué par WEA.

SUICIDE
Suicide
Live at CBGB'S 1978
23 minutes over Brussels

Rétrospectivement, on peut comparer le premier album de Suicide, paru en 1977, à celui du Velvet Underground : succès commercial ridicule, impact artistique inappréciable. On comprend moins, dès lors, sa réédition tardive en CD, augmentée ici de deux témoignages *live*. Comme Lou Reed, Alan Vega, sorte d'Elvis du pauvre, et Martin Rev, laborantin de l'électronique, traînent sur le bitume du Bowery, artère glauque de New York. Depuis leur cave, ils concoctent une formule radicale : du rockabilly désossé – *Cheree* est un remake squelettique de *Louie Louie* –, régurgité par des machines préhistoriques et une boîte à rythmes tachycardiaque, sur lesquelles se greffent un orgue menaçant et une voix noyée dans une chambre d'écho. Vega susurre, gémit, hurle des mots sans espoir, ceux d'un fait divers abominable (*Frankie Teardrop*). En passant, les deux compères anticipent l'hypnose répétitive de la techno et le minimalisme de la *low-fi*. Eprouvant et fascinant, ce disque fondateur sera pillé par une nuée de groupuscules new wave sans importance. Il inspirera aussi à Bruce Springsteen *Nebraska*, autre vision cauchemardesque de l'Amérique de l'après-Vietnam. *Bruno Lesprit*
★ 2 CD Red Star BFFP133CDL.

TRIO PATRICK BOUFFARD
Rabaterie

Depuis son apparition dans le haut Moyen Age, la vielle à roue n'a jamais disparu du paysage. Revivifiée au XVIIIe siècle, en vogue dans les milieux populaires au XIXe ; elle connaît aujourd'hui en France un nouvel âge d'or, célébrée par des virtuoses qui l'entraînent dans des chemins de traverse. Patrick Bouffard est de cette tribu qui fait de la vielle, emblème des musiques traditionnelles françaises, un instrument haut en couleur, nerveux et volubile. Avec Cyril Roche (accordéon diatonique) et Benoît Mager (cornemuse vingt pouces), il forme un trio aux élans peu conformistes, insufflant une fraîcheur à la tradition bourbonnaise et auvergnate. Pour ce deuxième album sur Acousteak, label de Boucherie Productions, Bouffard a lancé quelques invitations. D'où les nombreuses surprises semées au fil des plages : des cors de chasse, un harmonica bluesy, une batterie, un saxophone et la relecture d'une célèbre ritournelle, *Trois petites notes de musique*, chantée par Anne-Lise Foy. *Patrick Labesse*
★ 1 CD Acousteak BP9272.
Distribué par Scalen.

BRÉSIL 1914-1945
Choro, samba, frevo

Inlassablement, Frémeaux & Associés poursuit la publication du patrimoine musical – chanson française (l'intégrale Trénet des jeunes années, un récent Georgius, remarquable), rock (une série « pionniers » étonnante), jazz (d'Armstrong à Reinhardt), et musiques du monde. Ce coffret de 2 CD est accompagné d'un livret sans faute, où l'on apprend, en l'écoutant, tout sur la musique brésilienne de la première moitié du siècle : samba de Rio, choro classique, frevo de Recife, Pixinguinha et Noël Rosa, Lamartine Babo ou Chiquinha Gonzaga, première femme compositrice au Brésil, dont ce coffret nous livre *Sultana*, enregistré en 1914. Il y a là, en résumé, toutes les racines métisses, festives, malicieuses, savantes ou mélancoliques, de la musique populaire brésilienne moderne. *Véronique Mortaigne*
★ 1 coffret de 2 CD
Frémaux & Associés FA077.
Distribué par Night & Day.

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUES DU MONDE : l'Américain Dan Storper, homme d'affaires et écologiste**, lance en France la collection Putumayo World Music, dédiée aux musiques du monde et distribuée en Europe par Touchstone Records/Sony. Forte actuellement de quatorze titres, elle se décline par thèmes (musique des îles, rythmes latinos, Caraïbes...). La Camerounaise Coco M'Bassi et la Soudanaise Rasha, deux chanteuses, figurent sur *Women's Spirit*, quinzième disque de la collection, qui vient de paraître.

■ **CHANSON : le chanteur Laurent Voulzy a écrit la musique** de la nouvelle chanson du boys band britannique Worlds Apart, *The Future*. Laurent Voulzy et Nathan Moore, auteur des paroles, en anglais, ont travaillé ensemble pour la composer à quatre mains. Worlds Apart s'est fait connaître en France en reprenant un tube de Jean-Jacques Goldman, *Je te donne*. Le groupe a déjà vendu plus de 2 millions de disques, simples et albums confondus.

■ **ROCK : le rocker new-yorkais Lou Reed publiera le** 17 avril *Perfect Night*, un album enregistré sur scène le 3 juillet 1997 au Royal Festival Hall de Londres. Le chanteur américain propose une sélection de quinze compositions, de la période Velvet Underground (*I'll be your Mirror*) à son dernier album studio (*Sex with your Parents*), en passant par *Perfect Day* ou *Coney Island Baby*. Les fans y noteront l'absence du seul tube que Lou Reed a obtenu dans sa carrière, *Walk on the Wild Side*.

■ **HARD-ROCK : Iron Maiden, vétérans du hard-rock anglais,** publie chez EMI *Virtual XI*, un disque dédié au football. La formation a constitué autour d'elle une équipe de football où figurent d'anciennes (Joe Jordan) ou actuelles (Paul Gascoigne, Ian Wright, Stuart Pearce...) gloires des pelouses britanniques, afin d'organiser des matchs amicaux avec des équipes locales constituées de représentants des médias lors de sa tournée.

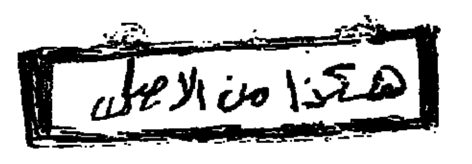
Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	BANDE ORIGINALE DU FILM	1	Titanic	SONY
2	MADONNA	2	Ray of Light	WEA
3	FLORENT PAGNY	3	Savoir aimer	MERCURY
4	2 BE 3	E	Album 98	EMI
5	DIVERS ARTISTES	E	Chronique de mars	BMG/ARIOLA
6	CÉLINE DION	10	Let's Talk About Love	COLUMBIA
7	LOUISE ATTAQUE	7	Louise Attaque	ATMOSPHÈRE/SONY
8	LARA FABIAN	4	Pure	POLYDOR
9	JANET JACKSON	6	The Velvet Rope	VIRGIN
10	ERIC CLAPTON	5	Pilgrim	WEA

Période du 15/03 au 21/03 inclus E = Nouvelle entrée
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Titanic pour toujours, Madonna *for ever*, et les 2 Be 3, héros des banlieues clean, qui pointent leur nez avec *Album 98*, titre original s'il en est pour un album paru en 1998. Autre entrée, les *Chroniques de mars*, album réalisé avec vingt-trois rappeurs marseillais appartenant à Kif-Kif Prod, codirigé par Imhotep, l'un des membres de IAM. Les hard-rockers de Iron Maiden entrent à la 19e place avec *Virtual XI*, un disque en l'honneur du foot. Les Français gagnants de l'hiver sont en perte de vitesse. Johnny Hallyday (*Ce que je sais*) à la 27e place, deux rangs avant Pascal Obispo, tandis que *Le Phare*, de Yann Tiersen, honore la bonne musique française d'une 50e place, devant Texas. Dans les singles, Pulp entre au 98e rang avec *This Is Hardcore*. La techno commerciale rafle la première place des compilations (album *Teckno Com*).

Source : SNEP/IFOP TITE-LIVE



Un opéra en hommage aux jeunes résistants allemands de la Rose blanche

ROSE BLANCHE, d'Udo Zimmermann, textes de Wolfgang Willascher. Direction musicale : *Eduardo Lopes. Mise* en scène et décors : Stéphane Grögler. Costumes : Véronique Seymat. Avec, en alternance, Marie Devellereau et Stéphanie Moralès (Sophie), *Laurent* Alvaro et Richard Rittelman (Hans). Lyon, Centre de l'histoire de la Résistance et de la déportation, le 27 mars à 20 h 30, le 28 à 8 heures, le 29 à 17 heures. Tél. 04-72-00-45-45. Durée : 1 h 20. Prix : 150 F. Exposition *« La Rose blanche », jus*qu'au 11 avril, du mercredi au dimanche de 9 heures à 17 h 30.

LYON
correspondance

Ils furent arrêtés le 18 février 1943. Le 22, *ils étaient jugés* à 10 heures, condamnés à 13 h 30, décapités à 17 heures : expéditive, la « justice » nazie venait d'envoyer au supplice trois étudiants munichois d'à peine vingt ans pour avoir édité et diffusé des tracts anti-hitlériens. Hans Scholl, sa sœur Sophie et Christoph Probst furent les premiers martyrs du réseau de la Rose blanche. D'autres « procès » et exécutions *suivirent au cours* de l'année 1943.

Alors que la résistance allemande fut souvent méconnue, les jeunes héros de la Rose blanche, romantiques, téméraires et catholiquement correcs, n'ont cessé d'être exaltés. De leur combat, le compositeur Udo Zimmermann s'est inspiré en 196· pour un opéra, *Weisse Rose* (*Rose blanche*). Vingt ans plus tard, il en créait une deuxième version, plus ramassée, *pour deux chanteurs et petit or*chestre. Cette œuvre, régulièrement programmée dans les pays alémaniques, n'avait jamais été jouée en France. Grâce à l'Opéra de Lyon, *qui propose ce spectacle* au Centre de l'histoire de la Résistance et de la déportation (CHRD), c'est maintenant chose faite.

PONCIFS GERMANIQUES

Le livret raconte les dernières heures d'Hans et Sophie dans leur prison. Le texte, tiré d'écrits du groupe et de sources diverses et donné en traduction française, est *fait de bribes, de phrases répétées* ou écourtées, dans une succession de tableaux très courts. Difficile à suivre – d'autant plus que les tessitures tendues ne facilitent pas la diction –, *il exprime les sentiments* des condamnés, leur peur devant la mort, les souvenirs qui se bousculent, leurs ultimes appels. Le spectacle se déroule dans les caves de l'ancienne école de santé militaire qui servit de siège à la Kommandantur. Mais le réalisme du lieu pèse sur une œuvre largement onirique. La réverbération des voûtes amplifie l'orchestre et les étudiants du Conservatoire national supérieur de musique, dirigés par Eduardo Lopes, ont beau se dépenser comme des beaux diables, ils ne peuvent empêcher la partition de Zimmermann de *sonner comme un pensum.*

Lourdement expressive, elle égrène les poncifs de la composition germanique : valse triste, « songs » de cabarets, marches *grinçantes. L'écriture vocale est* plus intéressante, d'une habile flexibilité avec ses notes tenues et ses escapades vers les hauteurs pour la soprano. Murés dans un double *monologue*, les protagonistes ne se rejoignent que pour un seul duo, poignant. Marie Dellevereau (Sophie) a des aigus très purs et un timbre très émouvant. *Laurent Alvaro (Hans) est un ba*ryton d'une belle souplesse. Dans la mise en scène symbolique de Stéphane Grögler, ces deux artistes, qui ont l'âge de leurs rôles, *touchent et font partager* le destin de jeunes gens qui moururent pour avoir résisté. *« Il n'est pas de bonheur pour ceux qui se tiennent à l'écart »*, affirme Hans. Les ly*céens*, auxquels des séances spéciales sont réservées, semblent apprécier cette sincérité-là.

Pierre Moulinier

Magistrale leçon d'histoire de la sculpture au temps des Rois maudits

Au Grand Palais, à Paris, une exposition étudie un demi-siècle d'art en France, sous Philippe le Bel et ses fils, et y parvient avec didactisme et sans pesanteur

L'ART AU TEMPS DES ROIS MAUDITS, PHILIPPE LE BEL ET SES FILS, 1285-1328, Grand Palais, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. *Tél. : 01-44-13-17-17. Du* mercredi au lundi de 10 heures à 20 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures. Entrée : 50 F. Jusqu'au 29 juin.

On voudrait juste dire ceci : il y a dans cette exposition quelques sculptures admirables. Bien sûr, il y a dans les salles bien d'autres objets, 357 exactement à en croire le décompte du catalogue. Ils constituent tout ce qui demeure des arts en France sous les règnes de Philippe IV le Bel (1285-1314) et de ses trois fils, Louis X le Hutin (1314-1316), Philippe V le Long (1316-1322) *et Charles IV le Bel (1322-1328).* Ce sont des manuscrits à peintures, des châsses, des reliquaires, des ivoires, des bijoux, des monnaies, des croix. Parmi eux, il est des œuvres surprenantes, luxueuses, riches d'ornements et de pierres rares. Il est des miniatures d'une composition savante, des statuettes d'un bel élan. Mais ce sont néanmoins les sculptures qui l'emportent, dans le bois et la pierre.

A *l'entrée sont une Vierge à l'en*fant picarde et les anges dits *« du nord de la France »*, huit, tous du dernier tiers du XIIIe siècle et qui appartenaient à des autels d'églises, en Artois et en *Ile-de-France. Leur* histoire manque de netteté. Pour deux d'entre eux, on suppose qu'ils furent taillés pour la cathédrale d'Arras, pour un décor détruit à la fin du XVIIIe siècle. Un inventaire de 1791 recense six anges de bois doré *placés sur des colonnes – on ne* connaît plus que ces deux-là, qui *portent des instruments de la Pas*sion et déploient des ailes aussi hautes qu'eux. Les courbes de leurs longues plumes répondent aux courbes des draperies. Autres *anges, souriants et déhanchés, ceux* de la priorale Saint-Louis de Poissy, du XIIIe siècle, dont il ne reste que les plans dressés par Robert de Cotte en 1695, quand il avait fallu restaurer les parties hautes après un premier feu. Du décor, ne demeurent qu'un groupe d'anges, la statue d'Isabelle de France et celle, décapitée, du comte d'Alençon.

UN « MAÎTRE DE MUSSY » ?

Enguerran de Marigny, conseiller de Philippe, que son fils Louis X le Hutin fit pendre à Montfaucon, voulut démontrer sa piété et sa fortune en bâtissant une collégiale à Ecouis. *Elle n'a pas disparu mais,* après 1790, nombre des sculptures qui décoraient l'église et le tombeau d'Enguerran furent déplacées ou emportées. Il en reste une douzaine, dont quatre sont au Grand Palais, Marie-Madeleine vêtue seulement de ses cheveux, Véronique tendant devant elle le voile où s'est imprimé le visage du Christ, Nicaise méditant, sa calotte crânienne à la main, et une sainte inconnue, *figures blanches où la règle de la si*nuosité règne sans partage, mieux encore qu'à Poissy. Bien des statuettes de reliquaire font songer au maniérisme, feuilles de métal ployées et enroulées autour des corps étirés de la Vierge ou d'un ange, telle celle que la reine Jeanne d'Evreux offrit à Saint-Denis.

Dans sa version terrible, ce maniérisme inspire l'œuvre la plus extravagante de l'exposition, expressionniste, aux antipodes de la douceur de Poissy et d'Ecouis : un *Saint-Jean-Baptiste attribué à l'ate*lier bourguignon de Mussy-l'Evêque. Tout est passionnant dans cette œuvre. Le manteau en poil de chameau est traité avec une minu*tie maniaque qui ne fait grâce* d'aucun détail de la matière, des touffes de poil, de leur entrecroisement. Il y a quelque folie dans cette accumulation de coups de ciseau qui découpent la pierre. *La représentation* du visage n'est pas moins étrange. La tête est trop longue pour le corps, sans doute parce que l'œuvre devait être vue par en dessous, et d'un modelé profond. L'œuvre est attribuée à Mussy l'Evêque, atelier de sculpture qui travailla pour Guillaume de Mussy et Marguerite de Bourgogne. Il y eut sans doute un « maître de Mussy », dont on ne sait à peu près rien, pas même le *nom, mais qui fut un formidable* artiste, auteur encore d'une tête de Christ couronné et d'une tête de chevalier à la cotte de mailles où se retrouvent force et monumentalité.

N'y aurait-il que ce Saint-Jean-Baptiste, il justifierait une visite, que justifient tout autant les groupes d'anges, les gisants ou, admirable, un masque de femme en marbre, presque plat, dont la beauté régulière mériterait d'être mieux *mise en valeur.* Voilà un regard esthétique pour une exposition qui se veut historique, scientifique, exhaustive ; elle distingue des courants, oppose l'art de la cour à celui *des provinces, discute des pro*blèmes d'attributions et de styles. C'est que l'effort de didactisme s'accomplit ici sans pesanteur, de sorte que les œuvres conservent toute leur éloquence.

Philippe Dagen



SORTIR

PARIS

« Les Rivages de notre Europe »
Le Théâtre de Corbeil-Essonnes propose de se pencher sur « les rivages de notre Europe » en rapprochant cinq spectacles (dont deux créations), évoquant les situations russe, balkanique ou algérienne, et trois rencontres-débats qui seront animées en partenariat avec la revue *Esprit* et *Le Monde diplomatique*. En ouverture de cette manifestation, *Berendeï*, de Sergueï Nosov, une pièce composée d'œuvres de six auteurs russes contemporains dont le thème est celui du voyage (le *27 mars, à 20 h 45).*
Théâtre de Corbeil-Essonnes (91), 20-22, rue Félicien-Rops. RER D : Corbeil-Essonnes. Du 27 mars au 7 avril. Tél. : 01-60-88-48-99. De 35 F à 80 F.

Istanbul Oriental Ensemble, Paban das Baul
Des étreintes fougueuses entre clarinette, violon et percussions, des flammèches virevoltantes de qânun et de ud : la foisonnante musique des tsiganes turcs des XVIIIe et XIXe siècles ressurgit gorgée de vie grâce à l'Istanbul Oriental Ensemble du polyinstrumentiste Burhan Öçal (album *Sultan's Secret Door*/Network). Au même programme, le mysticisme débridé et joyeux des Bauls du Bengale, avec le musicien et chanteur Paban Das Baul (album *Real Sugar*/Real World).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Chants de Jordanie
Parcours passionnant à travers les traditions musicales de Jordanie en compagnie de Jamal Khleif, poète-chanteur bédouin s'accompagnant à la vièle *rebab*, des « sœurs » Hattar, expertes en animation de mariages, puis de Sufian Jaser Eid, joueur de lyre *semsemiya*, l'instrument qui accompagne habituellement les chants et les danses des pêcheurs.
Dans le cadre du Festival de l'Imaginaire. Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide. Les 27 et 28, à 20 h 30 ; le 29, à 17 heures. Tél. : 01-45-44-41-42. 110 F.

Compagnie V.O., Compagnie Szerelem Marceline Lartigue/Thierry Baë
Deux danseurs de rêve, deux chorégraphes étonnants. Marceline Lartigue reprend la pièce qui l'a fait connaître, *Erzsebet*, avec les interprètes d'origine. Superbes Mariolaine Zurfluh, Nadine Hernu et Véronique Dupont. Thierry Baë, de son côté, utilise la chute comme moteur de sa danse avec une pièce intitulée *Le Labyrinthe de la chute*. A découvrir.
Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin, 94 Villejuif. Mo Paul-Vaillant-Couturier. Les 27 et 28, à 20 h 30. Tél. : 01-49-58-17-17. 100 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ados Amor
de Zarina Khan et François Stuck (France, 2 h 05).
Anniversaires
programme de courts métrages d'Anne-Sophie Rouvillois, Diane Baratier, François et Florence Rauscher, Rosette (France, 1 h 25), avec le concours de l'équipe technique de la Compagnie d'Eric Rohmer.
Le Cercle des pouvoirs
de Daniel Kamwa et Jules Takam (France-Cameroun, 1 h 55).
La Dame de Windsor
de John Madden (Grande-Bretagne, 1 h 43).
Devarim
d'Amos Gitaï (France-Israël-Italie, 1 h 50).
Irish Crime
de Paddy Breathnach (Irlande, 1 h 45).
Les Rebelles du dieu néon
de Tsai Ming-liang (Taïwan, 1 h 46).
Les Seigneurs de Harlem (*)
de Bill Duke (Etats-Unis, 2 h 10).
Sphère
de Barry Levinson (Etats-Unis, 2 h 13).
Trop (peu) d'amour
de Jacques Doillon (France, 1 h 59).
Une chance sur deux
de Patrice Leconte (France, 1 h 50).
Violent Cop (**)
de Takeshi Kitano (Japon, 1 h 38).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISE

La Plante humaine
dessin animé de Pierre Hébert (Canada, *1996, 1 h 15).*
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Solistes de l'Orchestre national de France
Œuvres de Weber, Hindemith, Glinka, Stravinsky et Lajtha.
Philippe Hanon, Régis Poulain (basson), Michel Moraguès (flûte), Laurent Decker (hautbois), Roland Simoncini (clarinette), *Alain Neveux (piano).*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 27, à 19 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.
Ivo Pogorelich (piano)
Rachmaninov : *Moment musical no 1.* Granados : *Danses espagnoles.* Prokofiev : *Roméo et Juliette, adieux, Sonate pour piano no 3.* Chopin : *Préludes.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 280 F.
Ballet C. de la B.
Hand Van der Broeck : *Eat, Eat, Eat.*
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.
Didier Lockwood, Richard Galliano
Sceaux-What, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. RER B, Bourg-la-Reine. Le 27, a 21 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 90 F.
Massilia Sound System
Salle des fêtes, avenue du 8-Mai-1945, 92 Villeneuve-la-Garenne. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-47-98-11-10.
Serge Hureau
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.
Julos Beaucarne
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 70 F et 100 F.
Dick Annegarn
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-55-22. 130 F.
Bernard Lavilliers
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 190 F.
Aziza Mustafa Zadeh
SEL, 47-49, Grande-Rue, 92 Sèvres. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-45-34-28-28. 120 F.

RESERVATIONS

Régine Chopinot
Paroles du feu, création pour 13 danseurs. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Du 31 mars au 4 avril. Tél. : 01-42-74-22-77. 70 F.
Louise Attaque
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Les 6, 7 et 8 avril à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.

DERNIERS JOURS

29 : mars
Berthe Morisot, Degas, Manet, Renoir
Musée Marmottan-Claude Monet, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Mo La Muette. Tél. : 01-42-24-07-02. De 10 heures à 17 h 30. 40 F.
Livres, carnets d'artistes, estampes, multiples
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. Bus no 187 à la Porte d'Orléans, arrêt Mairie de Fresnes. Vendredi, de 14 h à 19 h ; samedi, de 10 h à 18 h ; dimanche, de 10 à 13 h. Entrée libre.

EN VUE

■ Le « Bâton en ivoire de Grand Chambellan de France des Ducs de Longueville », estimé entre 400 000 et 500 000 francs, a été retiré du catalogue de la vente aux enchères, prévue le 3 avril à Drouot : il s'agissait d'un bout de queue de billard.

■ **Roger Enrico**, PDG de Pepsico, groupe américain de boissons gazeuses, a renoncé à son salaire annuel de 5,4 millions de francs pour le reverser à ses employés incapables de payer la scolarité de leurs enfants. « *C'est un remerciement à nos héros souvent ignorés* », a expliqué, dans un message électronique, le patron qui conserve sa « prime de performances » : 9 millions de francs, en 1997.

■ **Gloria Hamilton**, proviseur d'un lycée de Columbia aux Etats-Unis, a exclu l'élève **Mike Cameron**, venu avec une chemise bleue Pepsi-Cola, précisément le jour où Coca-Cola organisait un concours qui devait rapporter 500 dollars à l'établissement.

■ Pour accompagner les mesures gouvernementales en faveur de l'emploi, la firme pharmaceutique britannique Boots livrera gratuitement aux jeunes chômeurs du Kent qui, trop souvent, lors des entretiens d'embauche, sont hirsutes et sentent mauvais, deux mille colis contenant un déodorant, un shampoing et une crème à raser.

■ **Elizabeth II** s'est résolue, vendredi 20 mars, à équiper, à ses frais, une Rolls-Royce Phantom VI, une Daimler, une Rover et une Metrocab de moteurs propres au gaz pétrolier liquéfié (GPL).

■ Les caribiniers de Naples, qui récemment découvraient un léopard de garde chez le truand **Vincenzo Mazzarella** et un lion dans la maison de **Raffaele Brancaccio**, sont tombés, mercredi 25 mars, dans le quartier de Trajan, sur une escadrille de pigeons voyageurs servant au transport d'urgence de doses d'héroïne. Dans les régions diamantifères de l'Afrique du Sud, la police a reçu l'ordre de tirer à vue au passage des colombes pour récupérer les pierres précieuses accrochées à leurs cous par les contrebandiers. Aux Etats-Unis, des *gangsters* ont remplacé leurs pitbulls par des alligators... Seules, les pies voleuses agissent encore pour leur compte : elles sèment la panique dans les rues de La Haye, en bombardant, sans raisons, les voitures de petits cailloux.

■ Un malfaiteur, armé, encagoulé, venu, mercredi 18 mars, au Tignet, près de Grasse s'emparer de l'argent d'un couple de retraités, est mort, en plein vol, d'une crise cardiaque dans les bras du mari. Malgré ses efforts, l'octogénaire, affaibli par les coups qu'il avait reçus, n'a pu ranimer l'agresseur, âgé d'une soixantaine d'années.

Christian Colombani

Le périple africain de Bill Clinton

La presse ghanéenne a profité du voyage du président des Etats-Unis pour brocarder le « régime Rawlings » et ironiser sur son « recours à l'encaustique pour cacher la saleté »

MÊME si la presse ghanéenne n'avait pas que des choses plaisantes à dire à son sujet, Bill Clinton a dû être ravi de la lire. Jamais, ces dernières semaines, on n'aura consacré autant de colonnes au président américain sans jamais imprimer le nom de Monica Lewinski.

Dans les jours qui ont précédé l'arrivée d'Air Force One à Kotoka, l'aéroport d'Accra, la presse de la capitale ghanéenne a préféré se féliciter de l'honneur qui était fait au pays, première étape du périple africain de M. Clinton, et retracer les péripéties des relations américano-ghanéennes, de l'indépendance en 1956 à l'idylle actuelle.

Le président Kennedy appréciait Kwame Nkrumah, le fondateur du Ghana indépendant, ce qui explique que les premiers volontaires du Corps de la paix partirent pour les campagnes ghanéennes, en 1961, et que les Etats-Unis, sans doute soucieux de ne pas voir le Ghana, comme l'Egypte, se tourner vers l'URSS, ont financé la construction du gigantesque barrage d'Akosombo, qui a longtemps suffi à satisfaire tous les besoins du pays en électricité.

Depuis, la coïncidence entre la croissance de la demande et la baisse des précipitations a provoqué la terrible pénurie qu'affronte aujourd'hui le Ghana, une crise qui a failli ravir la vedette au président Clinton dans les journaux ghanéens. Mais l'idylle qui suivit l'indépendance fut de courte durée, et les relations entre Washington et Accra ne furent jamais aussi mauvaises que dans les années qui suivirent le second coup d'Etat du lieutenant d'aviation Jerry John Rawlings, dont un parent fut emprisonné pour espionnage aux Etats-Unis, comme le relate, entre autres, *The Ghanaian Voice*. Juste avant l'arrivée du président américain, *The Independant*, un quotidien qui mérite plutôt son nom, rappelait que, « *face aux dures réalités du début des années 80, le régime Rawlings a été forcé d'effectuer un virage à 180 degrés qui l'a vu adopter le capitalisme mondial, le Fonds monétaire international et sa politique d'ajustement structurel* ».

L'ajustement a été aussi politique et, depuis 1991, le président Rawlings est un chef d'Etat démocratiquement élu, qui doit faire face à une opposition souvent agressive. Et, s'il est un sujet qui a permis à la presse proche de cette opposition de railler M. Rawlings, ce sont les opérations de nettoyage qui ont précédé l'arrivée de M. Clinton. Le *Statesman* titrait « De l'encaustique pour cacher la saleté », tout en faisant remarquer que New York produisait probablement en un jour plus d'ordures que le Ghana en une année et que, pourtant, le président des Etats-Unis n'avait pas besoin de descendre dans la rue armé d'une pelle (ce que M. Rawlings a récemment fait) pour assurer la propreté de la métropole.

FIERTÉ UNANIME

Malgré la fierté unanime qu'a provoquée la visite du président américain, l'héritage de Nkrumah et des premières années du régime Rawlings, qui à l'époque ne cachait pas ses sympathies pour Cuba ou la Libye, font qu'une partie de la presse est revenue sur quelques vérités fondamentales et tiers-mondistes, à l'intention de M. Clinton : « *La démocratie ne se pratique pas avec un estomac vide* », expliquait le quotidien à sensation *The Spectator*, pendant que *Public Agenda*, journal animé par de jeunes intellectuels, poussait un peu plus loin la critique.

Remarquant que « *Madeleine Albright, une maman à la langue d'habitude acérée* », venait de « *déverser des louanges sur les dirigeants ougandais* » qui se réclamaient naguère de la révolution internationale, l'éditorialiste concluait : « *L'impérialisme change de pelage au moment et de la manière qui lui conviennent.* »

Thomas Sotinel

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ François Bayrou a choisi la rénovation. Le président de Force démocrate veut fonder un parti de centre et de de centre-droit résolument ancré dans l'opposition mais récusant tout arrangement avec le Front national. L'UDF, de toute façon, agonise. Elle a été incapable d'empêcher ses cinq présidents de conseils régionaux de mener leur vie comme ils l'entendent. Elle n'a pas pu réaliser l'amalgame entre la tradition humaniste sociale des centristes et les convictions libérales des madelinistes. Elle n'a plus d'image identifiable, sur aucun problème. Elle ne dispose d'aucune structure unitaire digne de ce nom. Dès lors, ou bien l'UDF aura un improbable sursaut unitaire ; ou bien le parti du centre s'enracinera et les libéraux de l'UDF devront tôt ou tard rejoindre le RPR ; ou bien le célèbre triptyque pompidolien ressurgira, avec un grand parti gaulliste flanqué sur sa gauche d'un petit parti centriste et sur sa droite d'une petite formation libérale.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La droite non gaulliste est gravement malade. Les élections régionales ont déclenché une éruption révélatrice de la profondeur et de l'ampleur du mal. Mais les prescriptions divergent. Au chevet du malade, en effet se pressent de bons docteurs. Les uns et les autres proposent leur propre médication. Elle n'est jamais innocente. François Bayrou a formulé la sienne à la hâte. Il préconise la chirurgie. Il rêve de tailler à la mesure de son ambition présidentielle, inavouée mais évidente, le parti qui lui permettrait de gagner un jour la course élyséenne au centre. François Léotard ordonne au contraire un traitement en profondeur. Il espère encore ramener l'UDF à la vie et à la santé et la sauver d'un éclatement qui entraînerait sans doute la mort politique de son actuel président.

THE WASHINGTON POST

■ Les Etats-Unis restent en tête des pays civilisés en ce qui concerne le nombre de morts par armes à feu. Cette particularité a été illustrée de nouveau dans l'Arkansas, où deux jeunes garçons ont tiré sur les membres de leur propre école, tuant quatre élèves et une enseignante enceinte. Les statistiques sur les armes à feu et leurs conséquences continuent de se gonfler, sans jamais parvenir à entraver le flot d'armes fournies par les fabricants et les marchands. La Société pour le contrôle des armes de poing doit sans cesse réactualiser son message, qui met en évidence l'incroyable différence existant entre les Etats-Unis et les autres pays : « *En 1992, trente-trois personnes ont été tuées par armes de poing en Grande-Bretagne, trente-six en Suède, quatre-vingt-dix-sept en Suisse, soixante au Japon, treize en Australie, cent vingt-huit au Canada et treize mille deux cents aux Etats-Unis.* »

pages.infinit.net/bewindo

Un Québécois passionné de météo extrême invite à la chasse aux tornades en ligne

« *SEUL ET INCOMPRIS devant cette passion qui* [le] *ronge* », le Québécois Eric Tourangeau, alias Bewindo sur la Toile, est fasciné depuis l'enfance par les phénomènes météorologiques violents. Cette passion peu commune a trouvé dans les *webcams* – les caméras qui donnent des images en direct sur le réseau – un beau champ d'exploration : en se connectant çà et là dans des régions où l'on prévoit des perturbations, il déniche des images spectaculaires. Après avoir accumulé les orages sur cassettes vidéo, Eric Tourangeau a créé en juillet 1996 le site Bew ! pour permettre aux internautes de partager ce hobby. Il leur propose à la fois de quoi chasser la tornade ou l'orage et les meilleures récoltes – les siennes comme celles d'autres mordus de météo extrême. Il expose, dans ses galeries en ligne, les clichés classés par phénomène : « tornades », « ouragans », « chasseur d'orage » ou « désastres naturels ». Ce dernier dossier présente la tempête de verglas au Québec en janvier 1998, ainsi qu'une chronique personnelle de l'événement. Bew ! est consulté par 400 internautes chaque semaine, des « *fous de météo* » comme son auteur, qui s'échangent photos et commentaires. Un étudiant français en formation à Météo-France a ainsi fourni une tentative d'explication de l'énigme de la foudre « globulaire », reprise sur le site.

Si l'on veut à son tour se lancer dans la chasse à l'orage ou à l'ouragan, Bew ! propose une carte des Etats-Unis indiquant en temps réel les zones agitées juste à côté d'une carte de *webcams*. Il suffit alors de choisir une caméra située dans une région signalée par la première carte et, d'un clic, on atterrit sur d'autres sites de la Toile : dans des sociétés informatiques, des chaînes télévisées locales, au 31e étage d'un gratte-ciel de l'Arkansas... Les préférences de Bewindo vont aux *webcams* de l'Illinois, la Géorgie et l'Alabama. Mais c'est en Floride qu'il a suivi pour la première fois, à Miami, en mai 1997, une tornade en direct sur le Net : une heure et demie de dévastation et, au final, un des fleurons de sa collection.

A partir d'avril, il y a pratiquement chaque jour des orages violents aux Etats-Unis, et notre chasseur passe parfois trois heures à en suivre l'évolution par Internet. Et quand il ne traque pas les tempêtes, ce sont elles qui viennent à lui : en vacances au Mexique, Eric Tourangeau se baignait tranquillement quand il vit se former une très photogénique tornade. Elle figure en bonne place parmi les trophées de Bew !.

Thierry Noisette

SUR LA TOILE

SÉNATEURS JUNIORS

■ La Cinquième diffuse en direct du Sénat, le 28 mars à 14 h 30, la séance d'élaboration de la charte du citoyen de l'an 2000 par les « sénateurs juniors ». Sur Internet, la chaîne propose un jeu sur le fonctionnement et le rôle du Sénat et un forum de discussion concernant la charte.
www.lacinquieme.fr

PATINAGE

■ « *Vous pensez que Michelle Kwan aurait dû emporter l'or à Nagano ?* » C'est ainsi que le site d'information Excite et CBS SportsLine accrochent les internautes pour les inviter au « Great Skate Debate », une consultation sur le patinage artistique. Ils proposent aux 5 000 connectés attendus le 27 mars à partir de 18 heures (heure française) de noter les exhibitions de douze champions du monde.
skate.excite.com

SPÉCIAL MODE

■ Les « Fashion Victims » peuvent consulter des milliers de photos de défilés de mode, mais seules des sélections et les collections des saisons précédentes sont disponibles gratuitement. Pour en voir plus, il faut payer 5,90 dollars (35 francs) de l'heure.
www.firstview.com

Un divan pour les « Guignols »

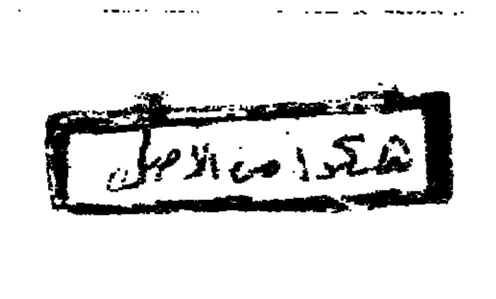
par Alain Rollat

IL ARRIVE aux « Guignols de l'info » d'avoir peur de leur ombre. C'est ce qu'affirment Yves Derai et Laurent Guez, les auteurs très documentés du *Pouvoir des « Guignols »* (Editions n° 1, 100 francs), un ouvrage très freudien qui célèbre le dixième anniversaire des célèbres marionnettes de Canal Plus en se penchant sur leur subconscient : « *Les « Guignols » font peur et, de surcroît, les « Guignols » ont peur*, écrivent-ils. *La responsabilité proportionnelle à l'influence qu'on leur prête désormais les écrase.* »

Cette névrose expliquerait certaines de leurs obsessions et, en particulier, leur fameuse fixation sur le sac à main de Bernadette Chirac « *symbolisant son côté Nadine de Rothschild à la sauce Maïté* ». Bien connu pour ses investigations psychanalytiques quasi policières, le docteur Pasqua, cité dans ce livre, abonde dans ce sens. Il voit même dans cette marionnette de Bernadette Chirac, traitée avec une extrême dérision, l'expression paroxysmique d'une mortification : « *Ils ont culpabilisé* a posteriori *d'avoir autant poussé Chirac*, diagnostique-t-il. *Alors, inconsciemment, ils ont voulu rééquilibrer.* » Les auteurs des « Guignols » ne réfutent pas cette thèse : « *Il y a peut-être du vrai là-dedans*, admet l'un deux. *Après la présidentielle, Chirac nous a invités à faire une bouffe à l'Elysée. On n'y est pas allés parce qu'on craignait de perdre notre spontanéité. Si on l'avait trouvé sympa, on se serait peut-être censurés. Et s'il nous avait paru antipathique, on aurait eu des regrets. En tout cas, ça nous a travaillés.* »

Il y a donc urgence à trouver une thérapeutique appropriée pour aider ces chers « Guignols » à ne pas succomber à cette angoisse traumatique qui débouche parfois sur la maladie de la grosse tête. Le risque de neurasthénie est d'autant plus grand, dans leur cas, que, à en juger par les détails cliniques relevés au cours de cette édifiante analyse, ça ne rigole pas tous les jours dans les coulisses de leur théâtre.

Il semble qu'il y ait entre leurs marionnettes et l'équipe de Guillaume Durand – depuis que Bruno Gaccio, le vétéran des « Guignols » a été amené à rendre son tablier d'éditorialiste au lendemain d'un portrait au vitriol de Nicolas Sarkozy – des tirages de ficelles sans latex. Il paraît aussi que la World Company française, la toute-puissante Compagnie générale des eaux, qui contrôle désormais Canal Plus et dont le patron, Jean-Marie Messier, aura bientôt sa propre marionnette, n'essayera jamais, c'est promis, c'est juré, même en période électorale, d'exercer la moindre pression sur les « Guignols ». Vite, un exorcisme ! Une cure de rire s'impose.



VENDREDI 27 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Ma femme est une sorcière ■ ■ René Clair (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

21.00 Petits meurtres entre amis ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1993, 95 min). Ciné Cinémas

21.00 L'Homme aux abois ■ ■ Byron Haskin (Etats-Unis, 1948, N., 95 min). Cinétoile

22.20 Harlan County, USA ■ ■ Barbara Kopple (Etats-Unis, 1976, v.o., 99 min). Arte

22.35 La Dernière Tentation du Christ ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1988, v.o., *160 min*). *Ciné Cinémas*

0.00 ▶ Et la vie continue ■ ■ ■ Abbas Kiarostami (Iran, 1991, v.o., 95 min). Arte

0.05 Cible émouvante ■ ■ Pierre Salvadori (France, 1992, 85 min). Cinéstar 1

0.45 Les Portes de la nuit ■ ■ Marcel Carné (France, 1946, N., *100 min*). *Ciné Cinéfil*

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Régine, Mario Vargas Llosa. Canal +

19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première

20.05 C'est la vie ! Je vis avec un dépressif. TSR

20.50 Thalassa. Escale en Afrique du Sud. France 3

21.00 De l'actualité à l'Histoire. Le phénomène El Niño. La tournée de Clinton en Afrique. Histoire

22.00 Paris modes. Les Japonais à Paris. Paris Première

22.25 Faut pas rêver. Sibérie : Base météo. France : Les soyeux de Tours. Ghana : Les peintres-carrossiers. Invitée : Catherine Clément. France 3

22.45 Bouillon de culture. Portraits d'inconnus qui vont devenir célèbres. Invités : Alain Corbin ; Jean Courtin ; Jean-Marc Roberts ; Jean *Rouaud* ; Jean Tulard. France 2

23.10 52 sur la Une. Ces adolescents trop gros : Génération frigo. TF 1

23.50 Les Dossiers de l'Histoire. Chine jaune, Chine bleue [1/2] : Le temps des troubles, 1842 - 1949. France 3

0.10 La Roue du temps. Le Festival international du film archéologique Kinéon, à Bruxelles. La villa gallo-romaine de Treignes. RTBF 1

DOCUMENTAIRES

18.00 Rétrospective Oscars. Les meilleures actrices. Ciné Cinémas

19.15 Enquêtes médico-légales. [4/13]. La preuve par l'ADN. Planète

19.40 Les Mawkens nomades des mers. Planète

19.55 La Palette de Rembrandt. Odyssée

20.00 Cités et merveilles. Nairobi. Téva

20.20 Des plantes et des hommes. [8/8]. La poudre et la feuille : une histoire de la coca. Odyssée

20.35 Sellafield. Le nucléaire britannique en question. Planète

20.55 Pirates. Odyssée

21.00 Michel Portal. Muzzik

21.25 *Au cœur de l'Afrique*. La forêt équatoriale. Planète

21.45 Maisons régionales. [2/2]. Odyssée

22.20 Staline. [2/2]. Planète

22.40 *Le Monde des chevaux*. [7/13]. Le cheval de course. Odyssée

23.00 Cluny, une lumière dans la nuit. Histoire

23.10 Douaniers sans frontières. Odyssée

23.40 Le Monde sous-marin de Jacques-Yves Cousteau. TMC

SPORTS EN DIRECT

17.00 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Johannesburg. Eurosport

19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne : 1re demi-finale. Eurosport

23.00 Patinage de vitesse. Championnats du monde. Eurosport

1.30 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne : 2e demi-finale. Eurosport

DANSE

20.30 Giselle. Ballet. Mezzo

22.00 Smoke. Ballet. Mezzo

MUSIQUE

18.00 Macbeth. Muzzik

19.30 Virtuoses. Mitsuko Uchida interprète Debussy. Mezzo

22.30 Virtuoses. Les Sœurs Labèque en concert. Mezzo

23.00 Le Trouvère. Paris Première

23.30 Virtuoses. John MacLaughlin et Katia Labèque en concert. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Arthur et Théa. Eric Le Hung. Festival

20.35 Avant et après Hiroshima. Joseph Sargent [2/2]. TMC

20.40 Le Virus assassin. Ben Bolt. RTL 9

20.45 Le Cri coupé. Miguel Courtois. Arte

20.50 L'Homme dans la nuit. Claude Boissol. M 6

20.50 L'Assassin du fond des bois. Charles Correll. TSR

23.30 Le Prix du mensonge. O. Thomas J. Wright. M 6

SÉRIES

20.35 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Disney Channel

21.00 Profession profileur. Le Silence du scarabée. France 2

21.00 Stargate SG-1. The First Commandement. Série Club

21.20 Dharma & Greg. Indian Summer (v.o.). Téva

22.25 Dream On. Les dix commandements (v.o.). Canal Jimmy

22.30 Twin Peaks. Episode 25 (v.o.). Série Club

22.55 Seinfeld. Le chaperon (v.o.). Canal Jimmy

23.15 The Visitor. Caged (v.o.). Série Club

0.10 Brooklyn South. Gay avec (v.o.). Série Club

0.40 Star Trek, la nouvelle génération. Ménage à Troie (v.o.). Canal Jimmy

1.15 Chapeau melon et bottes de cuir. La baleine tueuse (v.o.). 13e Rue

1.30 New York Police Blues. Trois femmes et un berceau (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 21.00 France 2
Profession : profileur

Devant la recrudescence de crimes de psychopathes récidivistes, le FBI a formé des agents à l'étude du comportement humain. Ce sont les profileurs. *En France, l'idée fait son* chemin. Dans *Le Silence du scarabée*, épisode pilote de cette nouvelle série, Lucien Bertier (Pascal Légitimus) travaille comme profileur pour la brigade criminelle. Il est entouré d'une équipe sympathique et de deux petits génies de l'informatique. Après un démarrage un peu longuet (une vague histoire de petites cousines prostituées alourdit l'action), on entre dans le vif du sujet. Un grossiste en viande est assassiné dans sa chambre froide. Il tient dans sa main un scarabée. Bertier identifie rapidement des suspects, parmi lesquels le grand cuisinier *Jean Brunet. Mais ce dernier* se tue dans un accident de voiture. Il avait lui aussi un scarabée dans la main. Scénario original et bonne performance de Pascal Légitimus. – *A. Cr.*

● 22.20 Arte
« Grand format »

Avant de s'égarer dans *Wild Man Blues*, un très mauvais film sur *Woody Allen et son orchestre de* jazz, Barbara Kopple avait signé l'un des documentaires les plus importants des années 70, plus que jamais marqué du sceau de l'urgence. *Harlan County, USA* raconte la grève menée, sur une période de treize mois à partir de l'été 1973, par des mineurs américains d'une cité minière du Kentucky. Ils demandaient une *augmentation de leur salaire*, une amélioration des normes de sécurité et les assurances maladie et vieillesse. Leurs demandes seront noyées dans le sang par les forces de police locale et la compagnie minière. – *S. Bd*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
20.55 La Soirée d'enfer.
23.10 52 sur la Une. Ces adolescents trop gros : *Génération frigo*.
0.10 Dose mortelle. Téléfilm. O Joyce Bunuel.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Profession profileur : Le Silence du scarabée. Téléfilm. Patrick Dewolf.
22.40 Un livre, des livres.
22.45 Bouillon de culture. Portraits d'inconnus qui vont devenir célèbres.
23.55 Journal, Météo.
0.10 Présentation du Ciné-club.
0.15 Train d'enfer ■ Film. Cyril Raker Endfield (v.o.).

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Escale en Afrique du Sud.
22.25 Faut pas rêver. Sibérie : Base météo. France : Les soyeux de Tours. Ghana : Les peintres-carrossiers.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Les Dossiers de l'Histoire. Chine jaune, Chine bleue [1/2].

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma.
21.00 Crying Freeman ■ Film. Christophe Gans.
22.45 Le Plus Beau Métier du monde. Film. Gérard Lauzier.

ARTE

19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. La droite et le FN.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Le Cri coupé. L'Affaire Troppmann. Téléfilm. Miguel Courtois.
22.20 Harlan County, USA ■ ■ Film. Barbara Kopple (v.o.).
0.00 ▶ Et la vie continue ■ ■ ■ Film. Abbas Kiarostami (v.o.).

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Mister Biz.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 *L'Homme dans la nuit.* Téléfilm. Claude Boissol.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Série O. Un saut dans le temps.
23.30 Le Prix du mensonge. Téléfilm O. Thomas J. Wright.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Anne Dufourmantelle (*La Vocation prophétique de la philosophie*).
21.00 Black and blue. Le jazz et les gangsters.
22.10 Fiction. *C'est pour demain*, de Joseph Conrad.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Mathieu Bénézet (*Détails, apostilles*).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. Peter Oundjian : œuvres de Beethoven, Mozart, Bizet.
22.30 Musique pluriel. *The English Cat*, opéra (extraits), d'après *Peines de cœur d'une chatte anglaise* de Balzac, de Henze, Louisa Kennedy (Minette).
23.07 Jazz-club. Le quintette de Ravi Coltrane.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Paul Valéry et la musique.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Stravinsky, Ravel, Debussy, Wagner.

SAMEDI 28 MARS

FILMS DU JOUR

13.50 Ma femme est une sorcière ■ ■ René Clair (Etats-Unis, 1942, N., 80 min). Ciné Cinéfil

23.00 Border Line ■ ■ *Danièle Dubroux (France - Suisse,* 1991, 90 min). Cinéstar 1

23.20 Alien, le huitième passager ■ ■ ■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1979, 115 min). TSR

0.25 The Snapper ■ ■ *Stephen Frears (Grande-Bretagne,* 1992, v.o., 95 min). Cinéstar 2

2.55 Sierra torride ■ ■ Don Siegel (Etats-Unis, 1969, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

4.50 Monty Python Sacré Graal ■ ■ *Terry Jones et Terry Gilliam* (GB, 1974, v.o., 85 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 16.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

13.45 Savoir plus santé. Varices, phlébites : les souffrances des jambes. Invité : Le docteur Gomy. France 2

14.05 La Roue du temps. Le Festival international du film archéologique Kinéon, à Bruxelles. La villa gallo-romaine de Treignes. RTBF 1

14.25 Les Sénateurs juniors. La Cinquième

14.30 Le Magazine de l'Histoire. Avec Alain Corbin, François Gèze, *Max Gallo et Bernard Pivot.* Histoire

18.30 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle à la Une. Histoire

19.00 T.V. +. Bruno Masure *et Dominique Farrugia.* Canal +

19.00 20h Paris Première. Paris Première

19.00 L'Invité de Caiou. Invité : Patrice Leconte. Canal J

19.30 Histoire parallèle. Semaine du 28 mars 1948. La Grèce en état de siège. Avec Hélène Antoniadis-Bibicou. Arte

19.40 Le Bazar de Ciné cinémas. Ciné Cinémas

20.00 Thalassa. Matin calme à Pusan. TV 5

20.30 Les Couche-tôt. Invités : Olivier de Kersauson, ADM, un invité anonyme. TSR

20.40 Le Club. Elie Chouraqui. Ciné Cinéfil

20.45 Le Magazine de l'Histoire. Avec Stéphane Khémis, François Lebrun, Jean-Marie Colombani. Histoire

21.00 Faut pas rêver. Cap-Vert : Le village du volcan. *France : La grande Polonaise.* Brésil : Le carnaval des enfants. Invité : Michel Delpech. TV 5

21.40 Metropolis. Ligeti l'éclectique. Arman. Valencia. Emmanuelle Bernheim. Arte

23.30 Paris modes. Les Japonais à Paris. Paris Première

23.55 Mise en scène. Gros plan : *Robert Lamoureux.* France 3

0.00 L'Histoire des femmes. L'avenir des femmes. Invitées : Geneviève Fraisse, Blandine Barret-Kriegel. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.15 L'Irlande ou la mémoire d'un peuple. Paris Première

17.35 Le Secret de l'île du cocotier. La Cinquième

17.40 Au pays de l'aigle. [5/8]. Dans les montagnes Rocheuses. Planète

17.45 L'Histoire des lions de mer australiens. Odyssée

18.00 Stan Getz. People Time. Muzzik

18.10 Irradawaddy : Le trésor des Birmans. [1/2]. La Cinquième

18.30 Au-delà de la porte rouge. Un voyage autour du monde en Morgan 414. Planète

18.30 Les Premiers Pas d'un panda géant. TSR

19.30 La Bataille de l'avortement. Histoire

19.45 L'Homme technologique. [8/8]. Futur dépassé. Planète

20.00 Les Chasseurs d'éclairs. Odyssée

20.35 Rumba. *Zaïre - Congo,* deux rives au même tempo. Planète

20.45 L'Aventure humaine. Pompéi. Arte

21.00 On the Edge. *L'improvisation en musique.* Muzzik

21.00 Odyssée en Arctique. Odyssée

21.30 Enquêtes médico-légales. [4/13]. La preuve par l'ADN. Planète

21.50 La Palette de Rembrandt. Odyssée

21.55 Les Mawkens nomades des mers. Planète

21.55 Hollywood Golden Collection. Frankenstein. Ciné Cinéfil

22.20 Franco : derrière le mythe. Odyssée

22.30 *Rendez-vous avec le crime.* L'Affaire Spaggiari. France 3

23.00 Yehudi Menuhin : Le Violon du siècle. [1/2]. Album-souvenir : Yehudi Menuhin. Histoire

23.20 Maisons régionales. [2/2]. Odyssée

23.35 Music Planet, Classic Albums. Paul Simon : Graceland. Arte

23.45 *Au cœur de l'Afrique.* Planète

0.00 Un samedi soir sur la planète. Téva

0.15 Le Monde des chevaux. [7/13]. *Le cheval de course.* Odyssée

0.35 Staline. [2/2]. Planète

0.35 Birdland. [3/7]. Carla Bley, Andy Shepard, Steve Swallow *et Orphy Robinson.* Muzzik

SPORTS EN DIRECT

14.00 Rugby. *Championnat de France.* Stade Français - Pau. Canal +

15.05 Cyclisme. Critérium international. Rabastens - Blaye-les-Mines. France 2

16.30 Natation. Coupe du monde. A Paris. Eurosport

18.00 Football. D2 : Lorient - Nancy. Eurosport

20.30 Gymnastique. Huitièmes Internationaux de Paris-Bercy. Paris Première

MUSIQUE

18.00 Ouverture : Glenn Gould joue Bach. Mezzo

18.30 La Musique religieuse. Le Requiem de Verdi. Concert de chants sacrés. Mezzo

19.20 Boulez et la Philharmonie *de Vienne.* *Muzzik*

20.30 Richard Strauss. Aria d'« Elektra ». Mezzo

20.40 Richard Strauss. Elektra. *Mise en scène de Harry Kupfer.* Dir. Claudio Abbado. Mezzo

22.05 The Rake's Progress. *Mise en scène de John Cox.* Dir. Bernard Haitink. Muzzik

22.20 Richard Strauss. Aria de « Salomé ». Mezzo

22.30 Richard Strauss. Salomé. *Mise en scène de Luc Bondy.* Dir. Christoph von Dohnanyi. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.13 Silhouette. Carl Schenkel. 13e Rue

20.30 Après Jimmy. Glen Jordan. Ciné Cinémas

20.30 L'Île aux secrets. Bruno Herbulot. Festival

20.35 Petite menteuse. Thierry Chabert. Canal +

20.55 La Légende d'Alisea. Lamberto Bava [1 et 2/2]. Téva

22.00 La Femme du pêcheur. Dominique Cheminal. Festival

22.40 Entre femme et loup. Ben Bolt [3/3]. Arte

23.10 Hollywood Night. Les Enragés. Δ Sidney J. Furie. TF 1

23.35 *L'Elixir du mal.* Δ Thunder Levin. M 6

23.40 La Radio. Yves Barbara. Festival

23.55 *Le Virus assassin.* Ben Bolt. RTL 9

0.35 Trutz, une histoire des années 60. Hans-Werner Honert. Arte

SÉRIES

20.55 Le Caméléon. La clé. M 6

21.00 The Lazarus Man. Le cavalier sans nom. Canal Jimmy

21.30 The Visitor. Caged (v.o.). Série Club

21.45 Dark Skies, l'impossible vérité. Des inconnus dans la nuit. M 6

22.13 New York Undercover. Buster et Claudia. 13e Rue

22.15 Brooklyn South. Dublin or Nothing (v.o.). Série Club

22.40 Profiler. O Patriote pour la paix. M 6

22.50 Novacek. Cargo infernal. TMC

23.00 Chapeau melon et bottes de cuir. *Six mains sur la table (v.o.).* 13e Rue

23.20 Star Trek, la nouvelle génération. Ménage à Troie. Canal Jimmy

23.55 Earth II. Restriction d'eau. 13e Rue

0.40 Buck Rogers. Alerte au gaz. 13e Rue

1.05 Seinfeld. Le chaperon (v.o.). Canal Jimmy

3.40 Star Trek, la nouvelle génération. Ménage à Troie (v.o.). *Canal Jimmy*

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou *interdit aux moins* de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 10.35 Planète
El Espectador

Un journal de combat

LES PREMIÈRES *images* montrent la fouille systématique des camions de distribution d'*El Espectador*, un des plus grands quotidiens de Colombie. Dans ce pays qui bat des records de violence, où l'armée, les groupes paramilitaires, les guérillas et les narcotrafiquants s'en prennent régulièrement aux professionnels des médias, ces mesures *de sécurité ne sont pas super*flues. Fondé en 1887, ce journal où Gabriel Garcia Marquez fit ses débuts mène une guerre sans relâche contre toutes les corruptions. Symbole de la liberté d'expression, *El Espectador* n'a cessé, tout au long de son histoire, d'être l'objet de menaces, de tentatives d'assassinat et d'attentats.

Tourné en 1989, le film de Claude Massot est le fruit de deux mois passés dans les locaux du prestigieux journal avec les journalistes qui travaillent la peur au ventre. La Colombie est en proie au terrorisme de la mafia de la drogue et le *quotidien en affrontement direct* et sans concession avec les narcotrafiquants et leur chef, Pablo Escobar. Décembre 1986, le directeur du journal, Guillermo Cano, est assassiné. 1989, une bombe détruit complètement les locaux, blessant 70 des 100 personnes présentes. Depuis, la guerre des narcos contre les médias démocratiques s'est tue. En 1990, avec l'arrivée de Cesar Gaviria à la présidence de la République, l'affrontement se déplace sur un plan plus politique et le quotidien dénonce les méfaits du libéralisme outrancier et les concessions faites au baron de la drogue. Les pressions changent de nature, elles prennent la forme d'un boycottage économique. Juillet 1997, après une grave crise de liquidités, le journal est finalement racheté par le plus puissant consortium du pays (174 entreprises).

Ce remarquable document décrit le combat héroïque des journalistes d'*El Espectador*. Ainsi Maria Jimena Duran, qui a échappé de justesse à un attentat, perdu sa sœur et quinze de ses confrères. Ses articles ne sont jamais signés, elle change *constamment d'horaires et d'itiné*raires et vit entre quatre ou cinq maisons. Une histoire exemplaire.

Florence Hartmann

★ Autre diffusion : dimanche 29, 23 h 45.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.15 *Reportages. Les Forçats du Guano.*
13.50 MacGyver.
14.45 Scandales à l'amirauté.
15.45 Moloney.
16.35 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.05 Xéna la guerrière.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, Images du sport.
20.41 Spécial F1.
20.47 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 *La Fureur.*
23.10 Hollywood Night. Les Enragés. Téléfilm Δ. Sidney J. Furie.
0.50 Formule F1.
1.25 *Formule foot.*

FRANCE 2

13.45 *Savoir plus santé.* Varices, phlébites : les souffrances des jambes.
14.40 Samedi sport.
14.45 Tiercé. En direct.
15.05 Cyclisme. En direct.
16.25 Gymnastique.
17.55 L'Homme à la Rolls.
18.45 1000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Farce attaque... à Montpellier.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval.
21.00 Fiesta.
23.15 Du fer dans les épinards.
0.50 Journal, Météo.
1.10 Les 30 Dernières Minutes.
1.40 La Nuit des samouraïs.

FRANCE 3

14.05 Evasion. La montagne Sainte-Victoire, *le vaisseau des garrigues.*
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.13 *Expression directe.*
18.20 Questions pour un champion.
18.48 et 0.55 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Docteur Sylvestre. Premières ex-aequo.
22.30 Rendez-vous avec le crime. L'Affaire Spaggiari.
23.30 Météo, Soir 3.
23.55 Mise en scène.
1.05 Musique graffiti.

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 14.00*
13.50 Le Journal de l'emploi.
13.55 Rugby. En direct. 14.00 Stade Français - Pau.
16.00 Basket NBA.
17.05 Les Superstars du catch.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 et 22.10 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Petite menteuse. Téléfilm. Thierry Chabert.
22.20 Jour de foot.
23.05 Barb Wire. Film. David Hogan.
0.40 Trainspotting ■ Film. Danny Boyle (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.25 Passe Partout.
13.55 Fête des bébés.
14.25 Les Sénateurs juniors.
16.10 Le Journal de la santé.
16.35 Sur les chemins du monde. 16.40 La Grande Savane : La Montagne de cristal. 17.05 Mozambique. 17.35 Le Secret de l'île du cocotier. 18.10 Irradawaddy : Le trésor des Birmans. [1/2].
19.00 Armstrong et Miller.
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 28 mars 1948. La Grèce en état de siège.
20.15 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Pompéi.
21.40 Metropolis.
22.40 Entre femme et loup. Téléfilm. Ben Bolt [3/3].
23.35 Music Planet, Classic Albums. Paul Simon : Graceland.
0.35 Trutz, une histoire des années 60. Téléfilm. Hans-Werner Honert.
1.55 Cartoon factory.

M 6

13.15 V.
14.10 University Hospital.
15.00 Les Aventures de Brisco County.
16.00 Les Piégeurs.
16.15 Les Têtes Brûlées.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Hot forme.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. 20.55 Le Caméléon. 21.45 Dark Skies, l'impossible vérité. 22.40 *Profiler. O.*
23.35 L'Elixir du mal. Téléfilm Δ. Thunder Levin.
1.00 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. *Monsieur Colixte ou la réalité*, de Jean-Pierre Pelaez ; 22.00. *Le dernier des Mohicans*, de Joseph O'Connor.
22.35 Opus.
0.05 Le Gai Savoir. Thierry Melchior.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude. Hervé Lacombe, musicologue.
19.31 Opéra. *Roméo et Juliette*, de Gounod, donné par l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Bertrand de Billy. Angela Gheorghiu (Juliette), Roberto Alagna (Roméo), Jane Shaulis (Gertrude), Kristine Jepson (Stephano).
23.07 Présentez la facture. Les violes de Jordi Savall.

RADIO-CLASSIQUE

19.10 Intermezzo. Œuvres de Tchaïkovski, Rachmaninov, Kahtchaturian.
20.40 Arturo Benedetti Michelangeli. *Sonate en do majeur*, de Galuppi ; Œuvres de Chopin : *Mazurkas* ; *Scherzo nº 2 op. 31* ; *Concerto pour piano nº 23*, de Mozart ; *Images*, Livre II, de Debussy ; *Gaspard de la nuit*, de Ravel ; *Danse macabre*, de Liszt.
22.40 Da Capo. *Symphonie nº 6 Pathétique op. 74*, de Tchaïkovski ; *Quatuor à cordes Voces intimae op. 56*, de Sibelius.

Le Monde
SAMEDI 28 MARS 1998

Police scientifique

par Pierre Georges

DANS ENQUÊTE, il y a quête. Qu'elle fut longue et délicate, cette quête de la police judiciaire pour identifier et mettre hors d'état d'assassiner le violeur et tueur en série de l'Est parisien ! Et quel progrès inouï dans l'élucidation des affaires criminelles que cet apport des sciences de la génétique !

L'arrestation, jeudi, de l'auteur présumé de viols et de plusieurs meurtres commis entre 1991 et 1997 dans différents arrondissements de la capitale ne fait pas que mettre un terme à une série atroce. Ou à ce qui, pour nombre de jeunes femmes habitant seules dans Paris, était devenu, fort légitimement, une psychose. Elle ne fait pas qu'atténuer, si peu soit-il, la douleur et cette autre quête des familles des victimes. Elle consacre l'émergence d'une méthode policière encore trop partagée entre deux époques de l'investigation scientifique.

A supposer que l'homme interpellé jeudi soit bien l'auteur des crimes, comment ne pas être frappé par ce télescopage des époques et méthodes policières ? Les journaux en portent témoignage, ce matin, avec la publication de deux documents : le portrait-robot de l'homme qui était recherché et la photographie de l'homme arrêté.

Ces deux documents n'ont pas grand-chose à voir. Le portrait-robot, établi notamment grâce au témoignage d'une jeune femme qui avait échappé à son agresseur, procède de ce que l'on pourrait appeler la police scientifique à l'ancienne. Si précis soit-il, il n'est jamais fondé que sur le témoignage humain, avec sa marge d'incertitudes et d'erreurs. Il est sujet à caution. Il est porteur d'« à peu près ». Il reste un document d'un maniement extrêmement délicat, portrait présomptif d'un auteur présumé, sollicitant des témoignages incertains à partir d'un témoignage ou de témoignages imparfaits, par nature même.

Il semble dans cette affaire que la police n'était pas trop disposée à diffuser un portrait-robot. Et que, si elle le fit, c'est sous la pression des événements et de l'émotion publique. Il fallait que le tueur ait un visage-robot. Comme la preuve affichée de l'ampleur du travail policier effectué. Or, sauf à supposer que le portrait-robot diffusé ait été volontairement « faux » pour ne pas affoler l'homme recherché, sa non-concordance pose tout de même problème. Combien de suspects malgré eux ressemblant, peu ou prou, à un *« Nord-Africain, 25-30 ans, cheveux bruns, 1 m 75-1 m 80, athlétique, 80 kg environ »* ont-ils été dévisagés, reconnus, dénoncés, interrogés peut-être ? Combien ce portrait-robot a-t-il suscité de suspicions, de défiances, d'atteintes aux libertés ?

Et cela alors même que la science autorise désormais la police à échapper à ces approximations. Un portrait-robot dessine un auteur présumé. Les empreintes génétiques fournissent, avec marge d'erreur infime, un coupable présumé. L'enquête ne se fait plus sur les murs de la ville ou de la presse, mais dans les laboratoires avec des extraits d'ADN capables, en quelque sorte, d'établir le code-barres génétique de l'individu. Voilà bien pourquoi il n'est que temps que la législation française mette la loi en conformité avec la méthode. L'établissement d'un fichier génétique central pour les auteurs – condamnés – de crimes sexuels n'est pas une atteinte aux libertés. Mais une légitime urgence dans la protection des victimes éventuelles et des innocents suspectés.

Claude Bartolone sera nommé ministre délégué à la ville

Un secrétariat d'Etat à la formation professionnelle est envisagé

LIONEL JOSPIN va remanier son gouvernement. L'opération se déroulera mardi 31 mars. Une nouvelle tête, voire deux, devraient s'ajouter à l'équipe gouvernementale, tandis que Catherine Trautmann se consacrera essentiellement à la culture et à la communication, abandonnant son titre de porte-parole du gouvernement qui ne sera pas réattribué. Depuis plusieurs mois, la ministre avait demandé à M. Jospin de se défaire de cette charge, qui se résume au compte rendu du conseil des ministres, chaque mercredi, devant la presse. A côté de cette partie technique, le remaniement plus politique concerne le secteur dirigé par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Le chef du gouvernement a décidé d'adjoindre à la ministre, qui l'avait demandé au début de l'année, un ministre délégué à la ville. A la tête d'un très grand secteur, Mme Aubry souhaitait être secondée par une personnalité, afin de relancer les actions en faveur des banlieues. Le gouvernement était alors aux prises avec des mouvements revendicatifs de chômeurs. Cette lutte contre la « fracture sociale », thème central de la campagne présidentielle de Jacques Chirac, sera prise en charge par Claude Bartolone.

Député socialiste de Seine-Saint-Denis, président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale depuis juin 1997, maire du Pré-Saint-Gervais depuis octobre 1995, M. Bartolone est un des principaux lieutenants de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. Le nom de Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans et ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales, avait été auparavant avancé. Il avait remis à Mme Aubry, en février, un rapport sur la politique de la ville contenant cinquante propositions.

« REFORMULATION » POLITIQUE

La nouveauté de ce remaniement réside dans le fait que ce n'est pas un mais deux membres du gouvernement qui devraient épauler Mme Aubry. M. Jospin a décidé, en effet, de proposer au président de la République la nomination d'un secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle. Pour ce poste, aucun nom n'est encore évoqué, même si le titulaire est déjà choisi. La création de ce secrétariat d'Etat, qui a déjà existé dans de précédents gouvernements, intervient alors que le projet de loi sur les exclusions va être soumis au Parlement, début mai.

Ce réaménagement gouvernemental avait été envisagé avant les élections. Car des ministres étaient en compétition dans ces scrutins. Cela concernait, au premier chef, Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, pour la présidence de la région Rhône-Alpes – la question se reposerait si Charles Millon, président (UDF-DL) de cette région grâce aux voix des conseillers Front national, constatait qu'elle est *« ingouvernable »* et donnait sa démission –, Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, pour l'Assemblée de Corse dont José Rossi (UDF-DL) est devenu le président *(lire page 8)*, et Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, pour la Lorraine, qui est revenue à Gérard Longuet (UDF-DL).

Un quatrième ministre, Louis Le Pensec (agriculture et pêche), n'était pas insensible, dit-on, à la présidence du conseil général du Finistère, finalement pris par la gauche, mais le premier ministre a fait valoir qu'il avait besoin de lui au gouvernement pour la renégociation de la politique agricole commune (PAC).

Au bout du compte, le remaniement qui va intervenir, sans provoquer de changement de postes, n'est pas qu'un simple réaménagement technique. Il a une dimension politique, au moment où Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes et proche de M. Jospin, indique que le premier ministre va procéder à une *« reformulation »* de sa politique.

Olivier Biffaud

Le PS emporte le conseil général des Alpes-de-Haute-Provence

***LE PRÉSIDENT** du Sénat, René* Monory (UDF-FD), a été réélu, vendredi 27 mars, président du conseil général de la Vienne, avec 23 voix contre 15 à Alain Claeys, député et trésorier national du Parti socialiste. Ce « troisième tour » des cantonales a été marqué par l'élection de plusieurs nouveaux présidents de gauche dans les départements dont la majorité a basculé. C'est le cas, au profit du PS, dans l'Aisne, l'Ardèche, le Finistère, le Gers, en Meurthe-et-Moselle, dans le Nord, le Puy-de-Dôme, les Pyrénées-Orientales et l'Essonne, ainsi que dans l'Allier pour le PCF.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, où droite et gauche étaient à égalité, Jean-Louis Bianco (PS), député et maire de Digne, a été élu, en captant la voix d'un conseiller général divers droite. Dans l'Isère, le président sortant, Michel Hannoun (RPR), ne s'est pas représenté. Il a fallu attendre le troisième tour de scrutin pour que Bernard Saugey (UDF-DL) soit élu face à André Vallini, député socialiste. Dans la Haute-Saône, Marc Roussel (PRG) a été élu au bénéfice de l'âge, au troisième tour de scrutin, en remplacement de Christian Bergelin (RPR). Dans la Haute-Corse et à La Réunion, l'élection du président a été reportée, faute de quorum, à lundi 30 mars.

Deux mémoires s'affrontent à nouveau autour de la « croix d'Auschwitz »

***UNE CROIX** divise juifs et catholiques en* Pologne. Pas n'importe laquelle : la croix de bois, de 7 mètres de haut, qui dominait l'autel lors de la messe que le pape avait célébrée, en 1979, au camp de Birkenau (à 3 kilomètres d'Auschwitz). Une nuit d'été 1988, en pleine polémique sur le carmel d'Auschwitz, cette croix avait été plantée, à l'insu de toutes les autorités (y compris ecclésiastiques), près du Vieux Théâtre, où étaient stockés les gaz zyklon B et où les religieuses avaient installé leur couvent. En 1990, le carmel avait été éloigné du camp – sur l'insistance tardive du Vatican –, mais la croix était restée.

De plusieurs baraques à l'intérieur du camp, chacun peut encore apercevoir cette croix, ainsi que quatorze stèles représentant les étapes de la Passion du Christ. Leur emplacement n'avait pas été choisi au hasard. Comme l'indique un panneau au pied de ce calvaire, il s'agit d'une fosse de graviers *(zwirowisko)* où, au début de la guerre, étaient fusillés, par la police hitlérienne, les résistants polonais.

Depuis longtemps, des responsables de la communauté juive, à l'étranger et en Pologne, réclament le retrait de cette croix. Début mars, Krzysztof Sliwinski, ambassadeur du gouvernement auprès des juifs de la diaspora, ainsi que Joann Wnuk-Nazarowa, ministre de la culture, annoncent que l'autorisation est donnée au déplacement. La réplique de la droite et de l'Eglise polonaise fuse. Président de l'association des intellectuels catholiques de Lublin, Richard Bender réclame la démission de Krzysztof Sliwinski : *« On ne peut pas permettre que certains groupes imposent leur volonté à la majorité de la population »*, déclare-t-il.

UNE PÉTITION ET UNE GRAND-MESSE

A la mi-mars, au cours d'une réunion d'anciens prisonniers et combattants, Zbigniew Biernacki, président d'une association de vétérans, appelle à son tour à la défense de la croix contre *« les extrémistes juifs »*. Il faut *« défendre la croix,* ajoute-t-il, *comme nous avons défendu notre patrie et l'Europe contre l'ennemi bolchevique »*. Izidor Micna, un autre responsable du comité de défense, prévient : *« S'ils enlèvent notre croix d'Auschwitz, ils enlèveront toutes les croix le long des chemins et dans les cimetières. »*

Cent quarante parlementaires polonais cèdent à la pression et signent une pétition en faveur du maintien de la croix. Au cours de l'office de vêpres de carême, dimanche 22 mars, Mgr Josef Glemp, archevêque de Varsovie, familier des formules à l'emporte-pièce, s'engage dans la polémique et affirme qu'*« il vaut mieux enlever la tour Eiffel de Paris que la croix d'Auschwitz »* ! Une grand-messe est prévue sur les lieux, dimanche 29 mars, ou le suivant. Le scénario est en place pour une nouvelle polémique de longue durée.

Pour les Polonais, la croix est le symbole des souffrances endurées au cours de leur histoire. Sous la direction communiste, elle était aussi le signe de leur résistance à un régime athée. Ancien président de la commission épiscopale des relations avec le judaïsme, Mgr Henryk Muszynski décrivait un jour ce conflit de deux mémoires en ces termes : *« Quand les Polonais entendent dire qu'Auschwitz est le symbole du caractère unique de la Shoah, ils se sentent menacés dans leur propre mémoire. Et quand les juifs entendent les Polonais parler d'Auschwitz comme le lieu de leur martyre, ils crient à la volonté d'appropriation. »*

Henri Tincq

Nippon Television financera une salle pour la Joconde au Louvre

LE MUSÉE DU LOUVRE a signé un accord de mécénat de 25 millions de francs avec la société japonaise Nippon Television (NTV), pour le réaménagement de la salle des Etats où est exposée la *Joconde*, de Léonard de Vinci. Le projet a été annoncé, jeudi 26 mars, par Françoise Cachin, directeur des Musées de France, et Pierre Rosenberg, président-directeur du Musée du Louvre.

La salle sera divisée en deux espaces : l'un recevra, autour des *Noces de Cana*, de Véronèse, les tableaux de grand format de la Renaissance vénitienne, l'autre sera exclusivement réservé à la *Joconde*. Les études démarreront dès 1998 pour permettre l'organisation d'un concours international d'architecture courant 1999. L'achèvement des travaux est prévu pour 2000 ou 2001. NTV est l'une des principales chaînes de télévision privées du Japon. Elle a déjà financé la restauration des fresques du plafond de la Chapelle Sixtine.

L'heure d'été revient dimanche

LE PASSAGE à l'heure d'été interviendra dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars dans la plupart des pays européens. En France, il faudra avancer montres et réveils d'une heure : dimanche, à 2 heures du matin, il sera 3 heures. L'heure légale passera de GMT + 1 à GMT + 2, ce qui représente un décalage de deux heures par rapport à l'heure solaire pour toute la moitié ouest de la France, celle traversée par le méridien de Greenwich.

Ce décalage est devenu, au fil des ans, un sujet de polémique. Ses détracteurs évoquent la perturbation des rythmes biologiques chez les enfants et les personnes âgées, ainsi que les inconvénients pour l'agriculture et les métiers de plein air. En 1997, la France avait émis en vain le souhait d'abandonner ce système pour conserver toute l'année l'heure d'hiver. L'actuel système d'alternance a été prolongé jusqu'en 2001 par l'Union européenne. – *(AFP.)*

Euro : la Banque de France accorde un satisfecit à Paris

*« **NOUS SOMMES** l'un des trois pays qui respectent strictement les valeurs de référence de tous les critères de Maastricht, y compris celui de l'encours de la dette en proportion du PIB (avec le Luxembourg et la Finlande) »* : tel est le satisfecit formulé par le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, vendredi 27 mars, dans un rapport informel sur l'état de la convergence en Europe à la veille du passage à l'euro.

Ce rapport souligne aussi que *« la convergence monétaire, financière et budgétaire n'est pas le propre de quelques pays seulement, mais celui de l'Europe dans son ensemble »*.

■ **ACADÉMIE FRANÇAISE : le fauteuil de René Huyghe n'a pas été pourvu**, jeudi 26 mars, après trois tours de vote. Quatre candidats étaient en lice : l'historien et éditeur Pierre Nora, l'avocat Paul Lombard, l'auteur dramatique Jean-Claude Brisville, et un inconnu, Louis Lefroid. Au troisième tour, M. Nora a obtenu dix voix, M. Brisville huit, M. Lombard cinq et il y a eu cinq bulletins blancs. Pour être élu, M. Nora aurait dû obtenir au moins quinze voix.

Tirage du *Monde* daté vendredi 27 mars 1998 : 540 756 exemplaires 1 –

« La France ne veut pas » de l'AMI, déclare M. Strauss-Kahn

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a estimé, jeudi 26 mars, que *« les négociations de l'AMI* (Accord multilatéral sur l'investissement) *sont aujourd'hui dans l'impasse »*. Cet accord, négocié depuis deux ans dans le cadre de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) doit aboutir à libéraliser les investissements et offrir aux investisseurs internationaux des règles uniformes concernant l'accès aux marchés.

Devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Strauss-Kahn a souligné que *« l'AMI, dans le projet de rédaction actuel, peut être considéré comme un obstacle à l'approfondissement de l'intégration européenne »* et qu'en conséquence *« la France n'en veut pas »*.

Originellement prévu pour être conclu en avril 1998 à l'échelle des vingt-neuf pays membres de l'OCDE, ce texte se heurte à de nombreux obstacles. Des divergences profondes opposent Européens et Américains sur des chapitres comme le respect de l'exception culturelle, la préférence communautaire européenne et les lois extraterritoriales américaines par lesquelles les Américains s'autorisent à sanctionner les entreprises qui investissent à Cuba, en Iran ou en Libye.

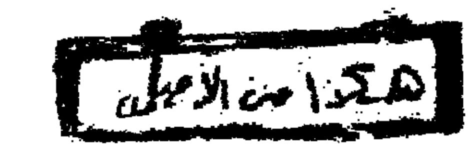
Il faudra attendre les 27 et 28 avril, date de la prochaine réunion ministérielle des pays de l'OCDE, pour savoir où en est l'état d'avancement de l'AMI et si les obstacles à son adoption peuvent aboutir à enterrer le projet où à renouveler le mandat de négociation de l'OCDE. En attendant, les dirigeants de l'OCDE s'efforcent de défendre leurs positions.

« DÉBUT DE RÉGLEMENTATION »

Un séminaire public était ainsi organisé jeudi, à Paris, au siège de l'OCDE, afin d'exposer à la presse la philosophie de l'AMI et présenter cet accord comme tout autre chose qu'une atteinte à la souveraineté nationale des pays signataires.

« Les pays signataires de l'AMI continueront à pouvoir se doter de réglementations en matière sociale ou environnementale. Cet accord n'est pas à prendre ou à laisser comme tel. Des exceptions seront autorisées », a souligné Johanna Schelton, secrétaire général adjoint de l'OCDE, qui a voulu présenter ce texte comme un *« début de réglementation internationale »* en matière d'investissement.

L. D.



■■■ innommable du *Chagrin et la Pitié*, ou sur la mauvaise farce Papon ?

Après De Gaulle, le dégoulinant témoin de la honte est passé à Mitterrand. Lui aussi était *rhétoriquement largement hypnotisé* par Barrès et Maurras. Lui aussi se prenait pour un écrivain d'envergure, et lui aussi fut le plus ridicule sous-prosateur de terroir croupi qu'on puisse imaginer. Il est temps de révéler que De Gaulle et Mitterrand furent de *ridicules nabots verbaux. Quant aux* preuves des honteuses compromissions du pitoyable écouteur à tout va, ami de Bousquet, pompeux fleuriste de tombe pourrie, vieux pétainiste de jeunesse, risible daltonien n'ayant pas daigné remarquer les taches jaunes qui *naissaient sur les poitrines de ses* contemporains, durant ses mois de remplissage de fiches pour le compte du misérable maréchal chevrotant, elles sont publiques désormais.

Voilà pour la perspective.

Venons-en à la France de l'an 2000, qui vote à 15 % pour un ignoble gras cyclope.

L'inconscience idéologique est structurée comme un langage, et ce langage parle plusieurs langues : la *langue du révulsant cyclope, mais aussi* d'autres langues plus politiquement correctes, *à droite comme à gauche*, la langue de la publicité, celle du lieu commun, celle du cynisme financier, la langue pseudo-littéraire, la langue pseudo-philosophique.

Sous les navets, le plagiat.

Littérairement parlant, ce pays est en effet celui du roman policier triomphant, autant dire de la sous-littérature flicarde et bien-pensante. Si les cervelles françaises sont aussi accessibles à la rhétorique moisie du bouffi bouffon borgne, lequel dicte à toute la classe politique tétanisée *ses sujets de dissertation : « insécurité »*, « immigration », « mondialisation »..., ce n'est pas sans lien avec l'affadissement corrélatif du style et de la pensée, le rien-moins-que-rien en littérature, la consternante banalité moralisatrice à l'usage des débiles mentaux en philosophie.

On dira que je mélange tout, parce *qu'on ne veut pas comprendre* que tout est lié. C'est d'ailleurs le propre de l'*idéologie*, elle ligature souterrainement ce qui semble officiellement séparé. Résolvant la contradiction entre le spectacle globalement apaisant de l'antiracisme qui *s'exprime* partout, de concerts de rap en sermons indignés par l'*ignominie*, et l'extravagant *succès* que cette même ignominie remporte à chaque élection.

Le racisme et l'antisémitisme sont des phénomènes complexes, de l'ordre de la *pure jouissance, qui ne se dissolvent* pas dans les vapeurs anesthésiantes de l'amnésie et du refoulement. Au contraire, leur radioactivité venimeuse s'y conserve parfaitement intacte. Navré de vous décevoir, mais le racisme et l'antisémitisme ne se laisseront pas *amadouer par de grossiers poncifs sur* la peur de l'autre, la haine du différent et mille fades inepties de ce genre. La seule façon efficace de juguler la borgnitude bouffie, c'est d'édicter et d'appliquer des lois concrètes contre les manifestations de la bassesse humaine.

Or nous vivons au contraire aujourd'hui dans un pays dont toutes les lois concernant les étrangers sont frappées au sceau du racisme le plus honteux et le plus admis en même temps. Il ne se passe pas une journée sans que je n'assiste à une scène *d'humiliation raciste dans* le commissariat près de chez moi. Et il suffit de se promener un peu pour constater la xénophobie exacerbée des omniprésents flics français.

La première mesure antiraciste d'urgence serait d'abolir le contrôle *d'identité, vieille tradition totalitaire*, réflexe des régimes fascistes et racistes, qu'un Londonien ou un New Yorkais trouverait spontanément répugnante et rigoureusement injustifiable.

Que cette évidence ne soit venue à l'esprit de personne montre le degré avancé de borgnitude bouffie des cervelles françaises.

Voilà, c'était ma façon de fêter mai 68, en déterrant quelques pavés mentaux, comme le cantonnier de Mallarmé, et en balançant *« un cube aussi de cervelles »* dans la mare croupie et honteuse de ce pays, que Baudelaire, lui, nommait la *« carafe d'eau putride, la grande carafe française »*.

A bon barricadeur, salut.

Le Monde
SUPPLÉMENT

Où la folie rôde

face à la haine



Pour que le minimum ne soit plus un maximum

par Alexandre Jardin

ITINÉRAIRE

■ Alexandre Jardin a trente-deux ans.

■ Il a publié son premier roman *Bille en tête*, en 1986 (Gallimard).

■ Son sixième roman *Le Zubial*, où il évoque la figure de son père, l'écrivain Pascal Jardin, a été publié chez *Gallimard à l'automne* de 1997.

LUNDI soir, j'ai eu honte non de notre président, mais de la satisfaction de la France. Ce que Jacques Chirac a dit était un minimum, et tous les démocrates s'en *sont félicité comme s'il s'agissait* d'un acte politique solennel et courageux. Là est le drame de ceux qui prétendent nous gouverner : le minimum est devenu le maximum. Si l'Etat était grand et créateur, le discours présidentiel de lundi aurait été pris pour ce qu'il est : un simple acte civique, le strict minimum que nous sommes en droit *d'attendre* d'un homme censé incarner la République. Mais tous, nous nous sommes accoutumés à ce constat terrifiant : depuis un quart de siècle, *le minimum que* la France espère des politiques est rarement atteint, et quand il l'est, c'est alors un maximum !

> *On peut demander à un peuple d'être courageux dans l'adversité, on ne peut pas lui enjoindre durablement de souffrir sans espoir, en le priant de rester vertueux*

Cette allocution du président, et les déclarations qui l'ont suivie, en sont l'ultime illustration. L'annonce d'une *consultation des* partis démocratiques, elle, m'a fait froid dans le dos. Soyons clairs, le pays *est entré* dans les voies d'une défiance radicale à l'endroit de ses élites politiques : *l'abs*tention dépasse les 42 %, Le Pen et l'inoxydable Arlette Laguiller infligent une raclée aux démocrates parlementaires, et je n'en connais pas qui aient voté dimanche dernier avec foi. Chacun sait, hélas, que plus rien de décisif ne peut naître dans les palais de la *République, que les partis ordinaires* ne savent plus gouverner qu'à la marge, que notre vieil Etat est un instrument rouillé incapable de donner aux initiatives gouvernementales quelque portée, que le bulletin de vote n'a plus guère de poids dans une démo*cratie engourdie*, impossible à réformer par le haut, et que fait notre cher président ? Il réunit un cénacle sans grand *crédit mo*ral, une poignée d'individus *qui* n'ont pas brillé, jusqu'à présent, par leur créativité ! Comment voulez-vous que ces gens-là, aujourd'hui, *ima*ginent ce qu'ils *n'ont pas su créer* hier ? Très brain-trust...

L'heure devrait être aux grandes audaces, et l'on ne convoque que des prudents à l'Elysée, une cohorte d'élus plus ou moins formatés par la même école, usés par les mêmes coutumes. Nous sommes peut-être en avril 68, et le chef de l'Etat se conduit avec *une mesure et un manque d'invention* qui m'effraient... Je crois que l'époque est mûre pour *les grands* ■■■

■■■ mouvements civils, positifs et constructeurs, annonciateurs d'une autre République, et le président semble penser – peut-être le feint-il ? – que cela va se régler entre gens du même monde, parlant le même patois conservateur, en petit comité... Qu'il convoque des états généraux, et il verra de quelle encre seront écrits les cahiers de doléances !

Car enfin, qui ose encore croire que des urnes sortira un jour une volonté *capable de rectifier le réel ? Qui, dans* ce pays, a le sentiment que l'Etat est au service effectif de la nation ? Quel démocrate pense sincèrement que les partis ordinaires ont encore quelque prise sur les grands dossiers qui accablent le corps social ? Qui imagine *sérieusement que le système actuel va* pouvoir se perpétuer pendant les trente prochaines années ? Qui ne voit que les alternances restent saines, au point que les Français préfèrent encore une cohabitation ? Qui ne sent que le véritable *ferment* de l'abject Front national n'est ni le chômage qui gangrène la nation, ni les difficultés d'intégration dans les cités où s'entassent nos intouchables, ni *l'insé*curité, mais l'impuissance tragique des politiques devant ces défaites sociales ? On peut demander à un peuple d'être courageux dans l'adversité, on ne peut pas lui enjoindre *durablement* de souffrir sans espoir, en le priant de rester vertueux. Vouloir cela relève de l'incantation, voire de l'inconséquence politique.

> *Ma génération ne tolérera pas que l'Etat reste ce qu'il est : inopérant, inapte à se restructurer, alors que l'audace est plus que jamais nécessaire*

Alors surgit la grande question qui m'obsède et qui, je le crains, ne sera pas abordée par les chefs des partis qui vont rappliquer à l'Elysée : la France peut-elle faire l'économie *d'une réforme fondamentale des pro*cessus de décision publics ? Je ne parle pas des systèmes électoraux ou de la Constitution qui, dans ses grandes lignes, s'accorde à qui nous sommes, mais des pratiques quotidiennes de l'Etat, qui restent *empreintes* d'amateurisme, de mégalomanie et de suffisance à un *degré proprement affolant*. En 1998, peut-on encore espérer gouverner avec quelque efficacité sans impliquer la société civile dans la définition même du *comment agir* ? Je ne le crois plus. Aujourd'hui, si les grands corps de l'Etat consentent à discuter *avec les politiques des buts, dès qu'il* s'agit de déterminer les *moyens* à mettre en œuvre, on les voit s'arroger de fait des pouvoirs exorbitants, arbitraires et absurdes ; car qui mieux que la société directement concernée est à même de définir ces moyens ?

Pourrons-nous continuer à esquiver la nécessité de bâtir un Etat participatif dans lequel le monde civil aurait enfin des responsabilités opérationnelles ? Pouvons-nous accepter que, à la fin du XX[e] siècle, l'Etat aveugle ne dis*pose d'aucun* corps d'évaluation qualitative des politiques qu'il mène ? ! Que ses instruments de contrôle vérifient – au mieux – la conformité technique, juridique et comptable des décisions gouvernementales et non la réalité du service effectivement rendu aux citoyens ?

On *croit rêver... et cauchemarder* quand on voit que, pour répondre à la montée du FN, les partis ordinaires vont à nouveau s'interroger sur les modes de scrutin, voire sur la Constitution, au lieu de s'attaquer à la réforme des processus de décision étatiques qui, depuis vingt ans, ruinent les efforts de tous les gouvernements. Il faut changer l'outil. *Sur ce point ca*pital, relisez tous l'éclairant Michel Crozier – *Etat modeste, Etat moderne (stratégies pour un autre changement)*, coll. « Point », Seuil. Monsieur ■■■

■■■ le président, monsieur le premier ministre, croyez-vous vraiment que si l'Etat ne réinvente pas la démocratie sur des bases participatives, et selon des modalités qui restent à créer, nous vous laisserons indéfiniment user en vain de la puissance publique ? On le sait, on le sent, les *démocrates sincères de ce pays ne* veulent plus que se perpétue un Etat qui, dans son mode de fonctionnement concret, digère et confisque la volonté populaire au lieu d'en rechercher le concours actif. Pensez-vous réellement qu'une révolution civique et républicaine puisse être évitée ? Aurez-vous le courage de la mener ou laisserez-vous à la société civile l'honneur d'en prendre l'initiative ?

J'ai trente-deux ans, et je suis convaincu, messieurs, que ma génération ne tolérera pas que le minimum soit éternellement un maximum, ni que l'Etat reste ce qu'il est : inopérant, inapte à se restructurer autour de l'idée de service réellement rendu et incapable d'agir autrement qu'à la marge, alors que l'audace est plus que jamais nécessaire. Vous le savez tous deux, mieux que personne. Alors, voilà... voulez-vous précéder la vague civile qui grossit ou la subir ? Aujourd'hui, par toutes mes fibres d'écrivain français, je crois que l'exigence civique est en train de constituer une telle vague, responsable et républicaine. Derrière qui ? Personne pour l'instant ; mais quand les pères manquent, il faut devenir adulte. Elle ne sera pas portée par les agités du FN, mais bien par des démocrates à fort crédit moral, novateurs dans leurs méthodes, généreux par leur esprit et singuliers dans leur stratégie.

Seul un mouvement de ce type mettra un terme au pouvoir d'aimantation du FN, tant je désespère de la logique des partis ordinaires. Et vous ?



La critique brûlée

par E. Bernheim

ITINÉRAIRE
■ Emmanuèle Bernheim est âgée de quarante-trois ans.
■ En 1993, elle obtient le prix Médicis pour son troisième roman, *Sa femme* (Gallimard).
■ Ont paru, chez le même éditeur : *Un couple* (1988) et *Vendredi soir* (1998).

JE l'avais oubliée et voilà qu'aujourd'hui, j'y repense.

Je croyais l'avoir jetée, mais non, je l'ai retrouvée.

C'est la critique d'un de mes romans dans un journal d'extrême droite :

« Il s'agit d'un conte de fées, où le prince épouse une bergère. Ou plutôt c'est l'inverse : la princesse (une doctoresse) épouse un pâtre juif (devenu entrepreneur, et qui sent bon le plâtre chaud).

» Un pâtre juif qui n'a perdu ni papa ni maman dans les camps nazis. Décidément, le roman français s'émancipe ! »

Maintenant je la brûle.

Voilà.



« Ce monsieur »

par A. Lobo Antunes

ITINÉRAIRE
■ Portugais, Antonio Lobo Antunes est âgé de cinquante-six ans.
■ Dernières parutions : *Mémoire d'éléphant* et *Connaissance de l'enfer* (Christian Bourgois, 1998).

J'AI vécu les premiers trente et un ans de ma vie sous un régime qui n'était pas différent des idées que « ce monsieur » défend – et je n'ai aucune envie de mentionner son nom, qui me fait revenir à la mémoire des souvenirs atroces.



La catastrophe multipliée

par François Bon

ITINÉRAIRE
■ François Bon est âgé de quarante-cinq ans.
■ Son premier livre, *Sortie d'usine*, est publié chez Minuit en 1982. Lecteur de Rabelais (*La Folie Rabelais*, Minuit, 1990), il travaille dans des ateliers d'écriture et dans les milieux défavorisés.
■ Parmi ses livres, citons : *Le Crime de Buzon* (Minuit, 1986), *Calvaire des chiens* (Minuit, 1990), *L'Enterrement* (Verdier, 1991), *C'était toute une vie* (Verdier, 1995), *Prison* (Verdier, 1998), *Impatience* (Minuit, 1998).

LA France était tristement centralisée, comme ces lignes de train qui aboutissent toutes à Paris. On a créé des régions, un peu bizarres, la Vendée avec les Pays de la Loire et Nantes hors de la Bretagne. Des régions rien, comme celle qui n'en peut plus de s'appeler Centre. Mais on n'a rien touché aux départements, alors, au lieu de trois hiérarchies, en voilà quatre.

Les écoles primaires dépendant des municipalités, les collèges des départements et les lycées de la région. Pour toucher son RMI, c'est le département, mais si on a moins de vingt-cinq ans, c'est la région qui a en charge les formations et l'insertion. C'est parfait.

Vendredi matin, j'étais à Tours, région Centre, où j'habite, avec une quinzaine de ces jeunes en stages de deux à quatre mois, pour toucher une misère qui ne leur permet ni voiture ni toit autonome. Sur quinze, un seul avait voté. Ils ont de dix-huit à vingt-cinq ans, et toutes leurs galères c'est la région qui les prend en charge. Pour eux *« c'est tout la même chose »*.

Vendredi après-midi, j'étais au plateau de Bagnolet. Il y a d'un côté la cité où on travaille. Capter les mots, partager la reconstruction d'identité. De l'autre côté de la rue, le bistrot où les jeunes ne vont pas. Au bureau de vote, 30 % pour le FN : mais 30 % de quel pourcentage de la population qui fait la ville, de tous ceux que Paris a enfourné dans les HLM soigneusement déposés chez le voisin ?

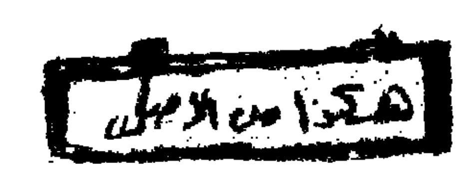
Dans nos quatre hiérarchies, comment se repèrent-ils ; ceux d'aujourd'hui pour qui la question c'est de construire sa vie, quand là où ils vivent, et ce qu'on leur donne à vivre, c'est si peu ?

Vendredi soir il y avait mal au ventre, comme une peur très froide

Vendredi soir il y avait mal au ventre, comme une peur très froide, l'impression que cela de si fragile pouvait prendre cet élan chaotique et irrévocable. Mais ceux d'en face, ceux de la haine et du mépris, on les connaît depuis trop longtemps. C'est autre chose qui faisait peur, et même pas ces potentats minuscules qui décident pourtant du plus précieux : les lycées, la formation pour les jeunes. La peur c'était que la machine globalement bascule. Elle sait encore réagir, mais, pour reprendre le vieux mot préféré de Montaigne, elle a du branle.

On a continué cette semaine, dans nos cités, avec nos groupes de jeunes en stage, de faire, dans une catastrophe aussi grande que leurs bâtiments gris, que des mots qui pour nous comptent soient partagés.

Mais la peur et la rage ne sont pas uniquement en regard de l'ennemi sale et froid, des manipulateurs blêmes, ou de potentats caricaturaux. Elles ont cette semaine rejoint l'interrogation sur notre collectivité même : percevoir que pour ces mouvements de fond, comme tant de domaines de la science nous l'apprennent, un minimum d'écart initial peut emmener sans prévision possible au pire. Et nous n'avons pas prise sur ces conditions, tant elles dépendent déjà de la catastrophe multipliée.



Où la folie rôde

« La conception que j'ai de la culture est une conception restreinte, et par là-même élitiste, déclarait Jean-Marie Le Pen le 1er juin 1996. *J'ai plus confiance dans les beautés de ceux qui nous ont précédés que dans celles de ceux qui vont nous suivre. »*
Depuis sa renaissance, l'extrême droite française mène avec constance la bataille de la culture. Dans les villes qu'elle contrôle, elle fait le tri des livres et des artistes. Dans les conseils régionaux, ses représentants réclament leur « dû » aux présidents qu'ils ont contribué à faire élire, exigeant la fin immédiate des subventions pour les festivals, les théâtres et les centres culturels qui n'ont pas l'heur de leur plaire.
Au lendemain du séisme politique provoqué par le piège tendu à la droite républicaine par le Front national, *Le Monde* s'est tourné vers certains des premiers concernés : ceux qui font profession d'écrire, inventant des histoires, entre imaginaire et réel. Des écrivains, donc. Et, parmi eux, celles et ceux qui, d'ordinaire, ne sont pas présents dans le débat public. Les invitant à sortir de leur réserve, nous leur avons simplement demandé de réagir comme ils l'entendaient à ce singulier air du temps où revient la haine.
La règle du jeu était évidemment le respect de leur liberté. Cette liberté dont l'écriture est le sanctuaire. Sollicités sans qu'intervienne aucun critère de goût ou de réputation, ils ont répondu selon leur inclination, entre émotion et commentaire, provocation et réflexion, voire invective et injure. Certains plairont, d'autres choqueront. Tous donneront à penser. Et, espérons-le, à rêver d'une France où ne rôderait plus la folie.



Mauvais sang

par Marcelin Pleynet

ITINÉRAIRE
■ Marcelin Pleynet a soixante-cinq ans.
■ Ecrivain et historien d'art, il a participé à l'aventure de *Tel Quel*.
■ Il vient de publier un nouveau volume de son Journal (Gallimard, 1997).

MAUVAIS sang : *« Ce peuple est inspiré par la fièvre et le cancer... Le plus malin est de quitter ce continent, où la folie rôde pour pourvoir d'otages ces misérables. »*
Arthur Rimbaud,
Une saison en enfer, 1873.



Désarrois et espérances

par Patrick Modiano

ITINÉRAIRE
■ Patrick Modiano est âgé de cinquante-deux ans.
■ Remarqué dès son premier roman, *La Place de l'Etoile* (Gallimard 1968), il a obtenu le prix Goncourt en 1978 pour *Rue des boutiques obscures* (Gallimard).
■ Son dernier roman a pour titre *Dora Bruder* (Gallimard, 1997).

LA politique n'est pas mon langage et c'est pourquoi je me suis toujours désintéressé des manœuvres bassement politiciennes, comme celles de la semaine dernière. Ce n'est pas à travers ces pauvres acrobaties électorales que l'on peut comprendre les soucis, les désarrois et les espérances des gens, des Français. Ils méritent mieux que cela. Et surtout, ils valent mieux que cela.

Ces soucis, ces désarrois et ces espérances, un écrivain ne peut pas les juger par une simple appréciation « politique ». Il ne peut les exprimer que par la littérature. Sartre n'a jamais été aussi clairvoyant, aussi courageux, aussi convaincant, que lorsqu'il se consacrait à la littérature et qu'il écrivait en 1938 *L'Enfance d'un chef*.



Généalogie de la honte

par Stéphane Zagdanski

ITINÉRAIRE
■ Stéphane Zagdanski a trente-cinq ans.
■ Il a publié cinq essais – dont un sur Céline, un sur Proust (Gallimard), un sur l'antisémitisme (Julliard).
■ En 1996 a paru son premier roman, *Les Intérêts du temps* (Gallimard).

« Je connais à fond la sottise française. »
(Charles Baudelaire, lettre à Jules Janin)

IL faudra bien un jour expliquer un étrange paradoxe.

Comment un politicien aigrement grotesque, banalement abject, un babouin borgne, un bouffon boursouflé dont la ridicule fadeur, par sa simple apparition sur un écran, devrait faire vomir de rire et d'ennui toute personne un tant soit peu esthétiquement raffinée, *comment l'antithèse incarnée du bon* goût et de l'esprit français a pu faire de ce pays, à nouveau et sans doute pour longtemps, le déshonneur des nations civilisées ?

On peut aller jusqu'à parier que celui que j'ai déjà surnommé ici et là Strabiros (« *le Loucheur* ») *ou Porc Faisandé* Nauséabond, sera le prochain président de la République française. Je délire ? Sans doute, comme il aurait été délirant, juste après la réhabilitation de Dreyfus, d'imaginer que moins de quatre décennies plus tard des étoiles *jaunes allaient orner la poitrine* de ses coréligionnaires abasourdis.

« Il n'y a de vision que perspective », écrit Nietzsche. Et on ne comprendra rien à ce qui arrive aujourd'hui sans retracer la généalogie d'une honte singulière.

Parmi ses mille aboiements paranoïaques, le bouffi bouffon borgne a, hélas ! énoncé une fois la vérité. Il est la France. Seule une intense propagande publicitaire extasiée par son propre antiracisme d'apparat a pu opacifier une vérité si claire. Car le politiquement correct est aussi communicatif que le racisme banal est contagieux.

Si le bouffi bouffon borgne risque de triompher, c'est qu'il est le seul politicien à reprendre à son compte une rhétorique immédiatement reconnaissable, avec ses lois, son vocabulaire, sa syntaxe, sa grammaire, son phrasé et sa scansion propres. Une rhétorique qui a sa source dans les textes de deux très mauvais écrivains français : Barrès et Maurras. Les mêmes qui ont idéologiquement influencé avant lui trois hommes politiques habités par la dissimulation vaniteuse et le mensonge effronté : Pétain, De Gaulle, Mitterrand.

La mythologie dont le bouffi bouffon *borgne est l'héritier naît avec Pétain*, qui a réalisé l'exploit de métamorphoser une immense lâcheté nationale en un martyre et un sacerdoce patriotiques. Spontanément, l'opprobre s'est transfusé à la Libération dans le mythe gaulliste, cela dès le célèbre et sur le fond très indécent *Discours de Paris*. Il est temps de dire que Paris n'a pas été libérée par elle-même, mais essentiellement grâce à des soldats étrangers. Il est temps de dire que ce n'est pas Paris qui a été martyrisée, mais les juifs parisiens sous les yeux de leurs concitoyens *couards, apathiques, réjouis ou indifférents*. C'est aussi sous l'influence littéraire de Barrès et Maurras que De Gaulle a pu, dans ses *Mémoires*, se livrer à une appréciation journalistique de *Mein Kampf* (*« un livre touffu comme la Forêt Noire et tout plein comme elle de songes mythologiques »*), et à un portrait romantico-wagnérien d'un Hitler titanesque, au *« combat »* et à la *« mémoire »* de *« sombre grandeur »*. Faut-il rappeler l'ambiguïté permanente de De Gaulle vis-à-vis des juifs ? Sa fameuse fâcheuse tirade antisémite (et pour une tirade publique, combien de mauvaises pensées privées...) ? Faut-il revenir sur la censure ■■■

■■■ Les êtres humains se divisent en deux grandes catégories : ceux qui donnent des conférences et ceux qui y assistent

S'il y avait un destin, il n'y aurait plus qu'à se suicider.

Depuis que l'empire soviétique s'est effondré, on en retrouve les habitudes

Est-ce qu'on peut être autre chose qu'un esprit équilibré légèrement anarchiste ?

Avec les ministres les plus répressifs, il ne sert à rien de discuter, il faut attendre leur chute, qu'ils retrouvent leur situation de citoyens sans protection, qu'ils commettent la maladresse de voyager en métro pour qu'on puisse alors leur mettre un coup de pied au cul à la première occasion qui se présente.

Le capitalisme n'a d'autre adversaire que lui-même.

Puisse l'Histoire être celle que nous méritons !

Que serions-nous sans la paranoïa de la méfiance qui nous fait éviter les menaces et par-dessus tout la pire, celle que nous représentons nous-mêmes ?

Demain, les citoyens devront être d'autant plus surveillés et plus vigilants qu'ils auront plus de liberté.

Dieu est mort, Marx est mort, Montesquieu est mort, mais il ne se trouve personne pour tuer les imbéciles.

Le nord est la raison et le sud son crachoir.

(Traduction Octavi Marti et Martine Silber)

Pornographie

par Philippe Djian

JE pense avant tout aux enfants. Et quant au spectacle qui nous est donné – et pas seulement en France –, j'estime qu'en matière de pornographie, autant leur en donner de la bonne.

et Irène me rejoint dans la salle de bains. elle vient de préparer le repas du soir et son front est encore luisant et elle ne semble pas apprécier d'avoir à s'occuper de moi, mais je fais partie de son boulot et elle me considère un instant en silence.

je suis assis nu, dans la baignoire et dehors, l'orage assombrit le ciel filandreux et je la sens nerveuse, enveloppée comme un saucisson dans sa blouse à carreaux que ses aisselles ont détrempée.

puis elle se déboutonne avec un sourire mou et jusque-là, tout est normal. elle se met toujours en petite tenue pour me donner mon bain. mais voilà qu'elle grimpe dans la baignoire et me fait face avec ce sourire bizarre.

« retire ma culotte ! » me dit-elle.

j'obéis et elle cale ses mollets sur les rebords de la baignoire et elle soulève son bassin, braque son machin poisseux – dont je perçois aussitôt la forte odeur d'urine – dans ma direction et puis elle se met à me pisser dessus.

elle m'arrose copieusement et d'abord en pleine poitrine et puis les bras et les jambes et ensuite le visage et j'en ai le souffle coupé.

quand elle a fini, je me mets debout et la douche à mon tour et je lui pisse à la figure et j'essaie de viser sa bouche et elle passe sa langue sur ses lèvres, les yeux fermés et se frotte les bras, les nichons et le ventre et je secoue les dernières gouttes sur son nez.

ITINÉRAIRE
■ Philippe Djian est âgé de quarante-neuf ans.
■ Il est connu du grand public depuis la publication de *37°2 le matin* (éd. Bernard Barrault), adapté au cinéma par Jean-Jacques Beineix.
■ Depuis 1993, ses romans paraissent chez Gallimard. Le dernier avait pour titre *Criminels* (1997).



Journal de bord 1997-1998 (extraits)

par Annie Ernaux

DIMANCHE 16 février 1997 – Selon un sondage, 47 % de Français trouveraient bon qu'il y ait des députés Front national à l'Assemblée.

Mardi 18 février – Sur Europe 1, Bruno Mégret dit d'une voix tranquille et mesurée que *« renvoyer tous les immigrés dans leur pays n'est pas un problème, l'été ils repartent bien tous chez eux en avion »*. Le journaliste ne lui demande pas de prouver cette affirmation (parfaitement mensongère) et le dirigeant du Front national continue : *« Nous n'avons pas besoin de dizaines de députés à l'Assemblée, nos idées se répandent dans la population française. »* L'adjectif de nationalité, « français », ponctuant constamment le discours, accolé à tous les noms, en leitmotiv. Effrayante et parfaite cohérence du langage et de l'idéologie.

O. me dit que la manifestation prévue contre la loi Debré, organisée par les cinéastes et les écrivains, les intellectuels, va entraîner un rejet populaire, une coupure entre le « peuple » et les « élites ». On ne pourrait donc rien faire ? Faut-il que, comme dans la tragédie, la « catastrophe » suive son cours ?

Samedi 22 – La manifestation a eu lieu. 18 heures, de la gare de l'Est au Châtelet, une mer de gens partout, dans la rue, sur les trottoirs. Etonnant de penser que l'acte, en ce moment même, *consistait simplement à être là*, que la présence, le corps, se changeaient en une idée qui pourrait changer le cours des choses. Doute, pourtant, que ce soit suffisant.

Samedi 29 – Sur le quai du RER, aux Halles, deux policiers interpellent un jeune, lui demandent ses papiers, qu'ils regardent. Ils lui font lever les bras, le palpent, réexaminent ses papiers longuement, le relâchent comme à regret. Scénario identique avec un autre jeune. Celui-ci, comme le premier, sont originaires du Maghreb ou du Moyen-Orient. On regarde tous sans rien dire comme si c'était normal.

Maintenant, on voit, on sait. Honte d'écrire cela, on, je sais depuis longtemps

Vendredi 7 mars – Fermeture des usines Renault à Vilvorde, en Belgique. Première grève européenne. Au même moment, la Bourse continue de *« s'envoler »* (l'image même est charmante, légère, alors que les mots pour les chômeurs sont pesants, terribles, *« frappés »*, *« menacés »*). En clair, cela veut dire que des hommes sont rayés d'un trait pour que d'autres, les actionnaires, s'enrichissent. On nous montre les ouvriers licienciés, jamais les « actionnaires » : qui sont-ils, où vivent-ils ?

28 septembre – Une voix forte dans le RER. *« Aujourd'hui, je ne vends pas de journaux, j'en vendais mais ça n'intéresse plus per-* ■■■

ITINÉRAIRE
■ Annie Ernaux a cinquante-sept ans.
■ Elle a obtenu le prix Renaudot 1984 pour son quatrième roman, *La Place* (Gallimard).
■ Ses derniers titres parus sont *La Honte*, un roman, et *Je ne suis pas sortie de ma nuit*, un témoignage (Gallimard, 1997).

■■■ l'antiphrase. Il ne faut plus qu'on puisse trouver, comme récemment dans un grand journal du soir, sous prétexte d'inventaire des causes du *« séisme »*, un honteux rapprochement entre Le Pen et tel authentique homme de gauche qui n'a jamais eu que le tort de parler de la nation (au sens universaliste de Valmy et de la Résistance) comme du meilleur rempart contre le nationalisme. Personnellement, j'ai voté « oui » à Maastricht, mais je ne considère pas pour autant tout antimaastrichtien comme un cryptolepéniste.

Et précisément, en matière d'Europe comme ailleurs, il ne faut pas faire comme les lepénistes : se dire *« populaire »* et *« contre la corruption »* et voter pour un milliardaire capteur d'héritages, se dire *« chrétien »* et être pour la peine de mort, se dire *« français »* et aller contre tout ce qui a fait de la France un pays point trop méprisable, une terre d'accueil et de synthèse, d'immigration et de métissage. Il ne faut pas, comme certains des nôtres, animés de bonnes intentions mais de mauvais principes, se dire pour la liberté de la presse et tenter de faire interdire le journal *Présent* à la Bibliothèque de France.

Il ne faut pas parler de francophonie et d'ouverture sur le monde tandis qu'on prépare en tapinois l'anglophonisation obligatoire des petits Français dès la maternelle (au lieu d'encourager l'apprentissage de toutes les grandes langues avec lesquelles nous sommes traditionnellement en contact – espagnol, allemand, arabe, russe, chinois, etc.). Il ne faut pas se dire pour les droits de l'homme et laisser les gendarmes de Nouvelle-Calédonie tirer des balles, même de caoutchouc, sur des immigrants chinois privés de tout. Alors que l'*« une des grandes justifications de l'Europe*, comme le rappelait Jean Daniel, *a été de constituer un ensemble doté d'une forte autonomie face au condominium des deux superpuissances (...) et d'échapper à la logique d'hégémonie des alliés américains* (3) *»*, il ne faut pas se dire européen et préparer en fait, sous couvert de libre-échange, d'AMI, de NTM ou de tout autre directive au sigle aussi engageant, l'uniformisation ultralibérale et américanocentriste du monde. Bref, il faut dire clairement ce qu'on fait et ce qu'on veut.

Le déclin du FN ne se fera ni par des incantations, ni par des amalgames, mais par un énorme, persistant et lucide travail en profondeur de cette société sur elle-même

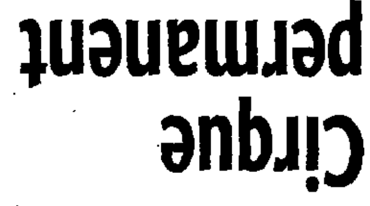
Le déclin du Front national et de ses supplétifs ne se fera ni par des incantations, ni par des amalgames, ni même seulement par des tours de passe-passe électoraux, mais par un énorme, persistant et lucide travail en profondeur de cette société sur elle-même : non par plus de rouerie, de bluff ou d'idéologie, mais par plus de pensée et plus de volonté.

Si les turpitudes des cinq nains pouvaient nous amener, malgré eux, à cet examen de conscience, l'extinction du lepénisme ne serait plus un rêve lointain.

(1) Allusion à l'éditorial du 21 mars de ce journal « libéral » transalpin où Barbara Spinelli, jugeant la société française *« malade »*, *« incapable de connaître les ouvertures internationales italiennes, incapable d'être optimiste, de nourrir l'esprit de conquête »* de l'Italie, en fait une société potentiellement prête à succomber à un nouveau Hitler, oubliant peut-être que c'est l'Italie, non la France, qui est devenue *« réellement »* fasciste en temps de paix et l'est restée plus de vingt ans.

(2) *Le Monde* daté 22-23 mars 1998.

(3) *Le Nouvel Observateur* du 5 mars 1998.



Cirque permanent

par Alina Reyes

DES conseils régionaux sont emportés par la droite grâce aux voix du Front national, et la France en émoi se mobilise. Des partis se déchirent, le président parle à la télé, on réclame des démissions, organise des manifestations, invite les écrivains à s'exprimer *« chacun à sa manière »* dans un supplément de presse bouclé en urgence. Entrez, entrez, mesdames et messieurs, il y a de la place pour tout le monde aux jeux du cirque, avec, en principale attraction, l'extraordinaire, le fantastique, le terrifiant Front national !

Dans ce brouhaha de foire, chacun, pour attirer le chaland, y va du rappel de ses valeurs. « Liberté, Egalité, Fraternité », sermonne Jacques Chirac. « Famille, Patrie, Sécurité », plagie Edouard Balladur, bien obligé de remplacer, en guise de maintien de l'ordre, l'idéologie du travail par celle des matraques. *Panem et circenses*, pourrait avouer la gauche plurielle – tandis que la droite parlementaire et ultralibérale se contenterait volontiers de donner des *circenses*. Car à peine nous reste-t-il les ambitions de la Rome décadente. Et nos sociétés – du spectacle – ne reposent plus aujourd'hui que sur la gratuité et l'omniprésence des jeux du cirque – aux premiers rangs desquels la mise en scène de divers intégrismes, puritanismes et fanatismes qui, par leur capacité à déréaliser le monde, remplissent leur mission d'occulter la régression générale des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité au profit d'un repli sur soi, sur l'ordre et la pétrification des esprits, fortement, haineusement et hargneusement revendiqués par le FN, et repris en chœur, quoique plus mollement et plus hypocritement, par quasiment toutes les autres formations politiques.

Une partie de la population trouve à exprimer, en lui accordant son vote, la somme de pulsions régressives et honteuses qui lui tient lieu d'identité

Dans ce cirque permanent, qui songerait sérieusement à faire sortir de scène le Front national ? Voyez comme il est utile : grâce à lui, une partie de la population trouve à exprimer, en lui accordant son vote, la somme de pulsions régressives et honteuses qui lui tient lieu d'identité politique, voire d'identité tout court. Quant au reste de la population, le FN constitue un repoussoir commode; tout aussi pratique pour se définir dans une identité de démocrate aussi définitive et rassurante que vague et bien souvent hypocrite. Car les idées du FN, loin de provoquer de réels sursauts de réaction, se banalisent d'autant plus facilement qu'elles ne sont que l'expression outrée du ■■■

ITINÉRAIRE
■ Alina Reyes, quarante-deux ans, s'est fait remarquer par un premier roman érotique en 1988, *Le Boucher* (Seuil).
■ Elle a publié, depuis, trois livres chez différents éditeurs. Un roman-charge contre le Front national, *Poupée, anale nationale*, vient de paraître chez Zulma.



■■■ *sonne.* » L'homme crie : « *Soyez un peu humains ! Vous feriez mieux de donner un peu aux malheureux au lieu d'acheter toutes ces conneries dans vos sacs !* » Un silence absolu se fait. Personne n'ose le regarder, lui répondre. Parce qu'il dit la vérité, comme tous les autres sans-logis et sans travail, sur notre acceptation. Je suis en train de corriger des travaux sur *Dom Juan*. Cet homme est plus pauvre et plus malheureux qu'un paysan du temps de Molière.

Mardi 10 mars 1998 – Bruno Mégret, ce matin à la radio, se livre à sa propagande habituelle, et brusquement, du même ton froid : « *Le message du Front national, c'est l'amour !* » Une pause et : « *De la patrie.* » Ce qui paraissait de l'humour involontaire dans la première partie de la phrase, avec l'invocation de l'amour, devient trou noir, couperet, dans la seconde. La patrie, ici, ce ne sont ni les autres ni les gens, c'est une idée de haine.

P. me dit que ce n'est pas possible que le Front national vienne au pouvoir, qu'il y aura des grèves, des manifestations. Oui, bien sûr. Mais, d'un seul coup, cette évidence : si le Front national vient au pouvoir, ce sont des électeurs qui l'y auront mis, qui partageront ses idées et ses valeurs, les grèves et manifestations seront interdites, il n'y aura plus rien à faire.

Vendredi 19 mars – Ce ne sont pas des électeurs, ce sont des hommes politiques de droite qui donnent le pouvoir au Front national. Mais comment supposer qu'ils ne savent pas ce qu'ils font ? Qu'ils ne sentent pas le fond de l'air ?

Maintenant, on voit, on sait. Honte d'écrire cela, on, je sais depuis longtemps.



Attention aux pitres !

par Antoine Volodine

ITINÉRAIRE
■ Antoine Volodine est âgé de quarante-neuf ans.
■ Après des livres de science-fiction (Denoël) et quatre romans aux éditions de Minuit, il publie désormais chez Gallimard où viennent de paraître *Vue sur l'ossuaire* et *Le Post-Exotisme en dix leçons, leçon onze* (1998).

IL dit : « *Des hommes répugnants, élus du peuple, ont fait alliance avec des hommes immondes, élus du peuple... Et après ?... Et alors ?...* » Il continue : « *Réfléchis, petit frère !... Réfléchis encore, petite sœur !...* » Il laisse un temps pour que tu réfléchisses, puis : « *Une crapule en cache une autre !... Un alibi en cache un autre !... Combats !... Souviens-toi !... Ne laisse rien au hasard !... Jusqu'aux moelles de l'obscure ferraille !...* » Il est essoufflé, car il est vieux, car il a vu tout le siècle, mais il poursuit : « *Mais attention aux pitres !...* » Il s'énerve : « *Te gardant du pire, évite les pitres !... Porte les coups au cœur de la crapulerie, avec tes propres techniques, avec ta force étrange !... De toi n'abolis rien, petite sœur !...* » Il répète cela, puis : « *N'adoucis pas ta force étrange, petit frère !... Sur toi-même prends exemple !... N'atténue rien !...* »



Aphorismes

par Manuel Vázquez Montalbán

ITINÉRAIRE
■ Romancier, pamphlétaire, journaliste, poète, *mais aussi gourmet* et cuisinier, Manuel Vázquez Montalbán, que l'on a souvent qualifié d'« écrivain polygraphe », a cinquante-neuf ans.
■ Il a connu les prisons franquistes dans sa jeunesse et se veut *comme son* héros, le détective privé Pepe Carvalho, « un piéton de l'histoire ».

APHORISMES de Pepe Carvalho ou de ses personnages transcrits par Manuel Vázquez Montalbán à l'occasion de la manifestation du samedi 28 mars contre le Front national

Seul le mot « liberté » a le pouvoir de m'exalter (*paraphrase de Breton*).

La dalle du monde pèse sur notre propre cerveau.

A quelle époque vivons-nous dans laquelle il faut lutter pour ce qui est évident (*paraphrase de Dürrenmatt*).

Nous nous divisons en deux sortes de gens : ceux qui vont en prison et ceux qui peuvent y aller.

> *S'il y avait un destin, il n'y aurait plus qu'à se suicider*

La culture c'est cuisiner avec ou sans sauce, vivre comme un mortel ou un immortel, prêter sa femme ou réussir à prendre celle des autres, autrement dit la culture française ou anglaise, espagnole ou américaine, esquimaude ou italienne.

Quand la bourgeoisie ne peut conserver le contrôle des choses, elle commence à les adjectiver.

L'Histoire n'a ni cœur ni cerveau.

Le monde est plein de gens de grande valeur et qui ont énormément de culture et qui sont insupportables.

Toute la vérité, c'en est trop pour une seule nuit.

On travaille toujours pour le compte d'autrui.

Le monde entier, c'est Disneyland, à moins que Disneyland ne soit déjà devenu le monde entier.

Nous préférons la balle marxiste à l'accolade de la droite (*écrit sur un mur d'Albacete* [ville martyre pendant la guerre civile])

En Espagne, le franquisme a presque toujours existé.

La logique interne des lois ressemble à un traité de chemins de fer et à la locomotive elle-même. Elle n'a jamais le temps de s'arrêter pour demander leurs raisons aux suicidaires ou pour avertir les sourds.

Le capitalisme mourra en tuant, ne serait-ce que par la faim.

Toutes les chèvres montrent leurs pis.

La solitude nous rend sincères.

Si tu dois vivre un jour stupide, vis le pleinement

Les assassinats sont la conséquence d'une ancienne culpabilité.

Quitte à perdre mon temps en politique, je préfère le perdre pour un parti innocent qui n'a encore pu trahir personne.

Dès trente ans, l'humanité tend à se diviser entre castrateurs et castrés.

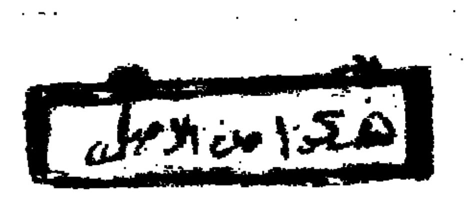
Les fascistes ont des regards mouvants.

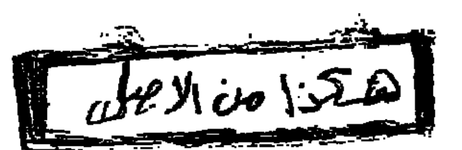
Les vainqueurs sont généralement répugnants.

Il n'est besoin de tuer le temps. Le temps meurt de lui-même.

Quand les gros embrassent, ils le font avec leur âme de maigres.

Nous essayons seulement d'arranger ce qui est déjà presque détruit ou ce qui est sur le point de nous détruire. ■■■





■■■ ce bizarre sentiment d'inquiétude ne l'aurait abattu, comme de plus en plus souvent, et il se serait senti l'héritier légitime d'une famille de bons Français.

L'air se faisait plus doux, mais ce n'était pas l'été qui approchait, l'été redoutable qui l'emporterait, lui Mi-Oreille, *dans les casernes des Frontistes* ; c'était le bûcher qui flambait, et *qui soufflait de longues lames d'air* chaud. L'odeur du papier brûlé dévalait jusqu'à la Seine, caramélisait l'atmosphère, les gens dansaient et chantaient en rond, Mi-Oreille percevait jusqu'au trépignement de leurs talons. Il pleurait bêtement maintenant, comme une fille, tout seul sur ce banc, il aurait voulu que quelqu'un lui prenne la main et l'emmène très loin.

Il n'y avait presque plus de bruit. On entendait seulement crépiter, siffler et crachoter les dernières feuilles des livres qui se tordaient sur elles-mêmes. Mi-Oreille ne se rappelait plus si le couvre-feu avait sonné. Un dernier bus passait sur la voie rapide, lumières éteintes. L'atmosphère cotonneuse des soirs vides retombait sur la capitale. *Les lampadaires en mode* économique rougeoyaient sur les *vitrines vides*, les tas d'ordures pourrissaient et les chiens maigres filaient au ras des murs, le macadam fendu ne résonnait que du pas des vigiles. C'était la première fois que Mi-Oreille restait dehors si tard. Il s'allongea et décida d'attendre, qu'un milicien le ramasse, ou que le jour se lève.

Le jour où l'on n'a pas ri

par Florence Delay

ITINÉRAIRE
■ Florence Delay a cinquante-sept ans.
■ Universitaire, essayiste et romancière, elle a récemment publié un recueil d'essais, *La Séduction brève* (Gallimard, 1997).
■ Son dernier roman, *La Fin des temps ordinaires*, est paru chez le même éditeur en 1996.

CONTRAIREMENT à ce qu'il affirme, le Front national stagne. Il ne s'est augmenté que de ses alliances. Peu reluquants alliés, devenus visibles en tombant de la droite. Ça a le mérite de la clarté.

L'abstention a grandi. Je m'étais abstenue, j'ai eu tort. Les trois couleurs, les trois principes, les droits acquis – celui de vote – ne sont pas éternels. Ils peuvent être perdus. Ça aussi est devenu plus clair. Mais les électeurs ne sont pas des vassaux et les « régions » tournent aux fiefs. Le retour de cette féodalité redonne l'âme jacobine.

Chamfort estimait que sans le gouvernement du roi, on ne rirait plus en France. Précisons qu'à ses yeux la plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri. Moins philosophe, l'envie de rire nous reste dans la gorge mais nous n'avons pas perdu ces journées. Nous avons vu le féroce appétit des uns, nous avons songé à la faim des autres. Nous avons enduré le chantage des uns, nous étions dans le silence des autres. En affichant ses prétentions, le fascisme français pousse paradoxalement la France à reformuler son beau devoir universel.

■■■ et sainte Thérèse de Lisieux. Cette sorte d'étiquetage, si courant qu'il en est devenu imperceptible, met en évidence ce qui compte le moins chez un *auteur : ce qu'il possède en* commun avec les autres, mais non la singularité d'une voix, l'universalité d'un projet.

Parler, comme on le fait sans y prendre garde, de *littérature féminine*, de « jeunes romanciers » (je mets ce mot au masculin pour ne pas me faire taxer de parti pris) est tout aussi absurde. Certains auteurs sont des femmes, d'autres des hommes, certains sont plus jeunes, d'autres plus âgés. La belle affaire !

> *La mise en avant systématique de la valeur d'identité, l'idolâtrie de l'origine, sont la négation même de l'idée de culture*

C'est la phrase, la page, le livre, la pensée qui comptent, s'il y a une pensée.

Le statut de la personne qui les a produites ne nous *importe* guère – *et* d'ailleurs, quelle sorte d'homme (ou de femme) était Homère ?

Une grande collection de livres d'art s'est enrichie, il y a quelques années, d'un volume consacré à l'*Art juif*. Cette notion, pertinente quand il est question des traditions populaires, du rituel, déjà plus contestable si l'on songe aux thèmes d'inspiration des artistes, devient franchement scabreuse quand elle prétend rendre compte de l'essence d'une œuvre à partir des données de l'état civil. C'est reprendre, à l'envers, *les discriminations* des nazis, *faire des listes*. Ni les gens ni les œuvres n'ont rien à gagner d'une telle approche.

L'arbre vivant se moque de ses racines. Il fait des fruits. La mise en avant systématique de la valeur d'identité, l'idolâtrie de l'origine, sont la négation même de l'idée de culture, du projet humaniste. Sous prétexte de défendre les minorités opprimées, l'idéologie du « politiquement correct » opère la même régression, cède au même vertige unanimiste que le communautarisme majoritaire responsable de leur exclusion. Un même enfermement nous guette, au double visage : d'un côté, la promotion assommante, terroriste, *sous le masque du multiculturalisme*, du métissage culturel – *world fiction, world music, hip hop, rap* (je sens que je vais me faire des amis) de produits *standardisés, en réalité d'origine* nord-américaine ; en face, le repli sur les valeurs provinciales, la petite vie, les plaisirs minuscules, le régionalisme, les parties de pétanque et la cueillette des mirabelles à l'ombre desquelles les pitbulls veillent, attendant les ordres. Face à ce dilemme – sous-culture mondialiste ou sous-culture chauvine – le projet goethéen de *littérature universelle* est plus que jamais à l'ordre du jour : à partir d'ici, par ondes concentriques, toujours plus loin, jusqu'à l'horizon, un monde sans limite où rien d'humain n'est, pour *finir*, plus *étranger*. Cela suppose de n'avoir ni honte ni fierté d'être ce qu'on est de par sa naissance ; une curiosité, une ouverture au divers, une disponibilité à l'échange ; la volonté et le courage de prononcer des jugements en matière d'art, c'est-à-dire de procéder à des évaluations, d'établir des hiérarchies au lieu de légitimer tout ce qui existe. A force de toujours valoriser le vécu au détriment de la pensée, le témoignage aux dépens de l'œuvre, la « représentativité » face à la création *originale, une* forme d'existentialisme abâtardi, consensuel et bien-pensant, a fait le lit des partisans du retour aux valeurs du sang et du sol. C'est en trouvant le courage de dire *non au miroton* culturel, en défendant le beau contre le laid, le rare contre le vulgaire, que nous empêcherons le plus efficacement l'alliance des crânes rasés et des boutiquiers en charentaises de dicter le goût, de se poser en garants du patrimoine et des valeurs de l'Occident.



De quoi parle-t-on ?

par Jean-Marc Roberts

ITINÉRAIRE
■ Jean-Marc Roberts est âgé de quarante-trois ans.
■ *Il a commencé à publier à l'âge de dix-sept ans – Samedi, dimanche et fêtes* –, au Seuil où il est devenu éditeur avant de rejoindre Fayard.
■ Son septième livre, *Affaires étrangères*, a obtenu le prix Renaudot 1979. Il publie désormais chez Grasset où vient de paraître *Une petite femme*.

HEUREUSEMENT, nous avons les francophones.

Jacques Chirac a beaucoup apprécié la nouvelle formule de *L'Express*.

Les éditions Des femmes, au moins, publient des livres de femmes.

Tous les spectateurs des *Visiteurs II* sont vraiment des cons, non ?

Cher Robert De Niro, acceptez en mon nom les excuses de la France.

Marie NDiaye doit être certainement jalouse du succès de Marie Darrieussecq.

Les hommes politiques ne sont *plus crédibles*, n'est-ce pas ? Les critiques littéraires non plus.

Moi, *je* n'aime que la littérature étrangère. Et un peu les biographies.

> *Posons-nous une seule question*

Il y a cette propriété à vendre que j'ai repérée dans les annonces du *Nouvel Obs'* à 3 millions de francs... Je me demande si ce n'est pas le moment d'acheter.

On publie *trop de romans*. Qui a le temps de lire tout ça ?

Ah ! Comme c'est émouvant et réconfortant à la fois, ces pauvres sans travail qui s'aiment dans *Marius et Jeannette*. Même leur accent ne m'a pas gêné.

Deux heures pour retrouver mon nom dans la liste. Tout est de ma faute. Je me suis inscrit dans trois catégories : éditeur, écrivain, intellectuel.

On ne va plus dîner *là : on s'est rendu* compte que le patron était super à droite. *C'est dommage*, c'était bon. Cher, mais très bon.

Ma *femme* de ménage est d'une lenteur incroyable. Souriante, rêveuse, très africaine. La chance, c'est que je ne la déclare pas.

Darrieussecq. De gauche, qu'est-ce que vous croyez ? Forcément. Et fière de l'être, en prime.

De l'herbe, de la coke, comme Johnny, on en prend tous. On va signer un nouveau truc. Avec les sans-papiers, l'an dernier, j'ai fait un bon Pivot. Avec ça, y a peut-être un coup à jouer à « Nulle part ailleurs ». Tu as reçu mon livre ?

Et *Kundera ? Que lui est-il arrivé ?* Trop de succès ? Trop d'argent ?

Annie Ernaux, je l'aime bien, mais tout de même... Avait-elle besoin de raconter que son père se salissait en mangeant sa soupe ?

Dans certains cas, on devrait rétablir la peine de mort. Je pense à des crimes franchement crapuleux.

Vous auriez publié le docteur Gubler ?

Il paraît que Chirac est très malade.

Et Jospin, vous avez vu comme il a grossi.

Anne Sinclair a dû faire une thalasso, elle. Ses scores ne sont pas fameux, paraît-il, mais on la garde. Très protégée, Anne Sinclair. Rien à voir avec la politique...

Et Woody Allen ? Un génie !

JE CONTINUE ? Non, ça suffit comme ça.

Pour Woody Allen, je propose que tous *les rédacteurs du Monde* et de *Télérama* aillent lui lécher les pieds, doigt après doigt.

Pour le reste, faisons une pause. Avant d'ignorer, de mépriser, avant d'exclure des électeurs, regardons-nous, écoutons-nous. Posons-nous une seule question : DE QUOI *PARLE-T-ON ?*

ismes



Alliances renversées

par J.-P. Milovanoff

ITINÉRAIRE
■ Jean-Pierre Milovanoff a cinquante-huit ans.
■ Après des débuts dans les années 70 aux éditions de Minuit, il *n'est revenu au roman* qu'en 1993.
■ Depuis, il en a publié cinq aux éditions Julliard. Le dernier, *Le Maître des paons*, a obtenu le Goncourt des lycéens 1997.

IL y avait un vieux sentier bordé de ronces où j'allais autrefois après la classe. J'y coupais des tiges de sureau, que j'évidais, pour en faire des sarbacanes. Avec cette arme et quelques baies toxiques dans la bouche, je guerroyais contre les mésanges à tête bleue, qui *n'en revenaient pas de ce renversement* d'alliances. L'heure passait en affûts et en écorchures. C'était un jeu où personne n'était blessé, une contribution personnelle à l'inanité des violences de l'univers, et peut-être une conjuration de la vraie mort qui m'attendait à la sortie. Aujourd'hui, le vieux sentier n'existe plus que dans une cellule de ma mémoire qui a laissé filer derrière elle tant d'événements plus terribles. J'ai cinquante-huit ans. J'écris pour quelques amis dispersés ou imaginaires. Peut-être s'étonneront-*ils de me voir regretter de vieilles ronces* et le goût âcre du poison sur mes lèvres *qui bleuissaient*.

Chers amis, nous avons déjà oublié beaucoup de choses. Mais l'horreur, nous ne l'avons pas oubliée. Et l'amnésie nous fait horreur.



Bons mots

par M. NDiaye

EN août 1996, dans un article du *Nouvel Observateur*, chacun pouvait lire ceci : « *Marie NDiaye est noire, comme son nom l'indique, mais elle écrit blanc.* » La sottise malsaine de ce propos m'apparut si grande que, par répugnance, je renonçai à y répliquer ainsi : « *Madame NDiaye, ma mère, est blanche, comme son nom l'indique sans doute...* »

Ce fut là, dans cet article, l'unique fois où mon écriture a été qualifiée de « *blanche* », qualification ne s'appuyant évidemment sur rien, justifiée par la seule joie d'un « bon mot ». Mais en ces temps de ciel brun, viendra-t-on un jour me reprocher de ne pas écrire blond ? Ecorchera-t-on mon nom à plaisir ? Sera-t-il moqué comme, dans un récent « Masque et la *plume* », *celui d'Andreï Makine :* « *S'il s'appelait André Machin, on n'en parlerait même pas !* » Et les rires de fuser ! La preuve était une nouvelle fois faite que certains de nos intellectuels et critiques roses n'étaient en rien gauches, et savaient être au moins aussi drôles que les plaisantins du Front.

L'abjection transpire, et macule le langage, aujourd'hui comme aux heures les plus sales de l'histoire nationale. Alors, alors soyons quelques-uns, quelques millions à dire que, cela, on ne l'endurera pas.

ITINÉRAIRE
■ Marie NDiaye est âgée de trente et un ans.
■ *Elle a publié son premier roman à dix-neuf ans aux* éditions de Minuit (*Quant au riche avenir*, 1985).
■ Elle est l'auteur de cinq autres livres dont *La Sorcière* (Minuit, 1996).



L'énergie

par E. Glissant

ITINÉRAIRE
■ Edouard Glissant a soixante-neuf ans: Poète martiniquais, il a obtenu le prix Renaudot en 1958 (*La Lézarde*).

PAR les feux
Par les fers
Par le sel
Pour conjoindre les paysages du monde sans en excepter un, et sans qu'ils s'évanouissent l'un dans l'autre.
Pour les humanités qui sont l'énergie de *la Terre, et qui* ne ravagent pas alentour.

7

Chère France

par J. M. G. Le Clézio

ITINÉRAIRE
■ J-M-G. Le Clézio a cinquante-sept ans.
■ Depuis ses débuts avec *Le Procès-verbal* (prix Renaudot 1963), il a publié de nombreux romans, tous chez Gallimard.
■ Le dernier, paru en 1997, a pour titre *Poisson d'or*.

CHÈRE France,
Fils d'un immigré de Maurice,
époux d'une immigrée du Sahara,
je ne pourrai jamais accepter que ce que tu nous as donné de bon coeur tu nous l'enlèves
par calcul, par bêtise ou par lâcheté.
Reste celle que tu es,
que j'aime

Pourquoi la mort, et ses chevaliers du *gang du Front national, séduit-elle* ? Parce qu'il y a dans ce pays une immense fatigue. Pourquoi y a-t-il dans ce pays une immense fatigue ? Parce que l'intelligence s'en est allée du politique. Parce que le coeur qui nourrit l'intelligence ne bat plus qu'au ralenti. Parce que, *toujours*, un pays a besoin d'une histoire qu'on lui raconte : la douleur de vivre n'est supportable qu'à condition d'être mise en mots. Elle ne cesse pas alors d'être douloureuse. Elle cesse simplement – et c'est beaucoup – de mener à la haine et à la mort.

Les politiques ne savent plus nous parler que de gestion. Les politiques qui devraient nous servir ne savent plus servir que leur maître d'aujourd'hui – l'économie. Mais l'économie ne nous dit rien. L'économie n'a rien à nous dire de nos vies. *Tous* les discours politiques, *autrefois*, nous racontaient une fable, une fable nécessaire apaisant la douleur de vivre et confortant les chances d'une vie ensemble – un jour. *Le Capital* de Marx, pour ne prendre que ce seul exemple, n'était pas un traité d'économie. *Le Capital* de Marx était une histoire où quelque chose nous était conté de la noblesse des pauvres et de leur peine, de ce qui, dans les pauvres, était un trésor à venir. Aujourd'hui, il n'y a plus que le gang du Front national qui raconte une histoire. D'ailleurs il ne la raconte pas. Il la hurle. Il l'aboie.

Si assurés que nous soyons de notre vie, nous n'avons guère plus de résistance que les personnages de contes de fées. La piqûre d'une quenouille nous expédie dans cent ans de sommeil. La bienveillance d'un loup nous égare dans la forêt. Gens qui, comme vous dites, « faites » du politique, sortez-nous de ce sommeil, éloignez-nous de cette forêt. Ne parlez pas au gang du Front national. Ne lui parlez pas et ne nous en parlez plus. Parlez-nous de nos vies et, pourquoi pas, des vôtres. De grâce, laissez tomber vos histoires de balance des paiements et *d'équilibre des comptes*. La vie, nos vies et les vôtres, méritent mieux qu'un bilan comptable. *Vous* avez perdu vos dons de conteurs ? Vous n'aimez plus la vie, vous laissez les loups en parler à votre place ? Inventez, imaginez – ou alors partez, laissez la place à des *vivants*.

Ne lui parlez pas

par Christian Bobin

ITINÉRAIRE
■ Christian Bobin a quarante-sept ans.
■ Il a publié de nombreux livres depuis une dizaine d'années. Ses derniers principalement chez Gallimard, dont *Une petite robe de fête* (1991), *Le Très-bas* (1992) et récemment *Autoportrait au radiateur* (1997).

IL n'y a pas de voix du Front national. Il n'y a pas de voix du Front national parce que toute voix appelle en écho la fraternité d'une autre voix, et même déjà, à peine se fait-elle entendre, travaillée par le goût de l'autre, la faim de l'autre, le désir de l'autre. Le gang du Front *national* – *ses électeurs comme ses militants* – n'a pas de voix. Le gang du Front national ne parle pas. Il hurle, il aboie et il mord. Rien de tout cela ne fait une parole. Le gang du Front national prospère sur la douleur de vivre. Il entretient cette douleur. Il l'avive, il la fouaille. Il a besoin que cette douleur demeure à vif. Le gang du Front *national* ne dit rien que la haine. La haine porte la mort. La haine veut la mort de *l'autre et de soi et de tout*.

■■■ essayait de lire, à travers les grillages, la terreur de tous ces gens que l'on allait réduire en charpie. Les échafauds étaient dressés à soixante mètres exactement des manèges ; un long débat avait eu lieu entre une ligue de vertu et un groupe de députés sur la distance à mettre entre les yeux des enfants et les supplices. Une file de moins-de-douze-ans s'était formée à la base de la grande roue, ils attendaient leur tour pour une vue plongeante. Mi-Oreille dédaignait de tels mouvements, de loin on voyait suffisamment, il comptait rester pour le début puis échapper au groupe et profiter du couvre-feu exceptionnellement retardé. Il en avait assez de rentrer chez sa grand-mère, elle radotait, cent fois elle lui avait raconté l'histoire de ses parents, et combien c'était mieux avant. Sa grand-mère, il le savait, était une *réactionnaire*. En plus de sa collection de disques, elle avait réussi à sauver quelques numéros d'*Ecnarf*, la petite revue de ses parents ; *Ecnarf*, lui avait dit sa grand-mère, c'est la France à l'envers, parce qu'on n'est plus en France aujourd'hui, on est dans l'envers de la France. Mi-Oreille écoutait puis repartait à l'école, il trouvait que tout ça sentait le roussi.

Il s'allongea et décida d'attendre, qu'un milicien le ramasse, ou que le jour se lève

La seule chose qu'il savait pour le moment, c'est que les Jeunesses frontistes, qu'il devait rejoindre cet été pour le jour de ses dix ans, ça ne lui disait pas trop. Avec son lobe d'oreille en moins, c'était toujours un combat pour lui, de parvenir à s'intégrer. Il lui fallait des mois pour convaincre les autres qu'il était exactement comme eux. Au groupe scolaire Jean-Marie-Le-Pen, il avait à peu près réussi son coup. Mais aux Jeunesses, tout de*viendrait* beaucoup plus dur.

Il resta pour les avortées, pour les avorteuses, puis demanda à la maîtresse de l'excuser pour vomir. Un peu plus loin on dressait un grand bûcher, d'aspect assez grotesque puisque les bûches étaient remplacées par des livres, des quantités de livres, plus que Mi-Oreille n'en avait jamais vus. Il s'approcha prudemment. Sa grand-mère avait disparu plusieurs fois à cause de livres ; elle était toujours revenue, mais très fatiguée, et souvent il s'était dit qu'il resterait tout seul à cause de la bibliothèque qu'elle s'obstinait à conserver. Mi-Oreille saisit entre deux doigts un titre qui l'avait fasciné, c'était *Ecnarf*, un numéro qui manquait à sa grand-mère, datant de 2038, à l'époque où ce type des statues s'était fait momifier : on le voyait sur la couverture et tout bizarrement dessiné, Bruno Mégret. Des cris venus des échafauds fendaient les musiques joyeuses, Mi-Oreille contemplait sa trouvaille, 2038 c'était l'année de sa naissance, sa grand-mère serait contente. Un vigile lui arracha la revue et le jeta à terre d'un coup de matraque, il eut le temps d'esquiver les énormes godillots et se mit à ramper – rejoindre vite les jambes des gens, les pieds sautillants des groupes folkloriques et disparaître dans la foule – là.

Il s'était éloigné vers la Seine, il avait trouvé un banc. Son oreille cuisait, le coup de matraque sur sa vilaine cicatrice – sa mère, accouchant en prison, l'avait marqué d'un coup de dents pour le rendre inadoptable. Souvent Mi-Oreille se demandait si sa vie n'aurait pas été plus tranquille, loin des livres et de toutes ces vieilles histoires, s'il avait pu être adopté par une famille de miliciens comme tous les fils de disparus. Il aurait eu une maison agréable, un bon matériel hi-fi, un ordinateur, des tas d'avantages à l'école et une tenue de sport complète. Il aurait été comme tout le monde, *comme tout le monde en mieux*. Il aurait eu les idées claires. Jamais ■■■



Nécrose terminale du discours politique

par Jean-Hubert Gailliot

ITINÉRAIRE
■ Jean-Hubert Gailliot est âgé de trente-six ans.
■ Il a fondé en 1988, avec Sylvie Martigny, les éditions Tristram où il publie, outre des textes réédités (Maurice Roche, Lautréamont) de jeunes écrivains.
■ A l'automne 1997, les éditions de l'Olivier ont publié son premier roman, *La Vie magnétique*.

LE mot « décomposition » est à la mode. Mais, s'agissant des affaires publiques, c'est en réalité tout le langage écrit et parlé qui se trouve dans un état de décomposition avancée. Il paraît donc naturel que l'homme politique ordinaire – qui est d'abord un être de discours – se situe au même niveau de pourrissement que le langage qui le constitue. C'est sur ce riche fumier, dont la langue de bois ou le jargon technocratique ne sont que les couches les plus apparentes, que la culture de l'euphémisme prospère et qu'une expression comme *« préférence nationale »* peut finir, entre autres fleurs de rhétorique, par se substituer au terme exact : racisme. L'emploi de ce dernier mot, en lieu et place de *« préférence nationale »*, peut d'ailleurs vous rendre aujourd'hui passible d'une condamnation – *inscrivant ainsi* le dépérissement de la langue dans la jurisprudence. Les mots perdent de leur sens. Les hommes politiques le savent et, pour la plupart, ils en jouent.

La lutte contre le fascisme n'est pas seulement une affaire de « conviction ». Il faut aussi y mettre les mots précis qui font mal

Comme en jouent quotidiennement nombre de professionnels approximatifs du stylo – éditorialistes, intellectuels, écrivains-journalistes. Tout concourt dans ces différentes sphères de l'écrit à rendre le langage dérisoire, inoffensif en surface, impropre à l'analyse en profondeur. On ne croit pas si bien dire lorsqu'on reproche aux hommes politiques de *« ne pas avoir de parole »*. Ils nous apparaissent de plus en plus comme les marionnettes d'un spectacle de ventriloque, irresponsables de leur parole en effet, autant que de leurs actes.

La lutte contre le fascisme n'est pas seulement une affaire de « conviction ». Il faut aussi y mettre les mots précis qui font mal. Les commentateurs de la vie publique devraient réfléchir à cette question, en s'interrogeant sur leur propre responsabilité dans ce qui présente désormais tous les signes d'une nécrose terminale du discours politique. Les premières positions à reconquérir sont celles du vocabulaire – dans ce journal comme ailleurs.



Main basse sur le signifiant

par Mehdi Belhaj Kacem et Boris Belay

ITINÉRAIRES
■ Mehdi Belhaj Kacem (photo ci-dessus) est âgé de vingt-quatre ans.
■ Il a publié quatre livres aux éditions Tristram dont *L'Antéforme* (1997).

■ Boris Belay est un jeune philosophe de la même génération. Il n'a pas encore publié, mais a quelques projets en cours auxquels il travaille avec Mehdi Belhaj Kacem.

NOTRE situation politique « épocale » n'est pas celle du spectacle (qui n'en est que la conscience malheureuse) ni même du simulacre (qui en est la conscience ironique), mais celle d'un chaos comparutionnel.

Cette sauvagerie s'articule autour de deux points : le corps et le sens.

L'actualité des élections régionales, et plus largement celle du FN *aujourd'hui*, ne fait qu'illustrer cette comparution des corps adjectivables à merci : adjectivation ethnologique, sociologique, culturelle, etc. *des corps comparus*, faisant pendant à la compromission de l'univers du sens fixé par les stratégies du FN.

Dans *La Structure psychologique du fascisme*, Georges Bataille analyse la force mobilisatrice de l'hétérogène (et pouvons-nous ajouter, hétérogénéité des corps), autant dans ses formes hautes que basses, dans cette assomption en un personnage qui fascine le discours et tire à lui le sens selon une aimantation irrésistible. Au sein de la dramaturgie automatique de la *scène politique*, où nul n'est maître des intrigues, Le Pen a su *s'emparer du rôle principal*. De fait, il aura été encore l'acteur central dans l'épisode le plus récent, étant entendu que le mot « acteur » travaille dans l'ambiguïté sémantique entre interprétation et agir. L'acteur a le pouvoir d'émerger dans l'imprévisibilité, l'économie générale où se dispensent les *énergies politiques*, délimitant le lieu de la plus grande indécidabilité propitiatoire.

Dans l'attraction ou la répulsion, Le Pen séquestre le sens

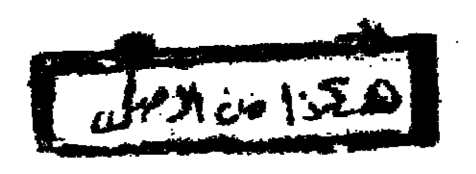
La gauche n'a pas offert de contre-pouvoir, mais renforcé la focalisation de la masse signifiante sur le FN, vouant ainsi, mais seulement ainsi, son jeu au détriment de la droite, grande perdante de cette dynamique unilatérale.

La gauche a-t-elle spéculé sur les *enchères électorales, ou est-elle* réellement victime d'un déficit idéologique ? *Indécidable. De* son côté, la droite républicaine ne pouvait, au *mieux*, que camper sur ses principes et cette immobilité est déjà perdante dans la dynamique générale qui fait la topologie politique. Autre modalité de l'indécidable.

Dernière modalité : cette focalité du mouvement vers le FN ne lui garantit pas une thésaurisation assurée, contrôlable, de cette énergie, le premier signe en étant que, d'ores et déjà, Le Pen a de lui-même relancé en sens inverse la dynamique avec son chantage *inadmissible* du week-end. Mais c'est encore dans la *logique du personnage* : que ce soit dans l'attraction ou dans la répulsion, Le Pen séquestre le sens.

Ainsi, il s'est instauré comme le pouls d'une circulation mafieuse de l'énergie politique signifiante. Mais dans la succession sérielle de ses battements, chaque élément du syndicat *du crime* est impuissant à concentrer le capital de l'enjeu, victime du *primitivisme* même de la situation, ou s'autogénère à travers la lutte générale aux fins de main basse sur le sens, logique générale de meurtres de la signifiance.









Une Grande Fête française

par Marie Darrieussecq

ITINÉRAIRE
■ Marie Darrieussecq a vingt-neuf ans.
■ Révélée et plébiscitée par le public pour *Truismes*, son premier roman (POL, 1996), elle vient de publier chez le même éditeur *Naissance des fantômes* (1998).

POUR la Grande Fête française, ils avaient eu le droit de quitter l'école un peu plus tôt. Les hymnes expédiés, le serment au président avalé à la course, ils avaient formé la file et marché en direction de l'hôtel de région. Sur le chemin, des groupes folkloriques convoqués de tous les coins de France faisaient danser et chanter les spectateurs. On allait pendre les avortées, éventrer les avorteuses, égorger les professeurs traîtres, brûler vifs les journalistes vendus, empaler les bougnouls, électrocuter les avortons métèques dans le ventre des salopes, écarteler les pédés et faire rendre gorge aux derniers mauvais Français.

Sur les écrans géants, retransmis en direct de partout, on voyait les jupes rouges, vertes ou jaunes tournoyant au son des musiques locales, les coiffes traditionnelles, les arceaux décorés, les géants de papier mâché, les fritures et les berlingots, les chevaux de bois, les grandes roues, et les figurines des mauvais Français, que de grosses dames hilares renversaient à coups de tomates. Toutes les fêtes de France réunies pour un seul jour, le Jour de la Grande Fête française, une atmosphère joviale et bon enfant : le discours du président commençait sur tous les écrans.

Pour les petits écoliers d'élite du groupe scolaire Jean-Marie-Le-Pen, de la capitale, le président était là pour de vrai, sur une haute estrade barrée de flammes bleu blanc rouge, entouré de gardes du corps, beau comme un Dieu et droit comme la justice, et la maîtresse leur soufflait, la voix tremblante et la larme à l'œil, d'écouter, en plus de la vérité qui lui sortait de la bouche, la tournure grammaticale parfaite de son beau français, le style noble et impérissable de ses périodes, les imparfaits du subjonctif et les passés simples à la première personne : avec un tel président notre langue éternelle resterait à l'abri des charabias macaques, tout en se nourrissant de nos impérissables chansons patoisantes.

> *« Ecnarf », lui avait dit sa grand-mère, c'est la France à l'envers, parce qu'on n'est plus en France aujourd'hui, on est dans l'envers de la France*

Mi-Oreille n'avait jamais tout à fait maîtrisé les imparfaits du subjonctif, ni les chansons patoisantes, mais se débrouillait assez bien en anglo-saxon et même en mauvais français, grâce à la collection de disques réprouvés que lui avait léguée son père avant de disparaître, et qu'il écoutait au casque tard le soir. Il s'intéressait pour le moment aux autocars grillagés qui se garaient lentement sur la place. Il ■■■



Un béret pour qu'on me reconnaisse

par Christine Angot

ITINÉRAIRE
■ Christine Angot est âgée de trente-huit ans. Après un premier roman chez L'Arpenteur/Gallimard, *Vu du ciel* (1990), elle a publié cinq livres.
■ Son dernier ouvrage est une pièce de théâtre, *L'Usage de la vie* (Fayard, 1998), qui a été montée au Festival d'Avignon en 1997.

IL est de bon ton quand on est écrivain de se mettre un béret sur la tête. De décrire les moins que rien en ce moment, les gens de peu. Mais au moment de signer les pétitions, c'est fini, on se met contre. Nous les artistes, n'est-ce pas, tellement sensibles à la misère, à la folie, à la marge, au *borderline*, au moment de signer la pétition, comme un seul homme, nous les artistes, on est tous contre le Front national. Alors que nous les artistes, on devrait être ni pour ni contre. Rien. On n'est de toute façon ni dans un pays ni dans l'autre. De toute façon, la justice, on n'est sous aucun régime. On n'a pas la parole. On nous a retiré la parole. On ne peut pas exprimer c'est pour ça qu'on imprime. Une marque. Une langue étrangère, qu'on ne parle dans aucun pays ni étranger ni français. On est des étrangers pas étrangers, des normaux pas normaux. Notre spécialité, c'est la frontière, une jambe de chaque côté. Chez nous et dehors, les méchants et les bons. On est passé normalement, de l'autre côté d'un miroir. On est devenu cette glace, mais sans tain, qui ne reflète rien. Ni le Front national ni Frêche, d'ailleurs on ne réfléchit pas. Ou alors on ne le dit pas. Il ne nous appartient pas de trancher, la frontière passe par nous. Le bien et le mal, passe par nous, on a décidé de ne plus les distinguer sinon on ne serait pas artiste. On serait homme politique, or on est écrivain. Le bien et le mal, on peut les retourner sans cesse comme des crêpes. On le sait bien, à l'intérieur de soi c'est exactement pareil. Est-ce qu'on est contre une partie de soi-même ? Non. Moi, j'habite à Montpellier, on m'a demandé de signer une pétition contre l'alliance Jacques Blanc-Front national, de soutenir Frêche, le bon. Au motif que les autres sont dangereux. J'ai refusé parce que c'est moi qui suis dangereuse. Si les gens ont voté FN, c'est peut-être, je ne sais pas, parce qu'ils se sentent humiliés de ne rien y comprendre au système qui nous broie et qui nous dresse les uns contre les autres. La compétition, la concurrence, le travail, et après vous faites les étonnés ? Je ne vais pas un peu plus les humilier, en disant comme Michel Piccoli (que j'aime, que j'ai vu dans *La Maladie de la mort* il y a un an, moi, que l'électorat Le Pen n'a peut-être pas eu cette chance) que jusqu'à la mort il lutterait contre le vote Front national. Moi qui croyais que la peine de mort, on ne pouvait pas lutter contre par la peine de mort. Donc non, je ne lutterai pas à mort contre. J'aimerais comprendre plutôt. Pourquoi ce vote. Peut-être essayer de freiner l'humiliation. Mais j'arrête, je me mêle de ce que je ne connais pas. De toute façon c'est moi qui suis dangereuse, je suis l'agresseur et la victime, la peste et le pansement. Ne me touchez pas. J'ai vu des images impossibles, si vous me touchez vous en verrez aussi. Vous ne voulez pas en voir des images impossibles, où le bien et le mal sont tout confondus, où soi-même et l'étranger c'est la même chair. Œdipe en a vu des images impossibles dans sa vie, quand on écrit on en voit aussi. *Œdipe* passe au théâtre à Montpellier en ce moment, la salle est glacée. Le Front national et les socialistes, tout le monde est dégoûté par lui. Car il n'a plus d'asile, ni politique ni psychiatrique. Qu'est-ce que je disais ? Je disais que j'allais aller m'acheter un béret. Pour qu'on me reconnaisse.

■■■ socialisé. J'appellerai ça la fascination du Verbe-Viande. Le contraire de l'*incarnation*.

Paradoxalement, avec Le Pen histrionnant, obscène, au fond, le danger était délimité. Jamais une majorité de Français n'aurait suivi ce Krakatoa de vitupérations. Son culot, sa veulerie déclinée à l'imparfait du subjonctif, étaient faits pour débrider les haines accumulées, en les cinglant d'une sorte de ricanement de triomphe. C'étaient, hélas, le seul *exorcisme et la seule transcendance* offerts aux rages et aux ruminations des vaincus de l'époque.

Mais les cadres des partis républicains ne pouvaient pactiser avec ce débordement. Alors Mégret parut. Le Méphisto du Mammouth. Un rictus éclipse un ricanement. Il y a chez Mégret de l'insecte. Une ténacité de termite dans le tohu-bohu de son chef. Il tue le père, le patron, le pachyderme. Chapeau ! Un pique-bœuf prend son vol. Le parasite aspire à s'incruster ailleurs que dans la couenne du maître. Il a visé le mou, le gras de la droite idiote. Il a fait le tri. Grâce à lui, la troupe sordide se montre et s'identifie. Les embardées, les palabres de Le Pen bloquaient les manœuvres. Sa puissance d'attraction tapageuse, son spectacle contrariaient le cycnisme des ralliements discrets. Mégret paraît, les rats sortent. On les voit, on les compte, on les nomme. Tout s'éclaire. Merci, monsieur Mégret ! Non seulement vous avez détruit l'empire de la toupie énorme – c'était votre rêve intime – mais vous avez été le froid révélateur de la lâcheté, de la tricherie, du déshonneur des sous-fifres. En huit jours, vous avez plus agi, plus éclairé, plus activé l'hallali que le clairon du borgne.

Vous êtes précis, monsieur Mégret, on le sent. Petit, précis, rincé. L'attaché-case d'une commission pour le rétablissement de la guillotine vous irait comme un gant. Le Pen fonçait tel un buffle paranoïaque. Plus théoricien, plus obsessionnel, vous vous inoculez comme la ciguë. Vous les avez bien tués. Merci ! Le parrain et le menu fretin, tout le caca des capitulateurs. Discrédités à jamais. Vous, je ne crois pas qu'on vous absorbera à petites doses en vous diluant dans la droite benoîte. Il faut vous isoler au contraire pour mieux vous regarder, vous scruter. La stratégie à adopter, c'est d'abord d'oublier Le Pen, il n'est plus à la proue. On le sent, on le sait. C'est fait ! Monsieur Mégret, frissonnez ! Maintenant le leader, sinon le chef, c'est vous. Vous avez eu la peau du pacha. Vous avez eu le mérite de le démoder... Il faudra donc vous serrer de près. C'était inutile de se méfier de Le Pen, d'avance on savait tout. Il déballait son racisme vantard. Avec vous il faudra lire entre les lignes, ruser. Car vous vous insinuez Mégret ! Il y a chez vous de la métastase méticuleuse. Le Pen relevait du théâtre et de la saignée, vous êtes plus mimétique, vous prenez la couleur du milieu, des marionnettes du moment, caméléon des coulisses s'il le faut. Il faudra ne pas se laisser prendre à vos façons. La partie n'est aucunement gagnée. C'est ça le scoop ! Le plus dangereux de Le Pen et de vous, voilà que c'est vous ! L'exsangue est venu à bout du sanguin ! C'est du Balzac ! On ne les saisit pas tout à fait encore, vos vues sont doubles et troubles. Vous avez si longtemps mijoté, macéré dans l'ombre du gros menhir. Quels aspics n'avez-vous pas avalés, quelles avanies de chaque jour sous l'averse des postillons du chef ! Vous êtes la revanche de la miette. On sait maintenant ce dont vous êtes capable. Il faudra vous suivre pas à pas et opposer aux pouvoirs de votre totalitarisme bifide et délicat la puissance de la clarté. Seule une tempête de transparence éradiquera votre chiendent.

> *Vous vous insinuez Mégret ! Il y a chez vous de la métastase méticuleuse*



Tant de haine libérée

par Jean-Claude Izzo

ITINÉRAIRE
■ Jean-Claude Izzo a cinquante-trois ans.
■ Auteur de romans policiers, il a publié en 1995 dans la « Série noire » (Gallimard), *Total Kheops* et *Chourmo*.
■ En 1997 paraissait chez Flammarion un roman, *Les Marins perdus*.

COMMENT vivre, maintenant, face à tant de haine libérée ? Je ne cesse, depuis vendredi – ce vendredi noir – de me poser la question, chaque matin. Une obsession. J'avais déjà du mal à vivre. L'air, depuis les municipales, s'était raréfié autour de Marseille. Orange, Toulon, et Vitrolles. Et Nice. Nice que l'on a toujours refusé de classer parmi les villes gagnées par le Front national.

Aujourd'hui, je ne sais plus comment vivre. Comme si je me sentais responsable, tout particulièrement responsable, de ce qui venait de se passer. Le vote, partisan, je n'ai pas peur de le dire, de près de 30 % de mes concitoyens marseillais et provençaux pour les candidats Front national. Y compris pour cet homme, ancien OAS, Jacques Susini, qui tenta d'assassiner de Gaulle au mont Faron.

Le pire est là, je me suis dit. Quand les élus UDF et RPR ont commencé à s'allonger devant Le Pen. En Rhône-Alpes. En Languedoc-Roussillon... Au nom de la démocratie. Du respect des électeurs. La digue a rompu, a-t-on dit, parlant de ces hommes politiques. Que m'importe qu'ils soient emportés, eux. Aujourd'hui, demain. Le mal est fait. Le pire, oui. Celui qui libère chez des tas de gens les paroles meurtrissantes, les pensées les plus abjectes.

Le « pourquoi pas » avec Le Pen a rendu crédible toute cette saloperie qui sommeillait dans le cœur de beaucoup. Comme le serpent dans son œuf. Prêt à piquer. Mortellement. La mort fait son chemin ainsi. Dans l'arrogance justifiée par des élus républicains. Vingt et un, ils étaient dans ma région Provence-Côte d'Azur. Vingt et un sur trente-sept prêts à suivre Le Pen et Mégret. Au matin du troisième tour, lundi, quand Le Pen a revendiqué pour lui, pour son parti, la présidence de ma région, j'ai repensé à Ibrahim Ali, ce jeune Comorien marseillais abattu par des colleurs d'affiches du Front national, en février 1995. Et je me suis dit : oui, la mort est là.

> *Le « pourquoi pas » avec Le Pen a rendu crédible toute cette saloperie qui sommeillait dans le cœur de beaucoup*

On commence toujours par tuer des adolescents. Le reste suit. Le sens de l'humain. Du partage. Du respect de l'autre. Le mensonge et la démagogie creusent le lit où le flot pourra s'écouler. Quand la digue sera rompue. Elle est rompue, donc. Dans la tête de beaucoup de femmes, d'hommes. De jeunes aussi, qui ignorent tout de Papon, et plus encore de Pétain. Et même si, politiquement, l'on s'emploie à colmater les brèches, cette haine libérée me blesse. Moi, fils d'Italien, qui ai fait de l'exil ma seule culture. Et s'il me reste encore quelques illusions aujourd'hui, c'est dans ma fidélité à Marseille, ville d'immigrés, que je les puise. C'est peu, penserez-vous. Mais c'est au moins sincère.

■ 31 ÉCRIVAINS FACE À LA HAINE



Beaucoup de donneurs de leçons, peu d'amis

par Lothar Baier

TABOUS qui sautent, digues qui se rompent, paysage politique dévasté, droite explosée, les métaphores employées par certains commentateurs de la presse laissent penser que la France, en ce début de printemps, ressemble à un pays totalement sinistré. Quelle est la nature du sinistre qui vient de frapper l'Hexagone ? Sur un plan purement formel, on vient d'assister, avec l'élection d'une poignée de présidents de conseil régional grâce aux voix du Front national, au triomphe de l'opportunisme, qui est sans doute, avec le bon sens, le bien le mieux partagé du monde. En ce sens, les Millon et autres Soisson ont agi exactement comme agissent quotidiennement d'innombrables contemporains qui avalent telle ou telle couleuvre morale, politique ou personnelle afin d'obtenir un poste ou de conserver un privilège. Si l'on voulait sanctionner l'opportunisme, on n'en finirait plus (comme on a dû le constater en Allemagne, où, après la chute du mur, on a voulu chercher les responsables du système de la RDA). D'où vient alors l'excitation générale qui a même poussé le président de la République à sortir de sa réserve et à s'adresser au peuple pour condamner ces actes d'opportunisme politique ? Le fait qu'une droite politique dite bourgeoise se trouve visiblement atteinte par la décomposition qui ronge, depuis longtemps déjà, la bourgeoisie même, avec ses valeurs et ses traditions culturelles spécifiques, ne saurait surprendre personne.

Tel pourrait être le tranquille raisonnement d'un observateur étranger suivant ces jours-ci les actualités françaises, surtout s'il est en Allemagne où prévaut, vis-à-vis de la France, un mélange d'autosatisfaction (Le Pen et Mégret, ça n'arrive qu'aux autres) et d'indifférence. De temps en temps, l'indifférence cède le pas à une certaine curiosité, comme ce fut le cas pour le mouvement des chômeurs, dont certains souhaitaient l'importation en Allemagne ; mais l'indifférence se réinstalle bien vite dès que les images des manifestations disparaissent des écrans. On oublie que c'est la même société qui engendre la solidarité tant admirée avec les sans-papiers et produit l'électorat du Front national. Chercher à comprendre cette société pétrie de contradictions demanderait non seulement quelques efforts d'analyse mais aussi une certaine empathie avec les voisins de l'Ouest. Or c'est elle qui fait surtout défaut dans l'Allemagne d'aujourd'hui (et qui fera encore plus défaut si l'équipe social-démocrate néolibérale de Gerhard Schröder, entièrement branchée sur le monde anglo-saxon, est un jour appelée à donner le ton), remplacée par une autosatisfaction qui se nourrit de l'embarras même dans lequel se trouvent bon nombre de Français ■■■

> *« Se mettre dans la peau de l'autre, avec amour – et une bonne dose d'autocritique. » Kurt Tucholsky*

ITINÉRAIRE
■ Lothar Baier a cinquante-six ans. Essayiste allemand, il s'est fait connaître en France par la traduction de son essai *L'Entreprise France* en 1989 (Calmann-Lévy).
■ Quatre de ses livres ont depuis paru en français, dont un récit, *Le Délai* (Actes Sud, 1992), et un essai sur le métissage culturel (Actes Sud/Léméac, 1997).

■ 31 ÉCRIVAINS FACE À LA HAINE



Le Méphisto du Mammouth

par Patrick Grainville

C'EST vrai, je ne pétitionne guère. Et cela s'enveloppe chaque fois d'une sorte de regret, sinon de remords. Comme si quelque chose tout de même manquait. C'est souvent le cas dans la vie. On n'en est plus à une mélancolie près. Mais ce manque, tout compte fait, m'a paru souvent plus habitable que l'abonnement à une signature d'humaniste satisfait et autorisé. La bonne conscience ne saurait se payer d'un paraphe distribué aux meilleures causes du moment. On signe une œuvre qu'on a pondue vaille que vaille. Quand il s'agit de politique, de morale, la signature est un geste pratique, mais d'une hygiène insuffisante. Je n'aurais pu signer vraiment que mes actes. Les circonstances, les alternances molles ne m'en ont pas donné l'occasion.

Alors M. Mégret vint… Grâce à lui, une partie de la droite s'est démasquée ; fatiguée d'elle-même et de perdre, elle s'est rendue au pion du racisme rénové. Charles Millon est le héros de cet adultère printanier. Homme de conviction blette, il se *prostitue par tactique*, puis se ravise et dénie le coït ! Charles Millon a cessé d'exister politiquement, éthiquement. Il s'est brusquement faisandé. C'est un suicide sans panache. Car il n'a même pas vu l'abîme. Sorte de Pécuchet du parjure, de poney de l'apostasie. Il est le parangon de ce qu'il ne faut jamais faire. On se réjouit de sa prestation exemplaire. Son pétainisme péteux servira de repoussoir définitif. On comprend l'appétit redoublé de M. Mégret devant pâture si pleutre. Car l'homme de la situation, c'est Mégret. Difficile de tendre la main à Le Pen en passant inaperçu. Mais Mégret, l'éternel second à l'ombre du chef, était fait pour rameuter les sous-offs éperdus de toujours. Mégret tout noir, tout cireux, tout corseté, sec et reclus pendant des lustres derrière Le Pen tout rouge, tout dilaté, tonitruant. Un couple carnavalesque. La grosse cigale et la fourmi pas rigolote. Tout a été dit sur Le Pen et je n'ai rien à ajouter. Les psychanalystes nous ont même régalés de quelques commentaires saignants. Cette jouissance dégagée par le bonhomme, sa jubilation ventrue, phallique. Les mêmes psys ont ressorti la fameuse triade de Lacan sur le Réel, l'Imaginaire, le Symbolique. Le Pen c'était le Réel, ce qui ne peut être élaboré, sublimé, symbolisé, ■■■

> *Merci monsieur Mégret ! Vous avez été le froid révélateur de la lâcheté, de la tricherie, du déshonneur des sous-fifres*

ITINÉRAIRE
■ Patrick Grainville est âgé de cinquante et un ans.
■ Auteur de nombreux romans, il obtient le prix Goncourt en 1976 pour *Les Flamboyants* (Seuil).
■ Parmi ses derniers livres, parus chez le même éditeur, citons *L'Orgie, la neige* (1990), *Le Lien* (1997) *Le Tyran éternel* (1998).

■ 31 ÉCRIVAINS FACE À LA HAINE



Le Front du problème

par Denis Roche

ON a passé depuis longtemps le temps des nuances, des effets de manche, des apartés lénifiants. En juin 1995, le lendemain des élections municipales, j'avais pris position et dit ce que je pensais du parti des Ténèbres en appelant, par la même occasion, au boycott des municipalités concernées. On a jugé ma *Lettre ouverte à quelques amis et à un certain nombre de jean-foutres* injurieuse, outrancière. On m'a accusé d'intolérance, de précipitation, d'irréalisme et d'irresponsabilité. Je me suis fâché avec des amis qui n'éprouvaient pas le même besoin que moi de décommander immédiatement leur exposition au prétexte qu'ils ne pouvaient pas faire ça à leur Mère (avec un grand M) qui était née à Toulon ou que l'Art (avec un grand A) devait se situer au-dessus de la mêlée, ou encore que la Postérité (avec un grand P), qui les regardait venir d'un regard bienveillant, n'était ni de gauche ni de droite.

En février 1997, au moment où les jeunes cinéastes venaient de lancer leur appel contre les lois Debré, refusant de participer à un débat auquel avait été convié un membre du parti des Ténèbres, j'ai quitté un plateau de télévision en direct. On a dit : *« Denis Roche se fait de la publicité ! »*

Je grossis ? Je charge le trait ? Allons donc ! Depuis 1995 rien n'a changé : le procès Papon n'est pas encore fini, qu'on se retrouve à Vichy.

À force d'atermoiements, de nuances, de dentelles, de compromis, d'attentisme, de finasserie, de lâcheté, d'électoralisme de circonstance, de ronds de jambes, d'esprit malin, de frivolité, on touche le Front du problème. C'est le retour des crétins. Mais les crétins ont-ils jamais cessé d'exister ? La saloperie n'obéit pas à des cycles immémoriaux. Vichy n'a jamais cessé d'exister, ni l'ulcère qu'il nous a légué et qu'on ne cesse de gratter.

En 1995, je m'étais exprimé en tant qu'artiste (j'avais une exposition prévue à Nice). Aujourd'hui, on me demande de m'exprimer en tant qu'écrivain. Affaire de corporation ? Après les artistes, après les cinéastes, voilà les écrivains. Pourquoi pas ? Tout le *monde a droit* à l'indignation. La droite conservatrice avait toujours ses Maurras reliés sur ses étagères, à portée de main : bonne tenue, belles phrases, du classique et du solide en somme. On n'interrompt pas facilement une aussi élégante trajectoire. Alors ça leur revient brusquement en pleine poire ! C'était pas prévu ? Allons donc ! On entend des « experts » affirmer qu'avec le retour de la croissance, ce parti disparaîtra. Formidable ! Pas de souci à se faire ! On entend un ancien ministre déclarer gravement qu'il prône la constitution d'un grand parti *« qui se situerait entre le centre-droite et le centre »*. Formidable ! Ça va sûrement régler le Front du problème.

Des « seconds couteaux », les salopards qui magouillent avec le Front du problème ? Mais les « premiers couteaux » sont aux premières loges, à la télé, à la radio, dans les couloirs des assemblées, sous notre nez depuis toujours. Des « faux-jetons » alors ? Mais les « vrais-jetons » ? Des « sous-fifres » alors ? Etc. On n'en finira jamais.

Il fallait se réveiller plus tôt.

ITINÉRAIRE
■ Denis Roche est âgé de soixante et un ans.
■ Poète, essayiste, traducteur de poètes américains (notamment Ezra Pound) et photographe, il a participé à l'aventure de la revue *Tel Quel*.
■ Il a récemment rassemblé ses poèmes sous le titre *La poésie est inadmissible* (Seuil, 1995).
■ En 1992, toujours au Seuil, il publiait un recueil d'essais, *Dans la maison du sphinx. Essais sur la matière littéraire*.

■ 31 ÉCRIVAINS FACE À LA HAINE

■■■ confrontés à la montée de l'extrême droite chez eux.

Ce qui est inquiétant à mes yeux, c'est non seulement la rupture des liens qui unissaient la droite française à la tradition gaullienne issue de la Résistance, c'est aussi le constat fait ici que la sensibilité aux problèmes de nos voisins français a considérablement diminué. S'il est vrai que les Allemands ont fait, d'abord sous la pression des Alliés puis poussés par les mouvements de protestation de la fin des années 60, des efforts tout à fait remarquables pour prendre en compte la réalité du passé criminel de leur pays, il n'en est pas moins vrai aujourd'hui qu'ils risquent d'en retirer une bonne conscience tranquille qui les rend insensibles aux difficultés rencontrées par les autres, en l'occurrence par les Français confrontés à leur tour à leur passé et à ses retombées dans le présent. Ce qui me paraît échapper aux observateurs allemands, c'est l'évolution actuelle en France, évolution ouverte et pleine de contradictions : d'un côté, un système politique et institutionnel en panne, sinon en pleine déconfiture ; d'un autre côté, une société qui ne se ferme plus les yeux devant son passé et qui parle, souvent par la bouche des jeunes, un tout autre langage que celui employé et galvaudé par le monde politique.

Cela dit, je vois mal comment pourrait se faire une Europe différente d'une simple zone de libre-échange si les sociétés qui la composent ne s'écoutent pas. Certes, la France d'aujourd'hui n'est plus celle du Front populaire, qui pouvait séduire le monde par cette atmosphère de libération et de fête dont les images restent gravées dans la mémoire collective. Mais la société française d'aujourd'hui ne me paraît ni sinistrée ni moins intéressante que celle de 1936, où la bourgeoisie nationaliste pouvait aussi lancer l'odieux mot d'ordre : *« Plutôt Hitler que le juif Blum ! »* Que rentre enfin dans les mœurs ce que l'écrivain Kurt Tucholsky appelait de ses vœux dans les années 20 à propos des relations entre Français et Allemands : *« Se mettre dans la peau de l'autre, avec amour – et une bonne dose d'autocritique. »*



Le Pen pollue

par J. Roubaud

« Les étrangers polluent l'identité française »
(Bruno Mégret, interview au *New York Times*)

LE PEN pollue
Le Pen pollue, pollue Le Pen pollue, pollue
Le Pen pollue, pollue, pollue
Le Pen pollue, pollue, pollue, Le Pen pollue, pollue, pollue,
Le Pen pollue Orange
Le Pen pollue Marignane
Le Pen pollue Toulon
Le Pen pollue Vitrolles
Quel Pen pollue ? Le Pen pollue
Quel Pen pollue, pollue ? Le Pen pollue, pollue Le Pen pollue, pollue
Le Pen pollue le Centre, Le Pen pollue Rhône-Alpes,
Le Pen pollue, pollue, pollue ? Le Pen pollue, pollue, pollue, Le Pen
pollue, pollue, pollue, Le Pen pollue, pollue, pollue.
Le Pen pollue le Languedoc-Roussillon, Le Pen pollue la Bourgogne
Le Pen pollue, pollue, pollue, pollue
Le Pen pollue, pollue, pollue, [pollue
Le Pen pollue, pollue, pollue, pollue
Le Pen pollue, pollue, pollue, [pollue
Le Pen pollue la Picardie
Le Pen pollue pollue
Le Pen pollue pollue
LE PEN
POLLUE.

ITINÉRAIRE
■ Mathématicien, poète et romancier, Jacques Roubaud est âgé de soixante-cinq ans.
■ Il a publié plusieurs essais sur la poésie et la métrique (*La Vieillesse d'Alexandre*, Ramsay, 1988). Son premier livre de poèmes paraît en 1967.
■ Parmi ses recueils citons, chez Gallimard : *Trente et un au cube* (1973), *Autobiographie, chapitre 10* (1977), *Quelque chose noir* (1986)… Dans le domaine romanesque, outre la série des « Hortense » (Ramsay, 1985, 1987, 1990), citons le premier volet de son autobiographie, *Le Grand Incendie de Londres* (Seuil, 1989).

